



**ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES ÉCONOMIQUES,
JURIDIQUES, POLITIQUES ET DE GESTION**
Université Clermont Auvergne

Ecole Doctorale des Sciences Economiques, Juridiques, Politiques et de Gestion
Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International
(CERDI)

Université Clermont Auvergne, CNRS, IRD, CERDI, F-63000 Clermont-Ferrand, France

ARRIERÉS PUBLICS ET MOBILISATION DES RECETTES FISCALES : LE CAS DES PAYS DE LA ZONE FRANC

Thèse présentée publiquement et soutenue à titre posthume

le 17 décembre 2025

pour l'obtention du titre de Docteur en Sciences Economiques

par

Mbairo MBAIGUEDEM

sous la direction de Jean-François BRUN

Membres du Jury

Samuel GUERINEAU	Professeur, Université Clermont Auvergne	Président
Akoété Ega AGBODJI	Professeur, Université de Lomé	Rapporteur
Fatima-Zahra AAZI	Professeure, Université Hassan II Ain Chock	Rapporteuse
Gérard CHAMBAS	Chargé de recherche, FERDI	Suffragant
Maria ELKHDARI	Economiste, Banque mondiale	Suffragante
Jean-François BRUN	Maître de conférences-HDR, Université Clermont Auvergne	Directeur de thèse

L'université Clermont Auvergne n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Résumé

La question des arriérés publics (ARP) se révèle toujours d'actualité en Zone franc (ZF), soit quatorze Etats (répartis entre la CEMAC et l'UEMOA). Ces arriérés s'avèrent en effet, considérables pour la période de 2000 à 2018. La présente thèse identifie les types et les principaux facteurs de constitution d'ARP. En outre, elle évalue et analyse leurs impacts sur la mobilisation des recettes fiscales hors ressources (RHR) en ZF.

Dans un environnement empreint de frictions et d'événements néfastes d'origine intérieure et extérieure (troubles sociopolitiques, guerres civiles, catastrophes naturelles, baisse drastique des cours internationaux de matières premières, etc.), il s'ensuit une détérioration de la situation budgétaire dans la plupart des pays africains francophones. Le nombre pays en situation de surplus budgétaire est passé de six en 2011 à un seul pays en 2017. (Boudarbat B. *et ali*, 2018, p.14).

En conséquence, la ZF se trouve confrontée à de réelles contraintes budgétaires. Les encours des ARP atteignent en moyenne 3,9% du PIB avec un maximum de 20,6 sur la période considérée. L'apurement des ARP constitue donc un enjeu crucial. Pour autant, l'évaluation de ces encours dépend de la définition et de l'approche méthodologique retenues. Ces constats appellent les questions suivantes : Comment s'expliquent les niveaux actuels d'encours d'ARP ? Quelles actions peuvent être entreprises afin de les réduire durablement ?

La thèse mobilise alternativement deux méthodes pour répondre à ces préoccupations majeures. La première correspond à la méthode des moindres carrés ordinaires dynamiques (soit en anglais DOLS) et la seconde renvoie aux modèles multivariés d'estimation du Vecteur Autorégressif à Correcteur d'Erreur (soit en anglais, VECM). La non-accumulation des ARP, l'un des critères de convergence des économies de la ZF, constitue un défi majeur. Or, les ARP ne font pas l'objet d'une documentation régulière, d'un suivi et d'une évaluation par les administrations publiques. La littérature se révèle rare sur le sujet pour la ZF.

Les apports de la thèse s'avèrent multiples, dont la construction d'une base de données sur les ARP et l'analyse des effets des ARP sur la mobilisation des RHR. La thèse n'aborde pas des thèmes connexes liés aux effets macroéconomiques d'ARP (tels que le cumul des ARP et leur conséquence sur la performance du secteur privé ; et les multiplicateurs fiscaux, etc.). Une recherche future vise à intégrer ces limites.

Mots clés : ARP, ZF, RHR, CEMAC, UEMOA

Summary

The issue of public arrears (ARP) is still relevant in the Franc Zone (ZF), i.e. fourteen States (divided between CEMAC and UEMOA). These arrears are indeed considerable for the period from 2000 to 2018. This Dissertation identifies the types and main factors involved in public arrears (PRAs). In addition, it evaluates and analyses their effect on the mobilization of non-resource tax revenues (RHR) in ZF.

In an environment marked by friction and harmful events of internal and external origin (socio-political unrest, civil wars, natural disasters, the drastic drop in international commodity prices, etc.), the budgetary situation in most French-speaking African countries has deteriorated. The number of countries with budget surpluses fell from six in 2011 to just one in 2017.

Outstanding amounts average 3.9% of GDP with a maximum of 20.6% over the period considered. Their clearance is therefore a crucial issue. However, the evaluation of this outstanding amount depends on the definition and methodological approach chosen. These findings beg the following questions: How can the high PRI stock be explained? What actions must be mobilized in order to reduce them sustainably?

The Dissertation alternately uses two methods to address these major concerns. The first corresponds to the dynamic ordinary least squares method (DOLS) and the second refers to multivariate models for estimating the Vector Error Correction Model (VECM). The non-accumulation of public arrears, one of the convergence criteria for the ZF economies, is a major challenge for countries. However, the public administration does not regularly document, monitor and evaluate ARP. Literature is scarce on the subject of ZF. The contributions of the study are multiple, including the construction of a database on ARP and the analysis of the impacts of ARP on the mobilization of RHR.

Keywords: ARP, ZF, RHR, CEMAC, UEMOA

Sommaire :

Remerciements	2
Résumé	3
Liste des sigles et abréviations	7
Liste des tableaux	10
Liste des figures.....	10
Introduction générale.....	11
1.1- Contexte et objectif principal de la thèse	11
1.2- Motivations de la thèse	13
1.3- Problématique de la thèse et question centrale	15
Première partie : Analyse des ARP en Zone franc.....	17
Introduction de la 1^{re} partie.....	18
Chapitre 1 : Typologie et Construction d'une Base de données sur les Arriérés Publics	19
Introduction	19
1.1- Définitions des différentes catégories d'arriérés publics	20
1.2- Evaluation comptable des arriérés publics	43
1.3- Construction d'une base de données relative aux ARP (2000-2018)	46
Conclusion.....	77
Chapitre 2 : Formation des arriérés publics	79
Introduction	79
2.1- Facteurs potentiels de création des arriérés publics en ZF	80
2.2- Canaux de transmission des arriérés publics en Zone franc (2000-2018).....	115
2.3- Principales causes d'accumulation des arriérés publics.....	124
Conclusion.....	131
Deuxième partie : Effets des arriérés publics	133
Introduction de la 2^{ème} partie.....	134

Chapitre 3 : Effets des arriérés publics sur les recettes fiscales	135
Introduction	135
3.1- Analyse des effets macroéconomiques des ARP sur les RHR	135
3.2-Effet d'ARP sur les quatre principales composantes des RHR (2006 – 2018)	152
3-3- Effets d'ARP sur la qualité des actifs des banques en zone CEMAC	161
3.4- Effets macroéconomiques des ARP sur la qualité institutionnelle et la	165
Conclusion	172
Chapitre 4 : Effets des ARP sur les dépenses d'investissements publics	174
Introduction	174
4.1- Effets des ARP sur les dépenses d'investissements publics en ZF	176
4.2- Effets d'ARP sur les dépenses d'Accès des populations à l'électricité en ZF et HZF	181
Conclusion	191
Conclusion générale, propositions de politique économique	193
Principales limites de la thèse	197
Bibliographie :	199
Table des matières	204
Liste des annexes	206

Liste des sigles et abréviations

APD	Aide Publique au Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BTP	Bâtiments, Travaux Publics
CAAD	Caisses autonomes d'Amortissement de la Dette
CAE-5	Communauté de l'Afrique de l'Est-5 pays
CCNUCC	Cadre de la Convention Cadre des Nations Unies relative aux Changements Climatiques
CDB	Cadre de diversité biologique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale
CERDI	Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International
CF	Contrôle Financier
CLD	Cadre de Lutte contre la désertification
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CONAD	Commission Nationale de Dette
COP	Conférence des Parties
DAO	Dépenses (exceptionnelles) Avant Ordonnancement
DOLS	Dynamic Ordinary Least Squares
ETAVID	Equipe Multidisciplinaire Technique d'Analyse de la Viabilité de la Dette
EPA	Etablissements Publics Administratifs
FCS	État fragile et touché par les conflits
FMI	Fonds Monétaire International
GBM	Groupe de la Banque Mondiale

GDP	Gestion des Dépenses Publiques
GFS	Government Finance Statistic
HZF	Hors Zone franc
ICTD/UNU-WIDER	International Center for Tax and Development /Government Revenue
IDH	Indice de développement humain
IRD	Institut de recherche pour le Développement
IRF	Fonctions Réponses Impulsionnelles
Lof	Lois organiques de finances
MER	Matrices d'Evaluation des Risques
MFB	Ministère des Finances et du Budget
GBAD	Groupe de la Banque Africaine de Développement
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisations non Gouvernementales
OTA	Obligations Assimilables du Trésor
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PER	Programme Economique Régional
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PND	Plan National de Développement
PPP	Partenariats-Publics-Privés
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCA	République Centrafricaine

RDC	République Démocratique du Congo
RHR	Recettes Fiscales Hors Ressources naturelles
SADC	Communauté du Développement de l'Afrique Australe
TCI	Taxe Communautaire d'Intégration
TOEF	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPG	Trésorerie Payeur Général
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCA	Université Clermont Auvergne
UEAC	Union Economique des Etats de l'Afrique centrale
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le Développement et le Commerce
VECM	Modèles Multivariés d'Estimation du Vecteur Autorégressif à Correcteur d'Erreur
WDI	World Development Indicators
WEO	World Economic Outlook
ZF	Zone franc

Liste des illustrations :

Liste des tableaux

Tableau 1 : Comparaison Base caisse et Droits constatés	30
Tableau 2 : Principaux types d'arriérés publics	51
Tableau 3 : Statistiques de la thèse	54
Tableau 4 : Principales sources d'accumulation des ARP en ZF	131
Tableau 5 : Résultats de l'équation de cointégration normalisée	142
Tableau 6 : Synthèse des résultats de l'équation CointEq.1 du coefficient de correction d'erreur (ECT)	144
Tableau 7 : Synthèse des résultats du Pairwise Causalité de Granger Test	146
Tableau 8 : Décomposition de la Variance des RHR, en %	152
Tableau 9 : : Interprétation des Résultats de l'estimation du modèle VECM	155
Tableau 10 : Interprétation des résultats de l'estimation du modèle VECM	157
Tableau 11 : Interprétation des résultats de l'estimation du modèle VECM	157
Tableau 12 : Interprétation des résultats de l'estimation du modèle VECM	160
Tableau 13 : Effets d'ARP sur la qualité des actifs des banques (2010-2017)	164
Tableau 14 : Niveau de corruption par région du monde, comparaison internationale	167
Tableau 15 : Niveau de Corruption (score 0-10 points)	172
Tableau 16 : Effets des ARP sur les investissements publics en ZF	180
Tableau 17 : Taux d'Accès moyen de l'électricité par pays de la ZF en 2016	185
Tableau 18 : Effet de l'accumulation des ARP sur l'accès à l'électricité en ZF	189
Tableau 19 : Effet d'ARP sur l'accès à l'électricité dans 9 pays d'ASS hors ZF	191

Liste des figures

Figure 1 : Chaîne standard des dépenses publiques (Comptabilité caisse)	24
Figure 2 : Mutation de la comptabilité de caisse à la comptabilité en droits constatés	26
Figure 3 : Moment d'enregistrement d'un événement économique	28
Figure 4 : Localisation des ARP dans les institutions publiques de GFP en ZF (2000-2018)	42
Figure 5 : Stock moyen en 2018 des ARP en ZF et hors ZF	56
Figure 6 : Evolution des encours annuels moyens des ARP en ZF et HZF	57
Figure 7 : Stock moyen des ARP par groupe de pays de l'échantillon en 2018	59
Figure 8 : Evolution de l'encours moyen des ARP : comparaison régionale	60
Figure 9 : Encours moyen en 2018 des arriérés publics en ZF par bloc économique sous-régional	61
Figure 10 : Evolution du stock moyen des ARP en ZF et par bloc économique	62
Figure 11 : Encours moyen en 2018 des ARP par pays de la CEMAC	63
Figure 12 : Evolution des encours moyens des ARP par pays de la CEMAC	64
Figure 13 : Encours moyen en 2018 des ARP par pays de l'UEMOA et Guinée	65
Figure 14 : Evolution des encours moyens des ARP par pays de l'UEMOA et Guinée	66
Figure 15 : Encours moyen des ARP en 2018 par CER HZF	67
Figure 16 : Evolution des encours moyens d'ARP des CER HZF	68
Figure 17 : Encours moyen d'ARP par catégorie de dépenses, CEMAC (2018)	69
Figure 18 : Encours moyen d'ARP par catégorie de créanciers, CEMAC (2018)	70
Figure 19 : Evolution de la gouvernance ZF	96
Figure 20 : Evolution des ARP ZF	96
Figure 21 : Evolution de la gouvernance CEMAC	97
Figure 22 : Evolution des ARP	97
Figure 23 : Evolution de la gouvernance UEMOA	99
Figure 24 : Evolution des ARP	99
Figure 25 : Principaux liens entre secteurs macroéconomiques et le secteur	124
Figure 26 : Estimation des réponses impulsionnelles pour la stabilité et la dynamique du modèle	148
Figure 27 : Estimation des réponses impulsionnelles des RHR et StckARP	150
Figure 28 : Niveau moyen de Corruption dans les régions	170

Introduction générale

1.1- Contexte et objectif principal de la thèse

La question des arriérés publics (ARP) sous-jacente à la crise d'endettement des économies budgétairement vulnérables d'Afrique subsaharienne (ASS), en particulier celles de la « Zone franc », reste toujours d'actualité. En effet, un traitement international dans le cadre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) entre 1999 et 2001, n'a pas permis d'enrayer l'accumulation des arriérés publics dans les pays concernés. En outre, l'encours des arriérés se révèle considérable pour la période de 2000 à 2018.

La non-accumulation des arriérés publics (internes et externes) des pays de la ZF est l'une des mesures prises pour endiguer l'accumulation d'arriérés. C'est également l'un des quatre critères de premier rang, défini par le Pacte de convergence de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et les Directives¹ de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), endossé par ces pays membres.

Pour Flynn et Pessoa (2014, p. 1), « *Les arriérés de dépenses sont une question importante pour la plupart des programmes soutenus par le FMI. Certains pays menant un programme avec l'appui du FMI ont accumulé des arriérés de dépenses qui dépassent 20 % du PIB. Des repères structurels ou critères de réalisation liés aux arriérés ont été inclus dans 95 % des 140 programmes soutenus par le FMI entre 1999 et 2012, et des réformes ont été engagées pour renforcer la capacité des États à identifier, vérifier, déclarer et régulariser les arriérés existants et améliorer la maîtrise des dépenses pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés.* », (Flynn et Pessoa, 2014, p.1)². Ainsi, d'un point de vue stratégique, une attention particulière doit être accordée aux arriérés publics. Toutefois, la matérialisation de cette dernière, constitue encore un défi insurmontable pour une partie significative des pays membres.

Le concept d'arriérés publics s'avère diversement défini et interprété selon les institutions et organismes publics et privés, nationaux, régionaux ou internationaux, au point

¹ Directives 02/96/CM du Traité (1996).

² Flynn, S., & Pessoa, M. (2014). *Prévention et gestion des arriérés de dépenses publiques* [Note d'orientation technique]. Fonds Monétaire International? 35. <file:///C:/Users/Asus/Downloads/tnm1403f.pdf>

qu'il n'existe pas de consensus international. Ainsi, l'évaluation de leur montant délivre des résultats différents en fonction des définitions et des approches méthodologiques retenues.

Dans cette perspective, il convient d'examiner l'objectif principal ainsi que les questions sous-jacentes de la présente thèse.

Objectifs de la thèse

L'objectif principal de la thèse s'inscrit dans le prolongement de travaux antérieurs relatifs aux effets macroéconomiques des arriérés publics sur la mobilisation des recettes fiscales en Zone franc. Ainsi, la thèse vise d'abord, à établir une typologie des arriérés publics, ensuite, à dégager les facteurs de leur accumulation dans les pays de la Zone franc, et enfin, à analyser les effets des arriérés publics sur la mobilisation des recettes fiscales hors ressources (RHR)³. Cette thèse analyse si l'appartenance d'un pays à une zone économique et monétaire introduit des contraintes supplémentaires au financement du déficit budgétaire par émission de monnaie tout en accumulant des arriérés publics.

Par ailleurs, un second objectif consiste, à partir des enseignements tirés précédemment, à élaborer des recommandations de politique économique visant à restaurer la confiance des partenaires et créanciers envers les Etats. Instaurer une gouvernance démocratique et une paix durable représentent à cet égard un facteur de succès des plans nationaux de développement (PND).

Le champ d'observation découle de l'existence d'une littérature, somme toute, fragmentaire, singulièrement pour les pays africains francophones de la Zone franc. Dans ce contexte, il importe d'aborder les motivations de la thèse liées aux lacunes dans les connaissances de l'ampleur de cet élément (ARP) et à nos questions de préoccupations.

³ Concept mis sur pied par Thomas et Trevino (2013) indiquant que la composante des recettes « hors ressources » est déterminée à la fois par des facteurs structurels et la politique économique. Elle est beaucoup plus homogène par rapport à la composante « ressources » qui recouvre les ressources naturelles non renouvelables, essentiellement les ressources minières et les hydrocarbures.

1.2- Motivations de la thèse

Les motivations sont de trois ordres : i) l'importance des ARP dans les politiques économiques de la ZF ; ii) managériales, en ce sens que, l'encours des arriérés publics ne fait pas encore l'objet d'une documentation régulière, d'un suivi et d'une évaluation par l'administration publique ; et iii) académiques, car la littérature est très limitée sur cette thématique, notamment pour la ZF

▪ Arriérés publics mal appréhendés

La non-accumulation des arriérés publics, l'un des critères de convergence de premier rang des économies de la sous-région de la CEMAC⁴ et de l'UEMOA⁵, constitue un défi majeur pour les pays membres. Les initiatives multiformes de réformes économiques et financières soutenues par les organisations internationales, amorcées depuis les années 2000, s'inscrivent dans cette voie.

Selon diverses sources, aussi bien nationales qu'internationales (institutions de Bretton Woods notamment), l'accumulation des arriérés publics dans la sous-région est considérable (Bakhache *et al.*, 2019, p.45) et ce phénomène s'inscrit dans la durée.

L'encours des arriérés publics impacte négativement, de manière persistante et à des degrés divers, l'ensemble des secteurs économiques des pays de la ZF et en particulier affecte la qualité des actifs des banques, notamment dans la sous-région CEMAC. Lorsque leur montant devient important, les arriérés publics constituent un obstacle majeur pour le développement socioéconomique des pays concernés.

Les résultats de Bakhache *et al.*, (2019, p.45) précisent que « *les arriérés nuisent aux performances du secteur privé, accentuent la vulnérabilité des banques, augmentent les coûts des marchés publics et conduisent à des services publics insuffisants pour les citoyens. En outre, l'accumulation d'arriérés non enregistrés peut alourdir la charge de la dette et accroître ainsi la vulnérabilité dans les pays qui ont un espace budgétaire limité ou nul.* »

La ZF se caractérise par l'absence de documentation régulière, de suivi et d'évaluation des encours d'arriérés publics.

⁴⁴ Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale et Tchad.

⁵ Bénin, Burkina Faso, Côte D'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

- ***motivations managériales***

Au niveau des pays membres et de la Commission de la CEMAC, l'encours des arriérés publics ne fait pas encore l'objet d'une documentation régulière, d'un suivi et d'une évaluation par l'administration publique. Or, il existe des évaluations périodiques dans le cadre du suivi des critères de convergence économique et du programme économique et financier entre le FMI et les pays membres. Ceci s'explique d'une part par la divergence des définitions et l'inexistence d'une base de données exhaustive, alors que les principaux partenaires techniques et financiers (FMI, GBM, OCDE et GBAD) de la sous-région se montrent très attentifs à l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques, dont une partie est à l'origine d'arriérés publics.

En dépit de l'importance de leurs effets néfastes, l'accumulation des arriérés publics constitue une préoccupation subsidiaire dans la gestion des finances publiques alors qu'elle nuit gravement à la réputation et à la crédibilité des Etats vis-à-vis des partenaires, ainsi qu'au développement de la politique économique en pesant sur la mobilisation des recettes fiscales. La persistance dans le temps d'encours d'arriérés publics constitue une cause majeure des faibles performances socioéconomiques dans de nombreux pays de la ZF.

La crédibilité de l'Etat vis-à-vis de ses partenaires pour attirer des financements additionnels constitue une exigence. Cette crédibilité dépend de la connaissance exhaustive des arriérés publics.

- ***motivations académiques***

La littérature est très limitée sur le sujet⁶, notamment pour la ZF, hormis deux travaux précurseurs, Diamond et Schiller (1987 et 1993) et Ramos (1998), puis celui de Bakhache *et al.* (2019) sur la période 2005-2018. Ces articles abordent partiellement l'accumulation d'ARP dans le cadre des missions de surveillance du Fonds Monétaire International (FMI) en Afrique subsaharienne, y compris les pays de la ZF, probablement en raison de l'accès difficile aux données et de contraintes connexes.

Il existe également une divergence de définitions entre les partenaires impliqués. La ZF se caractérise par l'inexistence d'une base de données exhaustive.

⁶ Flynn & Pessoa (2014) « Governments payment discipline: the macroeconomic impact of public payment delays and arrears », Fonds Monétaire International, <file:///C:/Users/Asus/Downloads/tnm1403f.pdf>.

I.3- **Problématique de la thèse et question centrale**

Avec les crises économiques cycliques de la fin des années 1990 prolongées jusqu'à aujourd'hui, et couplées à l'insécurité régionale, la Zone franc (ZF) connaît de fortes contraintes budgétaires. Il en résulte, une mise à rude épreuve des finances publiques des pays membres des deux communautés (CEMAC et UEMOA). En outre, le modèle de développement économique et social de toute la Zone franc s'avère à la fois fragile et vulnérable.

Dans le cadre des conditions des programmes économiques et financiers exigés par le FMI à l'égard des pays membres des deux sous-régions, l'absence d'arriérés publics représente l'un des deux critères quantitatifs imposés aux pays récipiendaires. Ceci souligne l'importance de la présente thèse.

Cependant, des rapports périodiques émanant des diverses sources nationales et internationales montrent que les pays de la ZF accumulent d'importants arriérés publics majoritairement de longue durée, supérieurs à dix ans. Ces sources estiment, en moyenne, les arriérés publics à 3,9% du PIB avec un maximum de 20,6% (Togo) sur la période 2000-2018. La question de l'apurement des ARP constitue un enjeu crucial. Les initiatives multiformes de réformes économiques et financières soutenues par les organisations internationales, amorcées depuis les années 2000 s'inscrivent dans cette voie. À cet égard, l'évaluation du montant des arriérés dépend de la définition et de l'approche méthodologique retenues.

Ces constats conduisent à formuler les problématiques suivantes :

- Comment s'expliquent les niveaux actuels d'encours d'ARP ?
- Quelles actions peuvent être mobilisées afin de les réduire (voire les éliminer) durablement ?

La présente thèse s'articule successivement autour de deux parties :

Dans une première partie, la thèse analyse la formation des arriérés publics en Zone franc suivant la définition retenue. Le premier chapitre identifie les types d'arriérés publics et leurs sources d'accumulation, puis, évalue leur volume par pays au sein de la Zone franc au cours de la période 2000-2018. L'analyse permet donc d'évaluer l'étendue et la profondeur des arriérés publics comme mode de financement du déficit budgétaire.

Le second chapitre, met en exergue les caractéristiques et les effets des arriérés publics dans les pays de la ZF. Il montre que les crises d'origine structurelle ou cyclique ainsi que les

chocs économiques et financiers, liés à la chute des prix internationaux des produits de base et au durcissement de conditions financières et monétaires, contribuent au cumul des ARP dans les pays étudiés. Il s'agit dans ce cadre, de dégager les facteurs de création des arriérés publics dans les pays de la « Zone franc ».

La seconde partie dégage les effets des arriérés publics sur la mobilisation des recettes fiscales hors ressources dans la zone franc. Ainsi, le premier chapitre analyse les effets macroéconomiques des ARP sur la mobilisation des recettes fiscales hors ressources naturelles. Les effets des arriérés publics sur les composantes des recettes fiscales hors ressources naturelles ainsi que sur les créances non remboursées (douteuses) ou prêts bruts improductifs des banques commerciales de la sous-région CEMAC sont mis en exergue. Ce sont des prêts pour lesquels le débiteur éprouve des difficultés spécifiques dans l'application de ses obligations selon les termes de la convention. Il s'agit d'examiner les effets des arriérés publics à la suite des chocs composites subis par d'autres facteurs économiques indépendants à travers une analyse économétrique.

Dans le second chapitre qui prolonge le précédent, la combinaison des divers chocs, à l'origine de l'accumulation des arriérés publics, pèse sur les dépenses publiques, notamment en réduisant les capacités à offrir des services publics. Les analyses se concentrent également sur l'évaluation de l'accès des populations de la Zone franc à l'électricité, un des ODD « Accès universel à l'électricité » à l'horizon 2030.

La conclusion générale comporte des recommandations de politique économique.

Première partie : Analyse des ARP en Zone [franc](#)

Introduction de la 1^{re} partie

Une Typologie et la construction d'une base de données sur les arriérés publics sont établies (Chapitre I) puis les facteurs de la formation des arriérés publics sont dégagés (chapitre II) .

Le premier chapitre, délimite le champ de la thèse en présentant la Zone franc et sa composition. Il examine le contexte politique, économique et sécuritaire auquel les pays membres ont été confrontés, notamment à travers un examen des principaux événements internes et environnementaux ayant jalonné la période examinée (2000-2018). En effet, ce premier chapitre permet d'identifier les types d'arriérés publics et les sources d'accumulation de ceux-ci, ensuite, il évalue leur volume d'abord par pays, enfin pour l'ensemble des pays de la zone franc au cours de la période 2000-2018. La construction d'une base de données pour l'ensemble des pays de la zone franc permet de caractériser l'ampleur des ARP.

Le second chapitre a pour objectif de dégager les sources fondamentales de l'accumulation des arriérés publics en identifiant les facteurs potentiels clés de leur création en zone franc ainsi que les principales causes.

Chapitre 1 : Typologie et Construction d'une Base de données sur les Arriérés Publics

Introduction

La Zone franc d'Afrique subsaharienne (ASS) comprend deux sous-régions, à savoir la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), exceptée la Guinée-Bissau et incluant la Guinée Conakry, pays de l'Afrique de l'Ouest non-membre.

La CEMAC se compose de six pays (Cameroun, RCA, République du Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale et Tchad, seul pays sahélien). Ces pays s'appuient largement sur le secteur pétrolier, principal moteur de l'activité économique dans cinq des six pays de la sous-région, l'exception étant la RCA par ailleurs largement dotée en ressources minières ou naturelles. Le secteur pétrolier apporte 30 % du PIB régional et 59 % des recettes budgétaires régionales de 2003 et 2014.

L'UEMOA, quant à elle, comprend :

- un groupe de pays sahéliens composé du Sénégal, du Mali, du Niger et de Burkina Faso ;
- un second groupe formé de pays côtiers non sahéliens dont la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin

L'agriculture joue un rôle important dans le développement de l'UEMOA dépassant plus de 30% du total du PIB ; cependant, presque tous ces pays sont dotés de ressources naturelles importantes.

Durant la période examinée, toute la Zone franc connaît des épisodes cycliques de chocs exogènes relatifs aux cours de leurs matières premières d'exportation. Ces épisodes s'avèrent souvent associés à l'insécurité et aux troubles sociopolitiques d'origine transfrontalière ou endogènes à ces pays. La conjugaison de ces événements met à rude épreuve les finances publiques et révèle la fragilité et la vulnérabilité de leur modèle de développement économique et social. Il en découle un stock considérable d'ARP, interprétés tantôt comme une « taxe forcée », tantôt comme « un emprunt unilatéral non contractuel » des

Etats auprès de leurs créanciers nationaux et étrangers avec des impacts réels sur les secteurs productifs (Ramos, 1998, p.6).

Le présent chapitre identifie les types d'arriérés publics et les sources d'accumulation de ceux-ci, puis, évalue leur volume par pays et pour la Zone franc au cours de la période 2000-2018. Il vise également à caractériser l'ampleur de ce phénomène et sa profondeur.

Pour mieux appréhender les résultats attendus, le premier volet de ce corpus s'articule autour des éléments fondamentaux et structurants suivants :

1. La définition des différentes catégories d'arriérés publics ;
2. L'évaluation comptable des arriérés publics ;
3. Les statistiques relatives aux arriérés publics.

1.1- Définitions des différentes catégories d'arriérés publics

Le concept d'ARP publics se révèle diversement défini et interprété selon les institutions et organismes publics et privés, nationaux, régionaux ou internationaux, au point qu'il n'existe pas de consensus international.

Aussi, les institutions ou entités publiques et privées estiment unanimement que dans un processus de paiement, le système de comptabilité publique est constitué de deux phases, à savoir la phase de comptabilité administrative (comptabilité *administrative*) et la phase de comptabilité du Trésor (comptabilité *du Trésor*). La première phase couvre les étapes initiales de l'exécution des dépenses (depuis le moment où les biens et services sont commandés jusqu'à l'émission d'un ordre de paiement) et la seconde englobe la phase financière (de l'arrangement du paiement jusqu'à l'acquittement de l'obligation de paiement de l'Etat). Ce système de comptabilité administrative et de comptabilité du Trésor distingue quatre étapes fondamentales : l'engagement, la liquidation, l'ordonnancement et le paiement. Il n'en demeure pas moins que des divergences apparaissent quant à la définition du concept d'ARP et l'identification de la date d'exigibilité du paiement.

1.1.1- Définitions des arriérés publics selon le FMI

Cinq concepts des ARP selon le FMI et appliqués au sein de la Zone franc sont ici rappelés. Nous évoquons également la définition retenue par la Zone franc.

1.1.1.1- Ramos (1998)

L'auteur évoque les circonstances et raisons qui amènent les Etats des pays à faible revenu à accumuler des arriérés. Pour Ramos, (1998)⁷, « *L'accumulation des arriérés a résulté du fait que les Etats ont effectivement fait défaut lorsqu'ils n'ont pas payé leurs obligations à la date d'échéance. Cela équivalait à ce que l'Etat, en utilisant son pouvoir discrétionnaire, emprunte unilatéralement aux retraités, aux salariés, aux compagnies énergétiques, aux entrepreneurs, etc., sans leur consentement ...À maintes reprises, lorsqu'ils ont été confrontés à des recettes inférieures aux prévisions, tous les ordres de l'Etat ont fini par maintenir leur consommation en empruntant de force auprès d'agents nationaux.* »

Ramos s'intéresse aux ARP de la catégorie des fonctionnaires, pensionnaires ou retraités et ayants droits de l'État. Il s'agit de la catégorie la plus vulnérable, sans défense et dépourvue d'une clause contractuelle de paiement (titre de paiement) avec leur employeur (l'État) comme celles des autres catégories des créanciers nationaux et étrangers (opérateurs économiques, prestataires de biens et services, partenaires techniques et financiers, institutions financières, etc.).

Pour cet auteur, les ARP constitués par l'Etat auprès de cette catégorie, la plus vulnérable, s'analysent en un emprunt unilatéral et forcé dont l'échéance de paiement s'avère inconnue. Cet emprunt se révèle dépourvu de titre contractuel de paiement.

Généralement, un emprunt bancaire (commercial), par exemple, renvoie à un contrat légal basé sur un consensus entre les parties impliquées, d'une part et d'autre part, comporte un certain nombre de termes (monnaie de règlement, échéances de paiement, durée, taux d'intérêt et/ou pénalités de retard, remboursement du principal, etc.).

⁷ Ramos A. M. (1998), *Government Expenditure Arrears: Securitization and Other Solutions*, IMF Working Paper/98/70.

1.1.1.2- Manuel de statistiques de finances publiques (FMI, 2014, p. 2015-240)

La nouvelle édition du MSFP précise que : *« on entend par arriérés les montants qui restent impayés après leur échéance. En principe, les montants dus pour toute charge, pour l'acquisition d'actifs non financiers, ou liés à un passif peuvent se trouver en arriéré s'ils sont impayés après leur échéance (par exemple, dans le cas des paiements en retard au titre du service de la dette). »*

Avec cette définition, le MSFP énumère également quelques catégories de dépenses pouvant devenir des arriérés publics après leur terme échu ou date d'exigibilité.

Ainsi, le MSFP définit les ARP comme tout montant dû postérieurement à l'échéance fixée. Cette définition souligne en substance que l'étape de la chaîne de dépenses publiques où les dépenses sont considérées comme arriérés dépend du type ou de la catégorie de dépense. Néanmoins, cette définition énumère quelques catégories d'ARP et indique implicitement que la création des ARP se trouve règlementée par les textes administratifs convenus. En conséquence, il apparaît que certaines dépenses (service de la dette et rémunération des salariés ou contrat stipulant un paiement à la livraison des biens et services ou d'actifs non financiers) entrent immédiatement en arriérés publics après leur date d'échéance. En outre, certaines catégories de dette publique représentent immédiatement une composante d'ARP.

1.1.1.3. Flynn et Pessoa (2014)⁸

Dans leurs notes et manuels techniques, Flynn et Pessoa (2014, p. 3) assimilent les ARP à : *« des obligations financières d'une administration publique dont le paiement n'a pas été effectué à l'échéance. Les impayés peuvent être nés d'une obligation légale (comme le paiement de prestations de sécurité sociale ou de salaires), ou d'un engagement contractuel bien précis (le paiement de la construction de route, par exemple) ou de la continuité de la prestation d'un service (tel que le paiement de l'alimentation électrique). La valeur des arriérés de dépenses correspond au montant de l'impayé initial ainsi qu'aux intérêts ou pénalités financières que l'Etat pourrait cumuler (sans les payer). »*

⁸ Flynn, S., & Pessoa, M. (2014). *Prévention et gestion des arriérés de dépenses publiques* [Note d'orientation technique]. Fonds Monétaire International? 35. <file:///C:/Users/Asus/Downloads/tnm1403f.pdf>

La présente thèse retient cette définition des arriérés publics. Cependant, elle n'aborde pas les arriérés publics liés à certains passifs conditionnels des collectivités déconcentrées, ainsi qu'à ceux des organismes et organisations à but non lucratif bénéficiant des subventions de l'État. Elle traite partiellement les arriérés publics relatifs aux remboursements d'impôts acquittés, comme la réduction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)⁹, le remboursement d'impôts sur le revenu et les dépenses fiscales¹⁰.

Pour Flynn et Pessoa, (2014, p. 3-4), « *Concrètement, la définition d'un arriéré de paiement peut varier d'un pays à l'autre parce qu'une échéance clairement indiquée pour le paiement ne figure peut-être pas dans les lois, les règlements ou les politiques en vigueur. Par exemple, dans certains pays, les échéances de paiement pour la fourniture de biens et de services sont définies uniquement dans des contrats individuels. Dans d'autres, l'échéance est définie dans une loi ou un règlement. La pratique internationale sur ce qui constitue un retard acceptable entre la réception et le paiement des factures varie entre 30 et 120 jours. Dans les pays à faible revenu, la période définie peut dépendre de l'efficacité et de la maturité du système de paiement. Lorsqu'il existe une politique sur le paiement à l'échéance de la facture, une fois que la date est dépassée, l'État devrait généralement payer des intérêts ou des pénalités sur le montant impayé.* ».

1.1.2. Zone franc

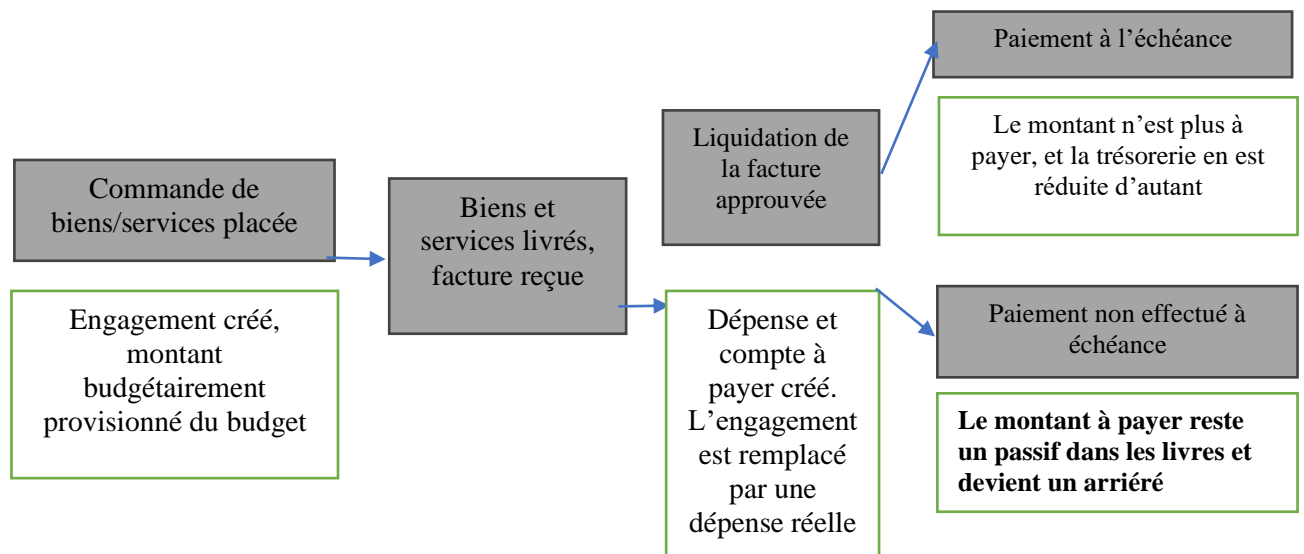
Avant de présenter les différentes conceptions des ARP en ZF, il est opportun de décrire, d'abord le circuit de la comptabilité de caisse, ensuite, dresser un encadré sur la terminologie essentielle de cette comptabilité publique appliquée dans la zone, enfin, de décrire la mutation de la comptabilité de caisse à la comptabilité en droits constatés pour bien les appréhender dans les pays membres.

⁹ Une taxe sur la consommation

¹⁰ Perte de recettes fiscales engendrées par des réductions ou des exonérations d'impôts accordées à certains contribuables soit pour des raisons ...<https://www.alternatives-economiques.fr>

1.1.2.1- Circuit de la comptabilité de caisse

Figure 1 : Chaîne standard des dépenses publiques (Comptabilité caisse)



Sources : Reproduction de l'auteur à partir de Flynn et Pessoa, (2014, p.3)

Ainsi, l'encadré 1 ci-dessous permet d'appréhender les concepts essentiels de la comptabilité publique applicables dans la Zone franc.

1.1.2.2- Terminologie essentielle de la comptabilité publique appliquée dans la Zone

Encadré 1 : Définition de la terminologie essentielle de la comptabilité publique appliquée dans les sous-régions UEMOA et CEMAC

En Zone Franc, « *la comptabilité de l'Etat est tenue en partie double ; c'est une comptabilité de droits constatés.* », (Directives n°5, 2008, p. 8)¹. Pour les opérations budgétaires, le plan comptable utilise dix classes (de 0 à 9) réparties en deux nomenclatures, à savoir : i) une nomenclature spécifique budgétaire (la classe 9 « la Comptabilité analytique budgétaire » qui enregistre les opérations dans l'optique encaissements et décaissements. Elle est mouvementée en cours d'année par les comptables assignataires) ; et ii) une nomenclature de type patrimonial (classes 1, 2, 6 et 7), (Directives n°5, 2008, p.9-10).

La comptabilité patrimoniale enregistre les droits constatés en dépenses et en recettes. Le passage d'une classe à l'autre est fondé sur le système de la réflexion et de la comptabilisation des droits constatés.

Le Règlement financier des organes de l'UEMOA (2018, p.7-8 ; p. 20-21)² définit ci-après :

La comptabilité de l'Etat comprend une comptabilité budgétaire et une comptabilité générale.

L'Engagement comprend l'engagement juridique et l'engagement budgétaire.

L'Engagement juridique est l'acte par lequel l'ordonnateur crée ou constate une obligation de laquelle résulte une charge. Il matérialise la consommation des autorisations d'engagement.

L'Engagement budgétaire est une opération qui consiste en la réservation de crédits nécessaires à couvrir le montant de la dépense. L'engagement budgétaire peut être ponctuel ou provisionnel.

La Liquidation est une opération qui consiste à constater et arrêter le droit du créancier en vérifiant que sa créance existe et qu'elle est exigible.

L'Ordonnancement est un acte administratif par lequel l'ordonnateur donne au comptable assignataire, l'ordre de payer une dette liquidée à la charge de l'Union. L'ordonnancement est matérialisé par l'émission d'une ordonnance de paiement ou d'un mandat de paiement.

Le Paiement est l'acte par lequel l'Union se libère de sa dette.

Les Droits constatés est un abrégé de "budgétisation et comptabilité publiques sur la base des droits constatés". La méthode des droits constatés (*accruals basis*) comptabilise une transaction lorsqu'intervient l'activité (ou la décision) qui va générer les recettes ou les dépenses, et ne tient pas compte du moment auquel interviennent décaissements ou encaissements. (OCDE, 2023)³

En comptabilité générale, un droit est constaté lorsque son montant est déterminé de manière exacte, l'identité du débiteur ou du créancier est déterminable, l'obligation de payer existe, une pièce justificative est en possession du service concerné. (OCDE, 2023)

En comptabilité budgétaire, il s'agit du moment de la liquidation provisoire pour les dépenses et de la constatation du droit pour les recettes. (OCDE, 2023)

¹ Directive n°5/08-UEAC-195-CM-18 relative au Plan comptable de l'Etat en zone CEMAC du 19 décembre 2008

² Règlement financier n°01/2018/CM/UEMOA portant Règlement Financier des organes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) du 23 mars 2018

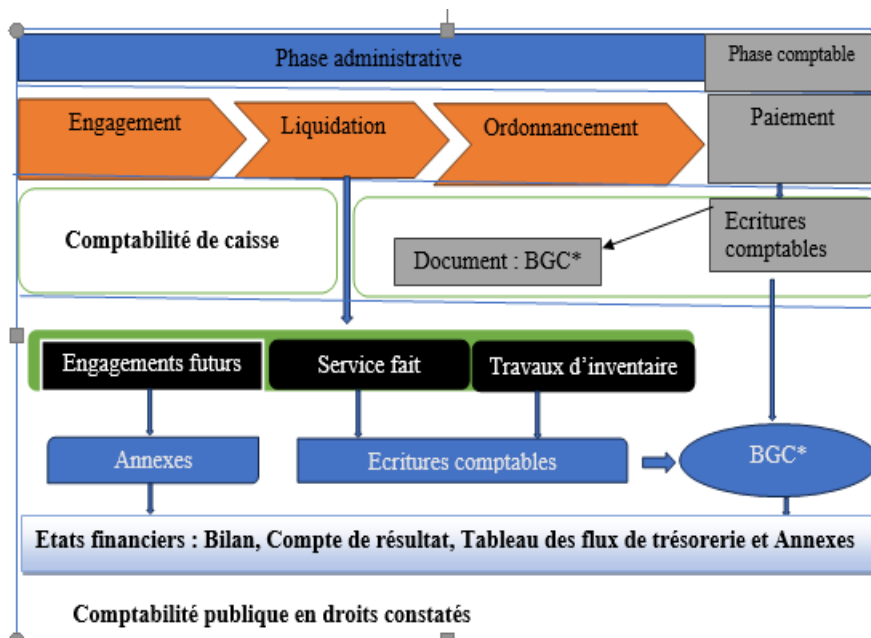
³ OCDE, (2023) : « Droits constatés (budgétisation et comptabilité publiques sur la base des droits constatés) », <http://www.oecd.org>

1.1.2.3- Mutation de la comptabilité de caisse à la comptabilité en droits constatés

Après avoir défini les terminologies essentielles de la comptabilité publique, la figure 2 suivante, décrit la mutation de la comptabilité générale de l'Etat dans le cadre de la réforme budgétaire et comptable de l'UEMOA et de la CEMAC entamée entre 2008 et 2009 avec une série de six directives dont trois encadrant la comptabilité publique¹¹, fortement inspirées du cadre instauré par la loi organique de la Loi des finances (LOLF) en France.

La comptabilité publique se compose de deux phases distinctes : La phase de comptabilité administrative (comptabilité *administrative*) et la phase comptable (comptabilité *du Trésor*). Alors que la première couvre les étapes initiales de l'exécution des dépenses (depuis le moment où les biens et services sont commandés jusqu'à l'émission d'un ordre de paiement), la seconde englobe la phase financière (de l'arrangement du paiement jusqu'à l'acquittement de l'obligation de paiement de l'Etat).

Figure 2 : Mutation de la comptabilité de caisse à la comptabilité en droits constatés



Sources : construction de l'auteur, * Budget général consolidé

¹¹ Directives n°06-07-09/2009/CM/UEMOA portant respectivement Lois de finances, Règlement Général sur la Comptabilité Publique et Plan Comptable de l'Etat et de la Directive n°5/08-UEAC-195-CM-18 relative au Plan comptable de l'Etat en zone CEMAC du 19 décembre 2008, p.8.

Ainsi, la comptabilité en droits constatés est au centre du système comptable de l'Etat. Il s'agit du service fait. Dans l'UEMOA comme au sein de la CEMAC, le fait GENERATEUR de l'enregistrement comptable des opérations budgétaires et financières au niveau du comptable qui est retenu, c'est dans la phase administrative 2 (liquidation).

Il importe également dans le cadre de notre thèse d'examiner les articulations entre les ARP, la comptabilité en partie double et la base d'enregistrement (Base caisse et Droits constatés) des encours d'ARP, des transactions et des flux économiques dans le système de comptabilité de l'Etat.

En effet, le cadre des statistiques des finances publiques (SFP) utilise un système de comptabilité en partie double (ou « à double entrée ») pour enregistrer à la fois les transactions et les autres flux économiques. Dans ce système, pour chaque écriture dans les comptes, il existe une contre-écriture de valeur égale. Ces écritures sont appelées débit et crédit. Un débit est une augmentation d'un actif, une diminution d'un passif, ou une diminution de la valeur nette.

Par conséquent, la comptabilité en partie double assure la cohérence entre les opérations en amont et en aval. En effet, les règles comptables sont nécessaires pour garantir : (i) que le processus d'enregistrement des flux et des encours soit conforme aux normes acceptées pour la compilation de statistiques macroéconomiques ; et, (ii) la cohérence des données générées.

Ces règles comptables sont les mêmes que celles du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), à l'exception de la consolidation. Bien que les règles comptables du cadre SFP aient été harmonisées autant que possible avec les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), elles ne sont pas identiques, et le principal objectif des règles comptables du cadre SFP est d'assurer la cohérence et la comparabilité des SFP et des statistiques macroéconomiques.

La question cruciale qui se pose est celle de savoir la période comptable de référence appropriée pour l'enregistrement des flux économiques dans le cadre SFP ?

Pour répondre à cette question, nous devons déterminer le moment où un flux s'est produit. Les flux et les encours sont intégrés dans le cadre SFP, de sorte que le moment d'enregistrement des flux ait un impact sur les soldes budgétaires et influence la valeur des encours dans le bilan à tout moment.

Il y a généralement un grand écart entre le début d'un événement économique et son achèvement. Concernant, le moment d'enregistrement, il existe plusieurs moyens pour déterminer :

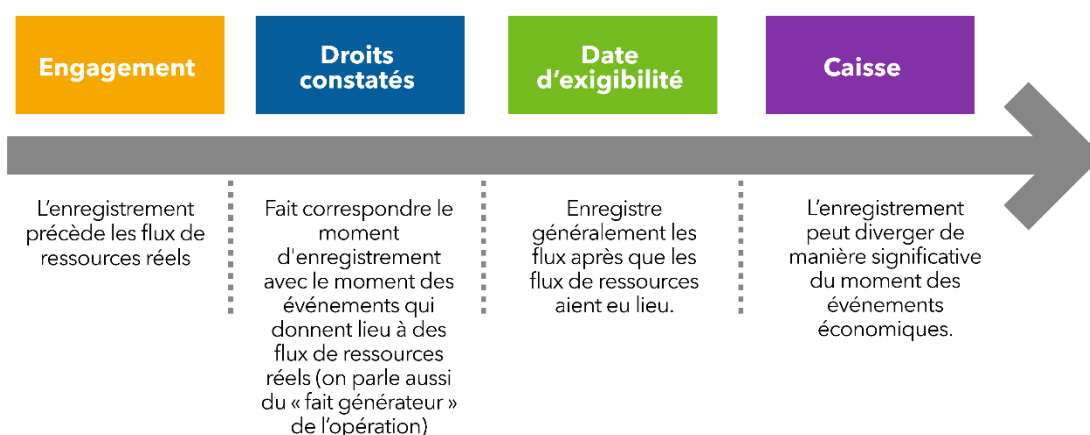
Engagement : Lorsqu'on utilise la méthode sur la base de l'engagement (ou de l'ordonnancement des dépenses), un flux est enregistré lorsqu'une unité institutionnelle s'est engagée dans une transaction.

Droits constatés : Quand on utilise la méthode des droits constatés, un flux est enregistré lorsqu'une valeur économique est créée, transformée, échangée, transférée ou éteinte. Cela signifie que, dans la pratique, un flux ne peut être enregistré que lorsque l'information sur l'événement économique devient disponible.

Date d'exigibilité : Lorsqu'on utilise la méthode de la date d'exigibilité, un flux lié à un paiement en espèces est enregistré au moment le plus tardif où il peut être payé sans encourir de frais supplémentaires ou de pénalités (ou, si c'est plus tôt, au moment où le paiement en espèces est effectué).

Caisse : Quand on utilise la méthode de la base caisse, un flux est enregistré lorsqu'une entrée ou une sortie d'argent se produit. Les flux non monétaires, tels que les dons en nature (pas en liquide), ne sont généralement pas enregistrés.

Figure 3 : Moment d'enregistrement d'un événement économique



Sources : Manuel des Statistiques de finances publiques 2014 (FMI)

Dans les statistiques macroéconomiques, les événements économiques sont enregistrés sur la base des **droits constatés**.

L'enregistrement sur la base des **droits constatés** permet de saisir tous les flux, transactions et autres flux économiques, ainsi que les encours liés à l'événement économique. *Cela permet l'intégration complète des flux et des encours économiques.*

En revanche, avec la méthode d'enregistrement en base caisse on n'enregistre que les événements économiques qui impliquent des flux de trésorerie, sans tenir compte des événements non monétaires. *Cette couverture partielle des flux économiques empêche l'intégration complète des flux et des encours.*

Les bases d'enregistrement en droits constatés et en base caisse sont toutes deux utilisées dans le cadre SFP. La base des droits constatés fournit la meilleure estimation de l'impact macroéconomique global des politiques économiques de l'administration publique, tandis que la base caisse fournit des informations cruciales sur la liquidité.

La mise en œuvre d'un système comptable sur la base des droits constatés, et du fait générateur, pour les administrations publiques est difficile, coûteuse et demande beaucoup de temps. En apportant quelques ajustements aux données sources de base caisse, on peut intégrer un grand nombre des avantages du système basé sur les droits constatés. Ces ajustements concernent principalement l'enregistrement des flux non monétaires et le calcul des intérêts courus.

Les experts suggèrent de compiler les SFP sur une base de droits constatés (partiel ou mixte) en utilisant le cadre SFP sans attendre de mettre en œuvre des informations comptables complètement établies sur la base des droits constatés.

Tableau 1 : Comparaison Base caisse et Droits constatés

	Base caisse	Droits constatés
L'enregistrement se fait lorsque	L'argent liquide est un échange	Les ressources sont échangées (un événement économique a lieu)
Rapports fiscaux	Situation des flux de trésorerie (similaire au tableau des flux de trésorerie en comptabilité)	Situation des opérations (similaire au compte de résultat en comptabilité)
Les résultats montrent que	Excédent/déficit sur base caisse résultant des entrées et sorties de fonds pendant la période de référence, comme base de la politique budgétaire	Capacité/besoin de financement comme indicateur de l'impact financier de l'activité de l'administration publique sur le reste de l'économie et le reste du monde. Contrairement à la base caisse, les droits constatés comprennent de multiples résultats analytiques.
Objectif	Indiquer les conditions de liquidité budgétaire pour : <ul style="list-style-type: none">• contrôler les paiements• organiser le financement du déficit de trésorerie	Indiquer la soutenabilité du budget et soutenir l'analyse de : <ul style="list-style-type: none">• structure et priorités des recettes et des dépenses• l'orientation de la politique budgétaire (demande, dette, viabilité des politiques, etc.)

Sources : Manuel des Statistiques de finances publiques 2014 (FMI)

Avec la méthode des droits constatés (c'est-à-dire lorsque la transaction a lieu), l'enregistrement se fait lorsqu'une valeur économique est créée, transformée, échangée, transférée ou éteinte. Avec la méthode des droits constatés, les transactions de biens, d'actifs et de passifs sont enregistrées lorsque la propriété économique change.

D'une part parce que l'enregistrement sur la base de la date d'exigibilité ne s'applique qu'aux transactions monétaires et que certaines transactions de biens, d'actifs et de passifs ne sont pas monétaires, et d'autre part parce que les calendriers de paiement peuvent ne pas refléter le moment du transfert/échange de ces biens, actifs et/ou passifs.

Il convient de noter que, même si, d'un point de vue conceptuel, le moment d'enregistrement doit être celui des droits constatés, et donc celui du transfert de la propriété économique, dans la pratique, cette date peut soit (i) coïncider avec la date des flux de trésorerie, celle d'un engagement, et/ou quand le paiement est dû, soit (ii) ces autres dates peuvent être utilisées comme une approximation de la date des droits constatés.

De manière spécifique, comment se fait l'enregistrement comptable des arriérés publics dans les systèmes de comptabilité en base caisse et en droits constatés ?

Les informations sur l'encours des arriérés sont utiles pour les analyses de politique et les évaluations de solvabilité. Ils doivent être présentés comme un poste pour mémoire dans le bilan lorsque le montant est significatif.

Les arriérés publics se produisent lorsqu'un montant, obligations contractuelles, dû n'est pas payé à la date d'échéance, quatre-vingt-dix jours après. Cela signifie que ces

obligations sont en retard¹². En d'autres termes, dans la terminologie des SFP, les obligations sont en arriérés.

Les arriérés publics peuvent se produire dans un système de droits constatés ou de base caisse. Cependant, ils ne sont enregistrés que dans un système de droits constatés et, très important, ils ne sont pas enregistrés dans un système de base caisse.

Il peut y avoir des arriérés lorsque les paiements prévus sur les dettes existantes ne sont pas effectués, comme les paiements non effectués sur le service de la dette. Il peut également y avoir des arriérés lorsque de nouvelles dettes sont contractées, comme des paiements non effectués pour des engagements contractuels.

Si les paiements sur des éléments tels que la rémunération des salariés, les cotisations sociales, l'utilisation de biens et de services et les prestations sociales ne sont pas effectués à la date d'échéance, un nouveau passif financier appelé autres comptes à payer est créé et doit être comptabilisé. Ce nouveau passif est considéré comme étant en arriérés dès sa création.

Dans le cadre d'une comptabilisation en base caisse, les arriérés ne sont pas comptabilisés lorsqu'ils sont encourus car ils n'impliquent pas initialement de flux de trésorerie. Cependant, lorsque les arriérés sont finalement payés (réglés), ils impliquent des flux de trésorerie et doivent être enregistrés au moment du paiement.

En effet, les informations sur les arriérés sont essentielles pour évaluer la liquidité ou la solvabilité d'une administration publique. Pour cette raison, il est de bonne pratique pour les pays qui suivent un système d'enregistrement en base caisse de garder une trace de tous les autres comptes à payer, en particulier les arriérés, indépendamment du moment où les transactions sont reflétées dans les statistiques budgétaires de l'administration publique.

Pour l'enregistrement en base caisse, le cadre SFP traite les paiements d'arriérés de la même manière que les transactions régulières. Lorsque le paiement en espèces pour le règlement des arriérés a lieu, il est enregistré avec une entrée pour la réduction des avoirs en espèces (sous la rubrique « numéraire et dépôts »), et une entrée de contrepartie dans la catégorie pertinente de charge, de l'investissement net en actifs non financiers ou de la souscription nette d'engagements.

¹² Dans certains cas, les arriérés apparaissent pour des raisons opérationnelles (par exemple, de légers retards administratifs) et ne résultent pas d'une réticence ou d'une incapacité à payer. Néanmoins, en principe, de tels retards de paiement doivent être enregistrés comme des arriérés s'ils restent impayés à la date de référence.

Les arriérés peuvent être payés en espèces ou en émettant un passif en échange. Certains pays enregistrent les sorties de fonds liées aux arriérés sous la catégorie de charges « arriérés » et/ou une catégorie de financement du même nom. Ces catégories n'existent pas dans le cadre SFP, et le paiement doit être enregistré dans la catégorie de charge ou dans la catégorie de financement des SFP.

Selon la méthode des droits constatés, l'événement économique associé à l'apparition d'arriérés est comptabilisé au moment où l'événement se produit. Du point de vue de l'enregistrement, le seul changement est que la position est définie comme étant en arriérés.

Pour les passifs sous forme de dette, tels que les crédits ou les titres de créance, les arriérés surviennent lorsque les versements périodiques du service de la dette ne sont pas effectués à l'échéance. Pour les autres comptes à payer associés aux charges et à l'acquisition d'actifs non financiers (tels que les machines ou les équipements), les arriérés surviennent lorsque les montants à payer ne sont pas versés à l'échéance.

Par exemple, les salaires et traitements s'accumulent sur un mois, et sont enregistrés comme autres comptes à payer jusqu'à ce qu'ils soient payés. Lorsque les montants à payer pour les salaires et les traitements ne sont pas versés à la fin du mois, les autres comptes à payer pour les salaires et les traitements sont considérés comme des arriérés. De même, lorsqu'un contrat stipule le paiement à la livraison de biens et services ou d'actifs non financiers, et que ces montants à payer ne sont pas réglés à la livraison, les autres comptes à payer pour ces biens et services ou actifs non financiers sont considérés comme des arriérés au moment où les autres comptes à payer sont enregistrés.

Le cadre SFP traite les paiements d'arriérés selon la méthode des droits constatés différemment des transactions similaires non arriérées. Il traite le paiement comme l'extinction d'un passif né d'une transaction enregistrée précédemment. Lorsque le paiement en espèces pour le règlement des arriérés a lieu, l'opération est enregistrée comme une réduction du solde disponible (sous la rubrique numéraire et dépôts). Une entrée de contrepartie est enregistrée comme une réduction ou une annulation de la dette en arriérés, ou l'annulation de l'autre compte à payer associé à l'obligation en souffrance.

Pour Blöndal (2003)¹³, « *l'introduction de la comptabilité sur la base des droits constatés s'accompagne d'un investissement massif en équipements dans le domaine de la technologie et de l'information* ».

Cependant, en ZF, la question du choix d'un système informatique adapté et de l'investissement nécessaire en termes de moyens technologiques, humains et financiers constituent encore un enjeu majeur dans certains pays membres.

En effet, dans le cadre des réformes de la gestion des finances publiques en ZF, des efforts de l'Etat appuyés par ses partenaires dans la mise en place d'une restitution d'information satisfaisante à destination des gestionnaires et d'un accompagnement des comptables publics ont été effectués. Cependant, beaucoup d'investissements restent encore à faire dans la plupart des pays membres afin d'avoir les résultats escomptés.

Dans le cas de la présente thèse, nous privilégions l'acceptation de « *prélèvement unilatéral et forcé* » utilisé plus tard par certains chercheurs en raison de sa pertinence et de son adaptabilité à la circonstance.

Les États utilisent plusieurs modes opératoires pour constituer et traiter leurs ARP. Est-ce parce que les effets sur la vie politique, économique et sociale ne sont pas les mêmes ?

Certes, l'impact économique et social varie selon le type d'arriérés publics, cependant cette catégorie des employés représente la force de travail, la main d'œuvre sans laquelle aucune administration publique ne peut être efficace et efficiente. Au sein du cycle économique de production, parmi les facteurs de production, après le capital, le travail « force ouvrière » représente l'un des facteurs clefs en lien avec la technologie.

Par ailleurs, ce groupe de ménages constitué joue un rôle fondamental pour la stabilité politique et sociale de toute organisation ou pays. Il a la capacité de perturber ou de paralyser toutes les activités politiques, économiques et sociales du pays concerné.

Par rapport à ces diverses définitions des ARP émanant des services du FMI, nous pouvons tirer quelques enseignements et constats :

- Dans tout contrat ou convention de prestations de services et de biens voire de financements sur prêts (interne ou externe), il doit exister de manière explicite ou implicite une échéance fixée, qualifiée de terme échu pour les paiements ou remboursements. Cette

¹³ Blöndal, J. (2003), « *Comptabilité et budgétisation sur la base des droits constatés : Questions clés et développements récents* », *Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire*, vol. 3/1, <https://doi.org/10.1787/budget-v3-art4-fr>.

échéance peut être règlementée par le bénéficiaire ou commanditaire de prestations ou marchés et ce, de manière non unilatérale. La date joue un rôle incontournable pour la bonne exécution du contrat de prestations et au-delà pour garantir la mise en œuvre sans contrainte des futurs programmes de développement (Flynn et Pessoa, 2014) ;

- le « *paiement à terme échu* » indique que la facture sera émise une fois que la prestation sera terminée ou que la marchandise est livrée. Il implique l'acceptation par le fournisseur d'un paiement en différé ou en fin de période. À l'inverse, le « *terme à échoir* », signifie que la facture a été émise avant que la prestation correspondante ne soit réalisée. Selon ce mode, les paiements peuvent s'effectuer selon des échéances mensuelles, trimestrielles ou annuelles. Dès lors, « *à terme échu* » est la date à partir de laquelle, 90 jours après, les arriérés publics sont comptabilisés, du moins pour certains types de dépenses. Car, pour d'autres catégories de dépenses (salaires, traitements, services des opérateurs téléphoniques et d'électricité), il peut exister des dates d'échéance mais de très courte durée. Par ailleurs, pour d'autres catégories (financements privés et bancaires) encore, les clauses exigent et incorporent des primes ou pénalités de retards et des intérêts capitalisés ;

- ce terme échu se révèle également crucial dans le cadre de l'évaluation des ARP et joue un rôle fondamental pour l'estimation du périmètre des ARP et donc de l'estimation de son volume, cette échéance se situant à l'une des trois dernières étapes de la chaîne de dépenses publiques. Les définitions précédentes ne précisent pas de manière explicite à quelle étape de la chaîne doit se situer cette date ou terme échu ;

- ces définitions ne tiennent compte, ni de la performance et de l'efficacité des circuits des administrations publiques, ni des systèmes de gestion des finances publiques pouvant traiter avec diligence le paiement de ces prestations de services. En réalité, le FMI impose des normes et principes standards à tous ses pays membres comme référence de bonnes pratiques internationales à appliquer dans les pays membres de la même région ou au niveau national du pays membre du FMI. Suite à ces éclairages sur la définition des ARP et sur leur importance dans la gestion des finances publiques donnés par le FMI, les différentes acceptations des ARP en Zone Franc sont examinées.

1.1.2.4- Différentes conceptions d'ARP en ZF et au sein de la CEMAC et l'UEMOA¹⁴

Au sein de la Zone franc, des Directives précisent le champ d'action de ce concept. Chaque pays dispose de son propre texte impliquant un consensus entre l'Etat et ses créanciers nationaux.

En Zone franc, la définition des ARP connaît une évolution en vue d'élargir le périmètre d'actions à travers les Directives communautaires portant tableau des opérations financières de l'État au sein des deux sous-régions (CEMAC et UEMOA).

En effet, au début de l'an 2000, les Directives communautaires assimilaient les ARP aux seules dépenses ordonnancées et non payées, se situant à l'étape de paiement de la chaîne de dépenses, après 90 jours. Se trouvent alors exclues toutes les obligations financières ou dépenses se situant entre les étapes de liquidation et d'ordonnancement ainsi que les dépenses exceptionnelles¹⁵ en procédure d'urgence (Dépenses Avant Ordonnancement).

Ainsi, avec les réformes administratives liées à l'environnement évolutif, les nouvelles Directives¹⁶ adoptées autour de l'année 2010, disposent que : « *les restes à payer sont constitués de toutes les liquidations non réglées. Ils comprennent les fonds en route¹⁷ et les arriérés de paiement. Les fonds en route sont constitués de toutes les liquidations non réglées de moins de trois mois. Les arriérés sont constitués de toutes les liquidations non réglées au-delà de trois mois (90 jours)* ».

Du point de vue légal (Directives), le périmètre des ARP est élargi afin de prendre en compte toutes les dépenses liquidées et d'être en phase avec l'acception du FMI.

La définition des ARP de la Zone franc s'avère plus explicite par rapport à celle du FMI en ce sens qu'elle indique clairement que le terme éché se situe à la liquidation, donc en

¹⁴ Directive n° 6/99/CM/UEMOA et Décret n° 2003/163 portant TOFE et Directive n°4 (TOFE) du 20 juin 2008 de la CEMAC (article 14), qui retiennent comme arriérés, « les restes à payer de l'exercice (ordonnancements) non réglés de plus de trois mois ».

¹⁵ Le paiement direct par le Trésor (ordres de paiement), en vertu duquel le Trésor est tenu d'effectuer le paiement avant les contrôles a priori sur les engagements et l'émission des ordres de paiement ; les régies d'avances (caisse d'avances) généralement réservées aux faibles dépenses ou spécifiques, selon des règles bien définies et les comptes des fonds spéciaux, utilisés pour les paiements qui ne nécessitent pas d'approbation préalable au stade de l'ordre de paiement.

¹⁶ Directives n° 05/11-UEAC-190-CM-22 relative aux opérations financières de l'État (article 14) et n°10/2009/CM/UEMOA portant TOFE au sein de l'UEMOA (article 28).

¹⁷ Les arriérés de paiement intérieurs seront entendus sous forme de « restes à payer » dont le délai de paiement dépasse le délai réglementaire de 90 jours, tandis que les fonds en route ou dette flottante représente les « restes à payer » dont le délai de paiement ne dépasse pas le délai de 90 jours.

phase II de la chaîne de dépenses publiques. Pour la Zone franc, les ARP se dénomment également « *reste à payer* » et correspondent aux liquidations non payées après 90 jours, soit trois mois.

Qu'en est-il de l'application de ces Directives au niveau des États membres des deux sous-régions (CEMAC et UEMOA) ?

En fait, les États membres continuent à appliquer les termes des anciennes Directives relatives aux traitements des ARP qui se situent au niveau de la 4^{ème} phase (ordonnancement)¹⁸, bien que certains pays aient endossé la nouvelle Directive son application a été différée de plusieurs années (Côte d'Ivoire), tandis que la plupart des pays membres ne l'ont pas endossée. Le terme « *reste à payer ou instance de paiement* » équivaut aux obligations impayées de l'État et comprennent la dette flottante intérieure en plus des arriérés publics. Ils renvoient aux dépenses engagées, visées par le contrôleur financier, liquidées, (« *ordonnées* ») et prises en charge par le Trésor public, mais non encore payées.

Ainsi, le montant des ARP collectés et faisant partie des « *restes à payer* » apparaît sous-estimé de manière drastique. Pire encore, ces « *restes à payer* » comprennent trois sous-catégories de dépenses de l'administration centrale, à savoir :

- les ordonnances émises au profit des entreprises publiques ;
- les remboursements de crédits de TVA ;
- les instances¹⁹ dues au titre du service de la dette conventionnée.²⁰

En effet, les fonds de route et les arriérés publics représentent la même catégorie de dépenses, toutefois la durée des premiers s'avère inférieure à 90 jours et celle des dernières supérieures à 90 jours.

Au vu de ce qui précède, les ARP intérieurs correspondent à la somme (i) des arriérés publics sur les dépenses et (ii) des arriérés publics sur la dette intérieure et de la dette conventionnée. En se limitant à la définition des lois nationales en application dans les pays membres, le montant global des arriérés publics couvre les arriérés de la dette conventionnée

¹⁸ Un ordre de paiement est préparé par le ministère dépensier et envoyé au Trésor (ordonnancement). C'est la dernière étape à laquelle les dépenses sont enregistrées dans le système de comptabilité administrative. Normalement, les ordres de paiement sont enregistrés par poste budgétaire.

¹⁹ Avis de crédit.

²⁰ Dette de l'Etat dont le remboursement fait l'objet d'une convention (emprunts bancaires, emprunts obligataires, obligations assimilables du Trésor (OTA)...).

et les Restes à payer ou Avis de Crédit (AC), dont l'antériorité se révèle supérieure à trois mois par rapport à la date du mandat de paiement.

Cette conception des arriérés publics s'avère trop restrictive en ce sens où elle n'intègre pas les factures exigibles et non réglées aux entreprises publiques et privées voire étrangères, 90 jours après liquidation. Ce sont des obligations correspondant à des arriérés résultant de l'exécution des dépenses qui par suite d'insuffisance de crédits budgétaires, ne remplissent plus les conditions légales d'engagement de l'État. Il s'agit essentiellement des dépenses exécutées au niveau des Départements ministériels (niveaux central et déconcentré) et non engagées par le Trésor public.

Ainsi, le volume des arriérés publics collectés s'avère sous-évalué, c'est-à-dire inférieur au montant réel, en raison de la faiblesse du système d'information budgétaire de certains pays. Ceci empêche d'obtenir une situation exhaustive des ARP dans la Zone franc.

Si le périmètre des ARP se réduit aux « restes à payer », il exclut alors les autres types ou catégories d'arriérés publics, tels que la dette non-conventionnée,²¹ les arriérés de frais de mission, de contrepartie financière de l'État aux projets financés de l'extérieur, de certaines subventions de l'État, etc.

Ces actes administratifs des pouvoirs publics en matière d'ARP peuvent être source de démotivation des prestataires de services. Ils génèrent en outre, certaines pratiques opposées aux règles de transparences budgétaires. Il importe de souligner que les Etats se montrent conscients des avantages implicites que ces actes leur procurent, en ignorant totalement l'impact négatif de leur décision, la violation de ces Directives communautaires en lien avec les règles de transparence budgétaire qui leur incombent. De même, les effets néfastes du rapport coût-qualité des prestations à réaliser, de la corruption ou des pots de vin susceptibles d'entacher ces transactions sont négligés.

Les systèmes de gestion des finances publiques, notamment la comptabilisation des dépenses aux prises avec la complexité et la rigidité administratives des pays de la Zone franc ne sont pas de nature à fluidifier le paiement à terme échu des prestations de services et de biens de la région. Cela s'explique notamment par les différentes évaluations périodiques des services du FMI, aussi bien dans le cadre de l'Article IV²² du FMI l'autorisant à " *procède à*

²¹ La dette non conventionnée renvoie aux arriérés ou dette relative au capital-décès (civils-militaires), dette fournisseurs, sociétés, loyers, arriérés de salaires du personnel des Ambassades, passif des entreprises liquidées, contrepartie étatique aux organismes régionaux et internationaux, frais de transports et évacuation sanitaire, bourses étudiantes, pensions de retraite, consommation de biens et services, électricité, communications, etc.

²² Article IV, (2011), « *Statuts du Fonds monétaire international* », <http://www.imf.org>.

une mission annuelle durant laquelle de nombreuses thématiques économiques sont abordées (situation macroéconomique, finances publiques, réformes structurelles, situation du secteur bancaire et financier, etc.)" que dans celui de ses programmes économiques et financiers.

Il existe ainsi plusieurs faiblesses des systèmes de gestion de finances publiques des pays membres de la Zone franc. Au nombre de celles-ci, figurent le manque d'informatisation des circuits de dépenses (les 4 phases). Il importe de souligner également la multiplicité des visas de contrôle et le manque de délocalisations effectives des ordonnateurs délégués de crédits et dépenses. En outre, même en poste, les agents des administrations publiques manquent souvent de moyens techniques pour les rendre opérationnels.

En dépit de ces Directives supra nationales dont l'application varie selon les pays membres de la Zone franc, d'autres définitions d'ARP sont en vigueur au sein de la communauté, dans des pays tels que le Gabon, le Tchad, la Côte D'Ivoire et le Sénégal.

Les ARP, dans la plupart des pays de cette communauté, continuent à être réglementés par les textes administratifs, lois ou accords/conventions de prestations ou financements définis au niveau national. Ces textes s'avèrent en lien avec leurs codes de marchés publics, et le programme économique et financier avec le FMI et posent inéluctablement dans la pratique des difficultés entre les parties prenantes (secteur privé).

Ceci nous conduit à présenter succinctement les différentes définitions et les limites ou problématiques qu'elles soulèvent dans certains pays membres de la Zone franc.

La Côte D'Ivoire, par exemple endosse la Directive n°10 par un Décret courant 2014,²³ pour son entrée en application qu'à partir de 01 janvier 2019, soit 5 ans après. Ainsi, pour toute la période de notre thèse (2000-2018), nos arriérés publics collectés sont des données relatives aux encours annuels des dépenses ordonnancées non payées de plus 90 jours.

Dans le même sens, au Tchad, le texte²⁴ réglementaire dispose qu'« *un arriéré de paiement sur les dépenses est défini comme tout mandat de paiement émis par l'ordonnateur des dépenses et non payé quatre-vingt-dix jours (90) après la prise en charge du mandat par le trésor public* ».

²³Directive n° 2014-419 du 09 juillet 2014 portant TOFE.

²⁴ Arrêté n°128/PR/PM/MFB/... du 25 septembre 2015 (Article 4, alinéa 2).

Le périmètre de cette conception d'arriérés publics se limite aux seules opérations budgétaires de l'administration centrale et vise les dépenses payées par le Trésorier payeur général.

Cette conception d'ARP soulève un certain nombre de préoccupations. Sur le plan économique, cette définition érigée en principe d'évaluation et de mesure sous-estime le montant des arriérés publics en ce sens qu'il ne prend pas en compte tous les impayés de livraisons et prestations de biens et de services de la phase de liquidation. Cela constitue un biais dans l'évaluation et conduit inéluctablement à minimiser l'effet macroéconomique, financier et social de ce phénomène au niveau national voire international. Ainsi, toutes propositions de recommandations s'avèreraient non pertinentes.

D'un point de vue comptable, le montant des ARP apparaît surestimé, car une telle définition intègre un flux normal de dépenses ordonnancées et en cours de règlement.

En conséquence, se pose la question du choix de critères et de mesures des ARP voire de leur évaluation par rapport au mode éventuel de règlement ou de compensations croisées ou plans d'apurements.

Par ailleurs, le périmètre de collecte des ARP ne permet pas d'obtenir l'information budgétaire pour une meilleure stratégie de relance économique et sociale. La définition ne permet pas de dégager la situation exhaustive des ARP et complexifie la recherche de solutions idoines pour résorber le phénomène et éviter toute éventuelle accumulation. La situation des ARP mérite d'être clarifiée pour promouvoir une bonne gouvernance sur le plan national.

Dans l'optique de mieux apprécier les effets de l'accumulation des ARP, un nouveau dispositif de surveillance multilatérale dans cette Zone franc est institué. Ce dispositif s'articule autour de quatre critères de convergence de premier rang, dont l'absence d'ARP.

Selon ce mécanisme, un pays se conforme à la norme lorsque les deux conditions suivantes s'avèrent concomitamment remplies :

1. Le pays n'accumule aucun arriéré sur la gestion de ses finances publiques au cours de l'année considérée ;
2. Le pays réduit le stock de ses ARP existants conformément au programme d'apurement préétabli.

La viabilité de cet exercice implique un système performant de comptabilité budgétaire capable d'effectuer un inventaire exhaustif des ARP (interne et externe) de chaque

pays en vue de concevoir et de mettre en œuvre avec succès tout programme de développement économique et social.

Quelques constats se dégagent :

a) L'étape de la chaîne de dépense où l'obligation financière de l'État entre en situation d'accumulation des arriérés publics varie en fonction du type ou catégorie de dépense.

b) De manière générale, le traitement des ARP est régi par des textes administratifs réglementaires, des contrats ou accords convenus entre les différentes parties concernées.

c) Dans leur acceptation la plus large, les ARP correspondent aux obligations financières de l'État vis-à-vis de ses créanciers ou fournisseurs dont le règlement ne s'effectue pas à terme.

d) En Zone franc, au-delà de la définition supranationale existante, la plupart des pays membres se montrent incapables d'appliquer rigoureusement les dispositions des Directives. En conséquence, ces pays choisissent plutôt de réglementer le périmètre des ARP et optent dès lors pour l'utilisation de systèmes de comptabilité de caisse. Ceci explique l'enregistrement et la déclaration des dépenses au stade de l'« ordonnancement » (ou parfois à celui du « paiement effectif »). Cela ne permet pas d'obtenir une situation exhaustive pour répondre aux contraintes de développement régional.

e) La définition officielle des arriérés publics en application au niveau national des pays de la ZF se révèle très restrictive puisqu'elle ne concerne que les opérations de dépenses prises en charge par le trésor.

Selon les précédentes définitions, les arriérés publics correspondent à des dépenses exécutées et impayées (avec une antériorité de plus de trois mois par rapport à la date du mandat de paiement) dans le cadre de contrats de marchés dûment signés par les autorités compétentes et visés par le contrôle financier (CF), même si ces dépenses n'ont pas encore été prises en charge par le trésor public. Elles constituent des arriérés suivant les dispositions légales en application en ZF. Il convient de ne pas confondre le terme d'arriéré avec les factures générales impayées de l'Etat ou d'autres obligations. Par exemple, ces dernières concernent le montant des engagements pour des services non encore fournis.

Les informations sur les arriérés publics s'avèrent utiles à la fois pour apprécier les politiques de finances publiques et pour évaluer l'évolution de la solvabilité des Etats. Les arriérés doivent figurer au compte de patrimoine s'ils se révèlent significatifs.

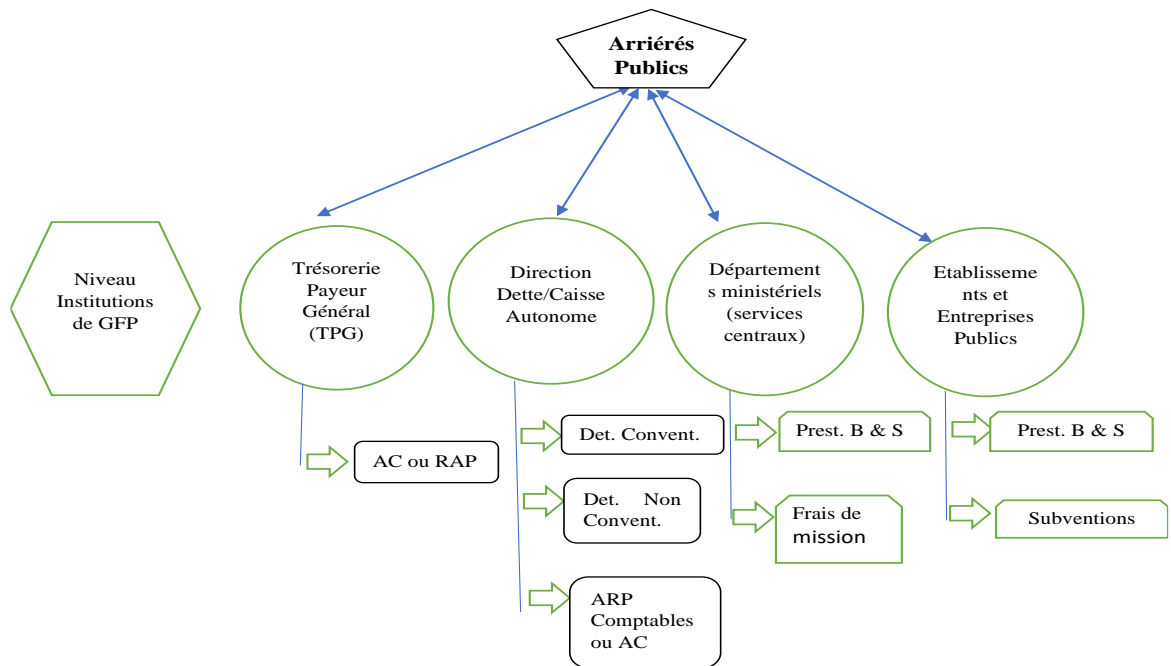
1.1.3. Définition des arriérés publics retenue pour la thèse

En l'absence d'une définition internationale des arriérés publics acceptée par tous, la présente thèse considère qu'il s'agit de toutes les liquidations non réglées après trois mois (90 jours) et selon les termes de l'accord contractuel et réglementaire pour certains types de dépenses, mais également de la dette conventionnée et non conventionnée voire des emprunts publics dont les paiements sont soumis aux délais contractuels et réglementés.

Les données relatives aux encours annuels d'arriérés publics sont collectées à partir de sources secondaires répondant aux systèmes de comptabilité publique en droits constatés. Ils sont donc enregistrés et déclarés au stade de la liquidation jusqu'au niveau de paiement (c'est-à-dire une dépense ordonnancée et non payée 90 jours après) afin de ne pas sous-estimer le volume des arriérés. En ce sens, les arriérés publics retenus renvoient donc à des obligations financières qui n'ont connu aucun règlement 90 jours après la livraison des biens ou la prestation des services.

Cette définition couvre le périmètre des arriérés et institutions publiques de la figure ci-après :

Figure 4 : Localisation des ARP dans les institutions publiques de GFP en ZF (2000-2018)



Source : Auteur

Légendes :

- . **AC** : Avis de crédit en arriérés publics ou restants à payer (antériorité de + 3 mois par rapport à la date du mandat de paiement)
- . **Det. Convent.** : dettes conventionnées (emprunts bancaires, emprunts obligataires, OTA, BOT, etc.)
- . **Det. Non Convent.** : dettes non conventionnées (capital-décès civils et militaires, commandements de payer, dettes fournisseurs et sociétés, Loyers, arriérés des personnels d'ambassade, passifs des entreprises liquidées, contributions de l'Etat (à organismes régionaux et internationaux), frais de transport étudiants, bourses, etc.)
- . **Arriérés comptables** : avis de crédit (subventions et contrepartie Etat dans les projets financés sur ressources extérieures internationales).
- . **Prest. B & S** : prestations de biens et services

Le périmètre de la définition retenue ici des arriérés publics est -conforme à la fois à la Directive n°5²⁵ en son Article n° 14 qui stipule que « *les arriérés sont constitués de toutes les liquidations non réglées au-delà de trois mois (90 jours)* » et à celles proposées par le FMI dans ses programmes avec ses États membres, selon laquelle « il y a arriéré si aucun règlement n'est fait 90 jours après la livraison des biens ou la prestation des services (phase

²⁵ La Directive n°5 est relative au Tableau des Opérations Financières de l'Etat du 19 décembre 2011 de la CEMAC.

de liquidation) ». Les arriérés publics ainsi définis englobent les « *restes à payer* » et les « *avis de crédit* » créés par l'*Ordonnateur des dépenses*.

Notre base des arriérés publics comprend des impayés de la dette (conventionnée et non- conventionnée) et des services réalisés et validés pour le compte des organismes centraux de l'État et des établissements publics administratifs (EPA), non réglés au - delà de 90 jours, y compris ceux visés par les opérations budgétaires susmentionnées.

Compte tenu des contraintes de disponibilité de données, nous n'avons pas pu soustraire des « *restes à payer* » du Trésor, les arriérés publics relatifs aux amortissements de la dette publique qui ne sont pas des arriérés de dépenses mais aident à des fins d'information financière qui « *est la matière première servant aux pouvoirs publics (investisseurs et d'autres agents économiques, prêteurs, clients, employés)* »²⁶, à prendre leurs décisions. En effet, ceux-ci constituent des transactions financières au sens des normes comptables et statistiques internationales. Toutefois, ils représentent également une obligation de payer et devraient en ce sens, être communiqués et figurer dans la stratégie de régularisation des arriérés publics.

Outre cette limite de notre base de données, le périmètre de cette définition intègre partiellement les encours annuels d'arriérés publics des collectivités locales et régionales. Donc, notre champ d'action se limite essentiellement aux départements ministériels des services centraux et à ses autres démembrements.

Nous nous sommes attachés dans cette première section à relever l'absence de consensus international autour du concept d'arriérés publics et à dégager le stock ou l'encours des arriérés publics exprimé en pourcentage du PIB comme un indicateur de mesure de l'étendu et de la profondeur des conséquences des arriérés sur les pays membres de l'échantillon de notre thèse. Ainsi, l'évaluation du montant d'encours d'arriérés délivre des résultats différents dépendamment des définitions et approches méthodologiques.

1.2- Evaluation comptable des arriérés publics

La bonne gestion. des finances publiques dépend avant tout des acteurs nationaux même si des standards internationaux de bonne gouvernance des finances publiques ou des bonnes pratiques en gestion des finances publiques sont développés par les principales organisations internationales (FMI, Banque mondiale et OCDE), également principaux partenaires techniques et financiers de premier rang de la Zone franc.

²⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Information_financière

Les concepts de mesure, de quantification et d'appréciation se situent au cœur des stratégies de financement du développement socio-économique de tous ces principaux partenaires techniques et financiers et de ses effets.

Ainsi, parmi les outils d'évaluation des bonnes pratiques de gestion des finances publiques, nous relevons :

(i) l'évaluation à travers l'outil « Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA)²⁷ » qui renvoie à un fond commun d'information pour mesurer et suivre les progrès dans l'efficacité des instruments de gestion des finances publiques (OCDE). Pour autant, les analyses PEFA sont menées de manière irrégulière dans les pays à faible revenu et il n'est pas aisé de dégager des évolutions ;

(ii) l'évaluation de la responsabilité financière dans les pays membres du Groupe de la Banque mondiale, outil visant à une meilleure connaissance des dispositions en vigueur dans les pays clients de la Banque mondiale en matière de gestion des finances publiques et de redevabilité financière ;

(iii) la revue de dépenses publiques (BM). Cet examen permet d'analyser la situation budgétaire des pays récipiendaires des financements de cette institution, leurs politiques de dépenses en déterminant notamment dans quelle mesure ces politiques s'avèrent favorables aux pauvres.

Pour mieux apprécier et suivre l'évaluation de la bonne gouvernance des finances publiques, les bailleurs de fonds ont édité et mis en œuvre le Code de transparence budgétaire (FMI) qui comprend outre le principe de transparence des procédures budgétaires, l'accès du public à l'information. La Banque mondiale, quant à elle, a effectué des analyses relatives à l'ensemble du cycle budgétaire avec un accent particulier sur les systèmes d'information et de gestion informatisée ainsi que le suivi et l'évaluation. Les meilleures pratiques selon l'OCDE se composent également des informations sur les performances financières et non financières telles que la satisfaction de la clientèle ou l'appréciation de la stratégie mise en place.

Les principaux partenaires techniques et financiers de la Zone franc sont attentifs et sensibles à la question de l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques et notamment aux arriérés publics des pays récipiendaires, donc clients de leur Aide Publique au Développement (APD).

²⁷ En français, dépenses publiques et responsabilités financières.

Les populations de ces pays majoritairement à faible revenu (PFR), y compris les divers créanciers (bénéficiaires de commandes publiques), membres de la Zone franc n'aspirent qu'à la bonne exécution et à l'efficacité de dépenses de l'État.

Dans ce contexte, une évaluation exhaustive et fiable n'est-elle pas fonction, outre d'une définition précise pouvant cerner le périmètre des ARP, d'un système de comptabilité en droits constatés en vue d'incorporer toutes les dépenses dès le stade de la liquidation jusqu'à l'étape du paiement ?

La question de l'évaluation comptable ou de la mesure des ARP suscite l'intérêt de Flynn et Pessoa (2014, p.2).

Ces auteurs relèvent également l'importance quantitative des arriérés de dépenses publiques, en mettant l'accent sur la façon dont le problème peut être « *identifié, vérifié, déclaré et régularisé les arriérés existants et amélioré la maîtrise des dépenses pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés.* » (Flynn et Pessoa, 2014, p. 1)

Par ailleurs, l'étude de Lienert (2003)²⁸ évalue les avantages et inconvénients des systèmes français et britannique de gestion des dépenses publiques (GDP) tels qu'ils sont utilisés en Afrique.

Pour Lienert (2003) les difficultés liées à l'identification et à la quantification des ARP dans ces deux systèmes apparaissent similaires dans presque tous les PFR utilisant d'autres systèmes comptables (lusophones, espagnoles, etc.) à des degrés différents.

Les résultats de l'étude concluent à au moins deux principaux types de contraintes ou d'obstacles opérationnels auxquels se trouvent confrontés les PFR pour détenir un dispositif fiable d'évaluation des ARP à savoir :

- le premier découle de problèmes de l'efficacité fonctionnelle des systèmes de comptabilité, souvent rencontrés dans les PFR. Cela conduit à de graves contraintes en termes de collecte des données et au niveau de leur fiabilité ;
- le second découle de l'efficacité des mesures, des actions de politiques économiques et des administrations publiques en matière de réduction ou d'apurement des ARP.

²⁸ Lienert I., (2003), *A Comparison Between Two Public Expenditure Management Systems in Africa*, Fonds Monétaire International, WP/03/2; <https://doi.org/10.5089/9781451841787.001>

Cette étude sur les arriérés concerne principalement la mesure des arriérés de dépenses dans différents systèmes de comptes nationaux et de surveillance appropriée des agrégats de dépenses publiques comme principales préoccupations, en particulier dans les PFR d'Afrique subsaharienne dont la Zone franc.

Ainsi, les contraintes structurelles, opérationnelles et les faiblesses relevées quant à la définition et la délimitation du périmètre d'arriérés publics de la Zone franc impliquent des défis réels pour aboutir à une évaluation crédible.

Dans cette situation des systèmes de comptabilité publique moins développés, il apparaît peu aisé, d'obtenir des estimations fiables des paiements aux stades antérieurs ainsi que des estimations des paiements exigibles²⁹. À cette situation, s'ajoute le périmètre très restreint de certains Etats de la Zone franc, réglementé par leurs textes administratifs voire des lois locales. Tout cela rend difficile l'obtention des données complètes et fiables sur les ARP, ne serait-ce que pour les administrations publiques et collectivités centrales.

Il s'agit d'un enjeu réel dans le contexte des pays de la Zone franc. Cela révèle que les rapports des évaluations périodiques sur ce critère de convergence des économies régionales sont partiels et ne représentent que la face visible du l'iceberg. Ils faussent ainsi les appréciations et jugements portés sur la situation réelle qui prévaut dans les pays concernés.

De tels rapports périodiques ne permettent pas de cerner les vrais enjeux que posent les ARP en vue d'apporter des solutions idoines pour le succès des programmes de développement socio-économique du pays. La confiance et la crédibilité de l'État vis-à-vis de ces créanciers (nationaux et étrangers) ainsi que de ses principaux partenaires techniques et financiers s'en trouvent impactés.

1.3- Construction d'une base de données relative aux ARP (2000-2018)

La présente section consiste à présenter les grandes lignes de notre approche, soit respectivement :

- a) les sources de données.
- b) la méthodologie de collecte des données des ARP ;
- c) les résultats préliminaires et discussions.

²⁹ Manuel sur la transparence des finances publiques.

1.3.1- Sources de données

Elles s'avèrent multiples :

- Commission de la CEMAC et autorités nationales de la Zone CFA ;
- Government Finance Statistic (GFS) ;
- World Economic Outlook (WEO) du FMI ;
- World Development Indicators (WDI) de la Banque mondiale ;
- Conférence des Nations unies sur le développement et le commerce (UNCTADSTAT) ;
- International Center for Tax and Development (ICTD)/UNU-WIDER Government Revenue Dataset 2020;
- Organisations non gouvernementales (ONG) ; ;
- Base de données relatives « construites par l'auteur » aux ARP en Zone franc (2000-2018).

1.3.2- Méthodologie de collecte des arriérés publics

Dans cette section, la thèse présentera successivement la base de données et les limites de collecte de l'encours des ARP.

1.3.2.1- Base de données

Aucune des nombreuses sources et bases de données secondaires explorées des quatorze pays de la « Zone franc » ne se révèle complète, et ce, notamment du point de vue des encours annuels ou stocks des ARP et des recettes fiscales hors ressources. Aussi avons-nous mobilisé d'autres actions et techniques de collecte de données. Nous avons ainsi eu recours à des confrontations, vérifications, voire des calculs pour combler les données manquantes afin de reconstituer une base de données à jour, crédibles et fiables relatives à la

période de la thèse (2000-2018), en minimisant le poids de données manquantes (limites) par variable retenue. Cette base unique de données est non cylindrée.

En effet, sept principales sources et bases de données, cohérentes et complémentaires ont permis de réaliser des extractions et des calculs. Nous avons ainsi pu créer notre base spécifique de données sur la période d'observation retenue, et ce, au regard de toutes les variables choisies pour l'atteinte de l'objectif principal de la thèse.

La collecte des données statistiques a permis pour la première fois de disposer d'une base de données en Zone franc d'Afrique Sub-Saharienne (ASS), en données relatives aux arriérés publics en vue d'améliorer la politique fiscale³⁰.

Certes, les efforts consentis et les mesures adoptées par les différents États et les Communautés économiques régionales dans le cadre des programmes avec le FMI visent à terme à affiner une base de données.

Cette base de données relatives aux arriérés publics, « construite par l'auteur », trouve son fondement essentiel dans notre thèse. Toutefois, la nécessité de coordination fiscale au sein de toutes les communautés économiques régionales, l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA), la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC), le Département des finances du FMI (afin de mettre à jour sa base de données via Mansour et Rota-Graziosi, 2013) et le nombre d'articles appliqués témoignent d'un intérêt croissant pour la base.

Cette base de données relatives offre la possibilité d'une vérification de manière systématique de la cohérence des données. En les confrontant sur une période fixe, ces diverses bases s'avèrent identiques et complémentaires pour l'essentiel. Il importe de relever qu'une correction des données a été effectuée sur la base des annexes statistiques des rapports des pays du FMI pour la plupart des pays, notamment entre 2000 et 2018.

³⁰ Ensemble des instruments que les gouvernements utilisent pour générer des recettes en taxant les activités économiques. Selon cette thèse, les défis de la politique fiscale en Afrique concernent notamment les secteurs difficiles à atteindre (économie informelle car Le suivi des activités informelles est difficile en raison du manque de données et du grand nombre d'entreprises informelles. et agriculture parce que le grand nombre de petits agriculteurs non enregistrés et largement dispersés fait que les autorités fiscales éprouvent du mal à vérifier les revenus et les obligations fiscales.) et l'économie numérique ; la lutte contre la corruption ; la gestion des niveaux croissants d'endettement et des obligations au titre du service de la dette et la résistance aux pressions visant à recourir à des incitations fiscales excessives pour attirer les investissements.

La base de données relatives aux arriérés publics ainsi construite, sur laquelle s'appuie la thèse, n'est pas cylindrique et comporte des limites comme mentionné ci-dessus.

1.3.2.2- Limites de la base de données

Celles-ci se synthétisent ainsi :

1. La base de données relatives aux arriérés publics incorpore dans une infime proportion, à la fois, des arriérés extérieurs sur les emprunts contractés par le pays et les montants de la TVA déductible (remboursements aux exportateurs) susceptibles de réduire cet encours d'arriérés publics ;

2. Il n'est pas possible également, de distinguer pour la même période d'observation, la proportion des arriérés publics correspondant à la gestion comptable courante (t) de celle issue de la gestion antérieure (t-1). En conséquence, ces données relatives annuelles représentent inéluctablement des stocks d'arriérés publics restant dus en fin de chaque période ;

3. La majeure partie (90%) de cette base de données relatives ne couvre que les arriérés publics liquidés et reconnus au niveau du gouvernement central et de ses démembrements (ministères et entreprises publiques et parapubliques sous tutelles ainsi que celles du secteur privé pourvoyeuses de la commande publique). En d'autres termes, cette base exclut (90%), faute de données, les arriérés publics émanant des collectivités territoriales tant au niveau central que régional ou décentralisé ;

4. Il convient d'admettre que le montant du stock des arriérés publics est dynamique et change annuellement. D'une part, il marque une diminution grâce aux apurements opérés sous diverses pressions connexes. D'autre part, des actions et stratégies ponctuelles, en cours d'exécution, visent à apaiser le climat social et à éviter la création de nouveaux arriérés publics ;

5. Il importe de souligner qu'au moment de la collecte de ces données, presque tous les pays membres de l'échantillon mettent en œuvre des stratégies individuelles ou communautaires sur la base des audits externes indépendants à l'effet de vérifier, valider et apurer leurs stocks d'arriérés publics. Ces Etats reconnaissent les effets néfastes et pervers des arriérés publics. Cet exercice louable gagnerait à intégrer toutes les entités et collectivités

territoriales et à s'appuyer sur une évaluation du montant réel du stock des arriérés publics par rapport à ce qui est présentement estimé.

1.3.3- Résultats préliminaires et discussions

Dans cette section, la thèse présente successivement les catégories de dépenses publiques (1) ; les principales statistiques descriptives et l'analyse des variables (2) ; la présentation des résultats et leur analyse : Les Faits Stylisés (3).

1.3.3.1- Catégories de dépenses publiques dans les pays de la ZF

Le tableau I, ci-dessous, indique les catégories de dépenses répertoriées qui sont interreliées, et susceptibles de générer des effets multiplicateurs néfastes sur tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale.

Ce tableau indique six catégories d'arriérés publics (colonne 2) avec chacune de composantes (colonne 3) en application sur la période 2000 à 2018 en Zone franc.

Tableau 2 : Principaux types d'arriérés publics

N° Ord.	Nature Comptable de dépenses publiques	Catégorie de dépense (Arriéré public)	Composition (liste non exhaustive)	Création des arriérés publics après :
1	Dotation des pouvoirs	Rémunérations versées aux personnes ou virements aux ménages	<ol style="list-style-type: none"> 1. Traitements ; 2. Salaires ; 3. Prestations sociales ; 4. Pensions 	Date de l'obligation légalement (textes, contrat, lois, calendrier, etc.) indiquant un paiement à livraison
2	Biens & services	Paievements aux prestataires en contrepartie de biens et services ou immobilisations	<ol style="list-style-type: none"> 1. Biens livrés ou services rendus ou encore actif crée ; 2. Facture reçue ; 3. Décompte attesté par le bureau de contrôle et liquidé 	Date d'exigibilité du paiement de la facture dépassée ou période de règlement selon le textes ou accords, dépassée
		Remboursement d'impôts acquittés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduction TVA 2. Impôts sur le revenu 4. Dépense fiscale 	Retard immédiatement
3	Subventions /transferts	Consommation de service public	<ol style="list-style-type: none"> 1. Electricité, eau ou téléphone 	Date d'exigibilité de paiement de la facture dépassée (échéance)
		Virements obligatoires à des fonds statutaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Administration de sécurité sociale 2. Administration infranationale 	Date d'exigibilité de paiement calendaire dépassée
4	Investissements	Paievement des intérêts ou principale sur la dette publique ou autres passifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dette conventionnée intérieure 2. Emprunts extérieurs (APD) 3. Projets d'investissements d'envergure (financement commercial) 	Date d'exigibilité de paiement selon le contrat ou accord de financements

Source : Auteur (élaboration à partir des données des administrations nationales et de la Commission CEMAC).

1.3.3. 2. Principales statistiques descriptives et analyse des variables

Sur la période 2000-2018 et selon le tableau n° 3 ci-dessus, le taux moyen des recettes publiques s'élève à 21,3% du PIB avec un maximum de 60,1% du PIB détenu par le Niger et un minimum de 8,4% pour la RCA. La pression fiscale se situe en moyenne à 16,6% avec un maximum de 45,8% du PIB pour le Congo et un minimum de 4,4% (RCA). Le taux moyen de mobilisation des recettes fiscales hors ressources équivaut à 11,1% du PIB en ZF. Le taux maximum atteint 19,0% du PIB (Togo) tandis que le taux minimal est de 0,8% (Guinée-Équatoriale). L'encours moyen d'arriérés publics se situe à 3,9% du PIB et le pic s'établit à 20,6% du PIB (Togo). Le taux d'ouverture commerciale moyen de la ZF représente 33,1% du PIB avec un maximum de 83,4% (Guinée Équatoriale) et un minimum de 8,7% (Burkina Faso). Les taux moyens d'exportations et d'importations en biens et services sont respectivement de 32,5 % et 36,2 % du PIB en ZF, avec de maximums de 89,2 % (Guinée Equatoriale) et 104,9% (Tchad). Les taux minimaux sont respectivement de 8,9% du PIB (RCA) et de 18,7 % du PIB (Niger et RCA). L'indice moyen du développement humain (IDH) en ZF est de 0,4 avec un maximum de 0,7 (Gabon) et un minimum de 0,3 (Burkina Faso, Mali, Niger RCA et Tchad).

Le taux moyen annuel de croissance économique équivaut à 4,3% avec un maximum de 67,8% (Guinée-Équatoriale) et un minimum de -36,7% (en RCA). Le taux d'endettement moyen avoisine les 48,7% avec un maximum de 204,4% (Congo) et un minimum de 0,5% (Guinée-Équatoriale). Ce dernier seuil attribué à la Guinée Equatoriale doit être pris avec de réserve, car il exclurait une partie de la dette extérieure de ce pays. Le taux moyen d'indice de termes d'échange s'élève à 91,8 % avec un pic de 129,3% (Congo) et un plancher de 19,5% (Togo), tandis que la moyenne du solde budgétaire représente 0,7% du PIB avec un maximum de 40,3% du PIB (Niger) et un minimum de -24,8% du PIB (Congo).

Le solde du compte courant moyen par rapport au PIB se situe à -4,9% avec un maximum de 24,0% du PIB (Gabon) et un minimum de -84,1% du PIB (Tchad). Les indices moyens de fragilité et de l'efficacité dont la norme standard oscille entre 0 point (très fort) et 25 points (très faible) sont respectivement en moyenne de 15,6points et 7,9points en ZF. Les seuils maxima s'établissent respectivement à 24 points (RCA) et à 12 points (RCA et Tchad) avec de minima de 9,0 points (Gabon) et de 3 points (Gabon et Guinée Equatoriale).

L'indice de Polity2 permet de traduire l'état de la gouvernance démocratique. Celui-ci oscille entre +7 points (très fort) et -6 points (très faible). En ZF, la moyenne se situe à -0,9

points avec un maximum de 8 points (Sénégal) et un minimum de -6 points (Congo Brazzaville et Guinée-Équatoriale). L'état de la gouvernance institutionnelle est mesuré par un indice oscillant entre 2,5 points (très fort) et -2,5 points (très faible). La moyenne en ZF équivaut à -1,1 points avec un maximum de -0,2 point (Gabon) et un minimum de -1,7 points (RCA). Cela souligne une problématique très sérieuse et constitue un défi réel pour la gouvernance et la stabilité dans la sous-région CEMAC. Enfin, le taux moyen de l'APD correspond à 34,6% du PIB avec un maximum de 159% du PIB (RCA) et un minimum de -0,7 % pour le Gabon.

Le taux moyen de crédit à l'économie en fonction du PIB s'élève à 12,7% du PIB avec un maximum de 41,2 du PIB (Togo) et un minimum de 2,1% (Congo). Relevons que cette APD de la RCA peut comprendre une grande proportion d'aide humanitaire, étant donné que ce pays connaît depuis plusieurs années, une instabilité et insécurité sur tout son territoire.

Tableau 3 : Statistiques de la thèse

	RFT	RHR	RT	StckARP	VAGRI	AcEl_Pop	DET_PUB	Crédit_Priv	Eff_Gvt	Y	IDH	INFLAT	Dep_InvestP	Légitimité_Gvt	M/PIB	APD	Polity2	SBB	SBC	Sfi_Fraglté	StaPoAbsvio	ITE	TO	WGI	X/PIB
Moyenne	16,6	11,1	21,3	3,9	22,6	35,9	48,7	12,7	7,9	4,3	0,4	96,7	22,9	7,7	36,2	34,6	0,9	-0,7	-4,9	15,6	-0,6	91,8	33,1	-0,8	32,6
Médiane	15,2	11,9	18,9	2,1	24,8	33,5	42,3	12,3	8,0	4,5	0,4	98,6	21,3	8,0	32,9	26,2	0,0	-2,2	-5,6	16,0	-0,5	93,6	25,6	-0,9	24,9
Maxi.,	45,8	19,0	60,1	20,6	47,0	92,2	204,4	41,2	12,0	67,8	0,7	200,8	73,7	12,0	104,9	159,6	8,0	40,3	24,0	24,0	0,8	129,3	83,4	0,0	89,2
Pays	COG	TOG	NER	TOG	CAF	GAB	COG	TOG	CAF, TCD	GNQ	GAB	GIN	COG	CAF	TCD	CAF	SEN	NER	GAB	CAF	BEN	COG	GNQ	BEN, SEN	GNQ
Min.,	4,4	0,8	8,4	0,0	0,9	2,7	0,5	2,1	3,0	-36,7	0,3	22,7	7,2	4,0	18,7	-0,7	-6,0	-24,8	-84,1	9,0	-2,7	19,5	8,7	-1,7	8,9
Pays	CAF	GNQ	CAF	BEN, BFA, CIV, MLL, NER, SEN, GNQ	GNQ	TCD	GNQ	COG	GNQ, GAB	CAF	BFA, MLI, NER, CAF, TCD	GIN	CAF	SEN, BEN	CAF, NER	GAB	COG, GNQ	COG	TCD	GAB	CAF	TOG	BFA	CAF	CAF
Ecart Type	7,5	4,0	8,4	4,9	12,3	22,6	33,3	7,5	2,3	5,8	0,1	21,9	10,4	1,8	13,0	31,6	4,5	7,4	11,8	3,5	0,8	18,4	19,1	0,4	19,2
Observations	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209	209

Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l’auteur »)

Légendes : Taux de pression fiscale en % du pib (rft); taux de mobilisation des recettes fiscales hors ressources en % du pib (rhr); le taux des recettes publiques en % du pib (rt); l’encours moyen d’arriérés publics en % du pib (stckarp) ; taux de valeur ajoutée de l’agriculture (vagri); taux d’accès de la population à l’électricité (acel_pop); le taux d’endettement public (det_pub); le taux de crédit à l’économie en % du pib (crédit_priv); l’indice de l’efficacité du gouvernement (eff_gvt); le taux annuel de croissance réelle (pib); l’indice moyen du développement humain (idh); le taux annuel moyen de l’inflation (inflat); taux de dépenses d’investissements en % du pib (dep_investp); l’indice de légitimité du gouvernement (légitimité_gvt); taux d’importations en biens et services (m/pib); le taux de l’aide publique au développement en % du pib (apd); l’état de la gouvernance démocratique (polity2); solde budgétaire de base en % du pib (sbb); le solde du compte courant en % du pib (sbc); l’indice de fragilité du pays (sfi_fraglté); l’indice de stabilité politique et l’absence de violence (stapoabsvio); l’indice de termes de l’échange (ite); le taux d’ouverture commerciale (to); l’état de la gouvernance institutionnelle (igw); taux d’exportations en biens et services (x/pib).

1.3.3. 3. Présentation des résultats et analyse économique : Les faits stylisés

Cette section présente les résultats et les faits stylisés ; et l'analyse des effets économiques et sociaux des ARP dans la sous-région CEMAC.

1.3.3.3.1. Les résultats et faits stylisés

La thèse examine d'abord, l'évolution des ARP observée en Zone franc, avec une comparaison avec les autres pays Hors Zone franc. Ensuite, elle expose une évolution des ARP au sein des deux blocs d'union économique et monétaire (CEMAC et UEMOA). Puis, il s'agit de s'intéresser au constat comparatif entre les blocs de la Zone franc et les autres communautés économiques régionales et groupes de pays spécifiques en vue de mettre en exergue le volume, la profondeur des conséquences et les causes sous-jacentes de l'accumulation des ARP dans les pays membres de l'échantillon.

1.3.3.3.1.1- La situation de l'encours d'ARP en ZF et HZF en 2018 et leur évolution

Afin de mieux appréhender, apprécier et analyser le volume et l'étendue du stock d'ARP en 2018 dans l'échantillon de la thèse, les figures ci-dessous sont respectivement présentées :

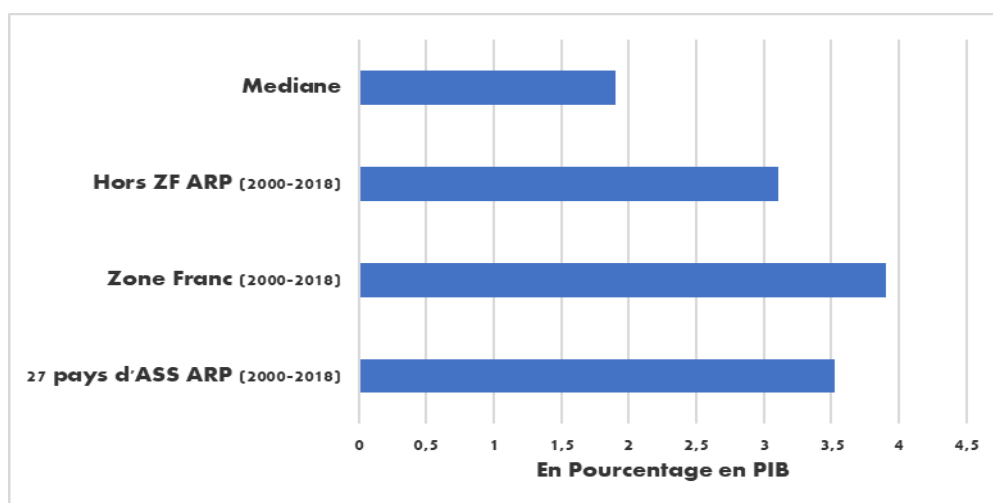
a) Stock moyen

La figure n°5 ci-dessous montre que le stock moyen des ARP exprimé en pourcentage du PIB des vingt-sept pays membres de l'Afrique subsaharienne (ASS) atteint 3, 5% entre 2000 et 2018, contre 3,9% pour la Zone franc et 3,1 % pour les pays Hors Zone franc pour la même période. L'accumulation des ARP constitue un phénomène qui existe dans tous les blocs économiques régionaux, francophones, lusophones et anglophones d'ASS.

Ce stock moyen de 3,5% du PIB dépasse largement le taux moyen d'accroissement de la population en ASS (2,8%). Cela soulève plusieurs contraintes connexes, dont celui de gros investissements socio-économiques pour l'atteinte des objectifs de développement durable en 2030 en général. Cela pose également des problématiques de ralentissement des activités

économiques selon la taille et catégorie des entreprises privées aux prises avec le chômage et l'employabilité des jeunes et femmes, etc.

Figure 5 : Stock moyen en 2018 des ARP en ZF et hors ZF



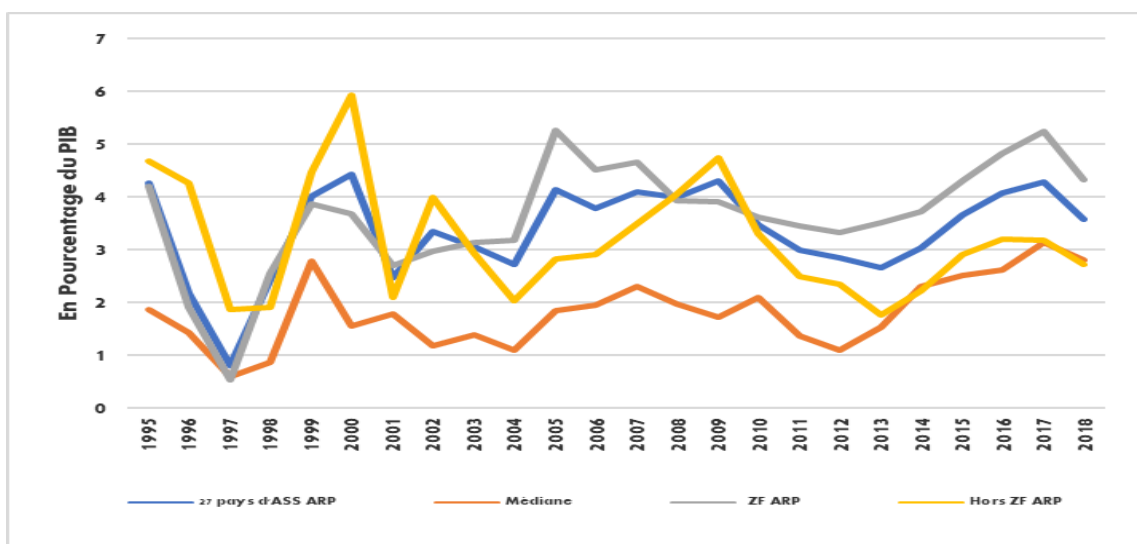
Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

b) Evolution

Selon la figure 6 ci-dessous, l'encours annuel moyen des ARP évolue en dents de scie tant en Zone franc qu'en dehors de la Zone entre 1995 et 2018. Le bloc en dehors de la Zone franc atteint son pic de croissance (5,9% du PIB) en 2000, tandis que celui (5,3% du PIB) de la Zone franc se situe en 2005.

L'initiative PPTE permet de parer à l'ampleur et aux effets pervers de ce phénomène entre 2000 et 2004 en ASS. Pour autant, l'accumulation se poursuit sur deux périodes 2005-2009 et 2013-2017, comme si les pays concernés n'ont pas tiré les leçons de l'épisode.

Figure 6 : Evolution des encours annuels moyens des ARP en ZF et HZF



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l’auteur »)

1.3.3.3.1.2- L’accumulation du stock d’ARP par groupe de pays d’ASS

a) Stock moyen

La figure n°7 ci-dessous relative au Stock moyen des ARP sur groupe de pays de l’échantillon en 2018 révèle qu’hormis, le groupe des pays de la CEDEAO hors UEMOA, les quatre autres groupes comprennent aussi bien des pays francophones que des pays lusophones et anglophones. Il s’agit de pays dotés des mêmes caractéristiques politiques ou socio-économiques.

Le groupe des États fragiles ou touchés par les conflits civils ou armés (FCS), atteint un stock moyen de 5,8% du PIB en 2018, contre 4,5% du PIB pour le bloc CEDEAO hors UEMOA et 4,3% du PIB pour le groupe des pays pétroliers.

Selon la définition du groupe de la Banque mondiale³¹, « un État fragile et touché par les conflits (FCS) est un pays à faible revenu caractérisé par une faible capacité et/ou légitimité de l’État. Le terme d’État fragile se distingue de la notion d’État failli, voire le remplace. »

³¹ <https://donnees.banquemondiale.org/region/fragile-et-les-situations-de-conflit-touchees>

La fragilité d'un pays renvoie aussi bien à la faible capacité qu'à la faiblesse institutionnelle (conditions politiques instables). En effet, le cadre multidimensionnel de l'OCDE sur la fragilité définit cinq dimensions de la fragilité : politique, sociétale, environnementale, économique et sécuritaire.

Les FCS se définissent ainsi comme ceux dotés, soit d'une faible capacité institutionnelle, mesurée par le score de la Banque mondiale en matière de politique pays et d'évaluation institutionnelle (en moyenne 3,2% ou moins), soit d'une expérience de conflit (signalée par la présence d'une opération de maintien de la paix ou de consolidation de la paix). Les FCS ne progressent pas toujours de manière linéaire. Certains FCS peuvent commencer par un conflit ou une catastrophe, passer à l'après-conflit ou après la catastrophe, puis retomber dans un conflit (Baer et al., 2020).

La définition de l'Ensemble de données d'événements Géoréférencés Uppsala (GED)³² est précise : « *un pays est classé en conflit au cours d'une année particulière s'il a connu au moins 25 décès liés au conflit.* » (Xiangming et al., 2020, p.4)

Ainsi, les FCS se trouvent confrontés à de défis structurels telles que la mauvaise gouvernance, la faiblesse des capacités institutionnelles, ainsi que l'instabilité politique et sociale, tout en faisant face aux graves défis économiques et de développement. Ces faiblesses institutionnelles suggèrent des difficultés à parvenir à une croissance durable et inclusive et à assurer la stabilité macroéconomique (Bernardin et al., 2020).

Ces FCS se caractérisent par un vide politique et économique pouvant durer de nombreuses années (Carment et Samy, 2017). Cela rend la transition difficile et lente vers une stabilité. L'incapacité des FCS à générer des recettes fiscales suffisantes se révèle fortement associée aux contraintes auxquelles ils sont confrontés pour renforcer leur résilience (Deléchat et al., 2018).

En effet, tous les États, y compris les FCS, connaissent également une baisse des recettes fiscales à mesure que l'activité économique et le commerce ralentissent. Ces évolutions exercent des pressions sur leurs soldes budgétaires, ce qui entraîne une nouvelle accumulation de leurs arriérés publics et donc de leur dette publique. Il s'ensuit en fin de

³² Ensemble de données fortement désagrégées qui fournit des informations sur les décès liés aux conflits au niveau de l'« événement », où un événement est défini comme « un incident où la force armée a été utilisée par un acteur organisé contre un autre acteur organisé, ou contre des civils, entraînant au moins un décès direct à un endroit précis et à une date précise. » En plus de cette source GED compilée par le Programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP), les experts utilisent également les informations de l'Uppsala Armed Conflict Dataset (ACD) pour compléter leur analyse.

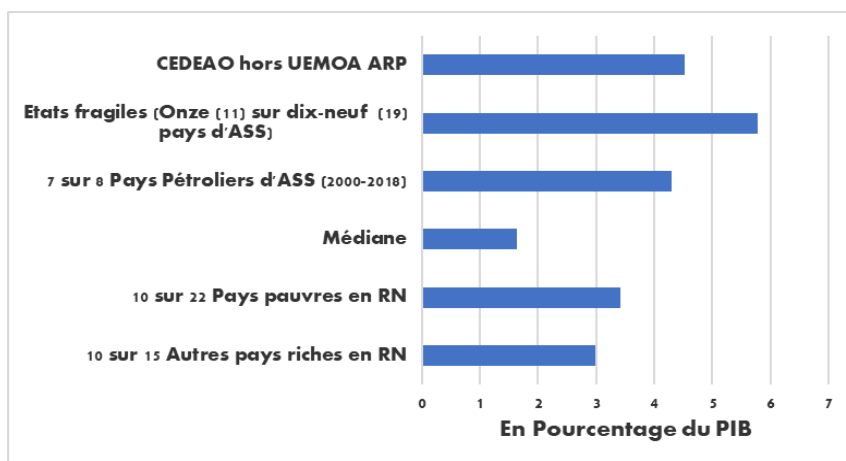
période de conflit, l'apparition d'arriérés d'obligations fiscales en raison des difficultés financières rencontrées par les contribuables résultant des divers chocs.

Cela étant, le stock des ARP du groupe des États fragiles est négativement influencé par celui des pays hors Zone franc de près de 6% du PIB et de celui des pays francophones de 5,8% du PIB. L'instabilité politique, l'existence de violences, de conflits d'origine interne ou externe et la qualité de la gouvernance des institutions publiques du pays ou de la zone concernée sont des sources d'influence et d'accélération de l'accumulation des ARP.

Cette hypothèse se confirme par le cas des pays pauvres en ressources naturelles, non épargnés par l'accumulation des ARP. Cela prouve que les sources et les causes de ce phénomène s'avèrent multiples et parfois transversales pour les pays du groupe ou de la zone à travers des effets collatéraux.

La figure n°7 révèle également que les blocs des pays pétroliers et de la CEDEAO hors UEMOA engrangent un volume moyen élevé de stock des ARP. En d'autres termes, l'accumulation de ce phénomène découle aussi des fluctuations cycliques de cours de prix de l'or noir et des autres matières premières que vendent ces pays des blocs sur les marchés internationaux.

Figure 7 : Stock moyen des ARP par groupe de pays de l'échantillon en 2018



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

Les seuils de stocks des ARP sont illustrés par la figure n°8 délivrant une vision sur cette accumulation de 1999 à 2018.

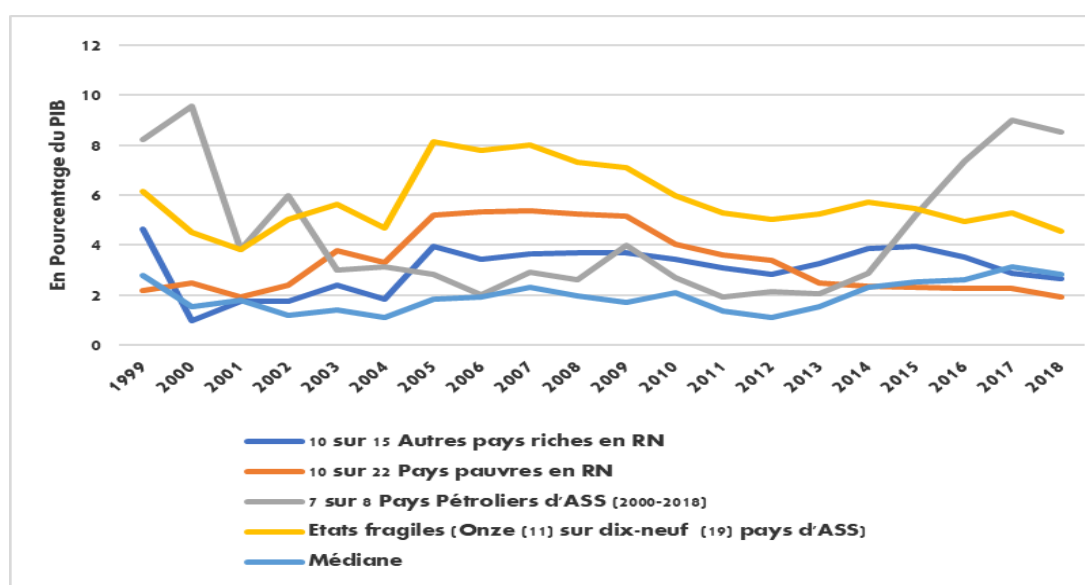
b) Evolution

D'après la figure 8 ci-dessous relative à l'évolution de l'encours moyen des ARP : comparaison régionale, la période de 2000 à 2004 connaît une baisse d'accumulation des ARP au sein de chaque groupe de pays. Cela découle de l'impact positif du processus de l'initiative PPTE favorable à l'ensemble des pays d'ASS.

Très rapidement, avec la recrudescence de la dégradation de la situation caractérisée par l'instabilité politique, la violence et les conflits internes et externes (chocs transfrontaliers et baisse du cours mondial des matières premières, etc.), l'accumulation consécutive des ARP s'observe dans tous les quatre groupes de pays avec une accentuation du groupe des FCS entre 2005 et 2009.

En 2014, le groupe de pays pétroliers, dont certains membres appartiennent également au groupe des FCS, amorce une montée fulgurante du point de vue du rythme d'accumulation annuelle de ses ARP, évoluant de 2,1% du PIB en 2014 à 9% du PIB en 2017, niveau très proche de celui de 2000, soit 9,5% du PIB. La baisse drastique des cours de l'or noir intervenue au second semestre de 2014 influe grandement sur cette hausse des ARP, déjà accentuée par l'insécurité régionale ambiante.

Figure 8 : Evolution de l'encours moyen des ARP : comparaison régionale



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

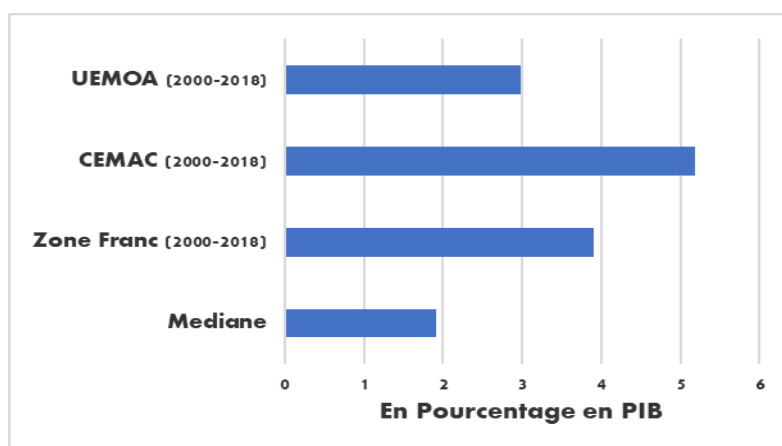
1. 3.3.3.1.3- L'encours des ARP en ZF, par bloc économique en 2018

a) Stock moyen

L'analyse de la figure 9 relative à l'encours moyen en 2018 des arriérés publics en ZF par bloc économique sous-régional fait ressortir qu'au sein de la Zone franc, en 2018, le bloc CEMAC accumule plus d'arriérés publics que celui de l'UEMOA, soit respectivement 5,2% du PIB contre 3% du PIB. Les pays de la CEMAC, majoritairement tributaires du pétrole, s'avèrent extrêmement vulnérables au regard de son cours mondial.

Comme évoqué précédemment, plusieurs pays francophones (Centre et Ouest) vivent depuis ces dernières décennies dans une situation d'instabilité sécuritaire et politique, caractérisée par des conflits tant internes, transfrontaliers que régionaux. Ces seuils de stocks d'arriérés publics résultent de ces deux principaux facteurs. Au sein de chaque bloc économique et monétaire sous-régional, des divergences accrues existent. Celles-ci permettent de mieux mettre en exergue les causes sous-jacentes et d'identifier les pays à l'origine de ce stock élevé en 2018.

Figure 9 : Encours moyen en 2018 des arriérés publics en ZF par bloc économique sous-régional



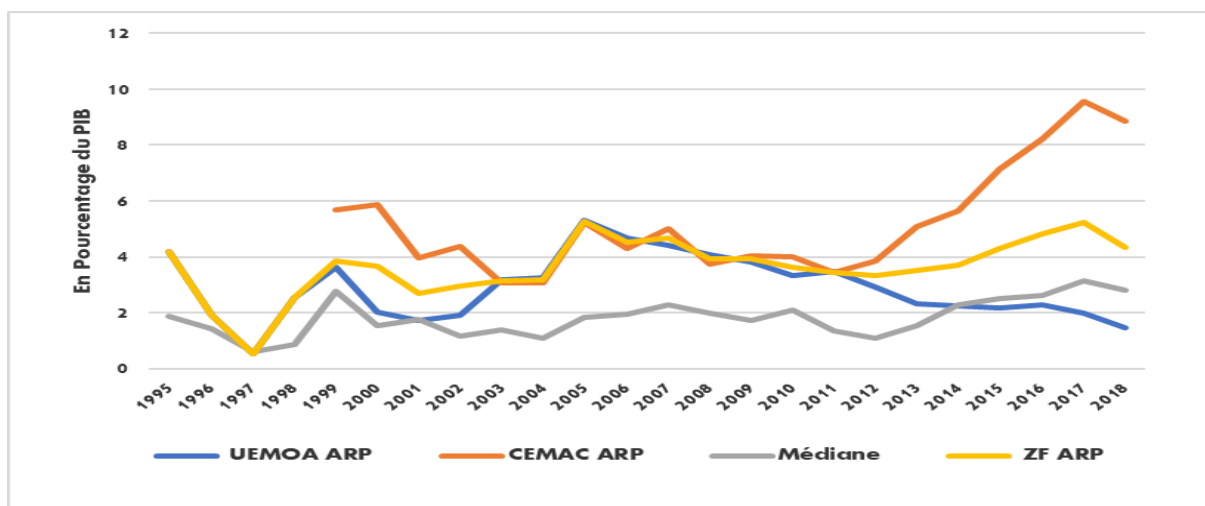
Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

b) Evolution

D'après la figure n° 10 ci-dessous, entre 2003 et 2011, l'évolution de l'encours annuel moyen des arriérés publics dans les deux blocs sous-régionaux (CEMAC et UEMOA) se révèle identique, après une hausse en 2005 suivie d'une baisse jusqu'en 2011.

Depuis 2012, les ARP évoluent en sens inverse. Pendant que le bloc de l’UEMOA maintient son rythme à la baisse de 2,9% du PIB en 2012 à 1,5% du PIB à la fin de la période examinée, l’évolution des arriérés publics dans le bloc CEMAC connaît une croissance sans précédent, de 3,9% du PIB en 2012 à 9,6% du PIB en 2017, avant d’amorcer une décroissance à 8,9% du PIB en 2018.

Figure 10 : Evolution du stock moyen des ARP en ZF et par bloc économique



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l’auteur »)

1. 3.3.3.1.3.1- Sous-région CEMAC

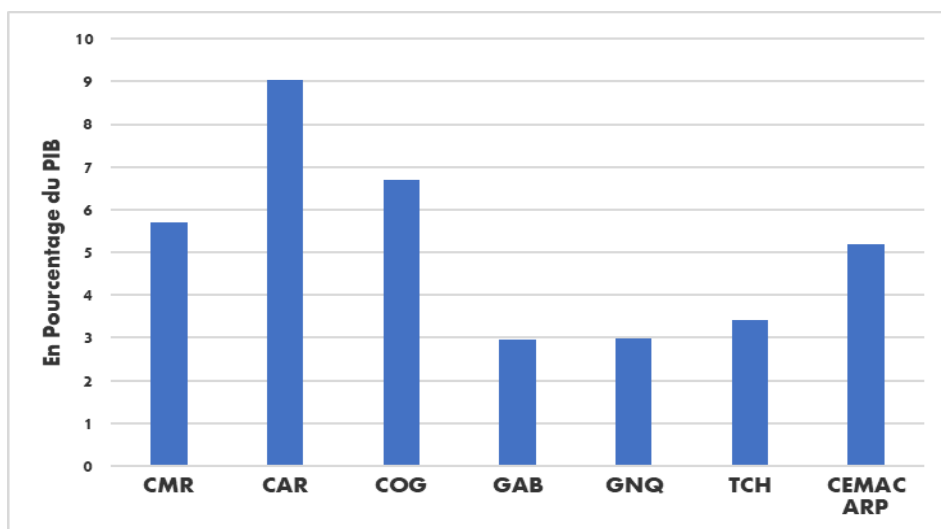
a) Stock moyen

La figure 11 ci-dessous, encours moyen en 2018 des ARP par pays de la CEMAC révèle qu’en 2018, l’histogramme met en lumière que la sous-région CEMAC enregistre un stock moyen d’arriérés publics de l’ordre de 5,2% du PIB. Ce seuil moyen est grandement influencé par la République Centrafricaine (9% du PIB), la République du Congo (6,7% du PIB) et la République du Cameroun (5,7% du PIB).

Le Tchad, pour sa part, atteint un ratio moyen de stock d’arriérés publics de 3,4% du PIB contre 3% pour les deux autres pays membres (Gabon et Guinée Équatoriale). Entre 2015 et 2017, ce stock moyen sous-régional se trouve fortement influencé par la République du Congo (14,2% du PIB) et la République de la Guinée Équatoriale (12,6% du PIB) en raison de la baisse drastique du cours international du prix du Brent.

L'effet de cette accumulation de stock d'arriérés publics en zone CEMAC, engendre une augmentation du volume de toute la Zone franc et le porte en fin de période à 3,9% du PIB. L'accumulation des ARP en ZF se révèle donc multidimensionnelle et multi-sources internes et externes vis-à-vis des pays concernés.

Figure 11 : Encours moyen en 2018 des ARP par pays de la CEMAC



Source : : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

La base de données relatives ici constituée permet de ventiler le stock des arriérés publics des pays de la CEMAC par catégorie de dépenses et par catégorie socio-professionnelle.

c) Evolution

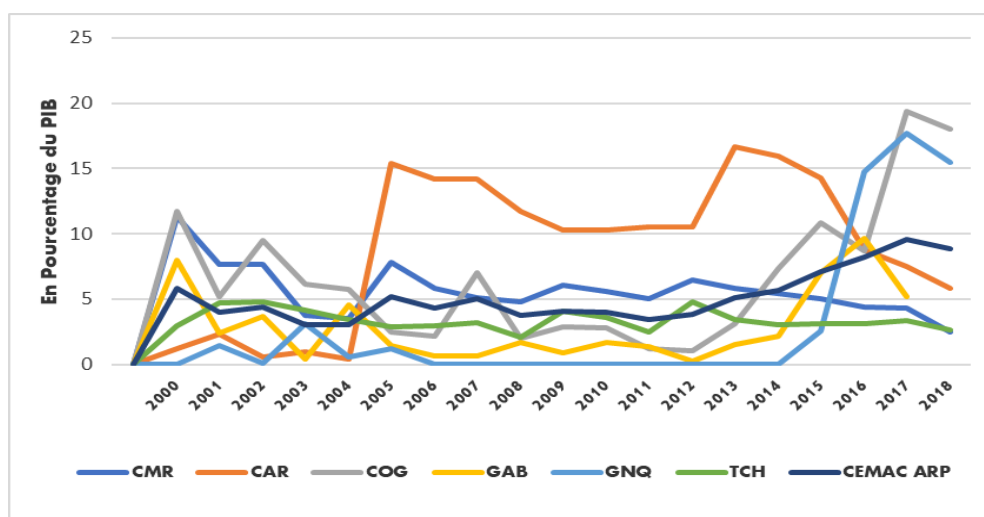
La figure 12 ci-dessous révèle que tous les pays membres de la CEMAC ayant bénéficié de l'assistance intérimaire et de traitements de leur dette publique et publiquement garantie (dette extérieure des sociétés paraétatiques ou parapubliques garantie par l'Etat) dans le cadre de l'initiative PPTE, enregistrent par ricochet entre 2000 et 2004, une baisse drastique de l'accumulation de leurs ARP.

Le ratio moyen des ARP de la RCA s'établit à 0,4% du PIB en 2004. Cependant avec l'instabilité politique et sécuritaire couplée à la faiblesse des institutions étatiques à assumer leur rôle régalien (bonne gouvernance), le stock des ARP atteint un ratio moyen de 15,4% du PIB en 2005, soit un an après l'annulation de sa dette publique et publiquement garantie à travers l'initiative PPTE. En dépit de la baisse relative constatée, le seuil moyen du stock des ARP demeure supérieur à 10% du PIB jusqu'en 2015.

Cela implique que ces diverses caractéristiques susmentionnées du Etat constituent inéluctablement les sources ou les fondements de l'accumulation des ARP de ce pays.

Enfin, la figure 12 met clairement en exergue l'accumulation des ARP à un rythme accéléré de la République du Congo Brazzaville et de la République de la Guinée Equatoriale à partir de 2015 pour se fixer respectivement à 19,4% du PIB et 17,7% du PIB en 2018.

Figure 12 : Evolution des encours moyens des ARP par pays de la CEMAC



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

1.3.3.3.1.3.2- Sous-région UEMOA et Guinée

a) Stock moyen

La figure 13 relative à l'encours moyen en 2018 des ARP par pays de l'UEMOA et Guinée montre qu'en cette zone, le stock moyen des arriérés publics s'établit à 3% du PIB, soit un seuil largement inférieur à celui de la zone CEMAC (5,2% du PIB) entre 2000 et 2018.

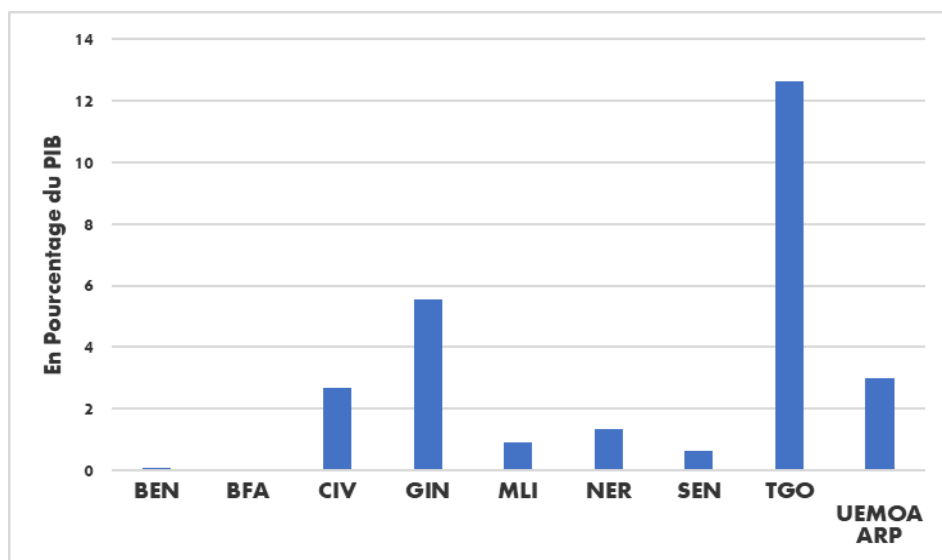
A l'intérieur de l'UEMOA, le Togo engrange un stock moyen de 12,6% du PIB. Il est suivi de la Guinée qui accumule en fin de période un stock moyen de 5,6% du PIB. Ces deux pays, membres du groupe des FCS, avec un contexte particulier, depuis plus d'une décennie. Cet environnement défavorable, caractérisé par une instabilité politique, sécuritaire interne et

transfrontalière, se traduit par un affaiblissement des institutions étatiques en se soldant par un stock élevé de leurs arriérés publics, avant d’embrasser toute la Zone UEMOA.

La Côte d’Ivoire connaît une évolution sensiblement similaire, en tant que pays membre des FCS, avec un cumul significatif de ses ARP, entre 2003 et 2011, au rythme moyen de 2,7% du PIB en 2000-2018.

Les cinq autres pays membres restant de l’UEMOA enregistrent quant à eux, un faible ratio moyen d’ARP, nettement inférieur à 1% du PIB, à l’exception du Niger avec 1,3% du PIB sur la période observée de 2000 à 2018.

Figure 13 : Encours moyen en 2018 des ARP par pays de l’UEMOA et Guinée



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l’auteur »)

b) Evolution

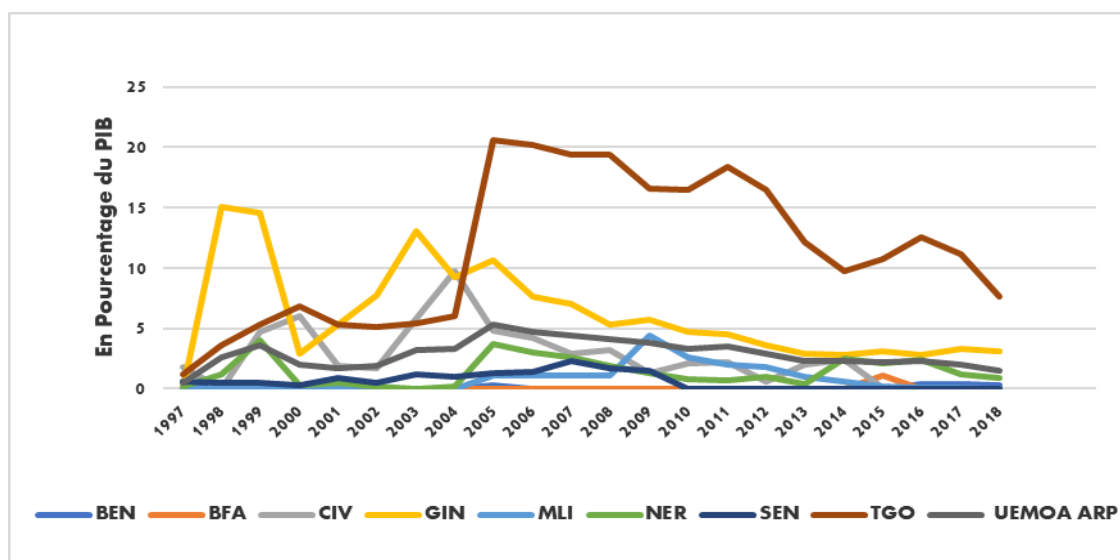
A l’instar des courbes précédentes, la figure n°14 ci-dessous met en exergue l’atténuation de l’accumulation des ARP des différents pays de l’UEMOA entre 2000 et 2004 eu égard au processus de l’initiative PPTE, même si trois pays se caractérisent par une contexture particulière (FCS : la Côte d’Ivoire, la Guinée et le Togo) et connaissent ainsi une légère hausse contenue.

Après 2004, la Côte d’Ivoire réussit à mettre en œuvre avec succès des actions et mesures volontaristes pour résorber son stock des ARP passant de 9,7% du PIB en 2004 à 0,1% du PIB en 2015. Pour autant, il convient de formuler des réserves quant à ce résultat

dans la mesure où les données collectées soulignent un montant nul d'accumulation des ARP entre 2016 et 2018, en dépit de l'instabilité politique et sécuritaire interne et ambiante que le pays traverse alors.

La ZF enregistre un encours d'arriérés publics élevé et persistant entre 2000 et 2018. Qu'en est-il de la situation de l'encours d'arriérés dans les autres régions ?

Figure 14 : Evolution des encours moyens des ARP par pays de l'UEMOA et Guinée



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

1.3.3.3.1.4. L'encours des ARP Hors Zone franc, par bloc économique en 2018

La figure 15 ci-après, encours moyen des ARP en 2018 par CER hors zone franc montre qu'en 2018, le bloc des pays hors Zone franc génère un stock moyen d'ARP de 3,1% du PIB contre 3,9% du PIB pour la Zone franc et 3,5% du PIB pour tous les pays constitutifs de l'échantillon.

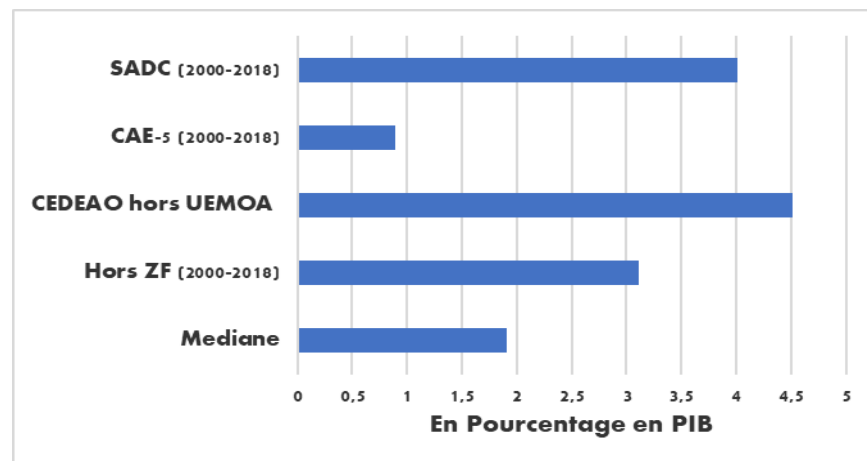
Le bloc de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) composée de cinq pays sur seize possède un stock moyen d'ARP de 4% du PIB contre 4,5% du PIB pour le bloc de quatre pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) hors les pays francophones. Au sein de chaque bloc, il existe des disparités au

point que certains pays membres se trouvent à l'origine de cette mauvaise accumulation excessive des ARP qui plombent le bloc.

Le bloc de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5) composé de quatre sur cinq des pays, excepté le Burundi, enregistre un stock moyen d'ARP de 0,9% du PIB. Ce ratio moyen est le plus faible et le meilleur du volume d'accumulation des ARP de tous les blocs économiques régionaux d'ASS.

Ce dernier bloc comprend des pays stables avec des institutions efficaces sur la base des notations des indicateurs de gouvernance politique et institutionnels de la Banque mondiale. Cette situation particulière renforce l'assertion de l'existence d'une corrélation entre la qualité de la gouvernance politique et socioéconomique et les ARP.

Figure 15 : Encours moyen des ARP en 2018 par CER HZF



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

Evolution des encours moyens d'ARP des CER HZF

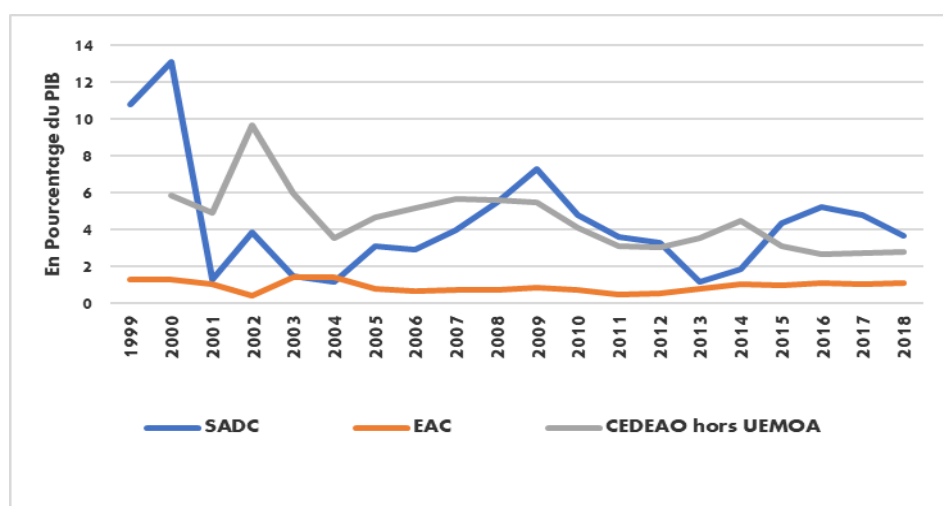
La figure 16 ci-dessous, relative à l'évolution des encours moyens d'ARP révèle que le bloc de la CAE-5 confirme une évolution faible et stable sur toute la période examinée, comme évoqué ci-dessus. En revanche, dans les blocs de la SADC et de la CEDEAO hors pays francophones, la figure révèle l'impact du processus de l'initiative PPTE sur la réduction rigoureuse des ARP des années 1999 à 2004, d'une part et les effets négatifs du choc exogène relatif à la baisse des cours de prix des matières premières en 2009, d'autre part.

Enfin, uniquement pour la SADC, un second choc exogène lié à la baisse du cours international des matières premières survient à partir de 2014 et s'étend jusqu'à 2017 et génère une accumulation d'ARP.

L'encours d'arriérés publics révélé dans les pays anglophones n'a pas les mêmes effets socioéconomiques que de celui des pays francophones eu égard à son traitement en fin d'année budgétaire.

En effet, pour Lienert, (2003, p. 22) , « dans les pays anglophones, les crédits non dépensés sont annulés en fin d'année et réaffectés dans le budget de l'année suivante, selon l'une des dispositions³³ des lois de finances et d'audit en application. »

Figure 16 : Evolution des encours moyens d'ARP des CER HZF



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

1.3.3.3.1.5- Répartition du stock d'ARP par catégories de dépenses et socio-professionnelle

La base de données ici constituée permet de ventiler le stock des ARP des pays de la CEMAC, par catégorie de dépenses et par catégorie socio-professionnelle.

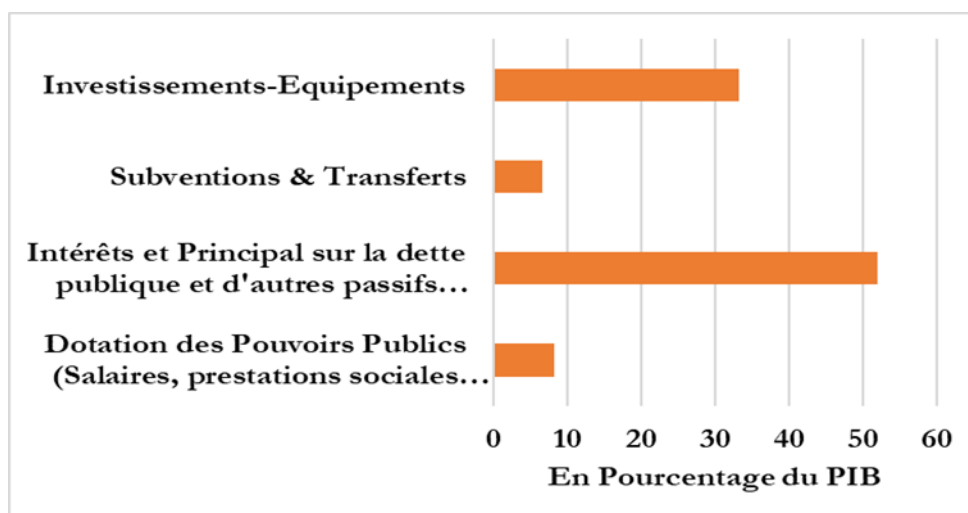
³³ Lienert, (2003, p. 22) : « Les réglementations financières des pays anglophones prévoient généralement que le solde non dépensé de tout mandat peut, à tout moment, être retiré par le ministre des Finances. Une fois qu'un bon de retrait a été émis, le comptable ne peut autoriser que les dépenses dépassent le solde restant dû. », l'un des instruments financiers.

1.3.3.1.5.1. Répartition du stock des arriérés publics par catégorie de dépenses

Dans la figure 17 ci-dessous, les arriérés publics de la CEMAC sont, somme toute, relatifs et relèvent essentiellement des dépenses inhérentes aux différentes catégories :

- dettes conventionnées (55% du PIB) pour le financement des grands chantiers sous l'effet conjugué de créances commerciales bilatérales ;
- investissements et équipements³⁴ (33% du PIB) amplifiés à la fois par les prêts commerciaux bilatéraux inhérents et par la faiblesse du système de passation des marchés publics. Ceux-ci s'appuient notamment sur la mobilisation des contrats de gré à gré, en dépit des recommandations expresses des services du FMI pour mettre en œuvre des réformes des Codes de marchés publics en vue de réduire le volume de ces contrats ;
- salaires et traitements (6% du PIB) ;
- subventions³⁵ et transferts (5% du PIB).

Figure 17 : Encours moyen d'ARP par catégorie de dépenses, CEMAC (2018)



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

³⁴ Une portion de ces ARP concerne les entreprises et établissements publics, les dettes des prestataires de biens et services s'appliquent uniquement à ceux ne disposant pas de l'autonomie financière et de gestion, et dont les dépenses se trouvent engagées au niveau du Trésor public pour leur paiement.

³⁵ Pour les entités et établissements publics qui disposent de l'autonomie financière, les arriérés de l'État se limitent aux subventions qui leurs sont dues car recenser en plus ces arriérés publics, constituerait un doublon.

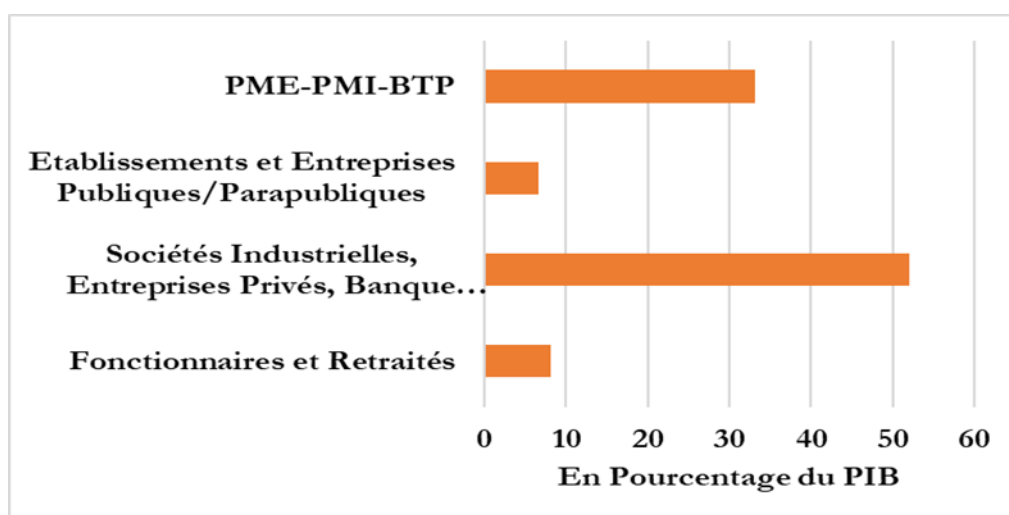
1.3.3.1.5.2. Répartition du stock des arriérés publics par catégorie socio-professionnelle

De même, la figure 18 ci-dessus détermine les créanciers de la figure n°17 et confirme qu'une part importante du stock d'arriérés publics provient des sociétés financières, des créanciers commerciaux internationaux, des banques commerciales nationales et des partenaires techniques et financiers (PTF), à hauteur de 55% du PIB. La part des entreprises privées (BTP, PME, PMI) représentent 33% du PIB. Ces données confirment les proportions et tendances observées en figure 17.

Dans ces conditions, il apparaît peu surprenant d'assister à un ralentissement des activités économiques et à la fermeture progressive des entreprises locales en lien avec l'instabilité sociopolitique interne et ambiante.

Ces deux derniers graphiques délivrent des informations sur le volume des arriérés publics sur la période. Toutefois, ils rendent peu visible les contraintes de ces secteurs d'activités économiques afin de mal appréhender les défis auxquels font face les créanciers nationaux et étrangers issus des catégories socio-professionnelles. Aussi s'avère-il indispensable d'analyser l'effet socio-économique de l'accumulation des arriérés publics au cours de la période retenue 2000-2018.

Figure 18 : Encours moyen d'ARP par catégorie de créanciers, CEMAC (2018)



Source : Auteur (calcul à partir de la base de données « construite par l'auteur »)

1.3.3.3.2. Analyse de l'effet économique et social d'ARP en zone CEMAC

Les effets macroéconomiques négatifs relatifs aux quatre catégories de créanciers de l'Etat sont mis en lumière et analysés comme suit : i) Sur les Sociétés financières, créanciers commerciaux internationaux, banques centrales régionales et banques commerciales nationales et des PTF ; ii) Sur les entreprises privées, notamment les PME, PMI et BTP ; iii) Sur les entreprises industrielles, établissements publics et subventions aux organisations communautaires et internationales ; et iv) Sur la force ouvrière publique .

1.3.3.3.2.1- Effets d'ARP sur les Sociétés financières, créanciers étrangers et locaux

Entre 2014 et 2018, dans le cadre de la mise en œuvre de leur vision d'émergence, adossée à différents plans quinquennaux, le Congo Brazzaville, le Gabon et la Guinée Équatoriale consentent des emprunts commerciaux extérieurs³⁶. Certains sont publiquement garantis au profit de leurs sociétés (d'énergie, de grands travaux d'infrastructures d'électricité, de transports et logistiques, de bâtiments, etc.).

Le profil de remboursement de ces emprunts et les simulations s'appuient sur les projections des recettes d'exportation de produits d'énergie et des métaux. De même en est-il pour le paiement des prestataires de services publics, lesquels contractent également des emprunts bancaires pour exécuter leurs activités socioéconomiques. A cette situation incertaine, s'ajoutent plusieurs phénomènes connexes associés aux chocs exogènes des cours des produits d'énergie et de métaux. Les effets des crises récurrentes découlant des troubles socio-politiques, l'insécurité interne et transfrontière impactent négativement et de façon incalculable l'économie de la sous-région CEMAC. La conjugaison de ces divers événements contribue à accroître considérablement le stock des arriérés publics de la CEMAC.

L'une des principales préoccupations, voire des craintes, renvoie à l'inscription de ces arriérés publics sur de longues durées et à leur accumulation au fil du temps sans aucun plan d'action stratégique crédible pour leur apurement total. Or, leurs effets néfastes se font sentir et se propagent dans toutes les institutions des pays membres, au niveau de la Commission CEMAC, ainsi qu'à d'autres sphères communautaires.

³⁶ Mise en œuvre par les entreprises du pays créancier (prêteur), souvent à travers des contrats de gré à gré sous des conditions onéreuses.

Ces répercussions négatives de l'accumulation d'arriérés intérieurs se traduisent au niveau de l'économie, de la discipline budgétaire en entravant ainsi la croissance économique, les activités des banques, des services publics et privés des administrations.

1.3.3.3.2-Effets macroéconomiques d'ARP sur les entreprises privées

Force est de constater que les pays de la sous-région n'ont pas adopté durablement les bonnes pratiques permettant de les préserver de l'accumulation éventuelle de leurs arriérés publics en dépit des épisodes douloureux de règlement de leurs arriérés intérieurs et extérieurs connus au début des années 2000.

En effet, la situation des entreprises privées de la sous-région se révèle autrement préoccupante à la lumière du stock considérable des arriérés publics engrangés sur la période 2000-2018. Ce fardeau met donc en péril l'activité du secteur privé, accentue les pénuries de liquidités bancaires, compromet la provision des services sociaux. Il génère ainsi des effets collatéraux dommageables à la fois pour les opérateurs économiques du secteur que pour toutes les structures socio-économiques du pays.

Il y a au moins trois faits stylisés d'effet négatif auxquels se trouvent confrontés les opérateurs économiques du secteur de BTP dans les pays de la sous-région CEMAC, à savoir :

1. le retard ou l'interruption dans l'exécution des chantiers, par défaut de paiement du décompte (la tranche des travaux réalisée) avec certification du bureau de contrôle des travaux. Cette pratique qui a cours dans les pays membres engendre, non seulement des frais supplémentaires à perte pour les parties, mais incite les entreprises, les agents de l'État et le bureau de contrôle dédié à la corruption par le mécanisme de versement de pots de vin ;

2. l'augmentation vertigineuse des charges d'intérêt bancaire des entreprises (pénalités), pour non-respect de paiement à échéance de crédit. Il en résulte également une détérioration de l'actif des bilans bancaires. En effet, les banques sont sensibles au déclin de l'activité économique et à la réduction insuffisante des arriérés publics de l'Etat vis-à-vis de ses créanciers bénéficiaires de la commande publique. Cela donne lieu à une hausse des créances douteuses ou prêts bruts improductifs et à un durcissement (resserrement) des conditions financières d'octroi de crédits bancaires aux autres clients,

3. l'inéligibilité des entreprises quant à leur participation aux nouveaux marchés publics financés de l'extérieur. En effet, l'un des critères d'attribution des marchés publics, prévus par le Code des marchés publics concerne la réalisation d'au moins trois marchés (travaux, biens et services, et prestations intellectuelles) similaires au cours des 5 dernières années et l'obtention d'un certificat attestant l'ouverture d'une ligne de crédit bancaire servant de caution de garantie. Or, la réalisation d'un marché sous-entend une exécution à hauteur d'au moins 80% des activités dudit marché. Dans cette condition, l'entreprise accusant un retard prolongé de paiement (arriérés publics) se trouve donc simplement exclue de cette opportunité même si elle s'avère être à sa portée. L'entreprise se trouvant dans cette situation débitrice vis-à-vis de sa banque commerciale ne peut obtenir de nouveau marché sans avoir épongé ses anciennes créances bancaires. Les conséquences immédiates sont, entre autres : le licenciement temporaire ou définitif de certaines catégories de travailleurs pour des raisons économiques et partant, la hausse du chômage du pays dans un premier temps, puis dans un second, la fermeture de l'entreprise, et donc sa faillite.

En définitive, toute activité économique sectorielle se révèle ralentie ou interrompue. L'entreprise, les employeurs, les banques commerciales et l'Etat se trouvent englués dans une situation défavorable.

1.3.3.2.3- Effets d'ARP sur les sociétés publiques et subventions aux organisations

L'un des problèmes fondamentaux au-delà de leur faible capacité de production de l'or noir au regard du marché international, consiste dans la mauvaise gouvernance des institutions de l'État. Cela transparaît notamment dans la mauvaise gestion de leurs systèmes de finances publiques, et plus particulièrement en matière de gestion des arriérés publics.

Les arriérés publics de chaque pays membre, comprennent également ses engagements financiers vis-à-vis des organisations régionales et internationales auxquelles il a adhéré, en termes de contributions ou subventions périodiques. En zone CEMAC, annuellement chaque membre doit collecter et verser le prélèvement de la Taxe communautaire d'intégration (TCI) programmée dans le budget annuel de la Commission. Cette taxe qui est de 1% applicable sur les recettes d'importations en biens et services hors CEMAC, vise la réalisation des programmes communautaires (coordination, infrastructure, éducation-formation, etc.),

adossés à la Vision 2025, dont la mise en œuvre s'effectue à travers le Programme économique régional (PER).

Le fonctionnement des organes de cette communauté pour l'atteinte de cette Vision 2025 se révèle fortement tributaire des ressources de la TCI. Cependant, le constat durant ces dernières décennies s'avère très décevant, après avoir à maintes reprises attiré l'attention des Chefs d'Etat et changé de stratégie de mobilisation de ces ressources. En effet, déjà en 2017, les arriérés de paiement de la TCI à verser à la Commission s'élevaient à plus de 100 milliards de FCFA, en dépit des relances à travers les correspondances aux Etats et discussions au sein des hautes instances de la Commission (Conseil des ministres et Conférence des chefs d'État).

Les assises de N'Djamena, au Tchad en octobre 2017, constatant l'impossibilité de chaque pays membre d'apurer ses arriérés communautaires, conviennent ce qui suit lors de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, dans le communiqué final :

« Abordant la question du financement de la Communauté au regard du niveau des arriérés accumulés par les Etats membres au titre de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI), la Conférence a décidé d'annuler la masse d'arriérés à hauteur de 90%, afin de partir sur des bases nouvelles. Elle a invité les Etats membres à s'acquitter du différentiel de ces arriérés avant la fin de l'année (2017). Enfin, la Conférence a exhorté les Etats membres à rétablir, sans conditions, à appliquer intégralement le mécanisme de liquidation et de recouvrement du produit de la TCI ». (CEMAC, 2017)

Dans cette perspective, et depuis sa nomination en octobre 2017, au cours de la même Conférence des Chefs d'Etat, le Président de la Commission de la CEMAC, ne ménage aucun effort. Il s'attache ainsi à mobiliser des ressources internes (TCI) et externes (financements extérieurs) pour réaliser au mieux les activités programmées.

Toutefois, force est de constater que trois années plus tard et au cours de l'allocation du Président de la Commission de la CEMAC en 2021, lors de la 36^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC que la situation financière de la CEMAC plutôt déliquescence reste entière sinon amplifiée.

« C'est une lapalissade que de rappeler la situation financière dégradée dans laquelle sont engluées les Institutions communautaires. Moins de 30% de recettes recouvrées et utilisées à près de 90% pour couvrir les charges de fonctionnement des Institutions dont le nombre a progressé en dépit des fortes tensions de trésorerie... Presque pas

d'investissements. Une dette sociale de près de 20 milliards de FCFA, que nous peinons à apurer. Des arriérés de TCI de l'ordre de près de 100 milliards de FCFA en grande partie reconstitués après l'effacement de 90% du stock de 120 milliards de FCFA en 2017. » (CEMAC, 2021)

Pourtant, tout le monde s'accorde à dire que la problématique réelle a trait à la capacité financière et que l'atteinte des objectifs de la Vision 2025 sont conditionnés par celle-ci. Cela implique donc la réalisation à chaque instant d'activités (avec des résultats tangibles). Ces activités programmées et leurs réalisations relèvent de la mission primordiale de la Commission de la CEMAC ainsi que des autres organes de contrôle et de suivi, voire de ceux d'orientation de la CEMAC.

La Commission, en dépit de ses plaidoyers auprès des pays membres ainsi qu'auprès de ses PTF, se trouve contrainte dans sa réalisation.

1.3.3.3.2.4 - Effets macroéconomiques des ARP sur les agents publics

Ce sont les agents (fonctionnaires, retraités ou employés et rentiers) de l'Etat ayant une faible capacité de gestion et une contrainte de liquidité très limitée aux seuls revenus mensuels.

Le stock des arriérés publics des fonctionnaires constitue une créance implicite (sans le consentement des concernés) sans intérêt ne bénéficiant d'aucune ancienneté dans leur traitement, ni d'aucun instrument immédiatement négociable sur le marché intérieur (Ramos, 1998).

Excepté la Guinée-Équatoriale, les agents publics du Cameroun, de la RCA, du Congo, du Gabon et du Tchad peinent, au cours des dernières décennies, à des degrés divers, à entrer dans leurs droits (salaires et pensions). Cela se traduit par des négociations, des revendications à travers des manifestations le plus souvent violentes (grèves et émeutes...) avec des répercussions sociales et économiques difficilement chiffrables.

Cette situation a contribué à créer ou à redynamiser les centrales syndicales nationales composées de différentes fédérations syndicales sectorielles des administrations publiques. Ces créanciers de l'Etat sont essentiellement les chefs de ménages aux charges familiales particulièrement élevées et sensibles dans ce contexte africain. Selon les termes de leur

contrat, en général, leur revenu doit être versé périodiquement (mensuellement pour les salariés et trimestriellement pour les retraités et pensionnaires ayant droits).

Dans ce contexte caractérisé par le retard prolongé de paiement des arriérés dans ces 5 pays de la CEMAC, la question qui se pose est de savoir quel niveau de performance doit être atteint par chacun d'eux pour assurer de façon satisfaisante son rôle régalien (sécurité, justice, services sociaux de base, etc.) ?

L'expérience notée dans la région au début des années 2000 indique que l'accumulation des arriérés des salaires et de pensions sur une certaine période démotive les employés et retarde l'atteinte des objectifs escomptés des administrations publiques et privées. Cela se caractérise par un relâchement dans l'exercice efficace des responsabilités des travailleurs, avec pour corollaire : un faible rendement dû à l'incivisme, à la désobéissance civile, au soulèvement populaire, etc.

Ainsi, de façon systématique, le premier effet négatif du retard prolongé se manifeste dans le mode de consommation des ménages, tout en les exposant à l'incapacité d'honorer leurs engagements quotidiens (loyers, scolarité, soins, déplacements, crédit bancaire pour certains, etc.). Ensuite, suivant les secteurs d'activité, les agents concernés développent des stratégies inciviques pour maintenir leur niveau de consommation. Cela peut revêtir la forme d'une inapplication de textes administratifs, à des détournements massifs de fonds, à la fraude, à la corruption, voire dans des cas extrêmes à la prise d'otages contre rançon, etc.

Au Tchad, tout comme en RCA, au Congo et au Gabon, les mêmes cris de détresse s'expriment à des degrés divers, de la part des populations et notamment des retraités. Pour ces derniers, « *Aller à la retraite, c'est aller à la mort parce que tu ne gagnes pas. Tu es malade, tu ne peux pas te soigner, tu ne manges pas à ta faim. Si tu trouves un repas dans la journée c'est un record pour toi...* », (Journal, La Voix de l'Afrique, 2017) ³⁷. Dans une lettre adressée en 2019 aux autorités congolaises, « *les retraités de la République du Congo, étranglés par la colère et l'amertume, martèlent que la pension n'est pas une aumône, ni une bourse, ni un salaire.* » (Rodrigue Loué, 2019)³⁸, dans un contexte socioéconomique d'autant plus délétère que nombreuses, systématiques, chroniques sont les coupures obligatoires d'eau et d'électricité. Cette situation affecte tout autant les plus nantis par le biais des retards

³⁷ BBC News, (2017, octobre) *Tchad : La difficile vie des retraités Tchadiens.*

³⁸ <https://fr.africanews.com/2019/11/11/congo-desempares-les-retraites-courent-apres-21-mois-d-arrieres-de-pensions/>, novembre, 2019.

prolongés que les catégories sociales déjà fortement vulnérabilisées (retraités et pensionnaires).

Cette partie de la population (retraités et pensionnaires) se singularise par son incapacité à s'approvisionner en produits de première nécessité et à en vivre décemment. Par ailleurs, il convient de relever l'exacerbation de l'accumulation des arriérés publics relatifs aux salaires et notamment aux pensions des retraités dans la sous-région à partir de 2014. Cela a débuté avec la baisse des recettes d'exportations et a atteint le seuil maximal courant 2016. Plusieurs mesures insupportables sans accompagnement et sans stratégie efficace de protection sociale universelle en faveur des personnes vulnérables et désemparées ont vu le jour. Cela traduit également la dépendance d'un seul principal produit d'exportation (l'or noir), contrairement aux avantages découlant d'une économie diversifiée.

Les défis et enjeux des créanciers de l'Etat dans les pays cités, particulièrement les retraités, se révèlent identiques, à des degrés différents néanmoins. Ceci explique que ces quatre pays de la CEMAC se situent en dernières positions en termes d'Indice de développement humain (IDH) en lien avec les indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale, de la corruption de *Transparency International* et de la fondation Mo Ibrahim.

Pourtant, tous ces pays se sont dotés de politiques sociales qui suggèrent fortement la prise en charge et l'accompagnement social des personnes vulnérables et ont adhéré à plusieurs conventions internationales spécifiquement destinées à la protection sociale des personnes vulnérables.

Conclusion

Ce premier chapitre identifie les types d'arriérés publics et évalue leur volume par pays pour la zone franc au cours de la période 2000-2018.

Les principaux apports de ce premier chapitre par rapport à la littérature sont pluriels et se résument ainsi :

a) Construction par l'auteur d'une base de données relatives des arriérés publics (2000 -2018) comprenant les encours annuels et les stocks des arriérés publics intérieurs et **extérieurs** en zone franc, composée de quatorze pays ;

b) La thèse introduit de nouvelles variables et de mesures d'indicateurs (Recettes Hors Ressources³⁹, qui sont des recettes non liées aux ressources naturelles).

c) N'ayant pas connaissance de la liste de la trentaine des pays d'ASS contenue dans l'échantillon des travaux de Bakhache *et al.* (2019, p.45-63), l'échantillon de la présente thèse diffère certainement de ce dernier. L'étude de Bakhache *et al.* concerne les flux des arriérés publics intérieurs sur la période 2005-2018 ;

d) Ce premier chapitre vise à dresser la typologie des arriérés publics en zone franc ;

e) A partir d'une définition spécifique, le chapitre s'attache à évaluer le stock ou encours moyen des arriérés publics par pays de la zone.

Le financement des objectifs de développement durable (ODD) et les demandes sociales croissantes militent pour un apurement des arriérés, car le coût de la dette publique absorbe une part importante des maigres recettes publiques mobilisées.

Ce chapitre met en avant le fait que les ARP constituent un phénomène récurrent, transversal à toutes les activités socioéconomiques et imprévisible. Ce phénomène sévit en zone franc avec toutes les initiatives et mesures adoptées par les pouvoirs publics et appuyées par leurs partenaires techniques et financiers internationaux. Il importe d'attirer l'attention des autorités publiques et communautaires sur la nécessité de mettre en place un mécanisme d'atténuation approprié, ainsi que préventif dans la mesure du possible. Le cas échéant, cela pourrait compromettre durablement la croissance économique de la zone. Remédier à la situation sur le long terme implique une bonne qualité de gouvernance des institutions de l'État combinée à une stabilité du cadre macroéconomique et budgétaire avec des prévisions réalistes pour contrer l'accumulation des arriérés publics de la gestion courante de chaque pays membre.

Le chapitre suivant vise à clarifier la formation des ARP en Zone franc.

³⁹ Concept mis sur pied par Thomas et Trevino (2013) indiquant que la composante des recettes « hors ressources » est déterminée à la fois par des facteurs structurels et la politique économique. Elle est beaucoup plus homogène par rapport à la composante « ressources » recouvre les ressources naturelles non renouvelables, essentiellement les ressources minières et les hydrocarbures.

Chapitre 2 : Formation des arriérés publics

Introduction

Après avoir analysé la typologie des arriérés publics et la construction de la base de données en Zone franc dans le chapitre précédent, il apparaît judicieux de comprendre les sources fondamentales de leur accumulation. En effet, il importe de déterminer comment s'expliquent les encours d'arriérés publics ? Quelles actions doivent en ce sens, être mobilisées afin de les minimiser durablement, en vue de relancer l'activité socioéconomique de la Zone en disposant d'un espace budgétaire⁴⁰ ?

Ainsi, l'objet principal de ce second chapitre consiste à identifier les facteurs potentiels clés créateurs des arriérés publics en Zone franc ainsi que leurs principales causes.

Le présent chapitre se structure en trois sections. La première examine les facteurs potentiels de création des ARP en Zone franc. La seconde se consacre aux canaux de transmission des ARP en Zone franc pour la période 2000-2018. La troisième section réalise une analyse économétrique sur leurs causes probables. Au terme de cette dernière, la conclusion comporte des recommandations de politique économique.

⁴⁰ Peter Heller, (2005, p. 32) : c'est « *La marge qui permet au gouvernement d'affecter des ressources à la poursuite d'un objectif sans mettre en péril la viabilité de sa position financière ou la stabilité de l'économie.* », L'ABC de l'Economie, Finances & Développement, <https://www.imf.org>

2.1- Facteurs potentiels de création des arriérés publics en ZF

Dans cette première section, la thèse s'intéresse successivement aux : 1) facteurs liés à l'organisation institutionnelle (en Zone franc et Hors Zone franc) ; 2) facteurs liés aux chocs exogènes et endogènes à la Zone franc ; 3) facteurs liés à la gouvernance institutionnelle et à la corruption ; 4) facteurs liés à l'insuffisante mobilisation des ressources (recettes fiscales, financements extérieurs) ; 5) facteurs liés à la mauvaise qualité de la dépense publique ; 6) facteurs liés au non-respect des règles de gestion budgétaire ; 7) facteurs liés aux financements extérieurs et enfin aux 8) autres facteurs nés des relations entre ARP et solde (déficit/excédent) budgétaire.

2.1.1- Facteurs liés à l'organisation institutionnelle (en Zone franc e Hors Zone franc)

Plusieurs études⁴¹ réalisées par les services du FMI attestent que « *l'accumulation des arriérés de dépenses publiques représente l'un des problèmes les plus courants dans la gestion des finances publiques, notamment dans les pays à faible revenu (PFR).* » (Flynn et Pessoa, 2014, p. 1).

Le problème d'accumulation d'ARP découle plus de la mauvaise préparation du budget ou des décisions de politique économique qu'aux faiblesses du système de comptabilité publique de l'Etat. Naturellement, un système de comptabilité bien conçu et appliqué aide à y remédier et à le prévenir. L'appartenance d'un pays africain à une union ou communauté économique et monétaire impose-t-elle au pays des contraintes supplémentaires au financement de son déficit budgétaire par émission de monnaie tout en accumulant des arriérés publics ?

En Afrique, la majorité des pays utilise le système de gestion des finances publiques d'inspiration française ou britannique, hérité de la colonisation. À cette fin, la thèse examine les caractéristiques de fonctionnement du système de gestion de dépenses publiques (GDP) spécifique en Afrique francophone et anglophone. L'objectif principal du système GDP vise à atteindre la stabilité macroéconomique.

Le chapitre précédent souligne les contraintes et faiblesses dont souffrent les administrations publiques de la Zone franc, en termes d'organisation institutionnelle (textes

⁴¹ FMI (2017a) ; Baer et al., (2020) et Mansour et Schneider (2019).

règlementaires) en lien avec la gestion des ressources humaines et matérielles inadaptées, notamment dans le domaine de la gestion des finances publiques.

Ainsi, la question qui se pose consiste à savoir, si les faiblesses des systèmes de comptabilité publique évoquées résultent exclusivement de leur mode d'organisation institutionnelle de tradition francophone ?

Pour apporter une réponse pertinente et proposer une piste de solution, les systèmes de comptabilité publique francophones et britanniques utilisés par certains pays d'ASS servent à l'analyse comparative.

Pour ce faire, l'une des contributions phares de Lienert (2003) sert d'illustration identificatoire des arriérés publics (intérieurs et extérieurs) dans les systèmes de comptabilité publique de tradition britannique et française comme réponse à cette préoccupation, somme toute, légitime.

L'une des questions sous-jacentes des travaux de Lienert (2003, op. cit.) consiste à identifier lequel des deux systèmes de contrôle des dépenses publiques permet de protéger les dépenses de réduction de pauvreté en cas de baisse imprévue des recettes publiques.

Des deux systèmes de gestion des finances publiques hérités des colonies, en Afrique francophone, les lois organiques de finances (Lof) s'inspirent largement de celles adoptées en France en 1959. L'équivalent le plus proche d'une « Loi organique de finances » dans les pays anglophones sont les « Lois de finances et d'audit ». Cependant, le système de comptabilité britannique en ASS est fondamentalement de régime de change intermédiaire et flexible, tandis que celui du système français (Zone franc) renvoie au régime de change fixe (le Franc CFA).

L'approche française s'avère fortement centralisée et le ministère des finances et du budget (MFB) joue un rôle important à chaque étape du processus de dépense et de contrôle au stade des engagements. Il exerce également la fonction de surveillant du fonctionnement du Trésor et des comptables publics. Ainsi, même avec le principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable, le ministre des Finances est à la fois l'ordonnateur principal et l'« unique chef » de tous les comptables publics.

En revanche, l'approche britannique correspond à une gestion décentralisée, les ministères dépensiers sont entièrement responsables de l'exécution de leur budget.

Ainsi, dans les pays anglophones, les paiements s'avèrent soit centralisés, soit décentralisés. Dans les pays francophones, il apparaît inconcevable que le paiement s'effectue en dehors du Trésor. Conformément à son héritage et au rôle centralisé joué par le Trésor français, tous les paiements sont réalisés par le Trésor.

Les résultats de Lienert (2003, p. 24) précisent que :

«des systèmes de contrôle des engagements de dépenses sont mis en place dans différents pays anglophones d'Afrique. Il y a eu un succès mitigé dans le contrôle efficace des engagements de dépenses et, surtout, dans la prévention des arriérés de paiement des dépenses, qui est un problème omniprésent dans plusieurs pays anglophones.... et pays francophones. Alors que dans quelques pays, presque toutes les factures du gouvernement sont payées à temps (par exemple, le Bénin, le Mali, la Mauritanie), dans d'autres pays, la taille des arriérés de dépenses a dépassé les pires pays anglophones, dépassant même 10 % du PIB à Djibouti et Togo. Cela suggère qu'il existe d'autres facteurs importants en jeu dans les pays francophones qui empêchent un contrôle efficace des engagements de dépenses. Dans plusieurs pays francophones, les arriérés de dépenses sont en partie causés par le contournement des procédures normales de contrôle des dépenses. »

Il en ressort donc l'existence (i) d'insuffisances d'ordre institutionnel liées aux lois de finances publiques du système francophone « régime fixe » de gestion des dépenses publiques ; (ii) de contournements⁴² des procédures normales de contrôle des dépenses, et même d'utilisation abusive des clauses de procédures de dépenses exceptionnelles ou dépenses avant ordonnancement (DAO) ; et (iii) les activités extrabudgétaires dans un budget national, notamment en matière de gestion et de préventions des ARP et du contrôle des dépenses publiques.

Par conséquent, les caractéristiques distinctives souhaitables du système d'exécution budgétaire et de comptabilité publique des pays francophones ne s'accompagnent pas d'un meilleur contrôle des dépenses globales, car les arriérés de dépenses dans certains pays francophones s'avèrent plus élevés que dans les pays anglophones les plus défavorables.

⁴² Les « procédures non orthodoxes » définies comme des pratiques de dépenses qui contournent les dispositions légales régissant les processus de dépenses publiques et contournent les contrôles réguliers ou d'autres règles budgétaires, y compris celles liées aux délais budgétaires, aux plafonds approuvés ou aux crédits approuvés.

Les conclusions de Lienert (2003) corroborent celles de Bachkache *et al.* (2019, p. 59) en ce sens où les ARP intérieurs se révèlent plus importants dans les États pourvus de régime fixe et dont les possibilités de financement s'avèrent réduites et dans les pays appartenant aux États fragiles ou touchés par de conflits. L'auteur réfère aux pays du système GDP francophone d'Afrique qui disposent de possibilités restreintes de mobilisation de financement par rapport à ceux du système anglophone. Cette situation exige des réformes administratives supplémentaires en vue de préserver l'accumulation des arriérés publics.

Ceci conduit à s'interroger : Pourquoi le système GDP francophone ne fonctionne-t-il pas systématiquement mieux que celui d'anglophone ? Pourtant, Lienert (2003, p. 29) indique également qu'« *il existe des faiblesses communes dans l'application des systèmes hérités, qui semblent dominer toutes les caractéristiques distinctes des systèmes individuels.* »

Au moins trois insuffisances ou causes institutionnelles et organisationnelles sont identifiées dans ce système GDP francophone, responsable de l'accumulation des ARP :

- dans les pays francophones, les crédits budgétaires qui s'accompagnent de plafonds sur les paiements annuels (crédits de paiements) sont inclus dans la Loi annuelle de finances. En fin d'année, les crédits de paiements non dépensés peuvent être reportés au nouvel exercice. En revanche, dans les pays anglophones, les crédits non dépensés sont annulés en fin d'année et réaffectés dans le budget de l'année suivante, selon l'une des dispositions des Lois de finances et d'audit en application (Lienert, 2003, p. 22) ;
- l'utilisation excessive des « systèmes simplifiés » de procédures de dépenses exceptionnelles qui contournent les contrôles centraux ;
- le recours systématique à l'accès aux financements automatiques⁴³ auprès des deux *instituts* communautaires *d'émission monétaire* BEAC et BCEAO en vue de stabiliser les économies nationales. Cet instrument monétaire n'existe plus depuis 2018 à la BEAC.

Pour Bachkache *et al.*, (2019, p. 14), « *les carences dans la gestion des finances publiques ont contribué à l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs dans plusieurs pays, diminué l'efficacité des investissements publics et des dépenses sociales et accentué la fragilité des bilans dans le secteur public.* »

⁴³ Les avances statutaires de la Banque centrale (BEAC ou BCEAO) aux Trésors publics des États membres constituent un mode de financement légal permettant aux concernés d'obtenir des ressources financières automatique de 20% de leurs recettes budgétaires de l'année antérieure (N-1). Elles sont plafonnées, donc limitées. Cette pratique a pris fin en 2018 en ZF.

En conclusion, l'appartenance d'un pays à l'un des deux unions économiques et monétaires de la Zone Franc impose réellement des contraintes supplémentaires au financement de son déficit budgétaire par l'émission de monnaie tout en accumulant des arriérés publics. En effet, il existe des règles restrictives en ZF qui agissent indubitablement sur le niveau de déficit, sur l'accumulation éventuelle d'ARP et finalement sur le prélèvement.

»

2.1.2- Facteurs liés aux chocs exogènes et endogènes à la ZF

Les arriérés publics (intérieurs et extérieurs) des pays de la Zone franc se développent considérablement à partir de la dernière décennie (2010). Cette accumulation s'avère liée à au moins, quatre principaux chocs de diverses natures, à savoir :

1. les chocs (positifs et négatifs) sur les cours de matières premières, notamment énergétiques et minières (produits pétroliers/miniers par rapport aux autres produits de base) ;
2. l'instabilité sociopolitique et les conflits armés ;
3. l'insécurité transfrontalière ou régionale, terrorisme (Boko-Haram, AQMI...)
4. les chocs liés au changement climatique et sanitaire (catastrophes naturelles, épidémies, inondations, sécheresses, etc.).

Si les facteurs liés à l'instabilité politique et sociale de pays sont d'origine endogène, les trois autres chocs se révèlent exogène.

2.1.2.1. Chocs sur les cours internationaux des produits énergétiques et du métal

Selon le FMI (2012), un choc exogène (positif et/ou négatif) sur le cours des matières premières renvoie à la variation en pourcentage du prix international de ce produit (pétrole ou métal)⁴⁴ multipliée par la part des exportations de ce produit dans le PIB. Ce dernier correspond à la moyenne mobile de ses valeurs au cours des trois années précédentes. Il existe

⁴⁴ Or, cuivre, manganèse, phosphates, uranium et diamant.

une vaste littérature⁴⁵ riche et continue sur cette problématique, traitant notamment de la malédiction⁴⁶ des ressources naturelles, en termes d'impacts.

Depuis l'année 2000, l'Afrique subsaharienne, notamment la Zone franc, connaît au moins deux épisodes de chocs exogènes de grande ampleur sur les cours de leurs produits de base d'exportation en 2009 et entre 2014 et 2016. Ces chocs négatifs génèrent des crises de cinq ordres, à savoir :

- crise budgétaire ;
- risque de crise économique ;
- risque de crise financière (bancaire) ;
- crise de la balance des paiements ;
- crise des changes (Pinshi, 2018).⁴⁷

Cependant, préalablement à la survenance de ces crises, certains pays membres de la ZF se trouvent déjà confrontés à l'accumulation des arriérés publics, notamment les pays fortement tributaires des ressources naturelles (pétrole, mines et métal). Cela vise leurs principaux débiteurs et plus singulièrement l'Etat, pourvoyeur de la commande publique. Ces crises apparaissent à partir d'un certain seuil (3% du PIB) de l'encours des arriérés.

Ces chocs exogènes négatifs constituent l'un des facteurs d'accumulation des arriérés publics (dépenses publiques) auxquels font face les pays de la Zone franc. En effet, les recettes d'exportations issues de ces produits représentent annuellement près de 70% des budgets des pays concernés.⁴⁸

Cette analyse corrobore les résultats de Bachkhache *et ali.* (2019, p. 50), « *les chocs budgétaires de grande ampleur sont un indicateur avancé d'une forte accumulation d'arriérés. Ainsi, les cinq pays exportateurs de pétrole de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)- Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République du Congo et Tchad- ont dû faire face à une forte baisse de leurs recettes budgétaires après la chute spectaculaire des cours du pétrole en 2014/2015.* »

⁴⁵ Tiawara, H. (2015). *The Effect of Commodity Prices on African Economic Growth* [St. Cloud State University]. https://repository.stcloudstate.edu/econ_etds/1

⁴⁶ Pinshi, C., (2018), Les effets macroéconomiques de la chute des cours de produits de base : Évaluation sur la République démocratique du Congo, *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 24 (1).

⁴⁷ Ntungila, F., & Pinshi, C. (2019). *Fluctuations des prix des matières premières et Économie Congolaise : Manne d'Espoir ou de Malédiction ?*

⁴⁸ Les six pays de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale et Tchad), Côte d'Ivoire, le Mali, Guinée Conakry et Niger.

L'accumulation de l'encours des arriérés existe également en période de choc positif à travers les mauvaises allocations des ressources, les gaspillages qualifiés de « *malédiction des ressources naturelles* », dénommés également de maladie hollandaise⁴⁹ ainsi qu'en raison de la rigidité et complexité des circuits administratifs au sein des pays.

L'épisode du choc exogène négatif des cours internationaux sur les produits énergétiques et de métaux en Zone franc en 2009, génère plusieurs conséquences socioéconomiques dans tous les secteurs d'activités des pays membres exportateurs. Ces pays enregistrent en effet, des pertes conséquentes en termes de recettes d'exportations. Au-delà de ce constat, la plupart de ces Etats voient fondre leur espoir et leur plan de développement de nouveaux chantiers (avec un report *sine die*) permettant d'atteindre leurs objectifs d'émergence économique tels qu'inscrits dans leur Vision à long terme (horizon 2030 pour la majorité des États). Il en résulte des effets paralysants significatifs et des budgets fortement procycliques⁵⁰.

Outre les arriérés des entreprises publiques, les retards de paiement de l'État affectent la trésorerie d'entreprises privées dont dépendent les programmes d'investissements publics (bâtiment, travaux publics) ainsi que les dépenses de fonctionnement. Les retards de paiement sur salaire pèsent également sur la consommation des ménages. Ces risques économiques s'accompagnent de risques accrus d'instabilité financière. L'effet sur le système bancaire national traduit par l'illiquidité et l'insolvabilité croissante de sa clientèle (publique comme privée) génère son incapacité à financer l'économie obérée par des effets d'éviction sur l'investissement.

Le deuxième facteur de création des arriérés publics lié aux chocs, identifié au sein de la Zone franc renvoie à l'insécurité régionale.

⁴⁹ Le « syndrome hollandais » autrement appelé « malédiction des matières premières » ou encore « paradoxe de l'abondance » est un phénomène économique qui relie l'exploitation de ressources naturelles au déclin de l'industrie manufacturière locale. Notion, utilisée pour la première fois par Auty. R. M. (1993) *Pour un développement durable dans les économies minérales : la thèse de la malédiction des ressources*, London, Routledge.

⁵⁰ Une politique budgétaire procyclique découle de l'incapacité des gouvernements à emprunter pendant les mauvaises périodes à cause d'imperfections des marchés de capitaux (Adler, 2008) et à épargner pendant les bonnes périodes à cause d'un « effet de voracité » (Tornell et Lane, 1999 ; Akitoby et al., 2006). capacité des gouvernements à emprunter pendant les mauvaises périodes à cause d'imperfections des marchés de capitaux (Adler, 2008) et à épargner pendant les bonnes périodes à cause d'un « effet de voracité » (Tornell et Lane, 1999 ; Akitoby et al., 2006).

2.1.2.2. L'insécurité transfrontalière ou régionale voire le terrorisme

Plusieurs conflits entachent l'Afrique subsaharienne au cours des dernières décennies. Bien que l'intensité des conflits de ces dernières années diminue au regard de celle observée durant les années 1990, la région reste sujette aux conflits. Pour Xiangming *et al.* (2020, p.4)⁵¹, « Le nombre moyen de pays touchés par les conflits dans la région « du Sahel⁵² » est tombé à neuf en 2004-2012. Toutefois, cette tendance s'est inversée ces dernières années, le nombre de pays en conflit atteignant un sommet de 18 en 2016. »

Les résultats de ces travaux révèlent également que, « Parallèlement à la croissance, les finances publiques se détériorent également considérablement à la suite de conflits, les recettes fiscales ayant diminué, en moyenne, d'environ 2 % du PIB dans les cas de conflits intenses par rapport aux cas sans conflit (Comme le PIB se contracte également de manière significative pendant les conflits, les recettes fiscales réelles chutent d'environ 10 pour cent.). Bien que, en moyenne, les résultats ne suggèrent pas un effet statistiquement fort des conflits sur les dépenses publiques totales, la composition des dépenses s'éloigne des dépenses d'investissement vers les dépenses militaires. Par conséquent, le solde budgétaire se détériore et la dette publique augmente fortement au cours de la période de conflit. » (Xiangming *et al.*, 2020, p. 3)

Il se révèle que les conflits pèsent considérablement sur les finances publiques des États. Cela se traduit par une réduction des recettes fiscales, mais une augmentation des dépenses militaires au détriment du financement du développement et le social, et par voie de conséquence, à une accumulation des arriérés publics dans le pays concerné.

Ainsi, la Zone franc est également touchée. En effet, elle se trouve durant ces deux dernières décennies, aux prises avec l'insécurité régionale transfrontalière la plus violente. Celle-ci produit des bouleversements considérables au sein de la région.

La CEMAC connaît ces dernières décennies, un environnement interne et externe instables. Cela concerne plus particulièrement les pays limitrophes de l'Est (Libye et Soudan), des grands Lacs (RDC). Les effets collatéraux de l'insécurité transfrontalière impactent négativement l'UEMOA à travers ses pays limitrophes tels que le Nigeria, la Sierra Léone, le

⁵¹ Xiangming F., *et al.*, (2020), *Les conséquences économiques des conflits en Afrique subsaharienne*, FMI, World economic and financial surveys

⁵² incluant le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, le Mali, le Niger et le Nigéria.

Libéria, et les États fragiles comme la Guinée Bissau, le Mali, le Burkina Faso, le Niger. Le Togo se singularise car il parvient à faire face à ces mêmes contraintes.

A l'instabilité politique résultant de la persistance des conflits et violences régionales et transfrontalières, s'ajoute de manière cyclique la fluctuation des cours des prix internationaux des produits de base, en l'occurrence le pétrole et les mines.

La ZF, constitue la zone en ASS qui héberge le plus de réfugiés et de déplacés internes de ses populations. Le Tchad représente le 3^{me} pays africain en termes de nombre de ces réfugiés, déplacés internes et retournés. La République centrafricaine continue de vivre en état de conflit interne depuis 2013, tandis que la plupart des pays membres (Centre et Ouest) constituent des pays post conflits.

Il s'ensuit dans ces pays, de faibles institutions en matière de gouvernance (corruption et incivisme), de gestion des finances publiques avec un volume incommensurable de dépenses extra-budgétaires (militaires) et une nette réduction des collectes des recettes fiscales hors ressources. En conséquence, ces pays se caractérisent par un montant élevé de l'encours des arriérés publics durant la période examinée.

2.1.2.3. Instabilité sociopolitique et conflits armés

Les cycles électoraux et de violences internes ainsi que les effets collatéraux des événements douloureux (troubles civiles, grèves de revendications sectorielles et conflits armés/rébellions, etc..) détériorent le tissu socioéconomique résultant de l'inactivité due à l'instabilité. Cela se répercute au niveau de l'accumulation des arriérés publics dans la plupart des pays de la Zone franc durant la dernière décennie.

En effet, les travaux d'Anna Sylvestre-Treiner, (2018)⁵³ soulignent que *«.....des coûts parfois polémiques, surtout lorsqu'ils ralentissent les processus électoraux. Et parfois la facture explose : en 2010, en Côte d'Ivoire, les partenaires internationaux ont versé près de 252 millions d'euros pour les élections, un record en Afrique ! »* Cela montre qu'en période de pré-campagne et durant la campagne électorale, les chefs d'États africains sortants priorisent le soutien politique de leurs électeurs au détriment de la politique budgétaire responsable.

⁵³ (2018), Infographie : Combien coûtent les élections en Afrique ?, à partir d'une carte du coût comparé des élections sur le continent africain. Jeune Afrique,

Ils transmettent généralement la charge budgétaire, à un futur gouvernement ou à la prochaine génération de contribuables à travers les dépenses liées aux cycles électoraux.

En conséquence, les soldes budgétaires dans la plupart des pays⁵⁴ de la Zone franc restent durablement déficitaires après chaque cycle électoral (notamment parlementaire et présidentiel). Cela s'associe à l'instabilité socio-politique.⁵⁵

Plusieurs sources documentaires émanant d'institutions spécialisées humanitaires, de sociétés civiles et d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux internationaux témoignent périodiquement des conséquences socio-économiques dans les pays membres de la Zone franc confrontés à l'instabilité postélectorale, aux conflits armés et autres événements douloureux (grèves de longue durée avec violences).

En s'appuyant sur cette vaste et riche documentation⁵⁶, l'impact des crises récurrentes sont analysées. Il convient plus particulièrement de s'intéresser à la réduction des capacités financières (recette publiques), à l'augmentation de dépenses extra-budgétaires, et aux répercussions sur l'économie aussi bien du pays concerné que sur celle de ses voisins voire de la sous-région de la Zone franc.

Tous les pays de la Zone franc ont expérimenté ces crises, à des degrés différents. Certaines crises (Mali) s'avèrent également plus complexes (opposition entre irrédentisme⁵⁷ touareg et islamisme jihadiste) ainsi que celles du Cameroun et du Congo Brazzaville et ne peuvent être clairement élucidées bien que produisant un effet négatif sur leur économie nationale voire sur les économies de la Zone franc.

En outre, l'analyse basée sur les sources secondaires les plus récentes, notamment Xiangming (2020), mettent en relief des résultats similaires et ce, quelles que soient les causes et la forme des violences et conflits armés. Ces événements se traduisent inexorablement par :

- la perte de vies humaines ;
- la destruction des infrastructures et du capital humain ;

⁵⁴ RCA, Tchad, Côte D'Ivoire et Mali.

⁵⁵ Diarra, S., (2012), *Chocs et Mobilisation des Recettes Publiques dans les Pays en Développement. Economies et finances*. Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 109-138.

⁵⁶ IPIS et DIIS, (2018), *République centrafricaine - Cartographie du Conflit* ; Chauvin E., (2018), *La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ?*, Observatoire Pharos, Agence Française de Développement ; FAO, (2017), *Crise du bassin du Lac Tchad : Stratégie d'intervention, 2017-2019*, 3.

⁵⁷ C'est le nationalisme défendant le rattachement à un Etat de certains territoires devant, à ses yeux, légitimement l'être.

- l'affaiblissement des institutions du pays ;
- l'instabilité politique et une plus grande incertitude associée à d'autres conflits entravant l'investissement et la croissance économique, non seulement durant les conflits mais également postérieurement à ceux-ci.

Cette considération appelle ces États à relever de nouveaux défis susceptibles de les mettre à l'abri du « *piège du conflit* ». ⁵⁸

En outre, les conflits génèrent des complications au niveau des finances publiques. Ils réduisent en effet, une partie significative de l'assiette fiscale⁵⁹ tout en augmentant les dépenses militaires et créent, par ricochet des arriérés publics.

L'impact économique du conflit dépend également de sa durée et de son intensité (Mueller et Tobias, 2016). Aussi, la littérature souligne que les conflits peuvent se propager aux États voisins avec des répercussions directes (Hegre et Sambanis, 2006) et indirectes. Ils influent négativement sur l'activité économique, en raison de l'incertitude accrue et des perturbations commerciales générées. Ils se trouvent à l'origine de tensions sociales (afflux important de réfugiés), même si ces pays ne sont toujours pas impliqués dans le conflit (Murdoch et Sandler, 2002 ; Gomez *et al.*, 2010 ; Qureshi, 2013 ; Rother *et al.*, 2016).

2.1.2.4. Chocs liés au changement climatique et sanitaire

Selon la littérature, les défis environnementaux en ASS, notamment en Zone franc et spécifiquement au Sahel (Tchad, Niger, Mali, Burkina Faso et Nord Cameroun)⁶⁰, s'avèrent intimement liés à la dégradation du potentiel productif des ressources naturelles et des habitats naturels ainsi qu'à la perte de biodiversité (Jacquemot, 2013).

⁵⁸ Collier et Sambanis, (2002). *Le piège des conflits* réfère au cercle vicieux entre les conflits et la performance économique, par lequel les conflits retardent la croissance économique et le développement, augmentant à leur tour la probabilité d'un conflit.

⁵⁹ Une assiette fiscale est un montant qui sert de base au calcul d'un impôt ou d'une taxe. Le montant de l'impôt qui est dû est, le plus souvent, obtenu par multiplication de l'assiette par un taux. [Wikipédia](#)

⁶⁰ Jacquemot, P. (2013). Chapitre 9 - Trois défis de l'environnement : Climat, eau et biodiversité. Dans *Economie politique de l'Afrique contemporaine* (181-194). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.jacqu.2013.01.0181>

En effet, plusieurs menaces pèsent sur l'environnement des pays du sahel et riverains du Lac-Tchad, dont, notamment :

- les changements climatiques et leur variabilité qui impactent négativement les systèmes de productions agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- la recrudescence d'évènements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, vents violents) entraînant la destruction du couvert végétal⁶¹, l'assèchement des cours d'eau et points d'eau avec des risques de malnutrition et de maladies, de conflits et de migrations ;
- les défis (ensablement des oasis, assèchement du Lac-Tchad, développement d'espèces envahissantes, épidémies de choléra et pollutions diverses, inondations) sous l'emprise de la variabilité et du réchauffement climatique, de la pression anthropique sur les ressources ;
- la désertification qui provoque de profondes détériorations des ressources naturelles, rendant vulnérables et précaires les conditions de production et de vie des hommes et des femmes ;
- la montée des tensions liées à l'accès aux ressources naturelles dans un contexte de pression démographique croissante.

Pourtant, en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques, tous les pays de la Zone franc sont membres de la « *Conference of parties* » (COP)⁶². Ces États disposent chacun d'un cadre institutionnel et réglementaire et de plusieurs vastes programmes de développement appuyés par la Communauté internationale. Ils s'inscrivent en outre, dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies relative aux Changements Climatiques (CCNUCC, 1992), à la diversité biologique (CDB, 1992) et à la Lutte contre la désertification (CLD, 1992).

De même, les pays côtiers et forestiers membres de la Zone franc se révèlent touchés par les effets et menaces diverses du changement climatique telles que les catastrophes

⁶¹ Un couvert végétal, appelé aussi couverture végétale ou couvert par ellipse, désigne la végétation, toutes strates confondues, recouvrant dans un espace donné, le sol de manière permanente ou temporaire.

⁶² Les "parties" étant les signataires de la Convention (195 pays et l'Union européenne). L'objectif consiste à faire le point sur l'application de la Convention et négocier les nouveaux engagements.

naturelles, épidémies (Ebola) et inondations, accentuées par leurs proximités avec les pays frontaliers non-membres.

La problématique des chocs climatiques s'avère d'actualité, suivie et suffisamment documentée dans tous les pays membres de la Zone franc. Les aspects liés à la présente thèse entraînent des dépenses ponctuelles souvent extra-budgétaires au détriment de celles budgétisées. De surcroît, l'exploitation des ressources ligneuses et forestières procurent des recettes fiscales aux pays membres. La dégradation de cette manne par suite d'un choc négatif, y compris de l'action des firmes industrielles et humaine non maîtrisée représente un facteur indirect de création des arriérés publics dans le pays concerné.

Cette vulnérabilité aux changements climatiques est aggravée par un certain nombre de facteurs auxquels les pays sont confrontés (pauvreté, faibles capacités institutionnelles, pression humaine sur les ressources naturelles). Cela résulte pour partie du défaut de campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation de populations concernées sur ces divers phénomènes ainsi que le manque de technologie adaptée en vue de pallier ces impacts.

Ainsi, les répercussions de ces défis du changement climatique constituent de manière indirecte l'une des principales causes de limitation de la mobilisation des recettes fiscales des pays concernés. Les effets négatifs du changement climatique détruisent tout le potentiel productif depuis leur racine. L'exploitation de ces ressources naturelles génère des recettes fiscales et par voie de conséquence, l'anéantissement de ce potentiel constitue également l'un des canaux d'accumulation des arriérés publics du pays concerné.

En conclusion, les quatre différentes catégories de chocs endogènes et exogènes engendrent des effets négatifs différents sur l'accumulation des arriérés publics et sur la mobilisation des recettes fiscales. Les effets négatifs sur l'accumulation des arriérés publics se révèlent plus accentués durant les périodes de retournement de la conjoncture (faibles cours internationaux des produits de base), dans les pays exportateurs de produits primaires (pétroliers, métaux et miniers). En effet, ceux-ci éprouvent des difficultés pour mobiliser des recettes fiscales hors ressources, en tant que composante endogène des recettes publiques. Ce comportement procyclique, très répandu dans les pays exportateurs de produits d'énergie et de mines de la ZF fait l'objet de nombreux travaux scientifiques relatifs aux booms des produits primaires et au syndrome hollandais. (Collier et Gunning, 1999).⁶³

2.1.3. Facteurs liés à la gouvernance institutionnelle et à la corruption⁶⁴

Selon notre analyse des données,⁶⁵ l'évaluation de la gouvernance institutionnelle porte sur six indicateurs avec des notations variant dans un intervalle de - 2,5 points (perception d'une faible gouvernance) à 2,5 points (forte gouvernance) durant la période 2000 - 2018.

Evolution de la gouvernance institutionnelle en Zone franc en lien avec l'évolution des arriérés publics.

2.1.3. 1. Zone franc

L'analyse de l'évolution de la gouvernance institutionnelle en Zone franc (figure 19) en lien avec l'évolution des arriérés publics (figure 20) ci-dessous, conduit à deux types de constats explicités ci-après.

i) **Evolution de la gouvernance** (figure 19)

1. Les écarts de notes obtenues par les six indicateurs se révèlent très rapprochés et regroupés. Ces indicateurs évoluent sous forme de bande descendante de 1996 à 2007, puis se stabilisent le reste de la période ;
2. Aucun des six indicateurs n'atteint la note de -0,30 pendant toute la durée de la période 1996-2018. La plus forte notation correspond à -0,4 pour l'indicateur « stabilité politique/absence de violences et du terrorisme » en 1996, et la plus faible -1,1 renvoie au « contrôle de corruption ». Elle atteint ce pic en 2007, avant de se stabiliser à -1,0 point « contrôle de corruption » contre -0,7 pour l'indicateur « voix de la responsabilité » en 2018.

⁶³ Collier, P. et Gunning, JW (1999). *Trade Shocks in Developing Countries, vom.IAfrica*, Oxford University Press; Villafuerte M. et al. (2008), *Managing the Oil Revenue Boom: The Role of Fiscal Institutions*, IMF, Occasional Paper, 260.

⁶⁴ Cela renvoie à : « *la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance.* » En d'autres termes, la corruption consiste dans : « *le détournement à des fins privées d'un pouvoir confié en délégation.* » (Mouvement Transparency International (MTI))

⁶⁵ Groupe de la Banque mondiale et des administrations communautaires et nationales (2018).

Ces conclusions corroborent celles de Boudarbat B. *et ali*, (2018, p.169)⁶⁶ sur la période 2002-2016 révélant que «*la gouvernance ne s'est pas améliorée en Afrique francophone, puisque les six indicateurs s'y rapportant ont des valeurs négatives. Les indicateurs qui se sont le moins améliorés sont, dans l'ordre : l'efficacité des administrations publiques (- 0,95), la promotion de l'État de droit (- 0,91), le contrôle de la corruption (- 0,82), la stabilité politique (- 0,78), la voix citoyenne et la responsabilité (- 0,77), et la régulation (- 0,76).* »

ii) **Evolution d'arriérés publics** (figure 20)

1. Nous observons une baisse significative des ARP évoluant de 4,2 % du PIB en 1995 à 0,5% du PIB en 1997 suivie d'une tendance ascendante en dent de scie, pour atteindre 5,2% en 2007. Ensuite, ces ARP amorcent une descente jusqu'à 3,5% du PIB en 2013 avant d'observer une constante remontée atteignant le pic (en 2007) de 5,2% du PIB, et ce jusqu'en 2017 ;

2. À l'inertie négative des indicateurs de gouvernance en 2013 s'associe à une évolution croissante et constante en accumulation des arriérés publics jusqu'en 2017.

Cette analyse dissimule, certes, des disparités entre les deux sous-blocs économiques et monétaires (UEMOA et CEMAC). La CEMAC se trouve en effet, en proie, durant la période de la thèse, aux chocs des cours internationaux des produits d'énergie, des mines et du métal dont elle demeure fortement tributaire. Elle fait face en outre, à une instabilité et insécurité (interne et transfrontalière) sous régionales.

Il apparait évident qu'en partie, les performances peu satisfaisantes de la Zone franc sont imputables à ces deux défis (gouvernance et arriérés publics) de la sous-région d'Afrique centrale.

Ainsi, à partir des éléments sus évoqués, il existe une corrélation entre la qualité de la gouvernance dans un pays ou une région et la qualité de la dépense publique. Par conséquent, l'existence et l'ampleur de la mauvaise gouvernance et de la corruption dans un pays constituent l'un des facteurs de perte considérable de recettes fiscales hors ressources, d'accroissement de coûts financiers et de dépenses impayées de longue durée et donc d'accumulation des arriérés publics.

⁶⁶ BOUDARBAT B. *et ali*, (2018), situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives, observatoire de la Francophonie économique (OFE) de l'Université de Montréal, Septembre 2018

Pour Schlenker, (2017)⁶⁷, « *la mauvaise gouvernance et la corruption sont intimement liées et engendrent des répercussions macroéconomiques négatives considérables dans les pays observés. En outre, elles entravent le développement socioéconomique inclusif et accroissent les inégalités.* » Leurs effets se manifestent de diverses manières, notamment par une augmentation des flux financiers illicites, des dysfonctionnements des pouvoirs publics et des distorsions dans les incitations économiques (Hammadi et al., 2019)⁶⁸.

Ces effets négatifs témoignent de la faiblesse des institutions publiques et de leurs gouvernants en termes de capacités techniques, matérielles et humaines. La volonté des Etats et notamment la non-matérialisation des mesures et actes pris, expliquent grandement cette situation socioéconomique défavorable. Cela démontre que les réformes engagées ne délivrent pas les résultats escomptés.

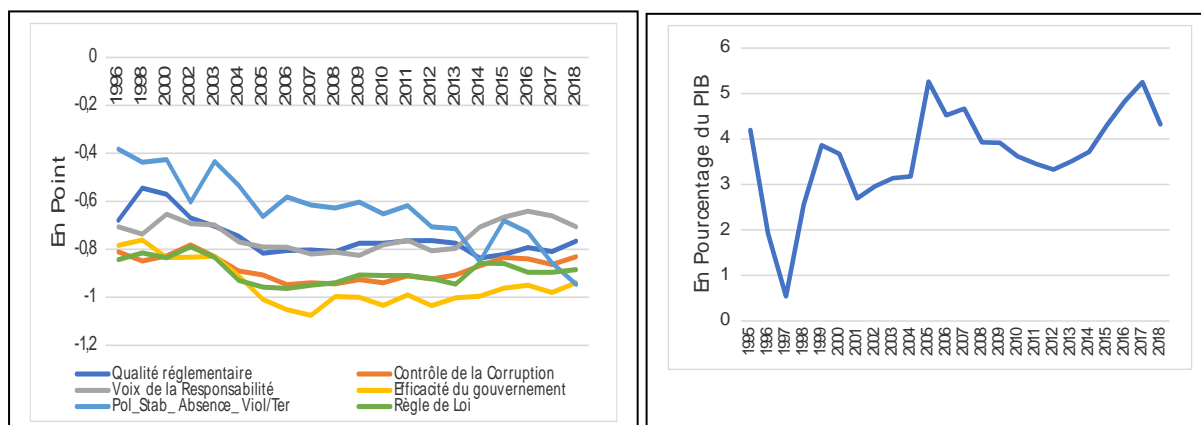
En conséquence, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption constituent encore un sujet majeur de préoccupation en Zone franc. En effet, pour Coulibaly et Gandhi (2018, p. 260)⁶⁹, « *l'Afrique qui a un écart de 3% du PIB entre la moyenne des recettes fiscales et la capacité fiscale, a les scores moyens les plus faibles au monde pour ce qui est des indicateurs de corruption et de responsabilité démocratique. En améliorant ces scores et en les rapprochant de la médiane mondiale, on pourrait réduire considérablement cet écart.* »

⁶⁷ eJournal of Tax Reseach, (2017), L'impact de la corruption sur les recettes fiscales, conformité et développement économique : Tendances dominantes et mesures d'atténuation en Afrique, 15(2), 217-242, Traduction *libre*.

⁶⁸ In Note d'orientation Conférence de haut niveau sur la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, p. 1, mars 2020, 38223-wd note_dorientation__conference_de_haut_niveau_sur_la_promotion_de_la_bo

⁶⁹ In Jacquemot, P. & Raffinot, M. (2018). La mobilisation fiscale en Afrique. *Revue d'économie financière*, 131, 243-263. <https://doi.org/10.3917/ecofi.131.0243>

Figure 19 : Evolution de la gouvernance ZF **Figure 20 : Evolution des ARP ZF**



Source : Auteur

Qu'en est-il de l'évolution de la gouvernance institutionnelle et des arriérés publics dans les deux sous-régions de la ZF ?

2.1.3.2. CEMAC

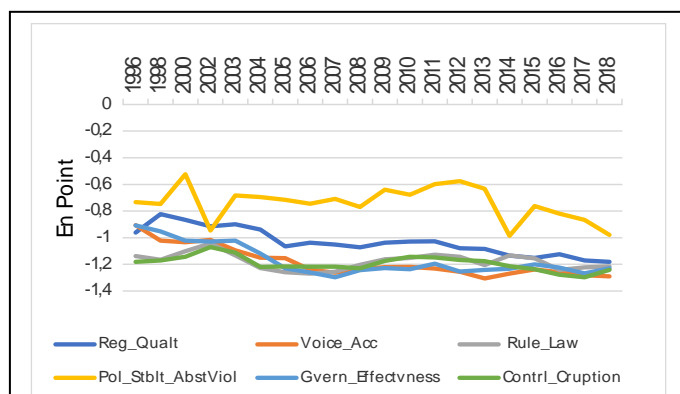
Dans ce bloc économique et monétaire sous régional de l'Afrique centrale, la figure n°21 montre également une dégradation consécutive des indicateurs de la gouvernance sur toute la période, mais avec une accentuation plus prononcée des cinq variables, excepté l'indicateur de la « politique de stabilité et absence de la violence et du terrorisme » qui a été mieux côté, même s'il reste largement en dessous de la note d'équilibre.

Le message révèle également par cette figure que l'allure globale de l'appréciation de la gouvernance est fonction du poids ou nombre des indicateurs ayant les mêmes tendances. Ainsi, cinq des six indicateurs ont pu imposer leur trajectoire à la notation de la gouvernance institutionnelle.

Il convient de noter également deux périodes dans cette figure, au début de période où les notations ont été un peu bonnes entre 1996 et 2002, d'une part et d'autre part, en fin de période où toutes les notes se sont amenuisées entre 2014 et 2017.

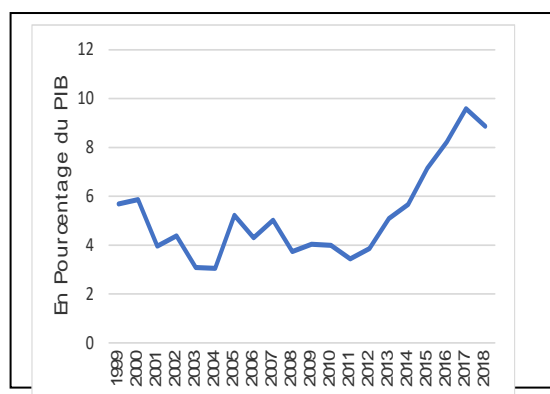
Ces deux périodes correspondent exactement dans la figure n° 22 aux évolutions en sens inverse des encours d'ARP. En effet, à l'amélioration des indicateurs de la gouvernance, correspond la réduction d'ARP et vice versa.

Figure 21 : Evolution de la gouvernance CEMAC



Source : Auteur

Figure 22 : Evolution des ARP



2.1.3.3. UEMOA

Dans chacune des deux figures n°23 et n°24 ci-dessous, trois phases apparaissent, dont deux phases d'amélioration des indicateurs de la gouvernance et de réduction des ARP et une phase de dégradation des notes des indicateurs de la gouvernance produisant une hausse ou accumulation des ARP dans la zone.

Il s'agit de phases d'amélioration aussi bien de la gouvernance que de la réduction des ARP. Ce sont : 1996-2004 et 2013-2017. En revanche, la phase allant de 2005 à 2012 correspond à celle d'une dégradation des notes des indicateurs de la gouvernance ainsi qu'à celle d'accumulation des ARP dans la Zone UEMOA.

Ces trois graphiques confirment l'existence d'une corrélation entre la qualité de la gouvernance dans un pays ou région et la qualité de la dépense publique. Des développements qui précèdent, l'existence et l'ampleur de la mauvaise gouvernance et de la corruption dans un pays constituent l'un des facteurs réels de perte considérable de recettes fiscales, d'accroissement de coûts financiers ou dépenses liquidées avec une proportion importante non payée 90 jours, au-delà des termes du contrat et donc, d'accumulation des ARP.

Des progrès notables peuvent être obtenus si les pays tiennent leur engagement de progresser dans ce domaine. Si l'ASS parvient à se situer dans la moyenne du reste du monde sur le plan de la gouvernance, sa croissance augmentera d'environ 1% du PIB (Hammadi *et al.*, 2019).

Pour Bakhache *et al.* (2019, p. 49), « *l'encours d'arriérés est négativement corrélé aux indicateurs qui mesurent les recettes et les dépenses réelles par rapport aux projections initiales, l'efficacité des contrôles exercés sur les dépenses et la gestion des liquidités.* »

En conséquence, pour Transparency International et Afrobarometer⁷⁰ (2019), « *plus de la moitié des africains estiment que la corruption est en hausse dans leur pays et que leurs gouvernements ne se mobilisent pas suffisamment pour combattre ce fléau.* »

En outre, la corruption possède un coût généralement important et touche tous les pays. Le moniteur des finances publiques du FMI (2019) estime qu'une « *amélioration de la lutte contre la corruption peut accroître les recettes publiques de 1.000 milliards de dollars par an.* »⁷¹

La corruption génère des coûts incalculables telles une fraude fiscale⁷² plus importante et une baisse des recettes. Elle se trouve à l'origine de la modification de la composition des dépenses publiques, de la moindre efficacité des dépenses publiques, de coûts de passation des marchés plus élevés. Elle engendre une augmentation des financements de la banque centrale et une plus grande instabilité financière. Il s'agit là d'autant de conséquences possibles du manque de confiance dans les institutions publiques, de la recherche de rentes économiques, de pratiques de prêts médiocres et d'une supervision insuffisante des établissements financiers (FMI, 2018).

Le respect de la législation existante et des règles de gestion des finances publiques peut constituer le socle d'application de ces principes. Cette première étape aiderait à améliorer la procédure budgétaire, en supprimant les failles qui alourdissent le coût de passation des marchés et rendent les investissements publics inefficients (FMI, 2019).

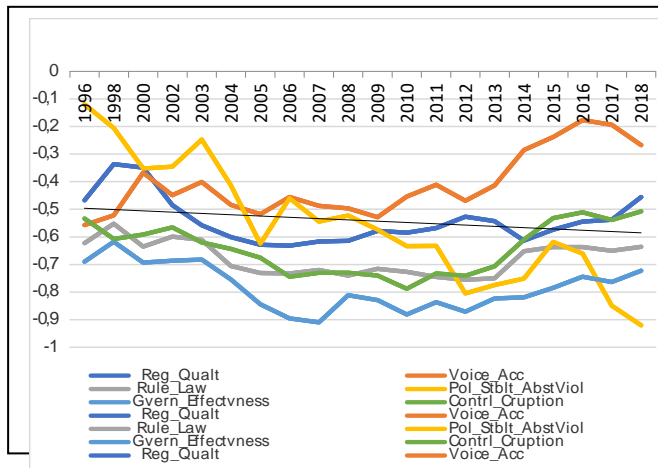
La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption constituent encore un sujet de préoccupation réelle en Zone franc. En définitive, l'existence et l'ampleur de la mauvaise gouvernance et de la corruption dans un pays représentent des facteurs réels d'accumulation des ARP.

⁷⁰ Global Corruption Barometer Africa 2019: Citizen's views and experiences of corruption. Retrieved from, <https://www.transparency.org/whatwedo/publication/corruption-perceptions-inde>

⁷¹ Le rapport s'appuie sur l'hypothèse d'une amélioration d'un tiers d'écart-type de l'indice de la corruption de la Banque mondiale (ce qui équivaut à l'amélioration moyenne des pays qui ont réduit la corruption entre 1996 et 2017).

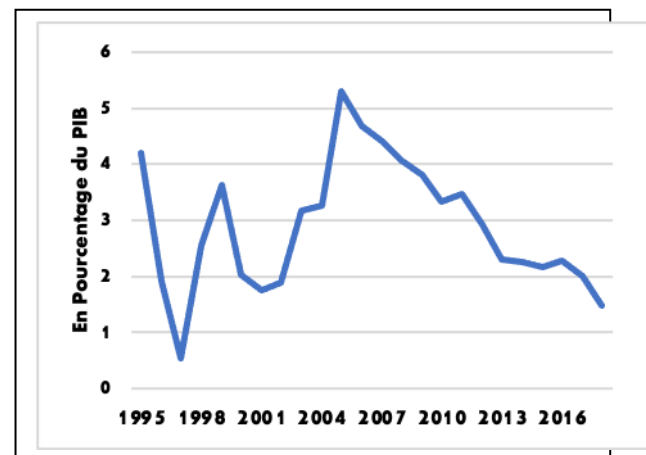
⁷² La fraude fiscale est le détournement « illégal » d'un système fiscal afin de ne pas contribuer aux contributions publiques.

Figure 23 : Evolution de la gouvernance UEMOA



Source : Auteur

Figure 24 : Evolution des ARP



2.1.4. Insuffisante mobilisation des ressources (recettes fiscales, financement extérieur)

L'insuffisance de la mobilisation des ressources publiques en Zone franc résulte de quatre facteurs principaux :

- (i) la faible capacité institutionnelle et organisationnelle de l'administration fiscale ;
- (ii) l'insuffisance de la capacité technique, humaine et matérielle en gestion de systèmes des finances publiques des pays membres ;
- iii) les autres obstacles entravant une administration fiscale efficace, en particulier les défaillances en matière d'administration fiscale ;
- iv) plus spécifiquement pour les pays exportateurs des produits d'énergie, du métal et des mines, le caractère limité du cadre institutionnel de la gestion du « fonds souverain », l'absence d'un amortisseur⁷³ budgétaire pour pallier la baisse de recettes d'exportations. Cela ne milite pas en faveur de la réduction des arriérés publics, et du maintien du rythme des activités économiques et sociopolitiques.

Ces caractéristiques résultent directement de la mauvaise gouvernance politique, économique et sociale des pays de la zone avec pour corollaire, une hausse de l'encours des arriérés de long terme.

⁷³ La réponse à ce choc de grande ampleur dépendra de la taille des amortisseurs budgétaires des pays et de leur dépendance budgétaire à l'égard des recettes d'exportations.

Les points qui suivent traitent des facteurs fondamentaux évoqués.

2.1.4.1. Faible capacité institutionnelle et organisationnelle de l'administration fiscale

Cette faiblesse résulte à la fois du non-respect des textes en vigueur ainsi que des mesures prises sans tenir compte des avis des contribuables d'une part, et des risques propres à ces mesures, d'autre part.

○ Le non-respect par les administrations de certains textes pouvant garantir la confiance des contribuables et la crédibilité de l'administration fiscale. En effet, dans la plupart des pays de la Zone franc, l'absence totale de restitution des crédits de TVA, et donc, le non-respect de la législation en application, s'analyse en une méthode contraire aux bonnes pratiques, désormais, mise en œuvre par un nombre croissant de pays africains⁷⁴. Cette absence de restitution remet en cause profondément la crédibilité de la TVA et compromet sa neutralité économique. Elle incite les assujettis (créditeurs) à revendiquer systématiquement des exonérations de TVA sur leurs équipements et intrants pour échapper aux surcoûts occasionnés par cette absence. Le signal envoyé à l'ensemble des opérateurs économiques s'avère particulièrement négatif. Cela implique en effet, que ces États renoncent *de facto* à favoriser la compétitivité de leurs activités économiques dans le cadre du régime fiscal de droit commun⁷⁵. Des études récentes relèvent qu'à l'exception du Cameroun, pays pionnier dans ce domaine, les autres pays d'Afrique centrale⁷⁶ ne sont pas parvenus à mettre en place un système garantissant un remboursement fluide des crédits de TVA sur la période de notre thèse.

○ La mise en œuvre de mesures fiscales porteuses de risques. Il s'agit notamment de l'instauration de la TVA à deux taux et la retenue à la source sur la base d'une liste très restreinte d'assujettis⁷⁷ à la TVA, tout en écartant un grand nombre d'entre eux en situation de

⁷⁴ Cas du Cameroun en Afrique centra

⁷⁵ Il existe trois régimes d'imposition à la TVA auquel une entreprise peut être assujettie : le régime de franchise en base de TVA, qui exonère du paiement de la TVA, le régime simplifié, le régime réel normal. En matière de droit des contrats, le droit commun est l'ensemble des règles qui s'appliquent aux contrats en général.

⁷⁶ Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (par exemple, le Bénin, la Côte d'Ivoire) remboursent actuellement de manière fluide les crédits de TVA ou se trouvent engagés dans cette voie (Burkina Faso, Mali, ...).

⁷⁷ Un assujetti est généralement une entreprise, un entrepreneur individuel ou un professionnel. À ce titre, ils sont chargés de facturer et de percevoir la TVA, de la payer aux autorités fiscales et de consigner ces opérations dans une déclaration de TVA.

crédits de TVA (cas du Tchad). Or, la complexité d'application d'une TVA à deux taux et l'absence de fondement de la dualité des taux de TVA, notamment en termes d'équité, suggère de revenir à une TVA à taux unique. D'autre part, l'introduction d'une retenue à la source impose que les sociétés d'État, les établissements publics, parapublics ainsi que les entreprises privées figurant sur une liste, doivent opérer à la source la TVA facturée par leurs fournisseurs. Ainsi, contrairement à l'objectif escompté, la retenue à la source fragilise le système de collecte de TVA et de ce fait conduit fatalement à des pertes de recettes, à une aggravation des distorsions et à une complexité accrue. Dans cette optique, supprimer la retenue à la source TVA permet d'adopter un critère unique pour assujettir un contribuable à la collecte de la TVA.

2.1.4. 2. Faible capacité technique, humaine et matérielle

Plusieurs rapports diagnostics des services du FMI (2015b) témoignent à maintes reprises, de la défaillance de l'administration fiscale dans la majorité des États de la Zone franc. Deux conditions essentielles d'une administration fiscale efficace ne s'avèrent pas toujours réunies. Cette défaillance représente une source d'insuffisance des recettes fiscales de la plupart des pays de la Zone. Cela transparait notamment dans les États exportateurs de produits énergétiques et miniers, dans ceux à économie peu diversifiée et dans les États fragiles.

1) Les conclusions des études sur la mobilisation des recettes internes attirent souvent l'attention des États de la Zone franc sur les résultats mitigés des réformes fiscal-douanières successives mises en œuvre. Au nombre des recommandations figurent en priorité la réfection ou la réhabilitation des infrastructures de base inadéquates et la suppression des mauvaises conditions de travail auxquelles se trouvent confrontées les administrations fiscales. Cette situation ne permet pas un travail efficace des personnels et constitue indubitablement un obstacle dirimant à l'accueil des équipements nécessaires à un traitement intégré des informations fiscales. Cela constitue un frein à la modernisation de l'administration fiscale analogue à celle engagée au sein d'autres pays similaires de la Zone ;

2) Il importe de relever aussi une rotation excessive des personnels d'encadrement et des déficits en termes de renforcement des capacités des administrations fiscales. Ces

éléments représentent un obstacle majeur aux progrès substantiels en faveur d'une administration fiscale plus efficiente.

Le principe pour un système fiscal efficace est d'avoir moins de coûts de collecte et moins de place laissée à l'évasion. Les données disponibles sur la performance des autorités fiscales (entretenir les registres de contribuables, s'assurer que l'enregistrement et les paiements sont effectués, encourager les services à coopérer, identifier et collecter les arriérés, contrôler de près le personnel en cas de malversations et s'assurer que toutes les recettes collectées sont enregistrées et transférées au Trésor public) ont jusqu'à récemment été anecdotiques dans certains pays membres de la Zone franc. Le partage des données se trouve au cœur de l'efficacité de la collecte de recettes fiscales. Pourtant, malgré des dépenses importantes dans de nouveaux systèmes d'information, beaucoup d'administrations fiscales n'ont pas pour habitude de rassembler et de partager les données entre services (FMI, 2015b). Fréquemment, les données réunies par la Douane ne font pas automatiquement l'objet d'un partage et d'une comparaison avec celles rassemblées par les équipes de recouvrement des impôts sur le revenu des particuliers, des impôts sur les bénéfices des sociétés ou de la TVA. (Jacquemot et Raffinot, p.258, 2018)⁷⁸

Ce sont des faiblesses liées aux fonctionnements des services administratifs des pays membres de la Zone franc, notamment des pays de la CEMAC en matière de mobilisation des recettes fiscales hors ressources. Les infrastructures utilisées demeurent encore rudimentaires impliquant des coûts de recouvrement élevés.

La numérisation réduit les coûts pour les administrateurs comme pour les contribuables, dans la mesure où les infrastructures numériques font disparaître de nombreux processus manuels liés à l'enregistrement, au calcul, au recueil de fichiers fiscaux et au paiement des impôts. Les nouveaux dispositifs numériques limitent les interactions entre le contribuable et le percepteur. (Jacquemot et Raffinot, p.259, 2018).

⁷⁸ Jacquemot, P. & Raffinot, M. (2018). La mobilisation fiscale en Afrique. *Revue d'économie financière*, 131, 243-263. <https://doi.org/10.3917/ecofi.131.0243>

2.1.4. 3. D'autres obstacles à une administration fiscale efficace identifiés

Il s'agit, notamment pour le contrôle fiscal, d'un manque de clarté dans la répartition des compétences entre les fonctions de pilotage et celles opérationnelles. Une autre source de difficulté consiste dans le retard pris dans la gestion automatisée des informations fiscales et dans la numérisation des relations entre administration fiscale et contribuables. En raison des retards accusés, les contribuables, notamment les assujettis TVA, ne bénéficient pas des facilités des télé-procédures (absence de déplacement, transparence et sécurisation). Il en résulte une perte d'attractivité des activités économiques d'autant plus marquante que la plupart des pays d'ASS, se trouvent désormais engagés dans la numérisation. Les tâches de saisie mobilisent des moyens administratifs importants et exigent de longs délais. Le déficit dans la numérisation représente un facteur important d'inefficacité dans l'administration fiscale de pays de la Zone franc.

2.1.4. 4. Faiblesse du cadre institutionnel

Le « *Fonds Souverain*⁷⁹ », pour gérer les recettes issues des ressources naturelles ne joue pas son rôle fondamental pour lequel il a été créé. Il se révèle inadéquat, dysfonctionnel et de faible capacité pour amortir les chocs sur les cours internationaux, l'une des sources d'accumulation des arriérés publics.

Ces faiblesses constatées au niveau des facteurs identifiés et susmentionnés se traduisent par une diminution des recettes fiscales dans la majeure partie des États membres de la Zone franc. L'accroissement des recettes fiscales dans ces pays nécessite une volonté politique en lien avec des actes et mesures appropriés ainsi qu'un suivi-évaluation périodique. Cette proposition corrobore les recommandations de plusieurs études (Coulibaly et Gandhi, 2018) dont celles sur les facteurs négatifs de l'effort fiscal en Zone franc. La CEMAC n'est pas parvenue à créer une émulation régionale entre ses pays membres quant à la mobilisation des recettes fiscales et la mise en œuvre de réformes relatives à la fiscalité (Diakité *et al.*,

⁷⁹ ou fonds d'État, est un fonds de placements financiers détenu par un État. Les fonds souverains gèrent l'épargne nationale et l'investissent dans des placements variés (actions, obligations, immobilier, etc.). Dans une acception restreinte, ils désignent spécifiquement « les avoirs des États en monnaie étrangère ». [Wikipédia](#)

2017). En revanche, l'UEMOA joue un rôle essentiel dans les progrès réalisés par les pays membres en matière de mobilisation de recettes fiscales.

Toutes ces différentes analyses corroborent celle de la Commission économique pour l'Afrique, (CEA, 2019, p.50)⁸⁰, qui révèle que « *L'Afrique souffre de la faiblesse de sa capacité fiscale, soit environ 20 % du PIB, à quoi s'ajoute un taux de pression fiscale par rapport au PIB (17 %) inférieur à celui des autres régions, principalement en raison de carences liées à la politique fiscale et au recouvrement des impôts. En s'attaquant à ces carences, on pourrait donc augmenter les recettes fiscales d'une proportion représentant 3 % du PIB (la différence entre le taux actuel de pression fiscale et le potentiel fiscal).* »

Cette étude estime également que « *si on améliorait l'efficacité pour atteindre le niveau idéal de près de 1 (100 %), on pourrait accroître les recettes fiscales de 3,9 % du PIB, ce qui porterait le recouvrement des recettes dans les pays africains à près de la capacité fiscale moyenne de 20 %.* », (CEA, 2019, p. 66)

Aussi, l'étude recommande que « (i) *les gouvernements devraient améliorer la gouvernance fiscale par la lutte contre la corruption et le renforcement du principe de responsabilité pour réduire l'inefficacité et mobiliser jusqu'à 72 milliards de dollars par an en moyenne, soit environ un tiers des quelque 230 milliards de dollars qui manquent pour atteindre les objectifs de développement durable et réaliser les aspirations de l'Agenda 2063 en Afrique; .et (ii) formuler des politiques visant à intégrer l'économie informelle et l'agriculture dans le système fiscal, en prenant soin d'éviter de nuire aux travailleurs à faible revenu.* », (CEA, 2019, p. 68)

2.1.5. Mauvaise qualité de la dépense publique

La mauvaise qualité de la dépense publique se révèle intimement liée à une mauvaise organisation institutionnelle ainsi qu'à une instabilité et une insécurité d'origine interne et externe, voire régionale, qui sévissent dans la Zone franc pendant la dernière décennie.

Par ailleurs, l'analyse des résultats des investigations de la présente thèse permet d'identifier au moins sept goulets d'étranglement dans le cycle budgétaire des pays concernés.

⁸⁰ Commission Économique pour l'Afrique, (2019), Rapport économique sur l'Afrique 2019 : La politique budgétaire au service du financement du développement durable, Addis-Abeba, Éthiopie, ISBN: 978-92-1-125136-4, Web: www.uneca.org

1. Les projets d'investissement sur le financement national ne font pas systématiquement l'objet d'études de faisabilité, ni d'une évaluation rigoureuse avant leur inscription dans le budget, voire leur mise en œuvre.

2. L'existence d'un nombre élevé de procédures d'urgence de dépenses exceptionnelles (Dépenses Avant Ordonnancement (DAO)), comme un moyen de contourner certaines étapes de la chaîne de dépenses, souvent partiellement régularisées, créent inéluctablement l'accumulation des arriérés publics ;

3. La complexité du circuit administratif de la chaîne de dépense (contrôles redondants et lourdeurs administratives) incite au recours aux dépenses avant ordonnancement (DAO) plutôt qu'au respect des procédures instituées.

4. Le recours régulier aux dépenses extrabudgétaires alimente également l'accumulation des arriérés publics.

5. La fluidité de la dépense reste problématique, avec la constitution régulière de stocks de dépenses renvoyées à l'administrateur de crédit en fin d'année pour réengagement, et qui se trouvent, pour une grande part, à l'origine de la constitution d'arriérés publics.

6. La dette conventionnée de l'Etat dont le remboursement fait l'objet d'une convention (emprunts bancaires, emprunts obligataires, obligations assimilables du trésor (OTA)) avec une proportion extrabudgétaire significative souvent à la base de nouveaux arriérés publics ;

7. La dette non conventionnée, est constituée des arriérés relatifs au capital-décès (civils/militaires), aux pensionnaires/ayants-droits, aux fournisseurs, aux sociétés, aux loyers, aux salaires du personnel des ambassades, au passif des entreprises liquidées. Cela englobe également la contrepartie étatique due aux organismes régionaux et internationaux, aux frais de transports et aux évacuations sanitaires, aux bourses étudiants. Ce type de dépenses publiques représente une composante sociale fondamentale des arriérés publics en Zone franc. La plupart des pays ne les honorent pas intégralement et dans le meilleur des cas, procèdent à un paiement sélectif.

Au fil du temps, cette mauvaise pratique génère un volume élevé d'encours d'arriérés publics de la majorité des États de la Zone franc. L'apurement total de ce stock représente un défi de taille des pays exportateurs des produits énergétiques et des mines.

2.1.6. Règles de gestion budgétaire

Outre les chocs exogènes inhérents aux fluctuations des cours internationaux de produits de base et endogènes liés à l'instabilité socio-politique, le non-respect des règles de gestion budgétaire en Zone franc s'analyse en l'un des facteurs, de l'accumulation des arriérés publics.

Christian *et alii.*, (2013)⁸¹ étudient les cycles budgétaires politiques dans les pays à faible revenu, y compris les pays membres de la Zone franc, en analysant le comportement des variables suivantes : consommation publique, investissement public, composition des recettes fiscales et solde budgétaire. Les résultats indiquent que « *les élections impliquent non seulement un coût macroéconomique lorsqu'elles ont lieu, mais déclenchent également un ajustement budgétaire douloureux dans lequel l'investissement public est largement sacrifié et le commerce mis en danger. La taille du cycle budgétaire politique est beaucoup plus faible dans les pays ayant adopté des règles budgétaires nationales ou ceux participant aux programmes du FMI pendant la période électorale.* »

L'évaluation de ces règles de gestion budgétaire permet de caractériser le système de gestion des finances publiques (GFP). Les évaluations périodiques des services du FMI des États de la Zone franc durant cette dernière décennie attestent des faiblesses des pays de la ZF à respecter la discipline budgétaire.

Ces failles transparaissent notamment au niveau de la préparation, de l'exécution du budget et des insuffisances du dispositif de gestion de la trésorerie de l'État. La chute drastique des cours du prix des ressources naturelles (pétrole et mines) a exacerbé et mis à nu ces faiblesses.

Selon, les rapports successifs de suivi au titre de l'Article IV (FMI, 2011), le système de GFP des pays membres de la Zone franc enregistre des progrès significatifs au cours de ces dernières années. Cependant, cette appréciation dissimule des disparités au sein de deux blocs sous-régionaux (CEMAC et UEMOA) dont les failles et insuffisances persistantes contribuent directement à la création et à l'accumulation des arriérés publics.

La présente thèse révèle les principales faiblesses décrites ci-après :

⁸¹ Christian et alii., (2013) Fiscal Policy over the Election Cycle in Low-Income Countries, Fond monétaire international, Tome 2013 :(153) ; <https://isni.org/isni/0000000404811396>.

- Les modèles et méthodes de projections des agrégats macroéconomiques et des régies de recettes souffrent de défaillances. Cela influe sur le réalisme et la sincérité des budgets. En outre, elles entraînent souvent de nombreux collectifs budgétaires et le gel des engagements.
- Ces révisions (collectifs) budgétaires entraînent la création et l'accumulation d'ARP en l'absence de système efficace de régulation des dépenses budgétaires.
- L'inefficacité des procédures de préparation et d'exécution du budget d'investissement génèrent en outre souvent la création d'ARP.
- Les crédits affectés aux projets d'investissement ne bénéficient pas toujours d'une protection contre les fluctuations budgétaires fréquentes, générant là aussi des ARP.
- La déficience du mécanisme de régulation budgétaire pour intégrer les flux prévisionnels de trésorerie représente également une source d'accumulation des ARP
- Les plans d'engagement incomplets (partiels), de faible qualité, non consolidés et alignés sur les flux prévisionnels de trésorerie contribuent au cumul des ARP.
- Enfin, les retenues « non versées aux contribuables-collecteurs » des crédits d'impôts liés à la TVA représentent également une source d'arriérés publics

2.1.7. Facteurs liés aux financements extérieurs

Dans cette avant dernière section, la thèse analyse :

- (i) Le financement extérieur, notamment les termes⁸² d'emprunts commerciaux de mauvaise qualité ;
- (ii) Les défaillances du dispositif de suivi et de paiement à échéance des projets internationaux de développement.

⁸² Constitués de huit paramètres suivant : la monnaie dans laquelle l'emprunt est contracté, lequel détermine le taux d'escompte utilisé pour l'actualisation des paiements futurs (dans le cas présent, le taux d'intérêt de référence commerciale US) ; la valeur faciale de l'emprunt ; la commission de gestion et la commission d'engagement du crédit (en pourcentages de l'emprunt) ; le taux d'intérêt du prêt ; la maturité du prêt (en nombre d'années) ; le nombre de versements du prêt par an ; la période de grâce (en nombre d'années) et ; la structure du remboursement du principal. La bonne ou mauvaise qualité d'un emprunt dépend de ces paramètres ou termes d'emprunts.

2.1.7.1- Le financement extérieur, les termes d'emprunts commerciaux de mauvaise qualité

Les termes d'emprunts commerciaux du financement extérieur de mauvaise qualité associés à un vaste programme d'investissements ambitieux et/ou improductifs génère d'importants ARP et constitue un cercle vicieux d'un certain nombre de pays de la Zone franc.

En Zone franc, avec l'appui technique et financier des principaux bailleurs de fonds, tous les pays membres possèdent une Commission Nationale de Dette (CONAD)⁸³, laquelle est présidée par le ministre des Finances et du Budget. Le président agit en qualité d'ordonnateur des crédits publics. Il dispose seul, du pouvoir d'engager l'Etat vis-à-vis de ses créanciers nationaux et étrangers en matière d'emprunts. Cette entité assistée d'une Equipe multidisciplinaire Technique d'Analyse de la Viabilité de la Dette (ETAVID)⁸⁴ comprend des experts émanant de ce ministère ainsi que des experts du ministère en charge du Plan, de l'Économie et de la Représentation nationale des Banques centrales (la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ou la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) .

Préalablement à la création de ce dispositif national en lien avec ceux institués dans les autres pays et les sous-régions (CEMAC et UEMOA), intervient au cours des années 2000, la création des Caisses autonomes d'Amortissement de la Dette (CAAD).

Cette instauration s'inscrit dans le cadre de l'initiative PPTE pour une meilleure synergie d'actions et partage d'expériences. Certaines d'entre elles sont érigées en simple Direction de la dette toujours logées au ministère des Finances et du Budget. La Direction de la dette ou la Caisse Autonome d'Amortissements (CAAD) héberge l'ETAVID.

Ces dispositifs visent à assurer la centralisation de la dette publique et publiquement garantie par le pays. Cela facilite également le suivi-évaluation des engagements financiers en cours d'exécution ainsi que des fonds de contrepartie aux projets de développement du pays. Cela s'opère dans le respect des Directives de la BEAC et de la BCEAO, ainsi que du programme économique et financier du FMI,

⁸³ À l'instar des autres pays membres de la Zone franc, dans la même période au Tchad, la Commission nationale d'analyse de la dette (CONAD), une conditionnalité du FMI, a été créée en 2004 et réorganisée par le Décret N° 0408/PR/MFB/2014 du 19 juin 2014. La création de la CONAD est justifiée par le fait qu'une gestion efficace de la dette publique nécessite un cadre macro-économique clair, au sein duquel les organes de gouvernance veillent à ce que le niveau et le rythme de croissance de l'endettement restent soutenables et viables. Le 30 déc. 2014, il y a eu l'Arrêté N°180/PR/PM/MFB/CONAD/ETAVID/SP/2014 Fixant les Modalités de saisine de la Commission nationale d'analyse de la dette.

⁸⁴ Analyse de la capacité d'un pays à financer les objectifs de sa politique et assurer le service de la dette sans procéder à des ajustements excessifs susceptibles de compromettre sa stabilité.

et à la lumière des exigences et des critères de l'initiative PPTE. L'avis de la CONAD s'appuie également sur le rapport de simulations d'emprunts et du profil de remboursements de l'ETAVID.

Ces mécanismes permettent de préserver les pays de la Zone franc de l'explosion des effets néfastes de leur dette publique en maintenant sa tendance dans la trajectoire souhaitée. L'objectif poursuivi consiste à réduire drastiquement son volume en vue d'atteindre le point d'achèvement que de nombreux États ont atteint en 2010. Avec le bon fonctionnement de ces dispositifs, la gestion des arriérés publics et de la dette publique et publiquement garantie se révèlent assurées de façon adéquate c'est-à-dire soutenable (ETAVID, 2009).

Après l'atteinte de leur point d'achèvement, certains de ces pays, notamment exportateurs d'énergie et de mines, se sont engagés dans de vastes programmes de développement avec l'obtention de financements à travers les annulations ou l'allègement de leur dette publique voire les rééchelonnements et de nouveaux emprunts. Toutefois, la qualité et les termes des nouveaux accords d'emprunts conclus soulèvent des préoccupations et critiques. De surcroît, plusieurs conventions comportent des gages sur les ressources naturelles. Leur méthode usuelle consiste dans la création d'entités de mobilisation et de mise en œuvre de financements extérieurs et parallèles avec plus de prérogatives au sein de la Présidence de la République, généralement appelées « Direction Générale des Grands Travaux et Projets Présidentiels » (TchadConvergence, 2017)⁸⁵.

Or, cette entité engage le pays en matière d'emprunts, notamment étrangers sans procéder au préalable à une évaluation sérieuse des termes de conventions pour apprécier la qualité de l'emprunt et le profil de remboursement. Elle s'appuie souvent sur des prévisions incertaines des recettes d'exportation (pétrole, métaux et mines) et le réalisme de ces vastes programmes soulève généralement de nombreuses interrogations.

La création de cette dernière entité « Direction Générale des Grands Travaux et Projets Présidentiels » logée au sein de la haute hiérarchie nationale échappe aux missions de la CONAD, qui s'exerce au niveau gouvernemental, notamment celles de veiller à ce que le niveau et le rythme de croissance de l'endettement restent soutenables et viables. Il en résulte un chevauchement de conflit de compétences et une dispersion d'informations sur les données des arriérés publics et de la dette publique du pays.

⁸⁵ Au Tchad, à l'instar des autres pays de la Zone franc, créée le 28 janvier par le décret n° 864/PR/CAB/2005, la Direction générale des grands travaux et projets présidentiels avait pour mission « *la conception et le suivi de la réalisation d'infrastructures et d'équipements des projets présidentiels.* » Elle a été dissoute le lundi 6 novembre, par décret N°1875/PR/2017. <https://www.tchadpages.com/> Tchad: Idriss Déby dissout la Direction Générale des Grands Travaux et des Projets Présidentiels sans aucun audit-Tchad Convergence (tchadpages.com)

En conséquence, ces pays ne peuvent pas évaluer avec exactitude et en temps utile leur stock d'ARP, voire leur volume d'endettement. La pratique révèle ainsi un nombre croissant de grands chantiers soit non durables, soit interrompus soit encore qui n'ont jamais connu de démarrage. Or, dans le même temps, des avances de fonds sont décaissées, une corruption endémique sévit dans ces pays avec pour corollaires des effets négatifs sur le quotidien des populations. Cela témoigne des multiples défaillances de ces dispositifs qui se chevauchent à dessein, des nombreux conflits de compétences pour servir certains intérêts au détriment de ceux du pays.

En conséquence, nous assistons à une situation de quasi-blocage des activités économiques et sociales en Zone franc, caractérisées par des performances en gouvernance et des indicateurs socioéconomiques et financiers médiocres.

En effet, sur 54 pays du continent africain, l'Indice de la Fondation Mo Ibrahim en 2018 (Classement, 2018) révèle une variation négative de la gouvernance entre 2008 et 2017 des pays de la Zone franc, tels que le Bénin, le Cameroun, le Gabon, la Guinée-équatoriale et le Centrafrique. Cela implique une régression de leurs performances économiques et sociales. En 2018, le Bénin se classe 13^{me} et accuse un recul sur la période de 0,1 point de pourcentage. En revanche, le Sénégal occupe le 10^{ème} rang, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Togo, la Guinée, le Congo et le Tchad connaissent une progression. Le Sénégal et le Burkina Faso obtiennent respectivement les notes de 63,3 et 58,7 sur 100.

Une part importante d'ARP dans les pays exportateurs de produits d'énergie et de mines de la Zone franc renvoie aux emprunts commerciaux, notamment dans la sous-région CEMAC.

2.1.7.2- Défaillances du dispositif du suivi et paiement à échéance des projets internationaux

Les dispositifs évoqués ci-dessus visent à assurer un bon fonctionnement et éviter l'accumulation d'ARP relatifs aux fonds de contrepartie financière, compléments au coût global du projet de développement.

En rappel, il existe au moins trois catégories de fonds de contrepartie du pays récipiendaire de l'APD aux projets de développement économique et social sur le territoire national.

Il s'agit (i) Du fonds de contrepartie financière nommément inscrit dans l'accord de financement et destiné à réaliser des activités ou ouvrages précis. (ii) Dans le cadre de la mise en œuvre effective du projet, il est exigé au pays récipiendaire d'exonérer de toutes taxes douanières tous les matériels et équipements importés pour les réalisations d'ouvrages. (iii) De la mise à disposition d'un local équipé, notamment en sources d'énergie et en eau ainsi qu'à l'affectation d'une partie du personnel permanent qualifié avec un paiement des salaires payés par l'employeur travaillant durant le projet avec la cellule d'exécution dudit projet.

En outre, les subventions ou dons légués aux projets de développement socioéconomique comportent également des fonds de contrepartie du pays récipiendaire.

Ainsi, le non-paiement de fonds de contrepartie financière dans le délai convenu, génère des ARP assortis de plusieurs conséquences dépendamment des termes de la convention de financement. Les retards considérables qu'accusent les projets de développement et les suspensions des chantiers possèdent pour principale cause l'accumulation d'ARP du pays bénéficiaire vis-à-vis de son bailleur de fonds.

Cette violation récurrente des termes de la convention de financement ainsi que la mauvaise gestion des ressources impactent négativement les populations ayant exprimé ce besoin. Par ricochet, cela n'encourage pas les investisseurs et autres donateurs à subvenir aux besoins socio-économiques du pays (BAD, 2018).

Cette mauvaise performance résulte des failles du dispositif institutionnel et de l'organisation de tout le processus du suivi-évaluation tant au niveau central qu'au niveau déconcentré des entités publiques et parapubliques.

Autres facteurs nés des relations entre ARP et solde (déficit/excédent)

Budgétaire

Dans la plupart des pays membres de la Zone franc, le circuit de dépenses publiques comporte souvent un certain nombre de lourdeurs et de complexité. La mise en place des crédits peut être très lente, en particulier pour les dépenses de fonctionnement des services déconcentrés.

Les contrôles de régularité exercés par le ministère des Finances et du Budget à plusieurs étapes de ce circuit sont en train d'être rationalisés dans le cadre des réformes

administratives. D'une part, ils sont redondants et sources de lenteur dans l'exécution du budget et, d'autre part, il existe d'importantes brèches dans le système de contrôle.

Les approches modernes du contrôle interne en cours visent à responsabiliser les ministères dans l'exercice des contrôles, bien qu'une certaine prudence soit nécessaire avant de s'engager véritablement dans cette voie, compte tenu d'une insuffisante culture du contrôle. Toutefois, cette prudence ne doit pas servir de prétexte pour différer continuellement la mise en place de mesures de rationalisation de ce système.

Avec les réformes du système budgétaire recommandé par le FMI, les présentations se sont améliorées entre les *Manuels des statistiques de finances publiques* de 2001 et de 2014 en termes de définition, de comptabilisation et de mesures du déficit budgétaire et des arriérés publics en vue de surmonter en partie les inconvénients d'une présentation purement en base caisse par rapport à l'ancien manuel.

Ainsi, avec la seconde approche émanant du nouveau *Manuel des statistiques de finances publiques* (2014), la présentation du système budgétaire consiste à montrer le déficit global sur la base des engagements, avec des lignes distinctes pour la variation nette des arriérés publics, y compris le chèque de caisse et un déficit global corrigé (base caisse), comme suit :

- (a) total des recettes et subventions (base caisse),
- (b) dépenses totales (base engagement), *de préférence sur la base des ordres de paiement émis*,
- (c) (a – b) déficit global (base engagements),
- (d) variation nette des arriérés de dépenses (y compris le solde des chèques),
- (e) (c + d) déficit global (base caisse), et
- (f) financement (base caisse).

Cette dernière approche présente tout de même un certain nombre de problèmes pratiques de présentation.

Dans d'autres cas, des arriérés publics spécifiques (par exemple, sur les paiements du service de la dette extérieure) peuvent être identifiés, mais la variation totale des arriérés peut

encore être difficile à quantifier. En effet, dans les statistiques de la balance des paiements⁸⁶, les données sont généralement présentées sur la base des engagements et les arriérés sont présentés comme un poste de financement.

En matière d'arriérés publics, l'expérience montre qu'il est important de tenir compte des circonstances particulières du pays (niveau de développement, taux d'endettement, solde budgétaire, etc.) qui ont conduit à l'apparition d'arriérés.

Deux causes ou sources principales peuvent être distinguées : structurelles et systémiques.

- Les causes structurelles des arriérés peuvent résulter d'un déséquilibre structurel du budget dû à des estimations de recettes trop optimistes, à des projections de financement irréalistes ou à une sous-budgétisation des dépenses. Dans de tels cas, il ne serait pas facile de croire qu'un quelconque mécanisme de contrôle des dépenses suffirait à résoudre le problème. Les arriérés peuvent être considérés non pas comme un problème en soi mais comme le symptôme d'un problème plus fondamental.

- Les causes systémiques, résultent d'une défaillance des procédures de paiement ordonnées. Trois scénarios institutionnels particuliers méritent d'être distingués :

- le Trésor public n'exerce pas un contrôle total sur le processus de dépenses, de sorte que de puissants départements ministériels dépensiers peuvent prendre des engagements non autorisés. Dans cette optique, la solution au problème des arriérés peut être difficile mais pas impossible à résoudre, étant symptomatique d'un problème général de contrôle des dépenses.

- le Trésor public exerce un contrôle sur le processus de dépense mais n'honore pas ses engagements. Donc, le système de comptabilité du Trésor public est sain et les arriérés reflètent le manque de volonté politique des autorités de restreindre les dépenses publiques. Par conséquent, il est peu probable que l'engagement politique se concrétise tant que l'on ne se rendra pas compte que les arriérés signifient non seulement la rupture de la responsabilité financière, mais donnent également lieu à d'importantes lacunes dans les informations essentielles pour planifier les politiques futures et évaluer les politiques actuelles. L'une des réponses à ces inconvénients est que les autorités prennent des mesures pour éliminer les

⁸⁶ Fonds Monétaire International, (2009), Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, 6th ed.,(MBP6),— Washington, D.C., ISBN 978-1-46238-087-9, Édition française.

arriérés, de préférence associées à un système de suivi approprié des larges agrégats⁸⁷ de dépenses publiques. Ce système de suivi devrait être placé sur une base d'examen continu, avec la prévention des arriérés comme principale préoccupation. Il devrait également être complet que possible, y compris les engagements et les données sur les paiements.

- La lenteur et la complexité du circuit administratif des dépenses, notamment des passations des marchés publics constituent souvent la source d'accumulation des arriérés publics alors que le solde budgétaire est excédentaire. Cas du Congo entre 2004 et 2014 (GBM, 215, p. 18)⁸⁸.

Les trois scénarios révèlent avoir des effets négatifs sur la situation de trésorerie de l'État, tels qu'« *un coût accru des prestations de services.... en ajustant leurs prix à la hausse, ce qui réduit l'efficacité des dépenses publiques et contribue à une inflation dans l'ensemble de l'économie. Une réduction des services publics des quantités de fournitures achetées et/ou le volume de services fournis ou une interruption totale, si les fournisseurs cessent de fournir les services essentiels (comme l'électricité, l'eau, les médicaments ou le carburant) ou retardent la construction de projets d'investissement.* », (Flynn, S., & Pessoa, M., 2014, p.6)

Ainsi, du point de vue de la politique macroéconomique, le gouvernement accumule des arriérés publics et devrait être reconnu comme étant à l'origine de l'expansion de la demande globale. De même, du point de vue de la programmation financière, le gouvernement accumule les arriérés publics, en masquant le niveau d'utilisation de ses ressources, réduit son déficit de trésorerie enregistré et donc aussi son crédit enregistré.

En se concentrant sur l'effet net des flux de trésorerie en présence d'un gouvernement accumulant des arriérés, le déficit enregistré peut rester stable alors qu'en fait le niveau des dépenses publiques augmente.

Tenant compte des conséquences néfastes sur l'économie nationale et régionale, la thèse suggère quelques recommandations de politique économique, en plus de celles ci-dessus, visant à améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Parmi celles-ci :

- Mieux préparer les projets d'investissements avant de les inclure dans le

⁸⁷ les remboursements d'emprunts, les prêts et avances accordés par la collectivité, les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations) et les subventions d'équipements versées.

⁸⁸ Groupe de la Banque Mondiale, (2015), Rapport de Suivi de la situation économique et financière, Deuxième Edition Septembre 2015, <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/978-1-4648-0577-6>, Web2 févr. 2017

Budget ;

- Mettre en œuvre des mécanismes de contrôle en matière d'exécution du

Budget ;

- Améliorer l'efficacité des dépenses en accélérant les procédures de passation des marchés;
- Rendre le système de décaissement plus transparent.

2.2- Canaux de transmission des arriérés publics en Zone franc (2000-2018)

2.2.1. L'analyse du circuit de transmission : Effets macroéconomiques des ARP

Les événements économiques néfastes ou chocs négatifs, renvoient à des « risques et facteurs de vulnérabilité » qui perturbent la performance économique de la Zone franc en termes d'accumulation des ARP, voire du stock de la dette publique et publiquement garantie.

Ces chocs sont à la fois d'origine intérieure (troubles sociopolitiques, coups d'Etat, troubles armés ou rebellions, catastrophes naturelles, épidémies, etc.) et extérieure (baisse drastique de cours internationaux de matières premières, effets collatéraux de conflits transfrontaliers ou catastrophes naturelles, etc.). Certains se trouvent donc en dehors de tout contrôle de la Zone franc.

C'est dans un environnement empreint de frictions (incertitude, vulnérabilité macroéconomique, fragilités budgétaires, faiblesses extérieures et des institutions publiques) que l'économie des pays de la Zone franc évolue sur la période de notre thèse.

Comme relevé ci-dessus, ces événements négatifs s'avèrent multivariés, avec des degrés différents d'influence sur l'économie des deux sous-régions, voire au sein de chaque sous-région. Suite à la description et analyse des influences sur la Zone en termes de stock d'ARP, il convient de mettre en exergue les mécanismes des effets de contagion, d'entraînement ou d'effets indirects se propageant d'un secteur économique à un autre.

Ainsi qu'évoqué précédemment, la Zone franc se structure en deux sous-régions (CEAMAC et UEMOA). Chacune possède sa propre banque centrale (BEAC et BCEAO).

Ces deux sous-régions subissent les mêmes événements, chocs ou changements, toutefois l'une subit de légers effets alors que l'autre enregistre une dégradation considérable de ses performances macroéconomiques. La première sous-région s'avère résiliente (UEMOA) alors que la seconde (CEMAC) se montre vulnérable. Cette dichotomie comporte des particularismes, des disparités intrinsèques d'incidences négatives au sein de chaque sous-région.

Dans ces circonstances, la question préalable à résoudre est : Comment se positionnait la sous-région ou le pays membre concerné en termes de résultats macroéconomiques avant l'avènement du choc (éventuels antécédents) et comment elle/il s'est retrouvé dans sa position actuelle (résilience ou vulnérabilité) ?

Tout ce qui précède, soulève d'autres questions importantes liées aux facteurs de vulnérabilité et de risques que nous soulevons ci-après.

La banque centrale est-elle pleinement crédible ? Le système financier est-il solide, ou présente-t-il des faiblesses qui fragilisent sa solvabilité ? S'agissant des finances publiques, le secteur public peut-il honorer ses engagements en termes d'apurement de ses arriérés, voire de sa dette publique ; la viabilité des finances publiques est-elle menacée ? S'agissant du secteur extérieur, le taux de change réel est-il correctement évalué et chaque pays membre peut-il assurer le service de sa dette ? Les réserves des banques centrales (BEAC ou BCEAO) sont-elles suffisamment élevées pour résister à des turbulences sur les marchés interbancaires sans succomber à une brusque dépréciation du taux de change ? Quels facteurs rendent un pays vulnérable face à un choc négatif ?

Pour saisir la portée de ces chocs négatifs, il importe d'identifier la nature du risque ou facteur de vulnérabilité et d'appréhender leurs canaux de transmission dans l'économie communautaire.

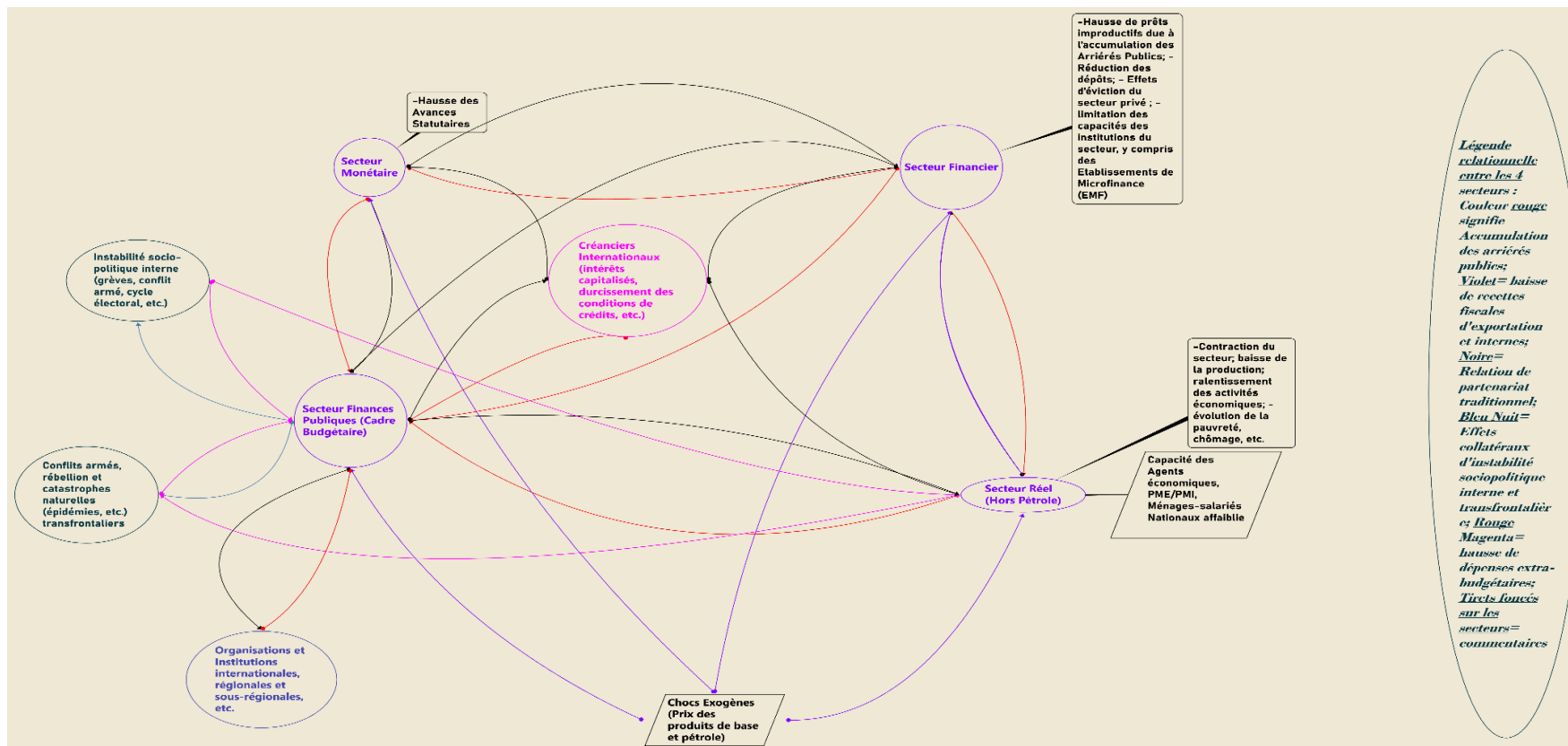
En effet, l'analyse de ces canaux de transmission permettra indiscutablement de capturer si un événement ou un choc engendre ou non un fort effet sur les résultats macroéconomiques, plus singulièrement en termes d'accumulation d'ARP d'une sous-région ou d'un pays membre, et notamment de la Zone franc ?

Les données statistiques collectées ainsi que les informations et expériences issues des différents rapports⁸⁹ des services du FMI au titre des consultations de l'article IV, notamment des matrices d'évaluation des risques (MER) relatives à chaque sous-région (CEMAC et UEMOA) représentent des prismes incontournables. Ils permettent un examen minutieux, une analyse et une évaluation des canaux de transmission et des effets de ces chocs négatifs sévères sur les secteurs économiques de la Zone franc au cours de la période d'observation.

⁸⁹ Rapport annuel des services du FMI dans le cadre des consultations de (2009 ; 2010, 2013 ; 2014 ; 2016 ; 2017 ; 2018 et 2019) au titre de l'article IV avec la CEMAC et l'UEMOA ainsi que des « Perspectives économiques en Afrique subsaharienne, d'octobre 2019 » du Fonds Monétaire International, notamment en son 3^{ème} Chapitre : « *Arriérés intérieurs en Afrique subsaharienne : causes, symptômes et solutions* » sur la période 2005-2018.

2.2.2- Simulation des principaux chocs et leurs voies de transmission

Figure 24: Circuit de transmission



Source : Auteur

Pour ce faire, le reste de l'analyse de la présente section s'articule successivement autour de : (A) l'analyse des risques et facteurs de vulnérabilités liés au secteur monétaire (politique monétaire et inflation) ; (B) l'analyse des risques et facteurs de vulnérabilité, liés au secteur des finances publiques (cadre budgétaire) ; et de (C) l'analyse des risques et facteurs de vulnérabilité (extérieurs et budgétaires) liés au secteur financier.

2.2.2.1. Analyse des risques et facteurs de vulnérabilités liés au secteur monétaire

Nous relevons l'intensification des pressions inflationnistes d'origine externe et interne dans la Zone franc.

2.2.2.1.1. Origine externe, hors du contrôle des banques centrales

Les sous-régions sises dans une situation de fragilité et de vulnérabilité extrêmes recourent à un durcissement des conditions financières et monétaires extérieures plus strictes et plus volatiles se caractérisant par une hausse du taux d'intérêt extérieur des emprunts dans la perspective de parer les effets négatifs.

Dans cette situation, les sujets de préoccupation des banques centrales de la Zone franc concernent le resserrement et une grande instabilité des marchés financiers mondiaux. Les répercussions de ces mesures se traduisent par une baisse de la production et une pression sur les taux de change. En fait, l'une des principales incidences d'un durcissement des conditions financières extérieures consiste dans la perte de dépenses intérieures de la Zone.

Plus spécifiquement, les banques centrales et les autres intermédiaires financiers assistent à l'augmentation des primes de risque, la diminution du crédit, la contamination de l'activité économique communautaire et de leurs comptes extérieurs, la dépréciation du taux de change réel.

Ainsi, le mécanisme de transmission répercute toute hausse des taux d'intérêt de l'économie mondiale sur tous les pays de la Zone. Deux principaux canaux permettent cet état de fait, à savoir : (i) l'effet négatif sur les dépenses ; une diminution de la consommation et de l'investissement intérieurs réduisant la production, mais aussi dans l'autre sens ; (ii) l'effet du taux de change réel qui entre souvent en jeu.

Dans ce contexte particulier marqué par la persistance des effets conjugués des chocs négatifs, les investisseurs privés internationaux sur le marché exigent souvent des niveaux de rémunération encore plus élevés de « *prime de risque supplémentaire* » juste pour détenir la dette de la Zone. Si cette hypothèse se confirme, une partie de la Zone franc vit dans un cercle vicieux.

2.2.2.1.2. Origine interne

Grâce à l'ancrage du Franc CFA à l'Euro, à une production agricole abondante et à la répercussion limitée de la hausse des cours mondiaux du pétrole, l'inflation au sein de la Zone connaît une accélération modérée, au seuil de 3%, norme communautaire.

Néanmoins, face au dépassement considérable du seuil des avances statutaires accordées aux Trésors publics des pays membres de la CEMAC et de celui des créances douteuses (prêts improductifs) d'une part, de la hausse des primes de risques des investisseurs étrangers d'autre part, les Banques centrales (BEAC et BCEAO) recourent également au resserrement de leur politique monétaire. Plus précisément, les termes de conditions de crédits sont révisés avec des taux d'intérêt élevés réduisant les dépenses. Les autorités monétaires sont conscientes que ces actions accroissent les coûts d'emprunts et restreignent l'activité économique.

Le durcissement monétaire implique pour la Zone, une baisse de la production et, finalement, une dégradation du solde budgétaire imputable à la fois au solde primaire et aux paiements d'intérêts, ainsi que par l'atteinte d'un niveau de stock des ARP dépassant le niveau critique.

En effet, le système bancaire de la Zone franc n'est pas encore suffisamment capitalisé et résilient pour surmonter ce double choc sévère imputable au commerce extérieur et aux marchés financiers extérieurs, ou encore celui résultant des chocs sécuritaires.

En conséquence, les niveaux des réserves extérieures, correspondant à la marge de manœuvre, représentent seulement 4,3 mois d'importations de biens et services pour l'UEMOA et à 3,1 mois d'importations pour la CEMAC à fin 2018. Ce seuil de couverture des réserves extérieures reste encore inférieur à la fourchette de 5 à 8 mois jugée adéquate par le FMI. Cela implique la poursuite des programmes de réformes en cours afin d'atteindre les résultats escomptés

2.2.2.2. Risques et facteurs de vulnérabilité, liés au secteur des finances publiques⁹⁰

L'une des vulnérabilités ou risques budgétaires d'origine intérieure est relative aux prévisions budgétaires trop ambitieuses et aux dépenses extrabudgétaires conduisant à l'accumulation excessive d'ARP, voire à l'atteinte de niveaux intolérables de la dette publique.

Pour Xiangming *et al.*, (2020, p.26), « *les conflits mettent la pression sur les finances publiques en réduisant les recettes, en déplaçant la composition du capital vers les dépenses militaires, et en augmentant la dette publique, mettant davantage en péril la stabilité socioéconomique et augmentant le risque de conflit prolongé.* »

En dépit des mesures et actions d'austérité⁹¹ prises pour pallier les effets néfastes de la baisse des recettes des produits d'exportation et la non-accumulation d'ARP, les deux sous-régions n'atteignent pas les objectifs fixés au cours de la période d'observation.

En effet, les soldes primaires⁹² des sous-régions ne sont pas totalement renforcés. Ainsi, leurs ratios de la dette publique sur le PIB continuent d'augmenter par le truchement du mécanisme d'accumulation des dépenses implicites (ARP).

Néanmoins, la sous-région UEMOA enregistre progressivement des résultats encourageants, fruits des réformes communautaires⁹³ entreprises depuis 2017. En revanche, la CEMAC connaît encore une période latente et ce retard des résultats issus des mesures d'ajustements adoptées,⁹⁴ continue de peser lourdement sur le cadre budgétaire. En même temps, l'inaction engendrerait d'autres conséquences, tels qu'un solde primaire stabilisant la dette irréalisable sur le plan politique ainsi qu'un déficit du secteur public supérieur à son niveau viable. En outre, le crédit privé de la sous-région continue encore d'être évincé.

⁹⁰ cadre budgétaire

⁹¹ Avec comme conséquence, une douloureuse réduction de la demande et de la production.

⁹² C'est-à-dire le ratio de la dette multiplié par les paiements d'intérêts réels, après ajustement pour la croissance. En d'autres termes, le solde primaire doit alors être suffisamment élevé pour couvrir les paiements d'intérêts réels, déduction faite de quelques pourcentages correspondant à l'effet de la croissance.

⁹³ Des réformes importantes pour le secteur bancaire ont été mises en œuvre en 2018, y compris l'adoption des normes prudentielles de Bâle II/III (avec une application sur une période de cinq ans pour leur mise en place), de nouvelles règles de comptabilité bancaire, un contrôle bancaire fondé sur une méthode de consolidation des groupes en fonction du risque et des mesures visant à rendre opérationnel le nouveau dispositif de résolution de la Commission bancaire.

⁹⁴ FMI, (2019, mars) Rapport du FMI n°19/2.

2.2.2.3. Analyse des risques et facteurs de vulnérabilité liés au secteur financier⁹⁵

Les fragilités financières intérieures nées des « *liens macro financiers* » intensifieraient les effets de transmissions aux conditions financières imposées.

Les liens macro financiers étant bidirectionnels, c'est-à-dire qu'ils vont de la situation macroéconomique (sphère réelle) au secteur financier et inversement, ils peuvent donc s'avérer positifs, négatifs ou neutres. Dans la sous-région CEMAC, « *la situation du secteur bancaire reste difficile, en raison du niveau élevé des arriérés de l'État. Les prêts improductifs ont continué d'augmenter, pour atteindre 17% du total des prêts à la fin de septembre 2018, tandis que plusieurs banques continuent de ne pas respecter certains ratios prudentiels* » (FMI, 2019). Ces liens neutres entre le secteur financier et la situation macroéconomique, continuent d'amplifier les chocs macroéconomiques liés à la baisse drastique des recettes d'exportation⁹⁶. La conjugaison des effets des trois catégories de chocs macroéconomiques (secteurs budgétaire, monétaire et réel) persistants nuit au secteur financier et le rend vulnérable à un autre éventuel événement négatif. Certains chocs négatifs trouvent en effet, leur origine au sein même du système financier.

En effet, les faiblesses du secteur financier conduisent à de fortes restrictions de crédit, poumon d'une économie. Cela génère des conséquences très négatives sur les résultats macroéconomiques.

Considérant la segmentation des créances douteuses et la faiblesse du suivi-évaluation du secteur financier des deux sous-régions relevées, ces faits engendrent la réduction du crédit perturbant ainsi toute l'activité économique. Certes, chaque sous-région ou pays membre s'avère différent et chaque épisode dispose de ses propres caractéristiques.

L'une des faiblesses financières intérieures relevées du système financier a trait à l'octroi de crédits de manière généreuse et au bénéfice d'emprunteurs susceptibles de ne jamais rembourser. La mise en place d'inspections de contrôle à mesure que les crédits sont consentis, permettrait d'attirer l'attention sur le risque lié au dépassement du seuil d'accumulation de prêts improductifs. En outre, une grande partie de ces crédits supplémentaires risquent d'être accordés à des projets tout simplement non viables et probablement pas totalement remboursés.

⁹⁵ Secteurs budgétaire, monétaire et réel

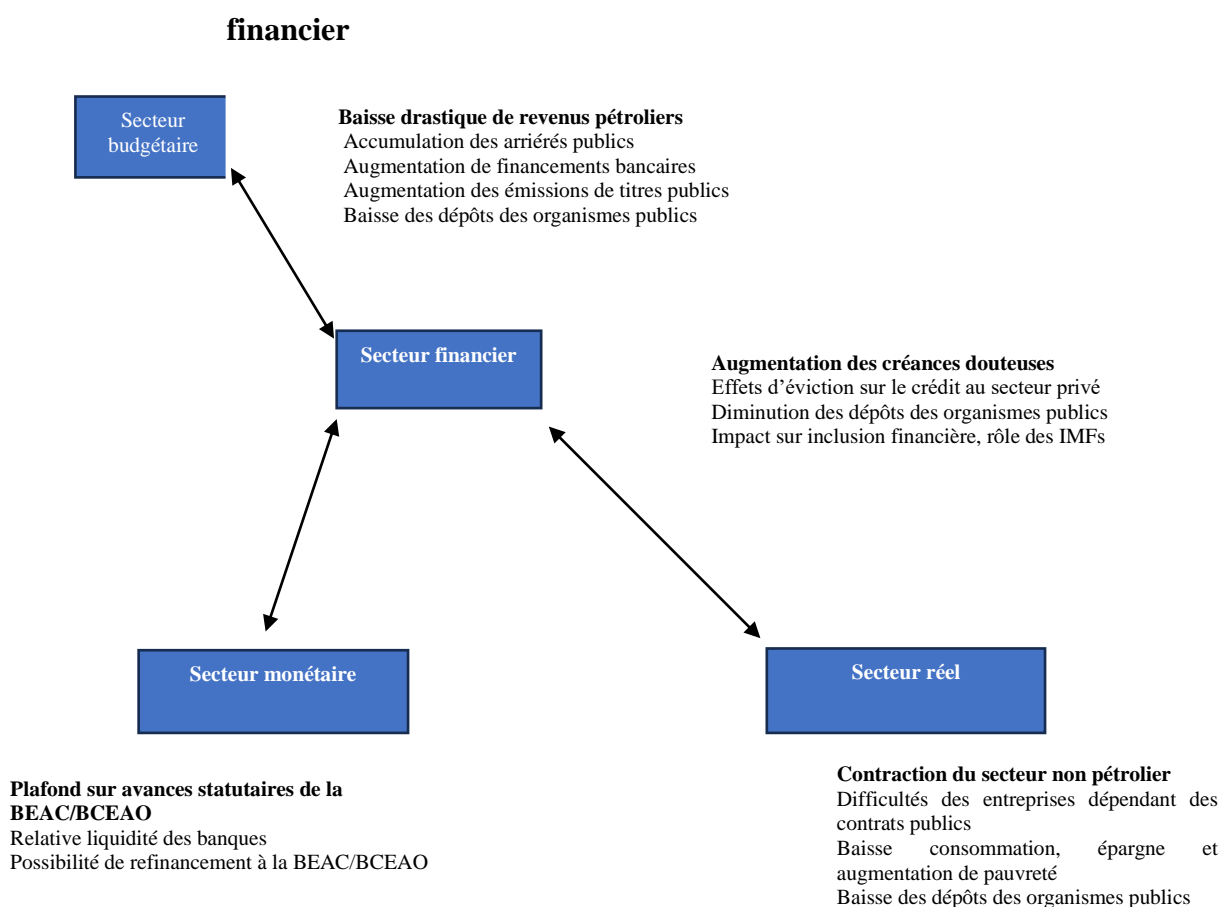
⁹⁶ Phénomène appelé « l'accélérateur financier ».

Par ailleurs, les systèmes financiers communautaires de la zone entretiennent des liens cruciaux avec le système financier extérieur. Dans un tel contexte empreint d'incertitude et de faiblesses constatées, le partenaire investisseur externe exige une prime de risque supplémentaire. Cela représente un autre choc commercial ou financier extérieur qui accentue davantage la perturbation de l'activité économique des communautés régionales. En effet, des taux d'intérêt intérieurs plus élevés et des résultats économiques plus faibles pénalisent inéluctablement les bilans des banques commerciales des sous-régions et accroissent les créances douteuses.

Entre temps, la forte dépréciation du taux de change inhérente aux chocs négatifs continue de dégrader les bilans des banques commerciales. De même, les engagements en devises de la zone se révélant trop importants à telle enseigne que la réaction des marchés mondiaux n'aurait pas été favorable.

Du côté de l'actif, les emprunteurs intérieurs (communaux) auraient certainement pris des engagements libellés en devises avant l'avènement des chocs sur les produits de base. La dépréciation du taux de change réel survenue aurait provoqué une hausse de la charge de la dette publique, trop importante pour que ces derniers puissent la rembourser. De manière vicieuse, cette même dépréciation du taux de change constitue une autre raison d'augmentation des prêts improductifs.

Figure 25 : Principaux liens entre secteurs macroéconomiques et le secteur



Sources : Auteur

De ce qui précède, il importe également d'explorer autres approches économétriques pour mettre en lumière les principales causes d'accumulation des ARP en Zone franc.

2.3- Principales causes d'accumulation des arriérés publics

Cette présente section examinera la (1) Cadre théorique ; (2) Approche économétrique ; (3) Description des variables ; et en (4) les Résultats de la régression et discussions.

2.3.1. Cadre théorique

Se fondant sur les récents travaux de Bakhache *et alii.* (2019, p. 45-63), la thèse utilise deux principales approches économétriques, dont l'une (régression de base) pour identifier et estimer les causes cycliques et structurelles de l'accumulation des arriérés publics (intérieurs et extérieurs) dans les pays de la ZF.

Ainsi, considérant la taille modeste de l'échantillon et les relations causales entre toutes les variables du modèle, la thèse mobilise alternativement deux méthodes, notamment pour les régressions de panel :

1. la méthode des moindres carrés ordinaires dynamiques (soit en anglais DOLS) qui possède l'avantage de prendre en compte une éventuelle corrélation sérielle et résout le problème crucial d'endogénéité des variables explicatives. En effet, selon Kao et Chiang (2000) l'estimateur des moindres carrés ordinaires (MCO) souffre d'un important problème de biais. En outre, l'estimateur des moindres carrés ordinaires entièrement modifiés (en anglais FM-OLS)⁹⁷ ne permet pas d'améliorer de façon substantielle l'estimateur des MCO, sur petit échantillon. Les auteurs concluent à la supériorité de l'estimateur DOLS dans l'évaluation des relations de cointégration sur les données de panel ;

2. les modèles multivariés d'estimation du Vecteur Autorégressif à Correcteur d'Erreur (VECM)⁹⁸ ou Vecteur Autorégressif (VAR) restreint introduits par le Prix Nobel, Christopher Sims en 1980. Il s'agit de prendre en compte la dynamique d'un choc subi par ces variables explicatives vers la variable cible en termes de délai de transmission, de retard dans la réponse à la variable dépendante à un choc subi par ces dernières.

Le choix de ce modèle se justifie parce qu'il permet la modélisation des relations causales dynamiques entre les variables, leur sens, leur temporalité. Cette modélisation conduit à l'identification des mécanismes de transmission des chocs entre des variables, et plus particulièrement des délais de transmission d'un choc. Il offre la possibilité de mesurer les effets de ces chocs sur ces variables (réactions ou réponses).

L'approche s'appuie sur des données annuelles de panel non cylindré et possède ses avantages et inconvénients. L'une des principales lacunes concerne la difficulté à traiter l'endogénéité. Notre thèse utilise le modèle VECM pour pallier ces inconvénients. Celui-ci considère en effet, chaque variable comme endogène l'une par rapport à l'autre.

Ce modèle peut être prolongé par les analyses des fonctions réponses impulsionnelles (en anglais IRF), voire par la décomposition de la variance de l'erreur de prévision. Un choc sur la $i^{\text{ème}}$ variable peut impacter cette $i^{\text{ème}}$ variable, et également se transmettre aux autres variables du système à travers la structure dynamique du modèle VECM (retards). En effet,

⁹⁷ Fully Modified Ordinary Least Squares, méthode proposée par Phillips et Hansen

⁹⁸ En anglais Vector Error Correction Model (VECM)

les IRF représentent l'effet d'un choc (innovation) sur les valeurs courantes et futures des variables endogènes (entre t et $t + h$).

La thèse couvre les quatorze pays de la ZF sur la période 2000 - 2018.

2.3.2—Approche économétrique

Adaptée à la présente thèse :

Les causes de l'accumulation des arriérés publics sont estimées dans la régression de base suivante :

$$\text{StckARP}_{i,t} = \alpha_1 Y_{i,t-1} + \alpha_2 \text{ITE}_{i,t-1} + \alpha_3 \text{StaPoAbsVio}_{i,t} + \delta_i + \vartheta_t + \varepsilon_{i,t} + C \quad (\text{Eq. I})$$

Où

$$\text{StckARP}_{i,t} = \text{ARP}_{i,t} + \sum_{t=1}^{t-1} \text{ARP}_{i,t-1} + \mu_{i,t}$$

Où $\text{StckARP}_{i,t}$ Correspond au stock d'arriérés publics (intérieurs et extérieurs) du pays i au moment t exprimé en pourcentage du PIB,

$Y_{i,t-1}$ Renvoie à la croissance du PIB réel retardée d'une période ;

$\text{ITE}_{i,t-1}$ Sont les termes de l'échange retardés d'une période des produits de base ;

$\text{StaPoAbsVio}_{i,t}$ Représente un indicateur de la stabilité politique ;

$\varepsilon_{i,t}$ et $\mu_{i,t}$ Sont les termes d'erreurs (aléatoires) ; tandis que δ_i et ϑ_t renvoient respectivement aux effets spécifiques au pays i et au temps t .

2.3.3- Sources et description des variables

Dans la droite ligne de Bakhache *et al.* (2019, p.50-51)⁹⁹, Gupta (2007) et Drummond *et al.*, (2012), et la littérature en matière de mobilisation des recettes fiscales, la thèse identifie

⁹⁹ Indicateurs d'accumulation des arriérés de paiement intérieurs utilisés : croissance du PIB décalé, stabilité politique et de l'absence de violence et terrorismes, crise du système de santé publique ou catastrophe naturelle, termes de l'échange des produits de base (chocs budgétaires de grande ampleur), chocs pétroliers mesurés par la part du PIB pétrolier dans le PIB total.

les variables ci-après en lien avec les analyses précédentes en vue de les confirmer ou de les réfuter :

- $StckARP_{i,t}$, représente l'encours des arriérés publics en pourcentage du PIB. Il s'agit de dépenses publiques ou obligations financières de l'État vis-à-vis de ses créanciers ou fournisseurs dont le règlement n'est pas effectué 90 jours après la date échue, suivant les termes des conventions ou accords convenus. Il renvoie à la somme du stock des arriérés publics antérieurs ($i, t-1$) et du flux des arriérés publics de la gestion courante (i, t) ;

- $StaPoAbsVio_{i,t}$: l'indicateur de la stabilité de politique et d'absence de violence et terrorisme, l'un des six indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale pour appréhender l'influence de l'instabilité politique. L'instabilité politique affecte de manière négative la politique de mobilisation des recettes fiscales qui suppose, pour être efficace, un effort continu dans le temps ;

- $Y_{i,t-1}$: renvoie à la croissance du PIB réel retardée d'une période. Plus un pays connaît un taux de croissance élevé, plus le différentiel entre le taux de croissance et le taux d'intérêt de sa dette publique s'avère important- plus le risque d'insolvabilité est faible. Ainsi, les pays à taux de croissance faible tendent à engager une politique de mobilisation fiscale active afin, là encore d'éviter le risque d'insolvabilité ;

- $ITE_{i,t-1}$, Sont les termes de l'échange retardés d'une période des produits de base. Il s'agit d'une variable de contrôle dotée d'une variabilité temporelle. Il permet de mesurer l'incidence des chocs sur les cours de produits de base, notamment énergétiques et miniers ;

- $X_{PIB_{i,t}}$: En ce qui concerne les exportations, l'analyse se focalise généralement sur les exportations des matières premières (pétrole, métaux et minéraux). Ces variables peuvent aussi capter les dotations en ressources naturelles (Treisman, 1998). Cette hypothèse peut être soutenue dans le cas des pays exportant ces matières. Les opportunités d'extraction de rente sont alors plus grandes ;

- $M_{PIB_{i,t}}$: L'utilisation de la part des importations sur le PIB comme mesure de la concurrence est critiquée par Lambsdorff (1998). En effet, cette variable dépend de la taille d'un pays. Compte tenu de ces limites, nous utilisons la somme des importations et des exportations normalisées par la taille de l'économie, soit $(X+M)/PIB$;

- $WGI_{i,t}^{100}$, les indices mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale permettent de refléter l'état de la gouvernance et saisir l'impact des conflits sociopolitiques internes, (situation politique, sécuritaire, stabilité macroéconomique) et les dépenses militaires ;
- $POLITY2_{i,t}$, correspond à l'indicateur de la gouvernance démocratique. Il capture le spectre d'autorité du régime politique sur une échelle de -10 (monarchie héréditaire) à 10 (démocratie consolidée) en vue d'apprécier la gouvernance politique et économique du pays ;
- $Sfi_Fraglté_{i,t}$, score de la fragilité du pays, 1995-2018, fournit des indices annuels de fragilité, d'efficacité et de légitimité des États et huit indicateurs de composante pour 167 pays du monde (variable temporelle de contrôle et d'intérêt);
- $IDH_{i,t}^{101}$, Indice de Développement Humain come proxy en remplacement des variables taux de scolarisation primaire, secondaire et nombre d'années d'éducation primaire pour évaluer le civisme fiscal, en absence de données y relatives ;
- Autres variables de contrôle, de tendances et d'intérêt ayant une variabilité temporelle : l'inflation annuelle mesurée par son taux. Un taux d'inflation élevé constitue un obstacle à l'effort fiscal (effet Oliveira-Tanzi) : en raison des délais de recouvrement des recettes fiscales. L'inflation (INFLA) réduit la valeur réelle de ces recettes et donc l'efficacité des politiques de mobilisation fiscale. C'est l'un des indicateurs des conditions macroéconomiques ; l'efficacité du gouvernement et la légitimité du gouvernement mesurées par de points sont mobilisées à cet effet.

Il est attendu de la régression des effets négatifs des variables explicatives (l'indicateur de la stabilité de politique et d'absence de violence et terrorisme ; la croissance du PIB réel retardée d'une période ; les indices mondiaux de gouvernance ;

¹⁰⁰ Moyenne des sept indicateurs WGI : contrôle de la corruption, efficacité du gouvernement (qui inclut la stabilité, la prédictibilité, l'efficacité des décisions gouvernementales), stabilité politique et absence de violence, état de droit, qualité de la réglementation (concerne les réglementations quantitatives, les contrôles de prix et autres interventions dans l'économie), voix et responsabilité. Des scores plus élevés indiquent une meilleure gouvernance.

¹⁰¹ Il s'agit d'un indice composé qui mesure la qualité de vie moyenne de la population d'un pays. Théoriquement, l'indice va de 0 à 1. Il tient compte de trois dimensions du développement humain. D'abord, la possibilité d'avoir une vie longue et en santé en se fondant sur l'espérance de vie à la naissance. Ensuite, le niveau de scolarisation, évalué à partir du taux d'analphabétisme et de la fréquentation des différents niveaux du système scolaire. Enfin, le standard de vie, calculé à partir du produit intérieur brut (PIB) par capita en tenant compte de la parité du pouvoir d'achat (PPA) qui sert « à mesurer le pouvoir d'achat relatif des monnaies de différents pays pour les mêmes types de biens et de services.

l'indicateur de la gouvernance démocratique (POLITY2); la légitimité du gouvernement ; l'indice des termes de l'échange ; l'importations en biens et services, l'efficacité du gouvernement et l'IDH) sur la variable cible (encours d'ARP). En revanche, les autres variables (la fragilité du pays ; l'inflation ; exportations en biens et services) entretiennent une relation positive (signe positif) avec la variable expliquée.

2.3.4- Résultats de la régression et interprétations

La présente section analyse les principales sources d'accumulation des ARP. Les tests dont la thèse se sert pour analyser la stationnarité des variables sont ceux du test de Dickey-Fuller augmenté¹⁰² (ADF) et de Philips Perron (PP) car le panel est non cylindré. Les tests de stationnarité en différence première (I(I)), (cf. annexes), indiquent que les variables ne contiennent pas de racine unitaire, les résultats de la régression sont ci-dessous présentés et analysés.

Les signes obtenus dans le tableau n° 4 ci-dessous se révèlent pour l'essentiel conformes à ceux escomptés et toutes les variables prises individuellement s'avèrent toutes significatives au seuil de 5%. En particulier, les signes négatifs de X_PIB et positifs de M_PIB sont attendus de l'estimation.

Les résultats indiquent une relation négative de long terme entre les arriérés publics et les variables expliquées choisies en fonction des analyses précédentes et mettent clairement en exergue les principales causes ou sources cycliques et structurelles de l'accumulation des arriérés publics dans les pays de la ZF.

Ainsi, une élévation de 1% de l'indice des termes de l'échange se trouve associée à une réduction moyenne de 0,03 points du stock d'arriérés publics en % de PIB.

De même, une augmentation de 1% du taux de croissance économique réelle retardé d'une période, du taux d'exportation en biens et services, de l'indice de gouvernance institutionnelle et démocratique, y compris de la stabilité politique et absence de violence et terrorisme ainsi que de l'indice de l'inflation, génère une réduction de point de % d'encours d'arriérés publics mesuré par le PIB. En d'autres termes, ce sont des composantes fondamentales pour toute stratégie de politique économique en ZF.

Ainsi, il apparaît indéniable que la faiblesse des institutions étatiques combinée à l'aggravation des troubles politiques, sociaux et à l'insécurité ambiante posent des difficultés

¹⁰² Le test de Dickey-Fuller augmenté ajoute des retards au modèle testé afin de contrôler l'autocorrélation, contrairement au test de Dickey-Fuller standard

supplémentaires aux pays de la ZF. Ces éléments représentent des sources d'instabilité dans la gestion des finances publiques.

En effet, les répercussions néfastes de ces arriérés publics ne peuvent être convenablement appréciées qu'au niveau intérieur de chaque pays membre. Elles doivent s'apprécier au regard de leurs défis spécifiques (situation politique, sécuritaire, stabilité macroéconomique, etc.) ainsi qu'au niveau régional dans lequel s'inscrit ledit État (effets collatéraux transfrontaliers avec les pays limitrophes). La fragilité du pays membre mesuré par un score oscillant entre 0 point (bon) à 25 points (pays fragile) est fortement corrélée à l'encours des arriérés publics en ZF. Cela confirme les analyses précédentes de la thèse.

Cette analyse corrobore celle de Xiangming *et al.*, (2020, p. 22-23), précisant que « *Les conflits peuvent avoir des effets substantiels tant sur les recettes que sur les dépenses des finances publiques d'un pays. Cela limite la capacité du gouvernement de réagir efficacement aux conflits, ce qui aggrave leurs coûts économiques et sociaux. Du côté des recettes, les conflits peuvent réduire les recouvrements en perturbant l'activité économique, en détruisant une partie de l'assiette fiscale et en réduisant l'efficacité de l'administration fiscale.* »

Ensuite, le choc des termes de l'échange revêt une ampleur non négligeable sur les pays exportateurs de produits d'énergie et de mines. Son effet combiné aux faibles indicateurs de gouvernance politique, économique et démocratique s'avèrent significatifs sur ces pays tributaires de l'or noir, des mines et sur ceux dont l'économie est peu diversifiée. Ce choc se traduit par un double déficit (budgétaire et balance courant). La conjugaison de ces facteurs néfastes n'a pas permis de conserver la trajectoire initiale de croissance du PIB réel souhaité et par ricochet a contribué à l'accumulation des arriérés publics. Ces résultats corroborent en partie avec les travaux de Bakhache *et al.* (2019) et de Hammadi *et al.*, (2019).

Tableau 4 : Principales sources d'accumulation des ARP en ZF

Variable expliquée : $StckARP_{i,t}$ en pourcentage du PIB

Variables	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
$ITE_{i,t-1}$	-0,04** (0,02)	-0,03** (0,01)	0,04** (0,02)	-0,03*** (0,01)	-0,04** (0,02)	0,01 (0,02)		-0,05** (0,02)		-0,01 (0,02)
$X_PIB_{i,t}$	0,01 (0,05)	-0,08*** (0,03)	0,01 (0,05)	-0,07** (0,03)		-0,20*** (0,08)	-0,16*** (0,04)		-0,14*** (0,03)	-0,16*** (0,04)
$M_PIB_{i,t}$	0,09** (0,04)	0,04 (0,03)	0,12** (0,05)		0,06 (0,04)	0,11** (0,05)	0,06** (0,03)		0,16*** (0,04)	
$INFLAT_{i,t}$	- (0,03)		-0,03* (0,02)		-0,11*** (0,03)	-0,09** (0,04)	-0,01 (0,02)		-0,04*** (0,01)	
$WGI_{i,t}$		-6,52*** (1,21)		-6,1*** (1,26)				-0,16 (2,92)	11,87*** (1,44)	-5,68*** (1,93)
$IDH_{i,t}$		9,01*** (3,39)		9,87*** (3,3)			-1,75 (11,72)	-133,09*** (47,41)		
$Eff_Gvt_{i,t}$					-1,46*** (0,51)		-1,55*** (0,39)	-1,53*** (0,57)		
$StaPoAbsVio_{i,t}$			-0,83 (0,61)						3,67*** (0,79)	
$Sfi_Fraglté_{i,t}$		-0,14* (0,08)		-0,05 (0,09)						
$POLITY2_{i,t}$			-0,64*** (0,14)			-0,58*** (0,19)				
$Y_{i,t-1}$					0 (0,07)					-0,17** (0,07)
Légim té_Gvt _{i,t}							1,25*** (0,31)			
Observations	251	210	140	210	251	176	251	210	210	210
R ²	0,84	0,69	0,83	0,63	0,85	0,91	0,83	0,86	0,75	0,81

Écart-type entre parenthèses ; *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0$

Conclusion

Aux termes de cette première partie, la thèse met en lumière huit facteurs clés, créateurs de l'encours des ARP en Zone franc. Il s'agit de facteurs interagissant l'un l'autre, car ils entretiennent de relations temporelles de long terme. Leur combinaison engendre la hausse de l'encours des arriérés publics dans les pays concernés. Puis dans la seconde section, la thèse présente les Canaux de transmission des ARP en Zone Franc (2000-2018). Enfin, la dernière section identifie et analyse les principales causes ou sources de création d'arriérés publics en Zone Franc.

Cet encours de longue durée pèse lourdement sur les créanciers à faibles capacités financières, tels que les salariés, pensionnaires et ayants droits, les PME/PMI/BTP et enfin les pourvoyeurs de la commande publique. Cette situation de la Zone franc se caractérise par de prélèvements fiscaux en deçà des objectifs escomptés, car les ARP correspondent à des dépenses impayées après leurs échéances convenues. Depuis la conférence d'Addis-Abeba en

juillet 2015, les pays d'ASS sont encouragés à mobiliser les recettes fiscales hors ressources, en tant que principale source de financement des Objectifs de Développement Durable (ODD). La littérature sur l'effort fiscal, dont l'étude de Caldeira É. *et ali.*, (2019)¹⁰³ indique que ces recettes fiscales constituent « *une source de financement plus fiable et soutenable que les autres alternatives internes (la dette ou le seigneurage) ou externes (l'aide au développement ou les investissements étrangers directs)*. ».

La prise en considération de ces facteurs dans la stratégie de mobilisation des recettes fiscales, notamment hors ressources, au sein des pays de la Zone franc accroîtront sensiblement leurs prélèvements fiscaux, et ce, de façon durable. Il est impératif d'appliquer de mesures et actions courageuses de réformes administratives et économiques en vue de réduire les effets néfastes de ces facteurs sur l'économie de la ZF. Il s'agit de restaurer la crédibilité et la confiance des partenaires et créanciers envers les Etats et d'instaurer une gouvernance démocratique et une paix durable, gage de succès des plans nationaux de développement (PND).

Nous proposons de compléter cette analyse économique dans la seconde partie, par une analyse économétrique afin de confirmer l'existence ou non de relations temporelles entre ces facteurs et les ARP lors de la survenance de chocs.

¹⁰³ Caldeira É. *et ali.*, (2019), Effort fiscal en Afrique subsaharienne : Les résultats d'une nouvelle base de données, 4(27), 10 ; <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2019-4>

Deuxième partie : Effets des arriérés publics

Introduction de la 2^{ème} partie

Après avoir mis en exergue les types d'ARP ainsi que les facteurs clés prévalant à leur création en ZF, la thèse, dans cette seconde partie, composée de deux chapitres consécutifs, dégage les effets macroéconomiques des arriérés publics sur la mobilisation des recettes fiscales hors ressources (RHR) et sur les dépenses d'investissements publiques dans la zone franc.

En effet, le troisième chapitre analyse les effets du phénomène d'ARP aussi bien sur les recettes fiscales hors ressources que sur les autres variables connexes du système. Ensuite, il vise à mettre en lumière les relations causales entre les variables retenues. Puis, l'analyse aborde les effets de l'accumulation des ARP sur la qualité des actifs des banques commerciales, notamment dans la sous-région CEMAC sur la période 2010 à 2017. Enfin, le chapitre s'intéresse également aux effets de la corruption sur la mobilisation des RHR en ZF sur la période 2006 à 2019.

Dans la même optique, le quatrième chapitre examine les effets des ARP sur les dépenses publiques d'investissements productifs et durables. En effet, il se concentre à la fois sur l'analyse des effets macroéconomiques des ARP sur les dépenses d'investissements publics et sur les dépenses d'offres en énergie électrique « *accès des populations à l'électricité* » en ZF avec une comparaison internationale.

Chapitre 3 : Effets des arriérés publics sur les recettes fiscales

Introduction

La première partie de la thèse met en exergue les types d'ARP ainsi que les facteurs clés prévalant à leur création en ZF. Le présent chapitre se propose d'analyser les effets de ce phénomène aussi bien sur les recettes fiscales hors ressources que sur les autres variables connexes du système.

A cette fin, la thèse se concentre sur quatre axes : (i) analyse des effets macroéconomiques des ARP sur les Recettes fiscales hors Ressources (RHR); (ii) analyse des effets macroéconomiques des arriérés publics sur les quatre principales composantes des recettes fiscales entre 2006 et 2018 ; (iii) analyse des effets macroéconomiques de l'accumulation des arriérés sur la qualité des actifs des banques commerciales en zone CEMAC (2010-2017) ; et (iv) analyse des effets macroéconomiques des ARP sur la qualité institutionnelle.

3.1- Analyse des effets macroéconomiques des ARP sur les RHR

Cette section vise à analyser les effets des ARP sur la mobilisation des RHR en Zone franc et les relations causales entre toutes les variables retenues. En effet, il s'agit de prendre en compte la dynamique d'un choc subi par l'une de ces variables expliquées vers la variable cible (recettes fiscales hors ressources) en termes de délai de transmission, de retard dans la réponse à la variable à un choc subi par cette dernière.

Pour répondre à ces préoccupations, nous nous appuyons sur les modèles multivariés d'estimation du Vecteur Autorégressif à Correcteur d'Erreur (en anglais VECM) ou Vecteur Autorégressif (VAR) restreint introduits par le Prix Nobel, Christopher Sims en 1980.

3.1.1- Cadre théorique du modèle multivarié (VECM)

La forme standard du modèle à k variables et p retards ou modèle multivarié, VAR (p) est :

$$Y_t = A_0 + A_1 Y_{t-1} + A_2 Y_{t-2} + \dots + A_p Y_{t-p} + v_t \quad (Eq.1)$$

Où

Y_t , est un vecteur des variables du modèle VAR ;

A_0 , correspond au vecteur contenant les constantes ;

A_1, \dots, A_p , a trait aux matrices des coefficients ;

v_t , renvoie au vecteur des chocs (innovations ou chocs), supposé indépendant identiquement distribué (i.i.d) ; et

$t = 1, \dots, T$, représente le temps/la période.

Les variables étant en niveau la thèse recourt au modèle multivarié du VECM à k variables et p retards dont la forme conventionnelle s'écrit ainsi :

$$\nabla Y_t = \sigma + \sum_{i=1}^{k-1} \gamma_i \nabla Y_{t-1} + \sum_{j=1}^{k-1} \eta_j \nabla X_{t-j} + \sum_{m=1}^{k-1} \xi_m \nabla R_{t-m} + \lambda_i ECT_{t-1} + \mu_t \quad (Eq.2)$$

Où

- Y_t , est un vecteur des variables du modèle VAR ;
- ∇X_{t-j} , désigne les autres variables indépendantes retenues du modèle ;
- ∇R_{t-m} , représente l'équilibre de la période t-m ;
- σ , vecteur contenant les constantes ;
- $k - 1$: la période du décalage est réduite de 1 ;
- γ_i, η_j, ξ_m : renvoient à des matrices de coefficients dynamiques à court terme de l'équilibre à long terme d'ajustement du modèle ;
- λ_i , correspond à un coefficient du terme de correction d'erreur (TCE) ou (ECT en anglais). Il s'agit, en outre, de la vitesse du paramètre d'ajustement. Il mesure la vitesse à laquelle Y revient à l'équilibre après les changements de X et R ;

- ECT_{t-1} , est un vecteur, le terme de correction d'erreur. Il a trait à la valeur retardée des résidus obtenus à partir de la régression de cointégration de la variable dépendante sur les variables explicatives. Il contient des informations à long terme dérivées de la relation de cointégration à long terme ;

- μ_t , représente un vecteur et le résidu (terme d'erreur stochastique souvent appelé impulsion ou innovation ou choc).

Par ailleurs, le vecteur ECT_{t-1} , renvoie au résidu, de la régression des méthodes des moindres carrés ordinaires (OLS), décalé obtenu à partir de l'équation de cointégration à long terme, soit :

$$Y_t = \sigma + \eta_j X_t + \xi_m R_t + \mu_t ;$$

Et peut-être réécrite : $ECT_{t-1} = [Y_{t-1} - \eta_1 X_{t-1} - \xi_1 R_{t-1}] ;$

et ainsi exprimée comme l'équation de cointégration.

Ainsi, l'ECT explique que l'écart des périodes précédentes par rapport à l'équilibre R influence le mouvement à court terme (SR) de la variable dépendante.

Dès lors, l'estimation du modèle VECM permet d'obtenir les principaux résultats escomptés de la présente thèse.

3.1.2- Approche économétrique

Adaptée à la présente thèse, la forme conventionnelle (l'équation 2) du modèle VECM à 14 variables et 4 retards ou VAR (4) restreint, peut se réécrire ainsi :

$$\nabla RHR_t = \sigma + \sum_{i=1}^{k-1} \gamma_i \nabla RHR_{t-1} + \sum_{j=1}^{k-1} \eta_j \nabla X_{t-j} + \sum_{m=1}^{k-1} \xi_m \nabla R_{t-m} + \lambda_i ECT_{t-1} + \mu_t \quad (Eq. 3)$$

Où

- ∇RHR_t = correspond à la variable cible, recettes fiscales hors ressources en différence première à l'année t ;

- ∇X_{t-j} = désigne les autres variables indépendantes retenues, y compris les ARP du modèle en différence ;

- ∇R_{t-m} = représente l'équilibre en différence à la période t-m ;
- σ , a trait au vecteur contenant les constantes ;
- γ_i, η_j, ξ_m : il s'agit de matrices de coefficients dynamiques à court terme de l'équilibre à long terme d'ajustement du modèle ;
- λ_i , renvoie à un coefficient du terme de correction d'erreur (TCE) ou (ECT en anglais). Il se rapporte, en outre, à la vitesse du paramètre d'ajustement. Il mesure la vitesse à laquelle Y revient à l'équilibre après les changements de X et R ;
- μ_t , a trait au vecteur ou résidu (terme d'erreur stochastique souvent appelé impulsion ou innovation ou encore choc), supposé indépendant et identiquement distribué (i.i.d) :
- k-1= nombre de retards réduit de 1 ;
- i = j = m = indice, réfère à chacun des 14 pays du panel ; et;
- t, l'année =1,.....,19.

Dix variables, (taux de croissance réel, l'encours des ARP, l'indice du terme de l'échange, le taux d'exportation et d'importation des biens & services, l'indice du développement humain, les indicateurs mondiaux de la bonne gouvernance politique de la banque mondiale, y compris ses composantes (score de stabilité politique/absence de violence ; efficacité du gouvernement et légitimation) et de l'indicateur de la gouvernance démocratique (POLITY2) du pays, le score de la fragilité et le taux d'inflation du pays)), de la thèse sont définies au paragraphe 2.3.3 (description des variables) du chapitre II relatif à la régression pour estimer les causes d'accumulation des ARP en ZF. Quatre variables sont définies ci-dessous :

1. RHR_{it} , renvoie aux recettes fiscales hors ressources en différence première à l'année t, rapportées au PIB afin d'appréhender les capacités réelles de mobilisation des recettes fiscales des pays concernés. Ces recettes non liées aux ressources naturelles sont une composante homogène des recettes publiques qui est déterminée à la fois par les facteurs structurels et la politique économique (Thomas et Trevino, 2013) ;

2. Crédt à l'économie (secteur privé), mesuré en pourcentage du PIB. Il concerne le secteur financier et les opérateurs privés, principaux bénéficiaires de la commande publique. IL est pris en compte comme une variable de contrôle pour la robustesse des estimations et du test ;

3. TO, désigne le taux d'ouverture commercial mesuré par le ratio des exportations et des importations sur le PIB. Le degré d'ouverture et les termes d'échange relatifs aux chocs commerciaux permettent de traduire le potentiel commercial en vue de stimuler les recettes fiscales (TVA, Accise) d'exportation. C'est une variable de contrôle ayant une variabilité temporelle pour capter l'efficacité des politiques macro-économiques ;

Autres variables d'intérêt ayant une variabilité temporelle mobilisées : le solde budgétaire de base (SBB) et le solde de la balance courante (SBC) sont mobilisées à cet effet.

Au total, quatorze variables dont les variables expliquées et de contrôle s'avèrent mobilisées pour l'analyse de cette partie de la thèse.

3.1.3- Démarche méthodologie d'estimation du Modèle multivarié (VECM) sous EViews

Nous retenons les principales étapes ci-dessous :

1. test de stationnarité, car les séries doivent être intégrées à niveau I (0) ou en différence 1^{re}, I (1) ;
2. test de cointégration de Johansen ;
3. tests (normalité, d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité) ;
4. l'estimation du modèle VECM ;
5. tests de diagnostic et de robustesse du modèle VECM ;
6. autres tests de robustesse :
 - a) analyse de la fonction de réponse impulsionnelle, et
 - b) décomposition de la variance des variables de la thèse.

3.1.3.1- Test de stationnarité et résultats du modèle VECM

Selon les résultats du test, toutes les variables du modèle se révèlent stationnaires en différence première, I (1). L'estimation VAR standard indique un retard de quatre périodes (4 lags) pour la suite de l'estimation.

3.1.3.2- Résultats du test de cointégration de Johansen

Après avoir différencié les quatorze variables, les résultats (annexe 2) du test de cointégration de Johansen révèlent la présence de trois relations de cointégration aussi bien dans les tests de Trace que de celui de la Valeur Propre Maximale. Cette cointégration témoigne de l'existence d'une relation à long terme entre les variables de la thèse.

3.1.3.3- Résultats des tests (de normalité, d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité)

Avant d'interpréter les résultats de l'estimation économétrique de la thèse, trois tests (annexe 3) indispensables méritent d'être appliqués en vue d'accepter le modèle et d'en interpréter sereinement ses coefficients et ses répercussions.

En effet, la normalité des résidus constitue une hypothèse fondamentale à tester dans la plupart des modèles économétriques en sus de l'homoscédasticité et de l'absence d'autocorrélation. D'après la littérature, la quasi-totalité des tests à posteriori sur les coefficients et même à priori sur le modèle en lui-même, se fondent sur cette normalité. Ainsi, les résultats du test de normalité (annexe 3.1), montrent une p-value de 0,15, nettement supérieure à 5%, indiquant que les paramètres du modèle suivent une loi normale.

De même, les résultats du test d'autocorrélation (annexe 3.2) révèlent que les extrémités des corrélogrammes se situent à l'intérieur de l'intervalle de confiance avec des p-values nettement supérieures à 5%. Les Q-stat s'avèrent également supérieurs à 3,98. Donc, la thèse conclut à l'absence d'autocorrélation des séries des variables.

Enfin, les résultats de test d'homoscédasticité (annexe 3.3) indiquent une p-value de (0,30). Ceci nous amène à ne pas rejeter l'hypothèse nulle d'homoscédasticité. Ces résultats impliquent que les erreurs du modèle sont homoscédastiques conformément aux attentes. Ainsi, la variance des termes d'erreur se révèle homogène puisque sa valeur retardée ne génère aucun effet significatif sur les termes d'erreurs du présent processus autorégressif.

Ces différents résultats s'avèrent intéressants pour la suite des analyses de la thèse. La section suivante s'intéresse aux produits obtenus de l'estimation VECM.

3.1.3.4- Résultats de l'estimation du modèle multivarié VECM

Les résultats de l'estimation du modèle VECM figurent en annexe 4. Nous en présentons une synthèse ci-après.

3.1.3.4.1- Synthèse des résultats de l'estimation du VECM

Il ressort du tableau n°5 ci-dessous ayant pour la variable cible RHR du modèle, que :

- Le signe négatif obtenu de la vitesse d'ajustement de la variable cible ainsi que sa p-value significative au seuil de 5% confirment les attentes. Cela indique que le modèle après avoir subi un choc peut revenir à l'équilibre à long terme. En revanche, les signes positifs des variables X_PIB et IDH, statistiquement significatives au seuil de 5%, impliquent que le modèle continuera de s'éloigner de l'équilibre à long terme après avoir subi un choc, au lieu d'y revenir.

- Les variables Y, StckARP, X_PIB, M_PIB, IDH, Eff_Gvt, SBB, SBC, WGI et Qlté_Réglention possèdent une relation causale de long terme et un impact significatif sur les RHR. Leurs t-statistiques se révèlent en effet, nettement supérieures au seuil de valeur critique¹⁰⁴. Elles sont corrélées et expliquent donc les variations des RHR. En revanche, les autres variables (INFLAT, ITE et Crédit_Priv) n'entretiennent pas de relations causales de long terme avec la variable cible.

- Les importations en biens et services (M_PIB), l'indice du développement humain (IDH), l'efficacité des institutions de l'Etat (Eff_Gvt), le solde de la balance courante (SBC) et la gouvernance institutionnelle (WGI) influencent positivement et significativement la mobilisation des recettes fiscales hors ressources (RHR). Leurs coefficients apparaissent effectivement négatifs et statistiquement significatifs. Ainsi, une augmentation d'un point de % de cette variable se trouve associée à une hausse en point de pourcentage des RHR, « *ceteris paribus* ». Le taux de croissance du PIB (Y), les arriérés publics (StckARP), les exportations en biens et services (X_PIB), le solde budgétaire de base (SBB) et la qualité de la réglementation (Qlté_Réglention) impactent négativement et significativement d'un point de vue statistique la variable cible. Une augmentation d'un point de % d'une de ces variables entraîne une réduction de points de pourcentage de la variable cible. Ces variables agissent de

¹⁰⁴ Valeur d'écart type supérieure à la valeur critique égale à 1,96 (en valeur absolue).

manière asymétrique sur les RHR. Ainsi, le premier bloc de variables, d'une part et le second bloc d'autre part, engendrent des effets asymétriques sur les RHR à long terme dans la Zone franc.

○ Enfin, les variables INFLAT, ITE et Crédit_Priv se révèlent exogènes et n'exercent aucune influence de long terme avec les ARP.

La thèse conclut à l'existence d'une relation de causalité de long terme entre la variable explicative (les RHR) et les variables expliquées (M_PIB, IDH, Eff_Gvt, SBC, WGI, Y, StckARP, X_PIB, SBB et Qlté_Réglention). Elles apparaissent donc corrélées.

Tableau 5 : Résultats de l'équation de cointégration normalisée

N° Ordre	variable	coefficient d'ECT	coefficient d'ECT où la variable est dependante	Vitesse d'Ajustement	t-statistic de la régression VECM
1	RHR	1,00	-0,11	-0,11	-3,15
2	Y	0,52	0,24	0,12	3,98
3	INFLAT	0,07	-0,21	-0,02	1,72
4	StckARP	0,34	-0,17	-0,06	2,59
5	ITE	-0,02	0,59	-0,01	-0,61
6	X_PIB	0,17	0,28	0,05	3,07
7	M_PIB	-0,15	-0,33	0,05	-2,34
8	IDH	-57,46	0,00	0,01	-4,69
9	Eff_Gvt	-2,50	0,06	-0,15	-5,47
10	Crédit_Priv	-0,09	0,00	0,00	-0,90
11	SBB	0,24	-0,35	-0,08	2,35
12	SBC	-0,28	0,56	-0,15	-2,78
13	WGI	-7,44	0,00	0,03	-2,74
14	Qlté_Réglention	6,93	0,00	0,02	1,99

Source : Auteur (Calcul à partir des résultats de l'estimation VECM).

3.1.3.4.2-Analyse des coefficients des relations à long terme entre les variables

Cette section porte sur l'analyse de la vitesse d'ajustement de l'estimation.

En effet, le coefficient de correction d'erreur (ECT) délivre la vitesse d'ajustement avec laquelle le modèle rétablit son équilibre à la suite d'éventuels chocs. Les résultats synthétisés de l'estimation du VECM en Zone franc (confère Annexe 3), indiquent, un coefficient à long terme de la variable cible (RHR) négatif et significatif. Ceci révèle une

causalité à long terme entre toutes les variables explicatives vers la variable cible. Ce coefficient de signe négatif témoigne de la capacité du modèle à rebondir du déséquilibre vers l'équilibre. Un coefficient de signe positif s'analyse en un éloignement du modèle de l'équilibre lors de perturbations.

Par ailleurs, le coefficient d'ECT de la variable *StckARP* s'avère positif et non significatif, révélant l'indépendance de cette variable. Ceci souligne l'absence d'ajustements significatifs vers l'équilibre à long terme dans toute situation de déséquilibre. Il en est de même de la situation des variables (*Y*, *INFLAT*, *M_PIB*, *Eff_Gvt*, *Crédit_Priv*, *SBB*, *SBC*, *WGI* et *Qlté_Réglention*).

En revanche, les coefficients d'ECT des autres variables (*ITE*, *X_PIB* et *IDH*) apparaissent positifs et statistiquement significatifs. Ils révèlent une divergence de la dynamique à court terme vers l'équilibre à long terme. Les coefficients d'ajustement s'élèvent à 3%, 9% et 91%, respectivement vers l'équilibre à long terme en situation de déséquilibre.

La valeur R^2 obtenue à partir de l'estimation VECM équivaut à 54%. Cela signifie que les RHR, variable cible, expliquent 54% des variations des divers chocs dans l'économie de la « Zone franc ».

Ainsi, la thèse conclut que la gestion des ARP et la mobilisation des RHR représentent un défi majeur des systèmes de gestion des finances publiques. Les autorités administratives de la Zone franc doivent donc en tenir compte dans leur budgétisation et en suivre l'évolution.

c) Relation de court terme entre les variables_:

L'analyse des coefficients de court terme (annexe 4), regroupés en trois catégories prend en considération leurs signes et valeurs de probabilité (p-value). Il convient d'examiner les interactions et implications ci-après.

i) Considérant le coefficient des RHR, les résultats montrent qu'une hausse en pourcentage des RHR entraîne une baisse du *StckARP* de 0,20%. Dans cette perspective, une augmentation en pourcentage de la variable *Eff_Gvt* engendre une baisse des RHR de l'ordre de 0,39%.

ii) En revanche et de manière analogue, une augmentation en point de pourcentage de l'*ITE* génère également une hausse des RHR de 0,03%. Dans ce sillage, une augmentation en point de pourcentage des variables *X_PIB* et *IDH* conduit également à une hausse respective de 0,09% et 91,22% des RHR.

iii) Ces résultats nous conduisent à nous interroger. Mettent-ils en exergue la situation d'instabilité et d'insurrection qui sévissent depuis de nombreuses décennies en Zone franc et l'état de la gouvernance (corruption et mauvaise gestion des ressources) ?

Enfin, les variables Y ; INFLAT ; StckARP ; M_PIB ; Crédit_Priv ; SBB ; SBC ; WGI et Qlté_Réglention se révèlent indépendantes, car leurs p-values apparaissent non significatives.

Tableau 6 : Synthèse des résultats de l'équation CointEq.1 du coefficient de correction d'erreur (ECT)

Variables	Coefficient regression OLS	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RHR	-0,10	0,03	-3,09	0,00
GDP	0,05	0,03	1,59	0,11
INFLAT	0,00	0,03	-0,05	0,96
ARP	0,08	0,07	1,28	0,21
TE	0,03	0,01	2,79	0,01
X_PIB	0,09	0,04	2,44	0,02
M_PIB	-0,05	0,04	-1,31	0,19
IDH	91,22	31,12	2,93	0,00
Eff_Gvt	-0,39	0,20	-1,91	0,06
Crédit_Priv	0,11	0,07	1,55	0,12
SBB	0,01	0,02	0,58	0,56
SBC	-0,04	0,03	-1,09	0,28
WGI	1,99	1,59	1,25	0,21
Qlté_Réglention	-0,39	1,42	-0,27	0,79

Source : Auteur (Calcul à partir des résultats de l'estimation VECM).

3.1.3.5- Tests de diagnostic et de robustesse du modèle VECM (annexe 5)

3.1.3.5.1. Les tests de Wald

Les résultats (annexe 5-1. a) du test en données de panel se révèlent statistiquement significatifs, car leurs p-values (Fischer) se révèlent inférieures au seuil de 1%. A cet effet, ces résultats attestent que ces quatorze variables apportent des informations supplémentaires à court terme dans l'amélioration des prévisions des recettes fiscales hors ressources (RHR).

D'après l'analyse du test, les valeurs passées des variables expliquées, au sens de Granger, à court terme, contribuent à améliorer les prévisions des RHR en Zone franc. Il existe donc une antériorité temporelle de ces variables par rapport à la variable cible (RHR).

3.1.3.5.2. Test de Granger

Cette section analyse les résultats de deux tests de WALD sur (i) les relations de causalité et (ii) leurs sens au sein des variables.

3.1.3.5.3. Résultats de Granger Causality / Block Exogeneity Wald Tests

Il convient ici de vérifier la relation de causalité ou d'effets de court terme entre les variables du modèle. Les résultats (cf.annexe n°5-b : Test de causalité de Granger/Block Exogeneity Wald Test) mettent en exergue l'existence d'une relation de court terme d'effets entre les recettes fiscales hors ressources (RHR) et les autres variables du système sur la base du critère de décision de la thèse¹⁰⁵. La probabilité de la statistique Chi2 de la variable cible, RHR, indique une significativité au seuil de 1%.

Par ailleurs, de manière individuelle, selon ces résultats, les variables Y, ITE, X_PIB, IDH, Eff_Gvt, Crédit_Priv, SBB et Qlté_Reglmtion n'engendrent aucun effet à court terme sur les recettes fiscales hors ressources (RHR).

Qu'en est-il du sens d'influence des variables ? Les résultats des tests ci-dessous éclairent ce point.

3.1.3.5-4. Pairwise Granger Causality Tests (sens ou direction d'effets)

Granger (1969) introduit un test statistique (test de causalité au sens de Granger) qui permet de tester la présence d'une relation de causalité entre les variables X_t et Y_t . A cet effet, la règle de décision fixée se situe à un niveau de confiance de $\alpha=5\%$.¹⁰⁶

Les résultats des tests émanant du Tableau 7 ci-dessous relative à la Synthèse des résultats du Pairwise Causalité de Granger Test, font ressortir trois types de sens d'effets,

¹⁰⁵ Critères de décision : Rejeter l'hypothèse nulle si la valeur de probabilité de la statistique Chi2 est $\leq 0,05$.

¹⁰⁶ En présence de p-value inférieure à 5%, H0 est rejetée (existence d'une causalité).

dont celui de l'indépendance des variables (qui ne constitue donc pas une causalité au sens de Granger) et qui ne figure pas dans le tableau. Ainsi, le tableau met en lumière les sens de causalité bidirectionnelle (Colonne 1) et unidirectionnelle (colonne 2) des variables listées.

Les variables de la première colonne impliquent qu'elles entretiennent réciproquement une causalité bidirectionnelle au sens de Granger. Celles de la seconde colonne témoignent d'une causalité unidirectionnelle au sens de Granger. Il n'existe dès lors pas de causalité dans le sens inverse, car la p-value de la variable apparaît nettement supérieure à 5%.

Ainsi, la variable cible (RHR) du modèle possède trois causalités au sens de Granger dont une réciproque avec la WGI ; deux allant d'elle vers INFLAT et SBB ; et deux autres de ITE et IDH vers elle.

Tableau 8 : Synthèse des résultats du Pairwise Causalité de Granger Test

Bidirectionnelle (réciproque)	Unidirectionnelle
WGI et RHR	RHR vers INFLAT
SBC et Y	ITE vers RHR
WGI et INFLAT	IDH vers RHR
SBC et X_PIB	RHR vers SBB
SBC et IDH	Y vers INFLAT
	Y vers ARP
	Y vers X_PIB
	M_PIB vers Y
	Y vers Eff_Gvt
	INFLAT vers M_PIB
	StckARP vers ITE
	StckARP vers X_PIB
	StckARP vers Eff_Gvt
	StckARP vers SBB
	ITE vers X_PIB
	ITE vers IDH
	ITE vers Eff_Gvt
	ITE vers Crédit_Priv
	ITE vers SBB
	ITE vers SBC
	M_PIB vers X_PIB
	X_PIB vers SBB
	Crédit_Priv vers M_PIB
	IDH vers Eff_Gvt
	IDH vers Crédit_Priv
	SBB vers IDH
	Eff_Gvt vers SBC
	WGI vers Eff_Gvt
	Crédit_Priv vers SBB

Sources : Auteur (à partir des résultats de l'estimation VECM).

Notre thèse se poursuit avec l'analyse à partir des autres tests aussi bien pour définir la robustesse du modèle, que pour la prolonger et en dégager d'autres résultats pertinents.

3.1.3.6. Autres tests de robustesse

La dernière partie concerne a) l'analyse de la fonction des réponses impulsionnelles (IRF), et b) l'analyse de la décomposition de la variance des variables de la thèse.

3.1.3.6.1- Tests de la fonction de réponses impulsionnelles (IRF)

Les fonctions de réponse impulsionnelle (IRF) apportent davantage d'éclairages sur les informations révélées par les résultats de causalité de Granger. En effet, elles expliquent le signe de la relation ainsi que le temps nécessaire pour que ces effets se produisent. En outre, elles révèlent la réponse d'une variable dépendante à un choc ou innovation dans une variable indépendante.

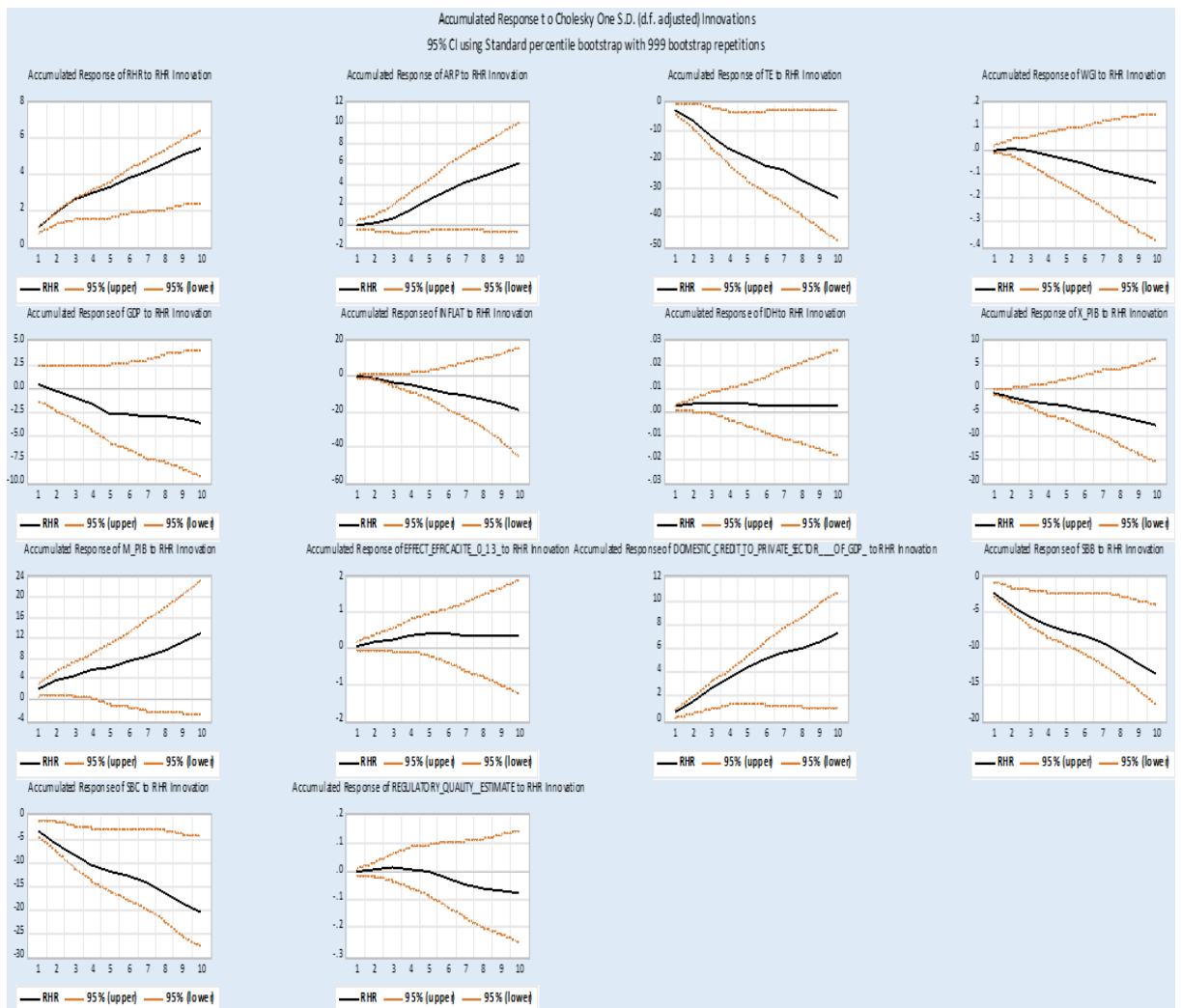
A cet effet, la thèse analyse respectivement (i) la stabilité et la dynamique du modèle ; et : (i) l'estimation des réponses impulsionnelles de la variable cible par rapport aux chocs ou innovations composites (cours produits d'exportation, sociopolitiques, macroéconomiques et climatiques) subis par les variables expliquées et vice versa et interprétations de l'estimation des RHR et ARP.

3.1.3.6.2- Stabilité et Dynamique du modèle et interprétations

Les différentes figures n°26 ci-dessous révèlent que la variation ou amplitude du choc correspond à un écart-type et que les intervalles de confiance sont compactés en bandes d'erreur standard plus ou moins 2 écarts-types délimitées en pointillés. L'axe des abscisses représente les périodes (année) et l'axe des ordonnées indique la variation en pourcentage.

Il en résulte que quel que soit le choc subi par l'une des variables du modèle, cela se transmet aux autres variables qui demeurent toujours à l'intervalle de confiance. Cela témoigne de la stabilité et de la dynamique du présent modèle.

Figure 26 : Estimation des réponses impulsionnelles pour la stabilité et la dynamique du modèle



Source : Auteur (à partir des résultats de l'estimation des réponses impulsionnelles).

3.1.3.6.3- Estimation des réponses impulsionnelles des RHR et ARP et interprétations

Dans cette section, la thèse analyse les réponses impulsionnelles des variables RHR et StckARP vis-à-vis des chocs simultanés subis aussi bien par elles-mêmes que par les autres variables du modèle.

La figure 27 ci-dessous, relative à l'estimation des réponses impulsionnelles révèle qu'un choc ou écart-type sur l'une des variables engendre un effet graduel sur les RHR sur plusieurs années avant que cette variable exogène parvienne à revenir à l'équilibre. Ainsi, la thèse distingue entre différentes catégories de chocs à savoir, ceux positifs (augmentation) et négatifs (baisse):

✓ Un choc positif de 1% sur les RHR entraîne une hausse du taux de collecte de recettes fiscales sur toute la période (10 ans) ;

✓ une augmentation de 1% sur les RHR entraîne une hausse du taux de collecte de recettes fiscales sur toute la période (10 ans), variant de 1,06% à 5,4% . Les effets positifs de cette hausse donnent lieu à une chute de l'encours des ARP de 0,07% en troisième année pour atteindre 2,17% à la dixième année ;

✓ de manière symétrique, une augmentation de 1% des ARP engendre d'abord une hausse des ARP de 1,8% dès la première année de manière consécutive pour s'établir à 10,9% en fin de période. Ces implications freinent l'évolution des recettes fiscales hors ressources dès la première année de 0,02% à environ 6,0% en dixième année. En conséquence, le rythme d'évolution des ARP se révèle nettement supérieur à celui des RHR ;

✓ une augmentation de 1% sur l'une des variables (M_PIB, IDH, Crdit_Priv et Qlté_Reglmtion) conduit à une amélioration des RHR et à une chute du cumul des ARP ;

✓ à *contrario*, une baisse de 1% d'un choc négatif subi par l'une des variables (Y, INFLAT, ITE, X_PIB, SBB et SBC) donne lieu à une chute des RHR et par ricochet à une accumulation des ARP. Les variables (Eff_Gvt et WGI) impactent négativement les variables RHR et StckARP ;

✓ enfin, les Etats de la zone franc se doivent de poursuivre des réformes des politiques économiques en adéquation avec l'évolution de l'environnement national, régional et international et les autres facteurs connexes.

Les ARP constituent réellement une résultante des divers chocs sociopolitiques et économiques dans toutes les activités de la Zone franc en les impactant. Il s'agit de l'un des facteurs de blocage ou déblocage de la relance de ces activités.

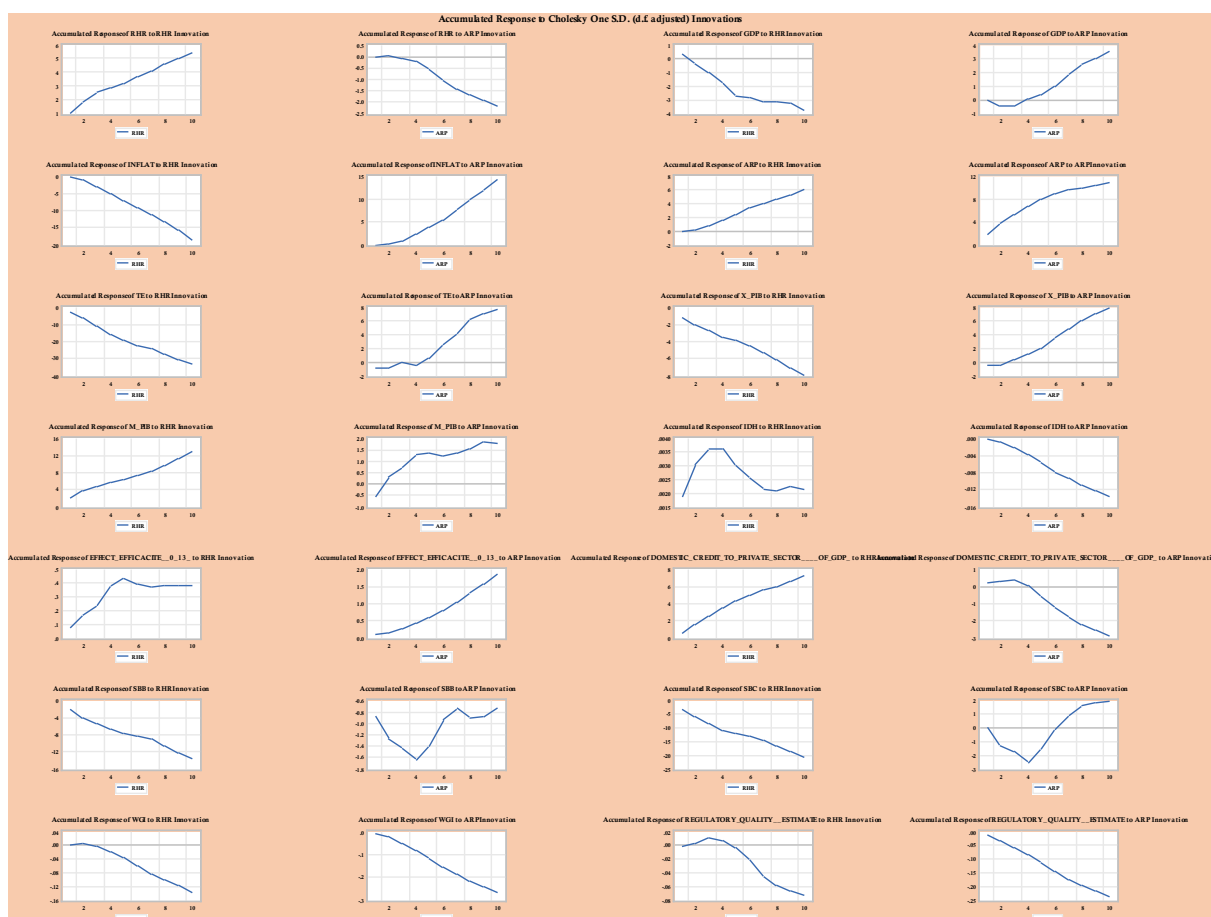
Il importe de s'intéresser aux estimations des réponses impulsionnelles des autres variables par suite d'une augmentation de 1% d'un choc composite subi par les ARP. Les figures illustrent les constats et l'analyse de l'estimation des réponses impulsionnelles.

De manière analogue, les figures des simulations montrent des estimations des réponses impulsionnelles presque asymétriques aux résultats des tests précédents, à l'exception de la variable cible (RHR) qui se révèle identique.

L'analyse de cette section met en relief l'intérêt pour les Etats de la Zone franc d'instituer un dispositif adéquat pour éviter toute accumulation permanente et persistance des ARP. Les ARP se trouvent en effet à l'origine de difficultés et obstacles majeurs pour renouer la confiance entre l'Etat et ses créanciers et engendrer de surcroît, l'incivisme citoyen.

Cette conclusion révèle que l'apurement des ARP constituent un défi majeur pour la création de richesses dans la Zone franc et le développement des activités.

Figure 27 : Estimation des réponses impulsionnelles des RHR et StckARP



Source : Auteur (à partir des résultats de l'estimation des réponses impulsionnelles)

3.1.3.6.4- Décomposition de la variance d'erreurs de prévisions des RHR (%)

Comme dans l'IRF, la décomposition de la variance ou des erreurs de prévision s'appuie sur la décomposition de Choleski à des fins d'identification (Stock et Watson, 2001). En effet, l'analyse de la décomposition de la variance consiste à déterminer le pourcentage d'erreur de prévision du processus VAR expliqué par un choc subi par une variable i du système entre t et $t + h$.

Ainsi, la décomposition de la variance affiche le pourcentage d'erreur de prévision d'une variable dans le temps en raison d'un choc spécifique. Il s'agit donc de déterminer le degré de variabilité des RHR dans le temps.

Les résultats Tableau 9 ci-dessous mettent en lumière que les RHR s'expliquent par leurs « propres chocs », soit près de 74%, notamment dans un horizon de court terme (1-3 ans). Ensuite, à moyen terme (4-7 ans), cette décomposition de la variance se trouve partagée par l'effet de propagation avec les autres variables. Le degré de variabilité des RHR tombe de 63%, où 15% de la variance sont imputables aux ITE lors de la quatrième année, à 47% lors de la septième année. À ce niveau, une partie de la variance s'explique pour près de 16%, par les ITE, 9% par les StckARP, 6% par la WGI et également par l'IDH, les X_PIB, la Qlté_Réglention, et dans une infime proportion par les Crédit_Priv (3,12%) et par la Eff_Gvt (2,90%).

A long terme, à la dixième année, les RHR expliquent leurs propres chocs à hauteur de 44%. Les 56% émanent en effet, des autres variables, soit à hauteur de plus de 17% des ITE, de 9% des StckARP et de 6% de la WGI. Cela conforte les relations de causalité au sens de Granger dégagées précédemment entre les variables du modèle. Cela apporte un éclairage supplémentaire aux résultats et analyses antérieurs en ce sens, où il existe naturellement, la contribution individuelle de chaque indice à la variance ou l'erreur de prévision des recettes fiscales hors ressources tout au long du processus.

Par ailleurs, à partir de la décomposition de la variance des autres variables, les résultats mettent en exergue que dès la première année, les RHR expliquent de façon modeste la variance de l'erreur de prévision des autres variables. Ces faits indiquent que les variables se trouvent mutuellement et intimement liées au point que chacune explique une proportion de la variance de l'erreur de prévision de l'autre.

Tableau 10 : Décomposition de la Variance des RHR, en %

Année	Ecart Type	RHR	StckARP	IIE	WGI	Y	INFLAT	IDH	X_PIB	M_PIB	ET_Gm	Crédit_Priv	SBB	SBC	Qté_Régulation
1	1,06	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	1,93	63,33	1,19	14,88	5,58	0,53	0,97	3,51	1,44	1,07	1,69	3,18	0,98	1,38	0,27
7	2,49	46,50	8,94	15,78	5,53	1,47	0,73	2,65	2,56	0,79	2,90	3,12	0,95	3,20	4,90
10	2,80	43,71	9,06	16,56	5,80	3,06	1,33	2,12	2,49	0,71	3,05	2,95	1,09	3,80	4,27

Source : Auteur

Conclusion Préliminaire

A partir de l'estimation d'un modèle VECM à quatorze variables, comprenant des recettes fiscales hors ressources comme cible avec quatre retards, la thèse retient plusieurs éléments susceptibles d'enrichir la conclusion :

1. une relation de causalité au sens de Granger (Wald Tests) entre toutes les variables
2. l'existence de cette relation ainsi que sa direction sont confirmées par la fonction de réponses impulsionnelles. Les recettes fiscales hors ressources répondent aux chocs composites subis par les treize autres variables. De même, ces dernières s'avèrent également impactées par les chocs encourus par les recettes fiscales hors ressources ;
3. Les résultats et analyses des précédentes sections se trouvent également confortés par ceux obtenus à partir de tests de la décomposition de la variance ou de l'erreur de prévision.

Ceci nous conduit à examiner les effets des ARP au niveau des recettes fiscales hors ressources et plus précisément de ses quatre composantes essentielles pour la période 2006-2018.

3.2-Effet d'ARP sur les quatre principales composantes des RHR (2006 – 2018)

Cette section vise à analyser successivement les relations entre les impôts directs, les impôts indirects, les taxes sur le commerce international, les taxes sur la TVA & droits

d'accise mesurées par le PIB, avec les arriérés publics et autres variables connexes de contrôle et muettes.

A cet effet, les variables spécifiques ci-dessous évoquées dans la littérature sont utilisées pour approfondir l'analyse des effets des ARP sur ces quatre types de recettes fiscales. Il s'agit de :

1. S_Corrupt, Indice de perception de la corruption (IPC), mesuré par de scores dans un intervalle allant de 0 à 10 ;

2. Pol_Fisc, c'est la politique fiscale mesurée par la note annuelle issue de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN ou CPIA¹⁰⁷). Elle évalue la soutenabilité à court et à moyen terme de la politique fiscale (en tenant compte de la politique monétaire, de la politique sur les taux de change et de la soutenabilité de la dette publique) et son impact sur la croissance ;

3. Qlté_AdmPb, Qualité de l'administration publique mesurée par la note annuelle de l'EPIN de la BM et BAD. La qualité de l'administration publique évalue dans quelle mesure le personnel civil de l'Etat central est apte à concevoir et à mettre en place les politiques de l'Etat et à offrir des services de manière efficace ;

4. La politique fiscale¹⁰⁸ (POLITFISC), mesurée par la note annuelle issue de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN ou CPIA¹⁰⁹), outil pour accompagner et d'allocation des ressources la relance économique et de classement (1 = faible et 6 = élevée) de pays récipiendaires, membres de la Banque mondiale (BM). Cet indicateur est également utilisé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à cette fin ;

5. , TCER¹¹⁰, taux de change effectif réel. Si le TCER s'apprécie, la valeur des importations exprimée en monnaie locale diminue, par conséquent, la taxation des

¹⁰⁷ Country Politics and Institutional Assessment, outil pour accompagner et allouer des ressources pour la relance économique. La note varie de 1 = faible à 6 = élevée, suivant le classement de pays récipiendaires, membres de la Banque mondiale (BM). Cet indicateur est également utilisé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à cette fin.

¹⁰⁸ La politique fiscale évalue la soutenabilité à court et à moyen terme de la politique fiscale (en tenant compte de la politique monétaire, de la politique sur les taux de change et de la soutenabilité de la dette publique) et son impact sur la croissance.

¹⁰⁹ Country Politics and Institutional Assessment.

¹¹⁰ Taux de change réel (TCER) : C'est le coût réel de la monnaie nationale en termes de devises : Un signal envoyé aux marchés. Il permet aux producteurs de déterminer la manière dont ils devraient répartir leurs ressources entre la production destinée à l'exportation et la production destinée au marché domestique. Quand le TCER baisse (se déprécie), cela encouragera à davantage d'exportations. Pour les acheteurs (entreprises et

importations tend à devenir plus facile alors que cette taxation s'avère particulièrement importante ;

6. $M2_PIB$, la masse monétaire, renvoie au taux de bancarisation du pays i au temps t), rapportés au PIB est employée comme une variable de contrôle et d'intérêt.

3.2.1- Analyse des relations entre les impôts directs et les ARP

Il ressort du tableau n°9 ci-après ayant pour variable cible Impôt_Direct du modèle, que :

- Le signe négatif de la vitesse d'ajustement de la variable cible, significative au seuil de 5% selon la p-value s'avère conformes aux attentes. Cela indique que le modèle, suite au choc subi, dispose de la capacité à revenir à l'équilibre de long terme.

- Les variables INFLAT, StckARP, ITE, X_PIB, TO, IDH, S_Corrupt, Pol_Fisc et Sfi_Fraglté possèdent une relation causale de long terme et un impact significatif sur les Impôt_Direct. Leurs t-statistiques se révèlent en effet, nettement supérieures au seuil de valeur critique¹¹¹. Elles expliquent donc les variations des Impôt_Direct. En revanche, les variables Y et Eff_Gvt n'entretiennent pas de relations causales de long terme avec la variable cible.

- Les variables (ITE, TO, IDH, S_Corrupt, Pol_Fisc et SFI_Fraglté) influencent positivement et significativement les Impôt_Direct, Leurs coefficients apparaissent en effet, négatifs et statistiquement significatifs. Ainsi, une augmentation en valeur de % de l'une de ces variables se trouve associée à une hausse en valeur de pourcentage des RHR, « *ceteris paribus* ». Le taux d'INFLAT, l'encours des StckARP, les exportations en biens et services (X_PIB) et la Pol_Fisc impactent négativement et significativement d'un point de vue statistique, la variable cible. Une augmentation d'un point de % d'une de ces variables entraîne une réduction en valeur de pourcentage de la variable cible. Ces variables agissent de manière asymétrique sur les Impôt_Direct. Ainsi, le premier bloc de variables, d'une part et le second bloc d'autre part, engendrent des effets asymétriques sur les Impôt_Direct à long terme dans la Zone franc.

ménages), le TCER détermine l'allocation des dépenses entre les biens domestiques et les importations. Un taux de change qui augmente (s'apprécie), favorisera les importations.

¹¹¹ Valeur d'écart type supérieure à la valeur critique égale à 1.96 (en valeur absolue).

○ Enfin, les variables Y et Eff_Gvt se révèlent exogènes et n'exercent aucune influence de long terme avec les Impôt_Direct.

La thèse conclut à l'existence d'une relation de causalité de long terme entre la variable explicative (Impôt_Direct) et les variables expliquées, à l'exception de Y et Eff_Gvt. Elles sont donc corrélées.

La valeur R² obtenue de l'estimation VECM se situe à près de 72%. Cela signifie que les impôts directs, variable cible, expliquent près des trois quarts (72%) des variations des diverses perturbations dans l'économie de la Zone franc.

L'examen de la relation à long terme révèle que la corruption et les recettes d'impôts directs évolue dans le même sens. En d'autres termes, le taux de la corruption en ZF est fonction du taux de prélèvement d'impôts directs. Ce résultat infirme ceux de Alm et Liu (2018)¹¹² qui concluent qu'"une plus grande dépendance à l'égard des impôts directs est associée à moins de corruption."

Tableau 11 : : Interprétation des Résultats de l'estimation du modèle VECM

Variable expliquée : Impôt direct

N° Ordre	variable	coefficient d'ECT	coefficient d'ECT où la variable est dependante	Vitesse d'Ajustement	t-statistic de la régression VECM
1	IMPOT_DIRECT	1,00	-0,13	-0,13	3,62
2	Y	-0,08	-0,03	0,00	0,79
3	INFLAT	0,15	-0,46	-0,07	6,45
4	StckARP	0,16	0,15	0,02	1,96
5	ITE	-0,10	0,46	-0,05	2,47
6	X_PIB	0,34	0,19	0,07	3,53
7	TO	-0,32	0,47	-0,15	2,74
8	IDH	-31,77	0,00	0,01	3,54
9	Eff_Gvt	1,26	-0,02	-0,02	1,94
10	S_Corrupt	-3,26	0,02	-0,07	3,94
11	Pol_Fisc	4,17	-0,02	-0,07	4,76
12	Sfi_Fragté	-1,44	0,10	-0,15	4,52

Sources : Auteur (calcul à partir des résultats de l'estimation VECM)

¹¹² eJournal of Tax research Corruption, taxation, and tax evasion, 2018

3.2.2- Relations entre les impôts indirects et variables du modèle

Il ressort du tableau n° 10 ayant pour variable cible IMPOT_INDIRECT du modèle, que :

- le signe négatif obtenu de la vitesse d'ajustement de la variable cible ainsi que sa p-value significative au seuil de 5% s'avère conforme aux attentes. Cela indique que le modèle après avoir subi un choc peut revenir à l'équilibre à long terme ;

- hormis INFLAT et s X_PIB, les onze variables du modèle possèdent une relation causale de long terme et un impact significatif sur les IMPOT_INDIRECT. Leurs t-statistiques se révèlent en effet, nettement supérieures au seuil de valeur critique¹¹³. Elles expliquent donc les variations des IMPOT_INDIRECT. En revanche, la variable INFLAT n'entretient pas de relations causales de long terme avec la variable cible.

- Les variables (ITE, IDH, Eff_Gvt, Pol_Fisc, TO et M2_PIB) influencent positivement et significativement les IMPOT_INDIRECT, car leurs coefficients apparaissent négatifs et statistiquement significatifs. Ainsi, une augmentation d'un point de % de l'une de ces variables se trouve associée à une hausse en valeur de pourcentage des IMPOT_INDIRECT, « *ceteris paribus* ». Les variables (Y, StckARP, SFI_Fraglté et S_Corrupt) impactent négativement et significativement d'un point de vue statistique la variable cible. Une augmentation d'un point de % d'une de ces variables entraîne une réduction en valeur de pourcentage de la variable cible. Ces variables agissent de manière asymétrique sur les IMPOT_INDIRECT. Ainsi, le premier bloc de variables, d'une part et le second bloc d'autre part, engendrent des effets asymétriques sur les IMPOT_INDIRECT à long terme dans la Zone franc.

- Enfin, les variables INFLAT et X_PIB se révèlent exogènes et n'exercent aucune influence de long terme avec les IMPOT_INDIRECT.

Il existe une relation de causalité de long terme entre la variable explicative et les variables expliquées, à l'exception des variables INFLAT et X_PIB.

La valeur R^2 obtenue de l'estimation VECM s'élève à 52%. Cela signifie que les IMPOT_INDIRECT, variable cible, expliquent la majorité (52%) des variations des diverses perturbations dans l'économie de la Zone franc.

¹¹³ Valeur d'écart type supérieure à la valeur critique égale à 1.96 (en valeur absolue).

Tableau 12 : Interprétation des résultats de l'estimation du modèle VECM

Variable expliquée : Impôt indirect

N° Ordre	variable	coefficient d'ECT	coefficient d'ECT où la variable est dependante	Vitesse d'Ajustement	t-statistic de la régression VECM
1	IMPOT_INDIRECT	1,00	-0,05	-0,05	2,67
2	Y	1,37	-0,06	-0,08	3,93
3	INFLAT	-0,06	0,12	-0,01	0,51
4	StckARP	1,87	0,01	0,02	5,98
5	ITE	-0,85	0,15	-0,13	5,35
6	X_PIB	0,61	0,16	0,10	1,80
7	SFI_Fraglté	7,11	0,06	0,44	5,71
8	IDH	-261,61	0,00	0,03	6,92
9	Eff_Gvt	-20,87	0,04	-0,89	7,72
10	S_Corrupt	21,75	0,00	-0,02	5,69
11	Pol_Fisc	-20,76	-0,01	0,15	4,56
12	TO	-0,95	0,02	-0,02	2,28
13	M2_PIB	-194,69	0,00	-0,10	4,48

Sources : Auteur (calcul à partir des résultats de l'estimation VECM)**3.2.3- Relations entre taxes sur le commerce international et variables du modèle**

Il ressort du tableau n° 11 ci-après ayant pour variable cible les taxes sur le CCE_INT du modèle, que :

- Le signe négatif obtenu de la vitesse d'ajustement de la variable cible ainsi que sa p-value significative au seuil de 5% confirment nos attentes. Cela indique que le modèle après avoir subi un choc peut revenir à l'équilibre à long terme.
- Hormis le TO et Eff_Gvt, les neuf autres variables du modèle possèdent une relation causale de long terme et un effet significatif sur les taxes relatives au CCE_INT. Leurs t-statistiques se révèlent en effet, nettement supérieures au seuil de valeur critique. Elles expliquent donc les variations des taxes sur le CCE_INT. En revanche, les variables TO et Eff_Gvt n'entretiennent pas de relations causales de long terme avec la variable cible.
- Les variables (ITE, X_PIB et Pol_Fisc) influencent positivement et significativement les taxes sur le CCE_INT, car leurs coefficients apparaissent négatifs et statistiquement significatifs. Ainsi, une augmentation d'un point de % de l'une de ces variables se trouve associée à une hausse en point de pourcentage des taxes sur le CCE_INT,

« *ceteris paribus* ». Les variables (Y, StckARP, IDH, S_Corruptet SFI_Fraglté) impactent négativement et significativement d'un point de vue statistique la variable cible. Une augmentation d'un point de % d'une de ces variables entraîne une réduction en valeur de pourcentage de la variable cible. Ces variables agissent de manière asymétrique sur les taxes sur le CCE_INT à long terme dans la Zone franc.

○ Enfin, les variables TO et Eff_Gvt se révèlent exogènes et n'exercent aucune influence de long terme avec le CCE_INT.

Il existe une relation de causalité de long terme entre la variable explicative et les variables expliquées, exceptées TO et Eff_Gvt. Elles sont donc corrélées.

La valeur R² obtenue de l'estimation VECM équivaut à 57%. Cela signifie que les taxes sur le CCE_INT, variable cible, expliquent 57% des variations des diverses perturbations dans l'économie de la Zone franc.

Tableau 13 : Interprétation des résultats de l'estimation du modèle VECM

Variable expliquée : Taxe sur le commerce international

N° Ordre	variable	coefficient d'ECT	coefficient d'ECT où la variable est dependante	Vitesse d'Ajustement	t-statistic de la régression VECM
1	CCE_INT	1,00	-0,02	-0,02	2,34
2	Y	3,80	-0,04	-0,15	6,65
3	INFLAT	-0,50	0,04	-0,02	3,38
4	StckARP	2,39	-0,02	-0,06	5,08
5	ITE	-1,01	-0,02	0,02	3,83
6	X_PIB	-1,84	0,11	-0,21	3,38
7	TO	0,98	0,03	0,03	1,57
8	IDH	127,06	0,00	-0,02	2,31
9	Eff_Gvt	-2,93	0,01	-0,02	0,71
10	S_Corrupt	26,72	0,00	-0,11	5,44
11	Pol_Fisc	-13,88	-0,01	0,09	2,95
12	SFI_Fraglté	4,12	0,02	0,08	2,02

Sources : Auteur (calcul à partir des résultats de l'estimation VECM)

3.2.4- Relations entre TVA, Droits d'accise et les autres variables du modèle

Il ressort du tableau n°12 ayant pour variable cible les TVA_ACC du modèle, que :

- le signe négatif obtenu de la vitesse d'ajustement de la variable cible ainsi que sa p-value significative au seuil de 5% se révèlent conformes aux attentes. Cela indique la possibilité pour le modèle de revenir à l'équilibre à long terme après avoir subi un choc.

- Exceptées les ITE, l'IDH et la M2_PIB, les dix variables indépendantes du modèle possèdent une relation causale de long terme et un impact significatif sur les TVA_ACC. Leurs t-statistiques apparaissent en effet, nettement supérieures au seuil de valeur critique. Elles sont corrélées et expliquent donc les variations des TVA_ACC. En revanche, les variables ITE, IDH et M2_PIB, n'ont pas de relations causales de long terme avec la variable cible.

- Les variables (Y, INFLAT, M_PIB, Eff_Gvt, Pol_Fisc et Qlté_AdmPb) influencent positivement et significativement les taxes sur les TVA_ACC, car leurs coefficients apparaissent négatifs et statistiquement significatifs. Ainsi, une augmentation d'un point de % de l'une de ces variables se trouve associée à une hausse en valeur de pourcentage des TVA_ACC, « *ceteris paribus* ». Les variables (StckARP, X_PIB, S_Corrupt et TCER) impactent négativement et significativement d'un point de vue statistique la variable cible. Une augmentation d'un point de % de l'une de ces variables entraîne une réduction en valeur de pourcentage de la variable cible. Ces variables agissent de manière asymétrique sur les TVA_ACC à long terme dans la Zone franc.

- Enfin, les variables ITE, IDH et M2_PIB se révèlent exogènes et n'exercent aucune influence de long terme avec les TVA_ACC.

La thèse conclut à l'existence d'une relation de causalité de long terme entre la variable explicative et les variables expliquées, exceptées les variables ITE, IDH et M2_PIB. Elles sont donc corrélées.

La valeur R^2 obtenue de l'estimation VECM s'élève à 59%. Cela signifie que les TVA_ACC, variable cible, expliquerait 59% des variations des diverses perturbations dans l'économie de la Zone franc.

Tableau 14 : Interprétation des résultats de l'estimation du modèle VECM

Variable expliquée : TVA et Droits d'Accise

N° Ordre	variable	coefficient d'ECT	coefficient d'ECT où la variable est dependante	Vitesse d'Ajustement	t-statistic de la régression VECM
1	TVA_ACC	1,00	-0,01	-0,01	2,13
2	Y	-4,54	0,02	-0,10	9,13
3	INFLAT	-1,44	0,08	-0,11	4,63
4	StckARP	2,29	0,02	0,04	4,97
5	ITE	-0,04	-0,11	0,00	0,29
6	X_PIB	1,35	0,05	0,07	4,33
7	M_PIB	-2,82	0,03	-0,08	7,13
8	IDH	-22,94	0,00	0,00	0,44
9	Eff_Gvt	-4,55	0,01	-0,04	2,29
10	S_Corrupt	44,99	0,00	-0,10	11,10
11	Pol_Fisc	-34,36	0,00	0,00	7,18
12	Qlté_AdmPb	-18,40	0,00	-0,01	2,76
13	M2_PIB	-89,24	0,00	-0,05	1,08
14	TCER	1,23	0,01	0,01	7,82

Source : Auteur (calcul des auteurs à partir des résultats de l'estimation VECM)

Au terme de cette dernière section, il apparaît évident qu'il existe une relation de causalité de court et long terme entre les quatre composantes des recettes fiscales hors ressources et les ARP ainsi que certaines variables connexes du modèle sur toute la période sous revue (2006-2018). Les ARP impactent négativement et significativement d'un point de vue statistique les quatre composantes des recettes fiscales hors ressources. Une augmentation d'un point de % des ARP entraîne une réduction de points de pourcentage de l'une de ces variables cibles.

La littérature confirme qu'un plus haut niveau d'éducation (IDH), un Etat plus stable associés à une bonne politique fiscale et à bonne gouvernance institutionnelle, représentent des pistes de solutions de bonnes pratiques à mettre en œuvre. Toutefois, la relation entre les engagements, les déclarations et le cadre réglementaire créée et les textes adoptés demeure inopérante ou ne bénéficie pas d'une volonté réelle et effective des Etats de la Zone franc.

Les succès des réformes en matière de lutte contre la corruption et de mobilisation accrue de recettes fiscales au Botswana, par exemple, découlent d'une volonté politique soutenue par une agence anti-corruption dédiée qui a su traduire les discours

politiques en actions (Mphendu & Holzhausen, 2016). Il s'agit là d'une initiative et un exemple simple et immédiatement exécutoire pour les Etats de la Zone franc.

3-3- Effets d'ARP sur la qualité des actifs des banques en zone CEMAC

En raison de l'indisponibilité de données sur les actifs des banques commerciales en Zone franc, la thèse se concentre ici, sur l'analyse de la sous-région CEMAC, pour la période 2010 à 2017.

Ainsi, la variable cible, le taux des prêts improductifs sur le total des prêts bruts, «Tx_Prêts_Improd)», renvoie à la valeur des prêts non productifs divisée par la valeur totale du portefeuille de prêts (y compris les prêts non productifs avant la déduction de provisions pour pertes sur prêts). Le montant des prêts enregistrés comme étant non productifs devrait être la valeur brute des prêts enregistrés au bilan et non pas uniquement la valeur qui est en souffrance.

Les variables spécifiques ayant une variabilité temporelle telles que les prêts libellés en devises étrangères sur montant total de prêts (Prêt_libdévétrang/montotprêt en %); l'inflation (ratio de levier, le Rendement des Actifs des banques (Rdt Actifs en %)), le Taux de rendement de fonds propre des banques commerciales (RdtFdProp_ Bk en %) sont utilisées comme variables de contrôle alternatives et d'intérêt (Kinda et al., 2016 ; Beaton et al., 2017 ; et Gueye et al., 2019).

3.3.1. Cadre théorique et Approche économétrique

Le cadre théorique utilisé dans les travaux de Bakhache *et al.* (2019, p. 45-63), dont la thèse s'inspire pour analyser les effets macroéconomiques de l'accumulation d'arriérés sur la qualité des actifs des banques commerciales (2010-2017) en Zone CEMAC et adaptée à la présente section est formulée comme ci-dessous :

$$\mathbf{Tx_Prêts_Improd}_{i,t} = \beta \mathbf{StckARP}_{i,t-1} + \sum_m \gamma_m \mathbf{X}_{i,t-1} + \sum (\delta_i \mathbf{D}_i + \delta_t \mathbf{D}_t) + \epsilon_{i,t}$$

$Tx_Prêts_Improd_{i,t}$, Variable de résultat mesurée en taux de prêts non productifs sur le total des prêts bruts, pour le pays i au cours de l'année t ;

$StckARP_{i,t-1}$, Renvoie à l'accumulation d'arriérés publics dans le pays i au cours de l'année $t-1$ exprimée en pourcentage du PIB,

$X_{i,t-1}$ Vecteur de variables explicatives retardé,

D_i et D_t , Correspondent respectivement aux effets spécifiques pays i et temporels (au cours de l'année t).

γ_m , δ et δ_t sont des vecteurs de paramètres attachés aux variables $X_{i,t-1}$, D_i et D_t au pays i et au temps t , respectivement

$\varepsilon_{i,t}$, est le terme d'erreurs idiosyncratiques du pays i en temps t .

i , pays =1,6 (pays de la CEMAC) ;

t , l'année =1,.....,19 .

3.3.2. Résultats de l'estimation et interprétations

Les résultats du Tableau 15 ci-dessous et relatifs aux Effets d'ARP sur la qualité des actifs des banques (2010-2017) révèlent que toutes les variables (l'accumulation des arriérés publics, la croissance du PIB et du crédit, les termes de l'échange, le taux de change effectif réel) considérées comme influençant la qualité des actifs des banques par la littérature s'avèrent significatives. Les résultats indiquent que ces variables se trouvent associées à une augmentation ou diminution des prêts improductifs voire des coûts bancaires et des crises bancaires, tout en réduisant ou augmentant les bénéfices des banques, la liquidité et les provisions pour prêts improductifs. Ces effets négatifs se manifestent dans les pays où la gouvernance apparaît médiocre, l'espace budgétaire limité. Cela s'observe également au sein des États ne possédant pas de fonds souverains, ne mettant pas en œuvre de politiques macroprudentielles et ne disposant pas d'une base d'exportation diversifiée (Kinda *et al.*, 2016).¹¹⁴

Le résultat de la gouvernance politique, institutionnelle et économique visible à partir de l'indice d'efficacité des actions de l'Etat et les indicateurs mondiaux (colonnes 1 et 3) est en ligne avec les principaux résultats de la littérature appliquée. Ainsi, une bonne

¹¹⁴ Tidiane Kinda M. et al., (2016), Commodity Price Shocks and financial sector fragility, IMF Working Paper

gouvernance contribue efficacement à la croissance économique et aux bonnes performances économiques (Hammadi *et al.*, 2019).

Ainsi, l'accumulation des arriérés publics de la sous-région met réellement en difficulté les fournisseurs gouvernementaux, les entreprises d'État et les ménages dépendants des transferts qui éprouvent des difficultés à s'acquitter de leurs obligations financières. Cela se traduit par une diminution de la qualité des actifs des banques et devient un facteur majeur de blocage de crédits bancaires qui paralyse toute l'activité économique. En effet, cette situation entrave l'investissement privé à travers la limitation de l'accès au crédit d'une part et d'autre part, par l'augmentation des rendements sur les obligations souveraines internationales. Ce phénomène s'observe avec une particulière acuité au sein des quatre pays (Congo Brazzaville, Gabon, Guinée Équatoriale et Tchad) les plus dépendants de la rente de l'or noir.

Ces résultats corroborent ceux du FMI¹¹⁵ dans la sous-région CEMAC qui conclut que « la situation du secteur bancaire reste difficile, en raison du niveau élevé des arriérés de l'État. Les prêts improductifs ont continué d'augmenter, pour atteindre 17% du total des prêts à la fin de septembre 2018, tandis que plusieurs banques continuent de ne pas respecter certains ratios prudentiels. »

L'analyse de la régression confirme également les effets négatifs de l'accumulation des ARP sur l'économie et la discipline budgétaire, entravant ainsi la croissance économique, les activités des banques, des services publics et privés des administrations. Suite à cet examen économétrique, il convient à présent de réaliser une analyse économique afin d'identifier l'influence de la corruption sur les recettes fiscales hors ressources.

¹¹⁵ FMI (2019, février), Rapport du FMI, 19(1).

Tableau 16 : Effets d'ARP sur la qualité des actifs des banques (2010-2017)

Variable expliquée : Taux des prêts improductifs sur le total des prêts bruts

Variables	1	2	3	4	5	6
StckARP	0,541** (0,209)	0,269* (0,149)	0,519** (0,250)	0,493** (0,218)	0,729** (0,272)	0,536* (0,285)
Y	-0,270*** (0,077)	-0,0120 (0,051)	-0,306*** (0,104)	-0,311*** (0,097)	-0,157 (0,110)	-0,263** (0,121)
Crédit_Priv	-0,954*** (0,268)	-0,165 (0,144)	-1,177*** (0,341)	-1,161*** (0,263)	-0,745*** (0,248)	-0,775*** (0,268)
ITE	-0,089* (0,048)	-0,121*** (0,031)	-0,115** (0,050)	-0,104** (0,049)	-0,132* (0,072)	-0,143** (0,068)
TO	-0,172** (0,060)	-0,120*** (0,023)	-0,191** (0,071)	-0,211*** (0,063)	-0,134** (0,056)	-0,125** (0,057)
Prêt_libdévét rang/montotp rêt (%)	-0,148 (0,219)	-0,384** (0,143)			-0,151 (0,319)	
INFLAT	0,197*** (0,034)		0,195*** (0,049)	0,200*** (0,045)		
Rdt Actifs (%)		-2,874*** (0,508)	-1,225* (0,691)	-1,069 (0,674)		
Sfi_Fraglté			-0,694 (0,455)			
Eff_Gvt	-0,604 (0,534)			-1,094** (0,499)		
Ln_TCER		65,361*** (21,090)				
RdtFdProp_ Bk (%)		0,179** (0,071)				
WGI		-11,040*** (2,735)				
C	16,254* (9,014)	-113,132*** (40,079)	32,228** (11,928)	27,686*** (9,155)	33,346*** (8,458)	36,370*** (8,500)
Observati ons	33	33	40	40	33	40
R-squared	0,874	0,958	0,811	0,824	0,687	0,585
Effets fixes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Source : Auteur (à partir des données de Financial Soundness Indicators (FSIs)), International Financial Statistic (IFS) et autres, Écart-type en parenthèse ; *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

3.4- Effets macroéconomiques des ARP sur la qualité institutionnelle et la corruption

Il convient à présent de s'intéresser à l'effet de la corruption sur la mobilisation des recettes fiscales hors ressources en Zone franc pour la période 2006 à 2018. Cette section définit donc la variable et la méthode (1) ; et les principaux résultats et interprétations (2).

3.4.1- Précisions sur la variable d'intérêt (Corruption) et Méthode

Selon la littérature, il s'avère judicieux de mobiliser les indicateurs subjectifs qui possèdent l'avantage de pallier les effets négatifs de l'IPC.

Selon cet organisme, la corruption renvoie à : « *la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance.* » En d'autres termes, la corruption consiste dans : « *le détournement à des fins privées d'un pouvoir confié en délégation.* » Cette définition caractérise le score ou niveau de corruption attribué à notre échantillon constitué de 115 pays repartis en six régions du monde, englobant ainsi tout niveau de développement, et couvrant la période 2006-2019 (cf. annexe 6 liste de pays).

Les observations concernant l'indice de perception de la corruption (score IPC) s'avèrent disponibles pour des sous-périodes de trois ans. La corruption est évaluée en termes de score ou notation (score) et d'écart-type de chaque pays.

En fait, l'IPC annuel combine au minimum treize sources de données provenant de treize enquêtes et évaluations différentes sur la corruption. Huit institutions indépendantes réputées, dont notamment la Banque mondiale et le Forum économique mondial procèdent à la collecte des données.

L'IPC représente la principale mesure de la corruption dans le secteur public dans le monde et reflète les perceptions des hommes d'affaires, du grand public, des universitaires et des analystes de risques, résidents et non-résidents. Il combine de nombreuses manifestations différentes de la corruption en un seul indicateur globalement comparable et délivre une image plus complète de la situation dans un pays particulier que chaque source prise séparément.

Étant donné que chacune des 13 sources de données utilise une échelle différente, nous les convertissons d'abord en une valeur standardisée sur une échelle de 0 à 10. En effet, depuis 2012, la méthodologie de notation de TI a évolué d'une échelle de 0 - 10 points à 10 - 100 points, où 0 indique des niveaux élevés de corruption perçue (très corrompu) et 10 de faibles niveaux de corruption perçue (très propre).

Nous considérons qu'un score inférieur à 3, indique une corruption perçue comme endémique dans le pays ou dans la région. Les petites valeurs (scores) signifient un fort niveau de corruption contrairement aux grandes valeurs. L'IPC correspond ainsi à un indice composite qui s'appuie sur treize enquêtes d'opinion évaluées par un panel d'experts internationaux assez large issus de grandes institutions mondiales.

En revanche, la littérature comprend aussi des détracteurs de l'indice de perception de la corruption. Selon ces derniers, l'IPC n'offre qu'une vision simplifiée de la corruption et qui, en l'occurrence, ne tient pas compte de l'implication des pays occidentaux dans la corruption à grande échelle dans d'autres juridictions (Åkesson & Orjuela, 2017). Bauman (2016) constate, dans le cas de la Tunisie, que la méthodologie de l'IPC reflète principalement les besoins des investisseurs étrangers. Elle ne reflète « pas comment la production de l'IPC est INTEGREE dans une économie politique mondiale plus large ».

En tout état de cause, avec les réformes périodiques opérées par le Mouvement TI, l'IPC demeure une source crédible en termes de référence et d'usage de comparaisons internationales.

3.4.2-Principaux résultats et interprétations

L'examen des données secondaires collectées permet de consigner les descriptifs et les analyses de relations des recettes fiscales hors ressources, arriérés publics et niveau de corruption au plan international (i) et au sein de la Zone franc (ii).

3.4.2.1- Evolution moyenne du niveau de corruption : Comparaisons internationales

Afin d'approfondir notre thèse, la situation individuelle en termes de tendances des scores entre 2006 et 2019 au sein des pays membres de la Zone franc, se présente comme indiqué dans le tableau et les figures suivants :

Tableau 17 : Niveau de corruption par région du monde, comparaison internationale

Groupe/Région	score/Ecart type	2006/2008	2009/2011	2012/2014	2015/2017	2018/2019
OCDE (34)	score	7,1	7,0	6,7	7,1	7,0
	Ecart type	7,1	4,8	2,9	2,5	2,5
ALC (15)	Score	3,6	3,6	3,9	3,6	3,8
	Ecart type	3,5	2,4	3,1	2,8	2,9
ASS HZF (27)	Score	3,1	3,2	3,7	3,5	3,6
	Ecart type	2,9	2,2	3,6	3,4	3,1
ZF (13)	Score	2,5	2,5	3,0	3,1	3,1
	Ecart type	2,5	1,7	3,2	2,7	2,2
Cemac (5)	Score	2,3	2,2	2,6	2,5	2,4
	Ecart type	2,3	1,5	3,1	2,5	2,1
Uemoa (8)	Score	2,6	2,6	3,3	3,5	3,5
	Ecart type	2,7	1,9	3,3	2,9	2,4
EAC (12)	Score	2,9	3,0	3,6	3,7	3,8
	Ecart type	2,9	2,1	3,1	3,1	3,3
AP (14)	score	3,7	3,7	4,1	4,2	4,3
	Ecart type	3,7	2,4	2,9	2,8	2,7
115	pays					

OCDE = L'Organisation de coopération et de développement économiques ; ALC = Amérique Latine et Caraïbe; EAC = Europe & Asie Centrale ; AP = Asie Pacifique; ASS = Afrique Subsaharienne; ASSHZF = Afrique Subsaharienne hors Zone franc; et ZF = Zone Franc

Source : Auteur (calculs propres à l'auteur. Il s'agit de moyennes arithmétiques simples).

Niveau moyen de Corruption dans les régions et Niveau de RHR moyen dans les régions

Les figures n°28 (Niveau moyen de Corruption dans les régions) et n°29 (Niveau de RHR moyen dans les régions) ci-dessous émanant du tableau n° 14 permettent une meilleure lecture et appréciation des relations entre ces deux principales variables ainsi que cette comparaison internationale entre la Zone franc et les autres régions ou groupes de pays de l'échantillon

Selon ces deux figures n°28 et n° 29 ci-dessous :

- ✓ il existe une relation entre la corruption et les recettes fiscales hors ressources ;

✓ les régions ou groupes de pays disposant d'un score moyen plus élevé de l'IPC correspondent à ceux qui ont réalisé également une bonne performance en mobilisation ou taux de prélèvement de recettes fiscales hors ressources ;

✓ les pays riches de l'OCDE, de l'ALC et de l'AP possèdent des scores moyens nettement supérieurs à 3,5 points pour toute la période examinée (2006-2019). La région EAC a rejoint ce groupe à partir de 2012. Le taux moyen de prélèvement annuel de ses recettes fiscales hors ressources avoisine 20% de son PIB avec l'ALC. Par ailleurs, l'OCDE est stable sur toute la période avec un taux moyen de prélèvement annuel de 40% du PIB ;

✓ en ASS, les pays d'ASS hors Zone franc connaissent un score moyen de 3,4 points pour la même période. En dépit des disparités au sein de ce groupe, les réformes entamées méritent d'être poursuivies pour atteindre un score minimal de 50% (5 points sur 10). Ce score permet en effet, d'annihiler les effets de corruption et d'accroître le taux de prélèvement fiscal hors ressources et de rendre productifs les investissements socio-économiques ;

✓ au sein des pays d'ASS hors Zone franc, les pays comme le Botswana, le Cap-Vert et l'île Maurice ont également réalisé des scores moyens nettement au-dessus de 5 points pour l'ensemble de la période examinée. Depuis 2012, le Rwanda, la Namibie et les Seychelles ont rejoint ces pays ;

✓ la moyenne du score de corruption de la Zone franc se situe à 2,8 points pour la période, impliquant une corruption endémique dans ce groupe de pays, bien que de disparité existe au sein de celui-ci ;

✓ cette mauvaise performance en matière de mobilisation de recettes fiscales internes hors ressources de la Zone franc se révèle beaucoup plus imputable à la sous-région CEMAC, du moins depuis 2012. En effet, les scores moyens périodiques de la sous-région UEMOA apparaissent nettement supérieurs à 3,0 points. En Zone franc, la corruption ponctionne des ressources indispensables aux secteurs incontournables de l'éducation, de la santé et des infrastructures, et ce, en dépit de l'adhésion de ces sous-régions aux initiatives internationales en matière de lutte contre la corruption ;

✓ Pour autant, des efforts de mobilisation des recettes fiscales internes hors ressources sont entrepris dans toutes les régions des pays d'ASS durant la dernière période biennale 2018-2019, comme en témoigne la figure n° 28 avec une poussée plus prononcée dans les pays hors Zone franc.

Ainsi, un score élevé de l'IPC, et donc au-dessus de 5 points, soit + 50%, impacte positivement le taux de prélèvement des recettes fiscales hors ressources. En revanche, un score inférieur ou égal à 3 points, soit 30%, affecte négativement le taux de prélèvement des recettes fiscales hors ressources parce qu'il témoigne de l'endémicité de la corruption dans la région ou le pays, en général en ASS, notamment en Zone franc. Ce constat conduit à concentrer l'analyse économétrique sur la région ASS dont la Zone franc, pour mieux apprécier les effets négatifs engendrés par les liens de trois variables fondamentales (RHR, ARP et Corruption).

Ces résultats corroborent ceux des travaux précédents montrant, de façon évidente, l'impact négatif de la corruption sur tout effort de mobilisation des recettes fiscales hors ressources en Zone franc en particulier et dans toutes les régions du monde, plus globalement. Ainsi, la lutte contre la corruption doit se situer au cœur de toute stratégie de mobilisation des recettes fiscales hors ressources. Cette lutte ne doit pas se cantonner à une vaine déclaration ou à un engagement international. Il importe de s'appuyer sur des actions et mesures concrètes en vue d'un changement réel de mentalité et de comportement de tout citoyen.

Par ailleurs, dans une récente étude, les résultats des travaux de Coulibaly et Gandhi (2018) révèlent que « *L'Afrique, qui a un écart de 3 % du PIB entre la moyenne des recettes fiscales et la capacité fiscale* » dispose des moyennes les plus faibles en terme d'IPC et de démocratie. L'amélioration de ces indicateurs vers les tendances mondiales contribuerait significativement à la réduction de cet écart.

En ce qui concerne la présente thèse constituée d'un échantillon de 115 pays, la médiane des scores calculés s'élève 3,6 points contre 3,0 pour les 13 pays membres de la ZF dont 2,4 points pour la CEMAC et 3,3 pour l'UEMOA. Comme relevé ci-dessus, les deux unions économiques et monétaires (CEMAC et UEMOA) et même au sein de ces unions, entre les pays membres, des disparités existent.

Figure 28 : Niveau moyen de Corruption dans les régions

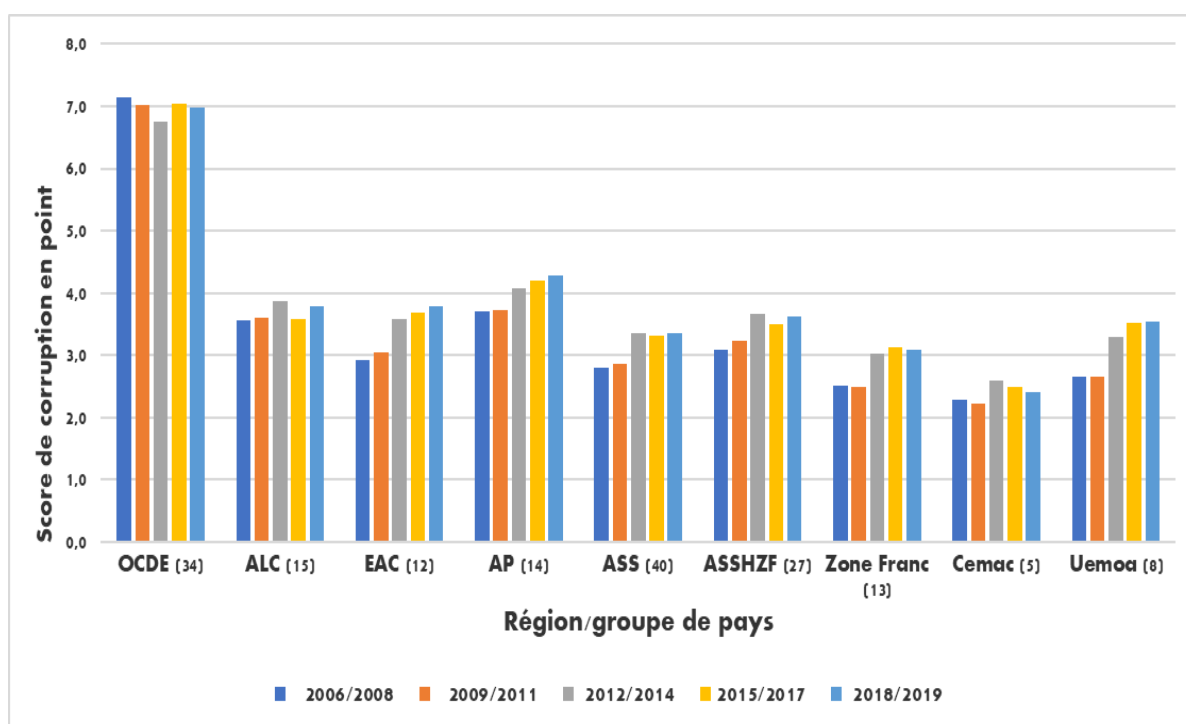
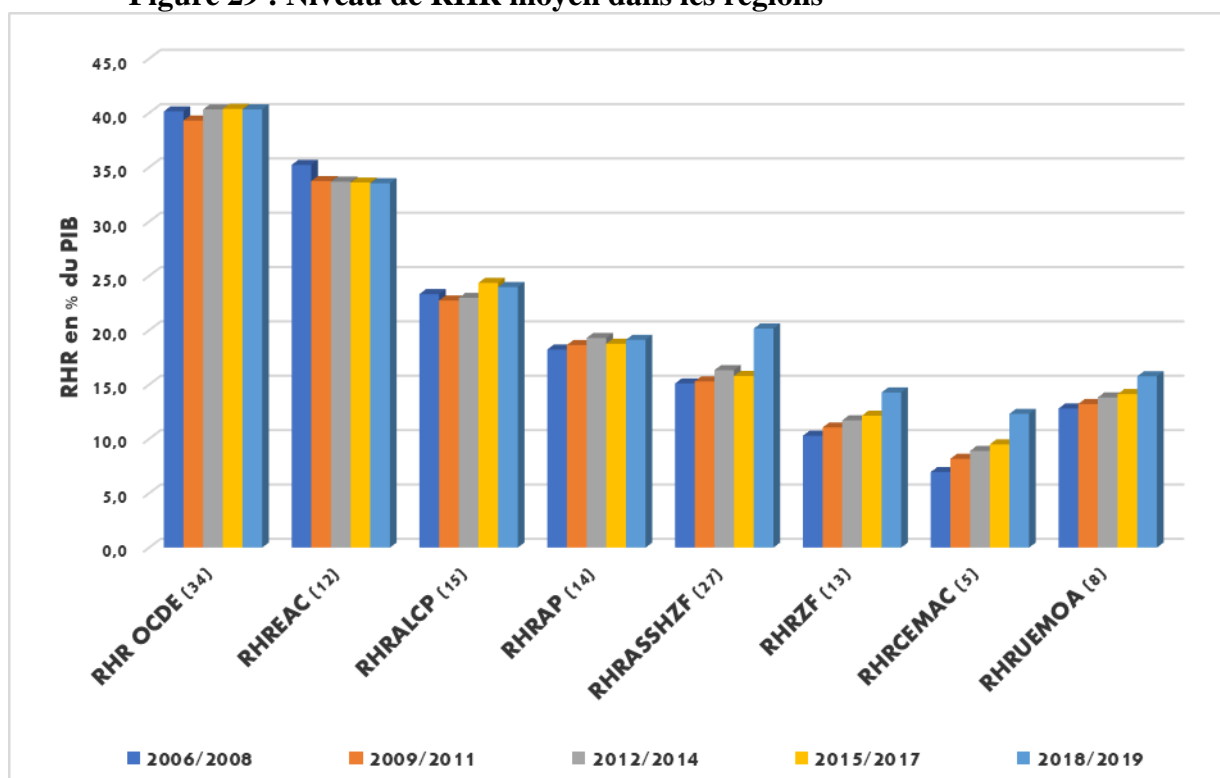


Figure 29 : Niveau de RHR moyen dans les régions



Source : Auteur (calculs propres à l'auteur, il s'agit de moyennes arithmétiques simples)

3.4.2.2- Evolution moyenne du niveau de corruption au sein de la Zone franc : Comparaisons

Le tableau n°15 ci-dessous présente l'évolution moyenne des scores par pays membres de la Zone franc pour la période 2006 à 2019.

En effet, l'IPC sur la période 2006-2018 dans la ZF révèle une augmentation (faible score) de la corruption dans sept des treize pays examinés. Il s'agit de pays à corruption endémique ou pays à tendance détériorée. Lorsque les perceptions de la corruption s'avèrent élevées, les résidents se montrent moins disposés à payer des impôts, craignant qu'ils soient mal utilisés ou détournés (Barone et Mocetti, 2011 ; Baum *et al.*, 2017).

Deux pays (BEN et BFA) à score élevé, dépassent le score médian de l'échantillon (corruption faible au sein de la ZF), caractérisant les bonnes pratiques communautaires ayant émergé. Enfin, deux pays (CIV et CAF) témoignent d'une progression en fin de la période observée.

Certes les facteurs spécifiques et contextuels propres à chaque pays, combinés à certaines politiques structurelles visent à lutter contre la corruption locale, en dépit de l'arsenal juridique existant. À cet égard, Imam et Jacobs, 2007, concluent en ces termes : « *La corruption, symptôme d'une mauvaise gouvernance économique, est un défi pour la plupart des pays africains et sape le recouvrement des impôts.* »

En conséquence, les pays de la ZF se trouvent dans l'obligation d'améliorer leur environnement opérationnel et leur mode de gouvernance en privilégiant les intérêts de leur nation et en liant leurs déclarations et engagements universels aux actions. Cela transite notamment par l'adoption de facteurs institutionnels et politiques dotés d'effets positifs sur les politiques budgétaires et la révision de leurs instruments règlementaires en matière de lutte contre la corruption et actions connexes. Cela implique également la taxation des secteurs difficiles à atteindre (agriculture, secteur informel, le foncier et l'économie numérique, notamment), (CEA, 2018).

Tableau 18 : Niveau de Corruption (score 0-10 points)

N° Ordre	Pays ZF	Sigle	2006/2008	2009/2011	2012/2014	2015/2017	2018/2019	Tendance
1	Benin	BEN	2,8	2,9	3,7	3,7	4,1	En hausse
2	Burkina Faso	BFA	3,2	3,2	3,8	4,1	4,1	En hausse
3	Cote d'Ivoire	CIV	2,1	2,2	2,9	3,4	3,5	En hausse
4	Guinea	GIN	1,8	2,0	2,4	2,6	2,9	En hausse
5	Mali	MLI	2,9	2,8	3,1	3,3	3,1	En baisse
6	Niger	NER	2,6	2,7	3,4	3,4	3,3	En baisse
7	Senegal	SEN	3,4	2,9	4,0	4,5	4,5	En hausse
8	Togo	TGO	2,5	2,5	2,9	3,2	3,0	En baisse
9	Cameroon	CMR	2,3	2,3	2,6	2,6	2,5	Stable
10	Centrafrique	CAF	2,1	2,1	2,5	2,2	2,6	En hausse
11	Congo	COG	2,1	2,1	2,4	2,1	1,9	En baisse
12	Gabon	GAB	3,1	2,9	3,5	3,4	3,1	En baisse
13	Tchad	TCD	1,8	1,8	2,0	2,1	2,0	En baisse

Sources : Auteur (calculs des moyennes arithmétiques à partir des données secondaires de l'IPC du Mouvement TI).

Conclusion

Aux termes de ce chapitre, la thèse a mis en exergue les effets des ARP aussi bien sur les RHR que sur la qualité des institutions publiques en Zone Franc pour la période 2006 à 2018 (corruption) ainsi que sur la qualité des actifs des banques commerciales en Zone CEMAC (2010-2017).

Ensuite, les relations causales entre les RHR et toutes les variables retenues ont été mises également en lumière. En effet, il s'agissait de prendre en compte la dynamique d'un choc subi par l'une des variables explicatives retenues vers la variable cible (recettes fiscales hors ressources) en termes de délai de transmission, de retard dans la réponse à la variable à un choc subi par cette dernière. Enfin, il a été analysé successivement les relations entre les principales composantes des RHR (impôts directs, les impôts indirects, les taxes sur le commerce international, les taxes sur la TVA & droits d'accise) avec les arriérés publics.

Ainsi, il s'avère indéniable que les ARP influencent négativement la stabilité macro-économique produisant dans leur sillage plusieurs facteurs pernicieux. Ceux-ci se traduisent par un ralentissement de la croissance économique, un coût accru des prestations de service, une réduction des services publics corrélée à une mauvaise qualité de ces derniers. Cela conduit également à une perte de confiance dans la politique budgétaire et des coûts budgétaires accrus avec des répercussions importantes sur l'économie. Il convient de relever un élément crucial consistant dans le montant très élevé de l'encours des arriérés publics dans la Zone franc, variant au sein des communautés, et s'inscrivant également dans le long terme

(plus d'une décennie). Une proportion significative de cet encours concerne les créanciers¹¹⁶ à capacité autrement limitée et les institutions communautaires régionales et internationales.

Ainsi, il existe des éléments spécifiques qui expliquent davantage la vulnérabilité des économies nationales du bloc francophone. Les causes ou facteurs principaux de création et d'accumulation des ARP mis en exergue se révèlent multiformes, intra et intersectoriels. L'atténuation de leur ampleur varie également au sein du bloc selon les spécificités et contexte local de chaque pays membre (économie diversifiée ou non, État fragile ou non, etc.).

Les résultats obtenus complètent les autres aspects non révélés dans le précédent chapitre, et plus particulièrement la dimension renvoyant à l'effet des ARP en Zone franc.

¹¹⁶ Les salaires des travailleurs, les pensions des retraités et ayants droits, des bourses d thèses, des frais médicaux ainsi que les arriérés des engagements vis-à-vis des PME/PMI/BTP nationales (Tchad : Décrets n°419-419/PR du 09/07/2014 portant TOEF et Décret n°319/PR portant nomenclature budgétaire, 2016).

Chapitre 4 : Effets des ARP sur les dépenses d'investissements publics

Introduction

Dans une première partie, la thèse analyse la formation des arriérés publics en Zone franc suivant la définition retenue. En effet, une Typologie et la construction d'une base de données sur les arriérés publics sont présentées, puis les facteurs potentiels clés créateurs des arriérés publics ainsi que leurs principales causes en ZF sont dégagés. Ensuite, cette première partie évalue l'étendue et la profondeur des arriérés publics comme mode de financement du déficit budgétaire. Enfin, l'analyse montre que les crises d'origine structurelle ou cyclique ainsi que les chocs économiques et financiers, liés à la chute des prix internationaux des produits de base et au durcissement de conditions financières et monétaires, contribuent au cumul des ARP dans les pays étudiés.

Ainsi, la thèse a jugé opportun de compléter cette précédente analyse économique dans la seconde partie, par une analyse économétrique afin de confirmer l'existence ou non de relations temporelles entre ces facteurs et les ARP lors de la survenance de chocs.

A cet effet, le troisième chapitre de cette seconde partie met en lumière les effets du phénomène d'ARP aussi bien sur les recettes fiscales hors ressources que sur les autres variables connexes (la qualité des actifs des banques commerciales, la corruption) du système ainsi que les relations causales entre les variables retenues.

Dans la même optique, le présent quatrième chapitre de mettre en exergue l'effet des ARP sur les dépenses publiques d'investissements et en particulier, celles inhérentes à l'« accès des populations à l'électricité ». L'objectif consiste à apprécier les capacités d'offres de prestation des services publics en Zone franc sur la période 2000 à 2018.

En effet, l'efficacité des dépenses publiques, notamment les dépenses d'investissements est un critère important dans l'évaluation des politiques publiques d'un pays relativement à son rôle régalien.

Le Manuel de statistiques de finances publiques 2014 classe en deux catégories le total des dépenses publiques annuelles, à savoir : Les Charges et les Investissements nets en actifs non financiers. La procédure d'exécution des dépenses d'investissements se fait à travers les budgets annuels consolidés d'investissements publics. Ces dépenses sont constituées des programmes et projets de développement économique et social. Elles composent la 4^{ème}

nature des dépenses publiques de la nomenclature comptable en vigueur dans les pays membres de la ZF (Cf. tableau n° II, chapitre I).

En effet, il s'agit d'évaluer et d'apprécier les effets macroéconomiques des ARP issus des projets d'envergures et des programmes de développement socioéconomiques dans les secteurs de production¹¹⁷, sociale¹¹⁸ et des services¹¹⁹ comme levier du développement durable.

Chacun des quatorze pays de la ZF met en œuvre sa « Vision d'émergence¹²⁰ à l'horizon 2030 », dont des plans quinquennaux nationaux de développement (PND) sont adossés pour son opérationnalité. Cette Vision traduit l'aspiration de leurs populations dans le court, moyen et long terme. Elle est ancrée généralement sur la cohésion nationale et sur la diversification des sources de croissance économique durable, créatrices d'emplois décents et devant assurer à chaque citoyen (citoyenne) l'accès équitable aux services sociaux de base.

Les défis majeurs restent à relever pour atteindre l'émergence économique des pays de la ZF à l'horizon 2030. Ainsi, la transformation structurelle visée dans les domaines social, de la gouvernance, de diversification de l'économie et de l'environnement ne peut se concrétiser qu'à travers des dépenses publiques efficaces et efficientes. L'efficacité et l'efficience de dépenses publiques est l'une des conditions et conditionnalités voire de crédibilité d'un pays pour attirer et mobiliser les financements intérieurs et extérieurs des partenaires au développement des secteurs publics, privés et des partenariats-publics-privés (PPP).

Le reste du chapitre se concentre autour de deux sections :

- (I) l'analyse des effets macroéconomiques des arriérés publics sur les dépenses d'investissements publics en ZF ;
- (II) l'analyse des effets des ARP sur les dépenses d'Accès des populations à l'électricité en ZF et HZF.

¹¹⁷ Développement rural (Agriculture, élevage, environnement et forêts, aménagement du territoire) ;

¹¹⁸ Education, santé, affaires sociales, politique genre, etc.

¹¹⁹ Infrastructures de transports et logistiques (routières, aéroportuaires, fluviales et maritimes) et infrastructures hydrauliques (eau potable, irrigation), énergétiques et minières.

¹²⁰ Cohérente avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, 2000-2015) et les Objectifs de Développement Durable (ODD, 2016-2030).

4.1- Effets des ARP sur les dépenses d'investissements publics en ZF

Les dépenses d'investissements publics ou les investissements publics constituent, au cours des deux dernières décennies, un défi politique pour bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne (ASS). Ce sont des moteurs importants de la croissance économique, de la création d'emplois et du développement des infrastructures d'électricité et autres, et ce, malgré l'augmentation des dotations et des taux d'investissement dans les infrastructures (Banque mondiale, 2024)¹²¹. Cette faible performance semble indiquer l'inefficience des cycles de gestion des investissements publics de ces pays, notamment en matière de la gestion des finances publiques, dont l'accumulation d'arriérés publics émanant des facteurs clés énumérés dans le précédent.

La gestion des arriérés publics est une composante importante de la politique économique dans la Zone franc et demeure encore un défi majeur pour la ZF. Cela ne permet pas aux décideurs des pays concernés de bien appréhender les enjeux d'intérêt national, communautaire et régional des effets des ARP.

En notre connaissance, jusqu'à présent il existe peu des travaux mettant en lumière les effets des ARP sur les investissements publics et sur les dépenses d'offres à l'accès des populations à l'électricité en ZF, certainement à cause d'inexistence d'une base de données.

De ce qui précède, dans la présente section, la thèse analyse successivement (A) l'approche économétrique ; et (B) les résultats des tests et d'estimations.

4.1.1. Approche économétrique

L'approche économétrique en données de panel pour l'analyse des effets macroéconomiques de l'accumulation des ARP sur les dépenses publiques d'investissements et adaptée à la présente section est formulée comme ci-dessous :

¹²¹ Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI, en anglais), 2024, le défi politique des investissements publics en Afrique, <https://www.cabri-sbo.org/blog/building-public-fina...>

$$Dep_InvestP_{i,t} = \rho StckARP_{i,t-1} + \sum_m \gamma_m X_{i,t-1} + \sum (\tau_i \mathcal{D}_i + \tau_t \mathcal{D}_t) + \varepsilon_{i,t} \quad (Eq. 1)$$

Où,

$Dep_InvestP_{i,t}$, Variable de résultat mesurée en taux de dépenses d'investissements publics, pour le pays i au cours de l'année t ;

$StckARP_{i,t-1}$, Renvoie à l'accumulation d'arriérés publics dans le pays i au cours de l'année t-1 exprimée en pourcentage du PIB,

$X_{i,t-1}$ Vecteur de variables explicatives retardé,

\mathcal{D}_i et \mathcal{D}_t , Correspondent respectivement aux effets spécifiques pays i et temporels (au cours de l'année t).

γ_m , τ_i et τ_t sont des vecteurs de paramètres attachés aux variables $X_{i,t-1}$, \mathcal{D}_i et \mathcal{D}_t au pays i et au temps t, respectivement

$\varepsilon_{i,t}$, est le terme d'erreur du pays i en temps t.

i, pays =1,,14 (pays de la Zone franc) ;

t, l'année =1,.....,19 .

Aux variables antérieurement retenues et définies, la thèse adjoint dans ce chapitre de nouvelles variables suivantes :

1. $Dep_InvestP$, renvoie aux Dépenses d'Investissements publics (cible) pour appréhender l'efficacité de la politique d'investissements publics.
2. l'accès des populations aux services sociaux qui sont les besoins exprimés (demande) et satisfaits, capturés par le « taux d'accès des population à l'électricité » rapporté à la population totale, la variable expliquée;
3. APD, réfère à l'aide publique de développement aux pays i au temps t, en pourcentage du PIB, en vue de saisir le financement alternatif aux recettes fiscales. « Dans le contexte des pays en développement, les flux d'aide constituent des apports significatifs pour

le financement des dépenses publiques. Le montant de l'aide reçue et ses caractéristiques sont donc susceptibles d'influencer le niveau du prélèvement public. » (Brun et al., 2007) ;¹²²

4. Crsce_Pop/an, désigne le taux de croissance annuelle de la population du pays i .

Il est attendu de la régression des effets positifs des variables explicatives (l'indice des termes de l'échange, le crédit à l'économie, l'APD, taux d'accès des populations à l'électricité, l'importations en biens et services, le taux de croissance du PIB réel, l'efficacité du gouvernement, l>IDH et le taux d'ouverture commerciale) sur la variable cible (Dépenses d'Investissements publics). En revanche, les autres variables (encours d'ARP, l'inflation, exportations en biens et services, le taux de croissance de la population) entretiennent une relation négative (signe négatif) avec la variable expliquée.

4.1.2. Résultats des tests d'estimations et interprétations

Les signes obtenus et consignés dans le Tableau 19 (Effets des ARP sur les investissements publics en ZF) des principales variables sont pour l'essentiel conformes à ceux escomptés, excepté le taux d'ouverture, l'APD et le crédit à l'économie.

Ainsi, une hausse d'un point de % de l'encours d'ARP conduit à une réduction des dépenses d'investissements publics mesurées en % du PIB, variant entre 0,37 (colonne 1) et 0,62 (colonne 4). Cela explique en partie la performance des projets et programmes productifs d'envergure en ZF. L'efficacité des dépenses publiques conduit à satisfaire les besoins des populations en services publics de base à travers la non-accumulation d'ARP.

En revanche, une hausse en valeur de % de l'indice des termes de l'échange, du taux de croissance du PIB réel, d'IDH, du score d'efficacité du gouvernement augmente en valeur de % le taux d'investissements publics.

Les signes pour les importations en biens et services sont positifs. Les paramètres sont statistiquement significatifs. Cela témoigne de la faiblesse de coordination, inhérente aux faibles capacités de l'administration fiscale et douanière. Les bas niveaux des indicateurs de gouvernance institutionnelle, politique et économique confirment cette situation des pays de la ZF. La perte de ces prélèvements fiscaux aurait dû servir à des investissements productifs (investissements publics).

Les défis liés à l'efficacité des dépenses publiques d'investissements productifs et à une bonne coordination du processus de gestion de projets et à la mise en œuvre des projets structurants nécessitent la ferme volonté des Etats à traduire dans les faits les mesures et actions prises pour les réformes publiques.

Tableau 20 : Effets des ARP sur les investissements publics en ZF

Variable expliquée : Dépenses d'Investissements publics (Dep_InvestP)

Variables	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
StckARP	-0,37** (0,19)	-0,52*** (0,18)	-0,55*** (0,2)	-0,62*** (0,20)	-0,56*** (0,20)	-0,56*** (0,19)	-0,38* (0,21)	-0,30** (0,13)	0,51*** (0,18)	-0,31* (0,17)
ITE	0,16*** (0,03)	0,16*** (0,03)	0,18*** (0,03)	0,17*** (0,03)	0,16*** (0,03)	0,17*** (0,03)	0,15*** (0,03)	0,02 (0,02)	0,13*** (0,03)	
X_PIB	-0,27** (0,1)	-0,38*** (0,08)	-0,62*** (0,15)	-0,74*** (0,16)	-0,57*** (0,21)	-0,56*** (0,14)	0,72*** (0,11)	0,12*** (0,04)	0,62*** (0,23)	-0,27*** (0,07)
M_PIB	0,36*** (0,11)	0,51*** (0,06)	0,66*** (0,08)	0,68*** (0,08)	0,62*** (0,10)	0,62*** (0,08)	0,63*** (0,09)	0,33*** (0,05)	0,60*** (0,09)	0,45*** (0,07)
INFLAT	0,00 (0,03)									-0,02 (0,03)
SBC	-0,25** (0,1)									
Eff_Gvt		-0,06 (0,71)	0,32 (0,71)							2,62*** (0,89)
Y		0,27** (0,11)	0,35** (0,13)	0,37*** (0,13)	0,34* (0,18)	(0,27)** (0,12)	0,25 (0,18)			0,28** (0,14)
TO			0,06 (0,13)	0,15 (0,14)	-0,02 (0,20)	-0,01 (0,12)			0,14 (0,21)	
APD					-0,04 (0,03)				-0,04 (0,03)	
Crsce_Pop/an								2,38*** (0,81)		
Crédit_Priv								-0,01 (0,06)	0,11 (0,11)	
IDH										42,23** (8,61)
Observations	251	251	210	210	194	210	144	249	192	223
R ²	0,89	0,87	0,92	0,92	0,92	0,91	0,94	0,71	0,93	0,88

Écart-type en parenthèse ; *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0$.

Source : calcul de l'auteur à partir de la base de données « construite par l'auteur ».

Afin de bien appréhender les effets d'ARP sur les investissements publics en ZF, la seconde section ci-dessous analyse ces conséquences sur une importante composantes de ces investissements, notamment en fournitures d'énergie électrique aux populations de la ZF.

4.2- Effets d'ARP sur les dépenses d'Accès des populations à l'électricité en ZF et HZF

La précédente section met en lumière les effets des ARP sur les dépenses d'investissements publics. La présente propose d'analyser les effets d'ARP sur l'« *accès des populations à l'électricité* », en vue d'apprécier les capacités d'offres de prestation des services publics en Zone franc et hors zone franc sur la période 2000 à 2016.

Outre, la disponibilité des données statistiques relatives à cette variable cible (taux d'accès à l'électricité des populations), cette thématique spécifique revêt un intérêt particulier, eu égard au rôle du programme d'électrification dans le développement de tous les secteurs d'activités politiques, économiques et sociales en ASS.

Ferguson *et al.* (2000)¹²³ montrent que pour les PFR, « *il y a une corrélation [plus] forte entre la consommation d'électricité et de création de richesse qu'entre la consommation totale d'énergie et le revenu* ». De même, pour les PFR, les travaux de la CEA (2004) mettent en exergue « *une corrélation significative entre la diversification des exportations, la consommation d'électricité par habitant et la production d'électricité par travailleur en Afrique* ».

Cela atteste également que des infrastructures énergétiques adéquates constituent un préalable pour la diversification des exportations et la croissance soutenue. Par conséquent, l'incapacité d'un pays à offrir l'accès aux services énergétiques constitue un obstacle crucial dans la diversification de son économie et donc dans la création de ses richesses.

Greg (2022)¹²⁴ confirme également que : « *L'Indice de Développement Humain (IDH)¹²⁵ est fortement corrélé à l'énergie primaire par habitant* »

Dans cette perspective, depuis 2015, dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) plusieurs initiatives et vastes programmes régionaux et nationaux sont en cours de mise en œuvre dans les pays membres de la ZF. L'un des indicateurs ODD renvoie à « *l'accès universel des populations à l'électricité à l'horizon 2030.* »

Pour accélérer l'exécution de cet engagement international, l'un des cinq piliers (High 5), « *Le nouveau partenariat pour l'énergie en Afrique* » pour l'horizon 2026, de la Banque

¹²³ Ferguson, R., Wilkinson, W., Hill, R. (2000):: "Electricity use and economic development", Energy Policy 28, 923-934

¹²⁴ Usbek & RICA Magazine en ligne- [http:// : Usbeketrica.com](http://Usbeketrica.com)

¹²⁵ Calculé à partir d'indicateurs liés au niveau d'éducation, au revenu national brut par habitant et à l'espérance de vie.

africaine de développement (BAD) pour transformer l'Afrique, s'avère opérationnel depuis 2016.

L'accès des populations à l'électricité se révèle vital pour tous les êtres et par conséquent, il s'agit de l'un des facteurs clés de croissance inclusive. Il représente en effet, des possibilités d'employabilité, de créations d'entreprises, d'activités génératrices de revenu et des activités sportives incommensurables pour les femmes, les jeunes, les enfants, tant en milieu urbain que rural. Et cela couvre toutes les origines et classes sociales.

Les statistiques de la thèse émanant de du Groupe de la Banque mondiale indiquent qu'au cours de la dernière décennie, chacun des quarante pays africains, membres de l'échantillon, progresse dans le taux d'accès à l'électricité de ses populations en milieu urbain et rural, selon sa politique nationale en matière d'électrification.

A contrario, pour cette même période, le nombre de personnes privées d'électricité en ASS a également augmenté, ralentissant le rythme amorcé par les Etats. Il en résulte des inégalités en termes de taux d'accès au sein des populations ainsi qu'entre les milieux (urbain et rural) et régions. Il s'agit d'un autre défi majeur pour les pays membres de la Zone franc dans ce contexte d'encours d'ARP.

Cette seconde section s'articule, dans la première sous-section, sur l'analyse de la situation d'offres d'électricité en ASS ; et dans la seconde sous-section, sur l'analyse des effets des ARP sur l'Accès des populations à l'électricité en ZF et HZF.

4.2. 1- Analyse de la situation d'offres d'électricité en ASS

Dans cette première section, la thèse présente à partir de données secondaires de la Banque mondiale la situation d'accès à l'électricité des populations, par milieu et par pays de la ZF et comparaisons.

Il ressort du tableau n°17 ci-dessous plusieurs enseignements :

1. un écart significatif de taux moyen d'accès à l'électricité de la population totale au sein des pays de la Zone franc s'avère indiscutable. Ce taux moyen varie de 5,6% (Tchad) à 83,1% (Gabon) pour la période 2000-2016. Cela révèle l'état d'inégalité en taux moyen d'accès à l'électricité entre les différentes populations de la ZF ainsi que dans les bienfaits et diversification des économies des pays membres. Des efforts d'électrification urbaine et rurale restent à entreprendre par les pays de faible taux d'accès.

2. au sein des pays, un écart très prononcé sépare le milieu urbain et rural, en matière d'accès universel à l'électricité à l'exception de la Guinée-Equatoriale. Une proportion importante des produits d'exportation (notamment énergie/pétrole, mines et agricole) de la Zone franc provient des zones rurales, alors que les taux moyens d'accès à l'électricité se situent respectivement à 18% et 29% en milieu rural. Le Cameroun et le Gabon disposent de taux moyen d'accès à l'électricité en milieu urbain respectivement de 84% et de 94%. Les Etats se doivent donc d'accélérer la mise en œuvre réussie des programmes d'électrification rurale en vue de garantir l'accès universel à l'horizon fixé ;

3. le taux moyen (36 %) d'accès à l'électricité des populations de la Zone franc se situe en deçà de ceux de la moyenne des pays d'ASS (38%) et des pays hors Zone franc (37%) avec un écart minime. Cet écart moyen se révèle plus accentué dans le milieu rural que dans le milieu urbain;

4. comparativement à l'inégalité ou écart relevé au sein de la Zone franc, selon les mêmes sources de la Banque mondiale, les pays comme le Burundi (5%), la République Démocratique du Congo, la Guinée-Bissau, le Rwanda, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda accusent un déficit important en termes de taux de desserte de cette offre de services sociaux publics, notamment en milieu rural ;

5. les faibles prestations constatées en matière d'accès de la population à l'électricité indiquent le peu de performances dans l'exécution des chantiers et l'accumulation des arriérés publics interne et externe.

Ces constats montrent qu'il existe une relation négative entre l'accumulation des ARP et l'exécution d'un vaste programme de développement d'électrification, dont le succès dépend. L'analyse de la situation des pays de la ZF révèle également que les indicateurs du Tchad et du Niger, deux pays producteurs d'énergie, correspondent aux plus faibles de l'échantillon en matière d'accès des populations à l'électricité. Deux exemples qui suscitent des interrogations.

Le Tchad dispose de plusieurs champs d'exploitation d'énergie ainsi que d'une mini-raffinerie de produits pétroliers. Pour la production du brut et sa transformation, les sociétés exploitatrices lâchent dans l'air un volume considérable de gaz brut. Pourtant, selon certains experts, ce gaz peut être récupéré et transformé pour éclairer une partie des villes proches des champs d'exploitation.

En dehors de cette situation, d'autres programmes d'électrification d'envergure à destination des populations urbaines, ne sont toujours pas opérationnels. De surcroît, ces

derniers se soldent par l'accumulation d'encours d'ARP (interne et externe) considérables au fil des années. Cela dénote le peu de volonté politique de l'Etat, la mauvaise gouvernance économique et politique, la gestion financière peu orthodoxe et enfin la corruption qui sévit.

Pourtant, à l'instar des précédents programmes de développement, le dernier Plan national de développement (PND, 2017-2021)¹²⁶ inscrit la stratégie de mise en œuvre de ces programmes d'envergure au premier rang des priorités nationales, avec divers modes de financement voire sous forme de Partenariat Public-Privé (PPP). Aucun de ces programmes n'a pu être mis en œuvre. Nombreux sont ceux qui n'ont pas amorcé leur démarrage pour les raisons évoquées ci-dessus.

Au demeurant, le Tchad occupe dans la sous-région CEMAC le dernier rang de classement en matière d'accès des populations à l'énergie pour la période examinée (Banque mondiale, 2018). La gestion des différentes crises, la situation de fragilité du pays corrélées aux effets d'instabilité politique, de violences internes ou transfrontalières, l'accueil des réfugiés et des déplacés internes représentent des causes secondaires.

Le cas de la République Centrafricaine conforte les résultats de l'analyse. En effet, pour toute la période couverte par la thèse, ce pays, également enclavé et non pétrolier, demeure le théâtre d'insécurité et de guerres. Cela constitue réellement un frein pour mettre en œuvre son programme d'électrification.

Les mêmes constats et analyses s'appliquent au Niger avec quelques nuances et spécificités nationales. Il s'agit d'un pays producteur de minerais (uranium). Sa population rurale, soit 96%, se trouve confrontée à la problématique de l'accès à l'énergie. Or, le pays exploite l'uranium à travers des programmes d'envergure depuis plus d'une décennie.

Il convient de s'interroger sur les obstacles à cet accès dans ces deux pays (Tchad et Niger) à la lumière des accords et conventions mis en œuvre ou en cours pour l'exploitation et exportation de leurs produits d'énergie et de mines ? Pourquoi ne pas intégrer la prise en charge par les sociétés multinationales de cet aspect d'électrification de certaines villes dans ces accords ?

Cette dernière proposition s'avèrerait en effet, mutuellement bénéfique à toutes les parties avec des retombées multiformes et durables. Elle présente l'intérêt d'être non créatrice de dette publique et par conséquent d'ARP vis-à-vis de partenaires étrangers. Il s'agit également d'une façon de mieux distribuer les fruits des ressources naturelles.

¹²⁶ résultat d'un consensus entre le Etat et tous ses principaux bailleurs de fonds

La situation du taux moyen d'accès à l'électricité des populations des 13 pays de la Zone franc, à l'exception du Togo, sur la période 2000-2016 se présente comme dans le tableau n°17 ci-dessous.

Tableau 21 : Taux d'Accès moyen de l'électricité par pays de la ZF en 2016

Pays	Taux d'Accès national à l'électricité (% du total de la population)	Taux d'Accès à l'électricité (% de la population rurale sur le taux d'accès national)	Taux d'Accès à l'électricité (% de la population urbaine par rapport au taux d'accès national)	Total de la production nationale (GWH)
BENIN	30,9	11,2	58,4	148,6
BURKINA FASO	14,0	1,9	50,9	584,7
CÔTE D'IVOIRE	56,9	28,5	87,6	6121,3
GUINEE CONAKRY	24,0	2,2	68,4	973,7
MALI	22,3	4,8	58,4	1304,2
NIGER	11,6	3,4	52,6	286,4
SENEGAL	52,0	30,0	77,2	2758,7
CAMEROUN	50,8	18,1	84,4	5095,3
CENTRAFRIQUE	9,5	0,5	24,0	152,4
CONGO	38,1	12,2	55,5	817,2
GUINEE-EQUATORIALE	64,9	46,3	93,5	232,9
GABON	83,1	28,8	93,9	1798,9
TCHAD	5,6	1,2	21,2	160,1
Moyenne 13 pays ZF	35,7	14,9	63,5	1571,9
Moyenne 27 pays ASSHZF	37,9	26,7	63,3	12867,2
Moyenne 40 pays d'ASS	38,6	24,1	65,5	11263,0

Source : Auteur (calcul à partir du data base : Sustainable Energy for All (Banque mondiale))

Il importe à présent, d'explorer l'analyse économétrique pour apprécier la relation entre les deux variables fondamentales (cible et d'intérêt).

4.2.2- Analyse des effets des ARP sur l'Accès des populations à l'électricité en ZF et HZF

Dans cette section la thèse analyse successivement (A) l'approche économétrique ; (B) les résultats des régressions et analyse des effets des ARP sur l'Accès des populations à l'électricité en ZF ; et (C) les résultats des régressions et analyse des effets des ARP sur l'Accès des populations à l'électricité Hors ZF.

4.2.2.1- Approche économétrique

L'approche en données de panel adaptée à la présente section peut se formuler ainsi :

$$AcEL_Pop_{i,t} = \varphi StckARP_{i,t-1} + \sum_m \gamma_m X_{i,t-1} + \sum (\tau_i D_i + \tau_t D_t) + \varepsilon_{i,t} \quad (Eq. 2)$$

où $AcEL_Pop_{i,t}$, variable de résultat rapportée par le taux d'accès à l'électricité des populations, pour le pays i au cours de l'année t ;

$StckARP_{i,t-1}$, renvoie à l'accumulation d'arriérés publics dans le pays i au cours de l'année $t-1$ exprimée en pourcentage du PIB ;

$X_{i,t-1}$, Vecteur de variables explicatives retardé;

D_i et D_t , Correspondent respectivement aux effets spécifiques pays i et temporels (au cours de l'année t).

γ_m , τ_i et τ_t désignent des vecteurs de paramètres attachés aux variables $X_{i,t-1}$, D_i et D_t au pays i et au temps t , respectivement

$\varepsilon_{i,t}$, a trait au terme d'erreur idiosyncratiques du pays i en temps t .

i , pays = 1,, 13 (pays de la Zone franc) ;

t , l'année = 1,, 19 ;

Il est attendu de la régression des effets positifs des variables explicatives (le taux d'ouverture commerciale, le crédit à l'économie, le taux de croissance du PIB réel, l'indice des termes de l'échange, l'APD, l'indicateur de la gouvernance démocratique (POLITY2), les indices mondiaux de gouvernance, la taxes sur le bénéfice de propriété) sur la variable cible (taux d'accès à l'électricité des populations). En revanche, les autres variables (encours d'ARP, l'inflation et solde budgétaire de base) entretiennent une relation négative (signe négatif) avec la variable expliquée.

4.2.2.2- Résultats des tests d'estimations effets ARP sur Taux d'accès à l'électricité en ZF

Les résultats des tests révèlent que toutes les variables du modèle sont stationnaires en différence première, I (1) et que ceux du test de cointégration de Kao indiquent que les variables sont cointégrées avec une p-value inférieure au seuil de 5%. Cette cointégration implique l'existence d'une relation à long terme entre les variables. De même, le test de normalité donne une p-value de Jarque-Bera de 0,47, nettement supérieure à 5%, confirmant ainsi que les résidus du modèle suivent une loi normale.

Le test de Hausman indique une p-value de 94,7%, non significative impliquant l'acceptation de l'hypothèse nulle (H0).

La thèse utilise la méthode en Panel Dynamic Least Squares (DOLS) et quelques restrictions pour conduire l'analyse.

Les résultats se trouvent consignés dans le tableau n° 18 ci-dessous.

En effet, les signes obtenus et consignés dans le tableau n° 18 des principales variables d'intérêt et de contrôle se révèlent pour l'essentiel conformes aux attentes, excepté l'indice synthétique de gouvernance (WGI) et l'inflation en moyenne annuelle qui s'avèrent atypiques, selon la littérature,

Ainsi, une hausse en valeur de % de l'encours d'ARP se traduit par une réduction des recettes fiscales en pourcentage du PIB et une diminution de la proportion de la population ayant accès à l'électricité de près de 0,3 % et variant entre 0,5% (colonne 2) et 0,9 % (colonne 4) respectivement, Cela intensifie le défi de l'Etat en termes de mobilisation des recettes fiscales hors ressources, En effet, dans ce cas, il importe d'assurer la prestation des services publics dans un contexte où les fournisseurs facturent des prix élevés et l'Etat s'avère confronté à une baisse des impôts,

Les ARP impactent négativement la proportion de la population en matière d'accès à l'électricité et par ricochet, le solde budgétaire de base ainsi que les dépenses publiques d'accès aux services publics dans les pays de la ZF, Il en est de même du taux de croissance démographique qui influe négativement sur le taux d'accès à l'électricité,

En revanche, une hausse en valeur de % du taux d'ouverture commerciale, de l'accès au financement du secteur privé, sous forme de crédit intérieur bancaire ou non lié aux marchés publics, du taux réel de croissance économique (Log) ainsi que de la bonne mobilisation des recettes internes relatives aux taxes sur les bénéfices de propriétés,

augmentent en valeur de % de l'offre de services sociaux (électricité), donc de la hausse de l'accès de ces services aux populations, Les actions et mesures d'amélioration de la qualité de ces variables augmentent les recettes fiscales à travers le renforcement des capacités financières et techniques des services compétents des pays membres,

Les résultats de l'accès aux financements extérieurs sous forme d'APD sont mitigés, bien que significatifs en matière de mobilisation des recettes fiscales hors ressources, La littérature existante sur cet aspect pour les pays à faible revenu (PFR) n'a pu trancher,

En dépit des conjonctures périodiques défavorables, l'arrimage du franc CFA à l'Euro permet de contenir l'inflation en ZF, Ainsi quelles que soient les circonstances, excepté la dévaluation, la Zone franc évolue sous ce parapluie,

En conséquence, l'accès des populations aux services publics sociaux de base, notamment à l'électricité constitue un défi majeur des Etats de la ZF, La mobilisation des recettes fiscales hors ressources naturelles basée sur la mise en œuvre d'une politique fiscale idoine en vue d'assurer ces prestations, demeure d'actualité et se présente comme l'une des alternatives crédibles, Pour autant, la priorité consiste à orienter les dépenses publiques vers l'apurement des arriérés publics en vue de relancer les chantiers interrompus et ce, avant d'envisager de nouveaux chantiers, L'existence du stock des ARP constitue effectivement, un facteur bloquant des travaux pour la desserte des populations en services publics sociaux,

A titre de comparaison, la section suivante analyse et met en lumière également les effets des ARP sur l'offre de services publics, représentée par la proportion de la population ayant accès à l'électricité par rapport à la population totale dans neuf pays HZF d'ASS, y compris l'Angola et le Nigeria,

Tableau 22 : Effet de l'accumulation des ARP sur l'accès à l'électricité en ZF

Variable expliquée : Taux d'accès à l'électricité des populations (AcEL_Pop)

Variables	1	2	3	4	5	6	7	8	9
StckARP	-0,76** (0,37)	-0,51* (0,29)	-0,70** (0,30)	-0,94*** (0,21)	-0,68** (0,35)	-0,84** (0,37)	-0,66*** (0,15)	-0,92*** (0,29)	-0,87*** (0,13)
TO	0,32** (0,14)	0,51*** (0,10)	0,73*** (0,11)	0,74*** (0,06)	0,89*** (0,11)	0,41*** (0,14)	0,45*** (0,06)		
Crédit_Priv	0,45 (0,33)	0,93*** (0,19)	0,92*** (0,15)	0,90*** (0,11)	0,99*** (0,21)	0,85*** (0,29)	0,78*** (0,11)	1,00*** (0,16)	
Y	-7,12*** (2,21)	-3,4*** (1,93)	-5,58*** (1,92)	-6,22 (1,23)	-6,50*** (2,08)	-4,45** (2,18)	-9,45*** (0,98)	-12,37*** (1,62)	
ITE	0,37*** (0,08)	0,10* (0,06)	0,25*** (0,06)	0,23*** (0,04)	0,15*** (0,05)	0,24*** (0,09)	-0,003 (0,04)	-0,26*** (0,05)	
SBB	-0,34 (0,21)							0,72*** (0,20)	-0,08 (0,08)
INFLAT		0,07 (0,05)							0,09*** (0,02)
APD			-0,13*** (0,05)						0,04*** (0,01)
Log Y						-0,81** (0,37)	9,42*** (1,95)	26,39*** (2,27)	
POLITY2					0,35 (0,73)				
WGI	-13,35** (5,04)					-11,30** (5,50)			
Taxes/Propriétés							3,30*** (0,86)	2,85*** (1,01)	
Observations	135	221	205	233	139	135	208	249	207
R-squared	0,79	0,81	0,70	0,71	0,78	0,76	0,90	0,84	0,99

*Source : Auteur (Ecart-type en parenthèse ; *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$)*

Les résultats de la régression en données de panel se trouvent consignés ci-dessous.

4.2.2.3- Résultats des tests d'estimations effets ARP sur Taux d'accès à l'électricité HZF

Les signes des principales variables d'intérêt consignés dans le Tableau 23 ci-dessous apparaissent pour l'essentiel conformes aux attentes, excepté l'inflation annuelle, la taxe sur le bénéfice de propriété et l'indice des termes de l'échange qui sont atypiques, selon la littérature,

Dès lors, une hausse d'un point de % de l'encours d'ARP publics se traduit par une réduction des recettes fiscales en pourcentage du PIB et une diminution de la proportion de la population ayant accès à l'électricité variant en moyenne entre 0,34% (colonne 2) à 1,15%

(colonne 5), Cela accroît le défi de l'Etat dans la mobilisation des recettes fiscales hors ressources et dans la délivrance des services publics, Cela se pose notamment lorsque les fournisseurs facturent des prix plus élevés et que l'Etat dispose de ressources fiscales moindres,

A l'instar des résultats précédents pour les pays de la ZF, une hausse d'un point de % d'amélioration du taux d'ouverture commerciale, du taux de croissance économique (Log) et d'accès au financement du secteur privé, sous forme de crédit intérieur bancaire ou non lié aux marchés publics augmente l'offre de services sociaux (électricité) en valeur de %, Cela souligne l'importance d'améliorer qualitativement ces indicateurs dans les stratégies de programmes de développement économique et social,

Les résultats obtenus à l'issue de la thèse révèlent l'effet des ARP sur l'offre des services publics, notamment en électricité en ZF ainsi que dans les autres pays d'ASS résultant de notre échantillon, L'influence des ARP limitant les capacités des pays à délivrer cette offre fondamentale (accès à l'électricité aux populations) varie selon les régions, au sein des régions et dans les pays (milieu urbain et rural), Il subsiste un écart et une inégalité considérable dans la ZF, en dépit des programmes régionaux et sous-régionaux appuyés par les principaux bailleurs de fonds,

Le succès de ces vastes programmes de développement d'accès universel des populations à l'électricité qui revêtent une importance capitale pour tout pays ne peut se réaliser que dans un cadre macroéconomique stable, crédible et digne de confiance à la fois pour les populations et les créanciers nationaux et étrangers, voire bailleurs de fonds bi-multinationaux, seuls gages d'attrait des financements innovants et de qualité,

Outre, les inconvénients plus généraux découlant des répercussions sur les attentes du secteur privé et de la confiance dans la solidité financière de l'Etat, ce mode possède des effets négatifs sur la situation de trésorerie de l'Etat, car certains fournisseurs réagissent aux ARP par des arriérés réciproques sur leurs obligations fiscales (Ramos, 1998),

Par conséquent, le prix que l'Etat doit payer se trouve augmenté par la prime de risque et le taux d'intérêt implicite du fournisseur, Cela accroît l'ampleur du déficit de trésorerie de l'Etat, et le niveau général des prix s'en trouve relevé

Tableau 24 : Effet d'ARP sur l'accès à l'électricité dans 9 pays d'ASS hors ZF

Variable expliquée : Taux d'accès à l'électricité des populations (AcEL_Pop),

Variables	1	2	3	4	5	6
StckARP	-0,72* (0,39)	-0,34* (0,20)	-0,35* (0,21)	-0,84*** (0,30)	-1,15** (0,47)	-0,79** (0,37)
TO	-0,01 (0,17)	0,18* (0,10)	0,31*** (0,05)	0,43*** (0,12)		
Y	12,86*** (2,65)	0,43 (1,71)	0,09 (0,23)	0,83** (0,34)	10,00*** (2,56)	13,14*** (2,40)
Taxes/Propriétés	-0,87* (0,52)	0,77** (0,30)		-0,88** (0,39)		-0,99*** (0,33)
Crédit_Priv	1,07*** (0,32)				0,69** (0,36)	1,06*** (0,30)
Croissance Pop_%	(-0,01) (1,77)	2,09 (1,55)			2,16 (2,01)	-0,09 (1,73)
ITE	-0,14*** (0,05)	-0,13*** (0,03)			-0,10* (0,06)	-0,14*** (0,05)
SBB				-0,13 (0,27)	-0,22 (0,39)	
INFLAT		0,21*** (0,02)	0,11*** (0,01)	0,12*** (0,02)		
POLITY2				0,09 (0,36)		
Observations	140	140	127	127	141	140
R-squared	0.87	0.93	0.87	0.90	0.81	0.86

*Source : Auteur (Ecart-type en parenthèse ; *** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$)*

Conclusion

Aux termes de ce chapitre 4, la thèse a mis en exergue l'effet des ARP sur les dépenses publiques d'investissements et en particulier, celles inhérentes à l'« accès des populations à l'électricité » en vue d'apprécier les capacités d'offres de prestation des services publics aussi bien en Zone Franc que hors de la ZF des pays de l'échantillon sur la période 2000 à 2018.

En effet, l'efficacité des dépenses publiques, notamment les dépenses d'investissements est un critère important dans l'évaluation des politiques publiques d'un pays relativement à son rôle régalien. Il se révèle que l'encours des arriérés publics demeure encore un défi majeur au sein de la ZF pour l'offre de services sociaux de base pour les populations concernées.

À la lumière de ces obstacles opérationnels, les pays doivent combiner la programmation de la réduction des ARP avec un système de surveillance appropriée pour les agrégats généraux des dépenses publiques, avec la prévention des arriérés comme principale préoccupation,

Dans le contexte actuel, empreint d'un développement inégalement réparti et d'une corruption endémique en ZF couplée d'encours considérables des ARP, l'efficacité de dépenses publiques d'investissements d'offres de services de base, notamment celles relatives à « *l'accès universel à l'énergie durable* » à toutes les populations de pays de la ZF à l'horizon 2026 (BAD) voire 2030 (ONU) est-il à la portée de la cible fixée ?

Cette question centrale dépasse le cadre de l'actuelle thèse et mérite une profonde réflexion et des recherches appropriées,

Conclusion générale, propositions de politique économique

L'objectif principal de la thèse d'analyses appliquées s'inscrit dans le cadre des différents travaux antérieurement réalisés dans le sillage des effets macroéconomiques des ARP dans la mobilisation des recettes fiscales en Zone franc.

En effet, la thèse identifie les types d'arriérés publics, les sources de leur accumulation, et analyse leur volume par pays pour la ZF au cours de la période 2000-2018. Elle conduit également à clarifier l'ampleur de ce phénomène et sa profondeur. La thèse met en avant les caractéristiques et les effets des ARP dans la ZF. Elle met également en relief que les crises d'origine structurelle ou cyclique contribuent à l'accumulation des ARP dans les pays de la ZF, notamment dotés des ressources pétrolières et minières,

La thèse s'avère d'autant opportune que la plupart des Etats de la ZF continue d'accumuler un stock important d'ARP. Ce phénomène s'observe en dépit des mesures¹²⁷ récurrentes (budgétaires de suspension des avantages sur salaires, audits, plans d'apurement à travers un échéancier précis, etc.) adoptées pour se préserver de nouveaux arriérés en vue d'assainir la situation de leurs finances publiques et de relancer l'activité économique.

Dans cette perspective, l'apurement du stock des ARP, la mobilisation des recettes fiscales intérieures et la diversification des économies constituent une priorité. La combinaison de ces trois éléments, permettraient effectivement de réduire la dépendance excessive des pays membres à l'égard des seules recettes tirées des hydrocarbures et des métaux vendus sur les marchés internationaux. Cela s'avère d'autant plus vrai qu'en regard à la conjoncture internationale défavorable, l'accès à un volume important et durable d'aide publique au développement tend à diminuer.

Par ailleurs, les principaux apports de la thèse sont pluriels et se résument ainsi :

a) La construction par l'auteur d'une base de données originale sur les arriérés publics (2000 -2018) comprenant les encours annuels et les stocks des arriérés publics intérieurs et extérieurs ;

¹²⁷ Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont décidé de réformer leur cadre budgétaire de la manière suivante : i) Adoption de mesures en vue d'accroître les recettes non-ressources naturelles ; ii) Introduction de nouveaux programmes de protection sociale pour atténuer les retombées de la crise économique sur les pauvres ; et iv) Renforcement de la transparence et de l'efficacité des dépenses publiques.

b) La thèse introduit de nouvelles variables et de mesures d'indicateurs (Recettes Hors Ressources¹²⁸, qui sont des recettes non liées aux ressources naturelles) ;

c) N'ayant pas connaissance des pays contenus dans l'échantillon de l'article de Bakhache *et al*, (2019) sur la période 2005-2018, l'échantillon de la présente thèse diffère certainement de celui de l'article, car elle s'étend sur la période 2000-2018 et concerne la ZF, composée de quatorze pays ;

d) La thèse émet des propositions de mesures de politique économique pour renouer durablement les relations des pays membres avec leurs créanciers et partenaires locaux et internationaux. Il convient en effet, de rétablir la confiance et la crédibilité au niveau communautaire en vue d'assurer la stabilité macroéconomique. Spécifiquement, il s'avère impérieux, pour les pays de la CEMAC, de relancer leur activité économique, d'accroître leurs recettes fiscales hors ressources et de dégager des capacités budgétaires pour honorer leurs engagements et rembourser leur dette non conventionnelle, etc.

L'analyse des effets des ARP des pays panélistes nous conduit également à formuler des recommandations de politiques économiques au même titre que d'autres facteurs exogènes et endogènes.

Cette thèse se singularise par sa dimension originale en raison de la rareté, voire de l'inexistence de la littérature, notamment dans la sous-région CEMAC et par une liste réduite des références bibliographiques.

Cette thèse se justifie de surcroît par le contexte d'accumulation d'ARP des Etats de la ZF où des mesures récurrentes ont été prises. Néanmoins, les effets de ces mesures se font toujours attendre alors que la situation macroéconomique se dégrade. Il s'avère dès lors judicieux et nécessaire d'adopter une évaluation fiable des effets macroéconomiques réels du problème, acceptée par toutes les parties impliquées avant de s'accorder de manière consensuelle sur une solution idoine.

Aux termes de cette thèse concernant la période 2000-2018, se dégagent un certain nombre de propositions de recommandations de politique économique. Celles-ci sont susceptibles d'aider les pays de la ZF à tirer véritablement profit d'une bonne gestion des ARP en vue d'obtenir les effets macroéconomiques escomptés.

¹²⁸ Concept mis sur pied par Thomas et Trevino (2013) indiquant que la composante des recettes « hors ressources » est déterminée à la fois par des facteurs structurels et la politique économique. Elle est beaucoup plus homogène par rapport à la composante « ressources » recouvre les ressources naturelles non renouvelables, essentiellement les ressources minières et les hydrocarbures.

Ces propositions complètent la liste des résolutions relatives à toute forme de conflits ou crises intra et inter-Etats qui sévissent dans les deux sous-régions.

Ainsi, les propositions concernent la restauration de la stabilité macroéconomique des pays membres en évitant de nouvelles accumulations d'ARP.

La décision d'auditer et d'évaluer l'encours des ARP et d'approuver un plan d'apurement chiffré de leurs ARP constitue un signe encourageant. Cependant, il est vivement souhaitable que ces actions en cours ne soient pas une simple volonté politique sans actions réelles donnant de vains espoirs aux créanciers nationaux, salariés et pensionnaires.

Le renforcement des capacités techniques, matérielles et humaines du personnel des administrations publiques de la chaîne des régies financières, des organes chargés de passation des publics et du circuit de la dépense publique peut résorber les faiblesses institutionnelles relevées.

Aussi, nous proposons quelques pistes de solutions non exhaustives en vue de contribuer à résoudre durablement la problématique :

1- les ARP constituent l'un des critères de premier rang parmi ceux de convergence communautaire. Or, les pays objet de la thèse ne leur accordent aucune attention particulière, alors qu'ils jouent le rôle de blocage et de déblocage des ressources domestiques fiscales de tous les pays membres de la ZF. Il importe que la CEMAC et l'UEMOA développent chacune une base de données fiables et dynamiques sur ce critère par pays avec un suivi régulier et périodique lors de leurs réunions d'examen de critères de convergence ;

2- le programme de réforme en cours conclu avec le FMI pour la mobilisation des ressources domestiques fiscales, notamment des recettes publiques hors ressources (RHR) et consigné dans un plan d'actions avec un échéancier devrait bénéficier de tout le soutien des Etats. Une étude sur les dépenses fiscales mettant en exergue les textes et mécanismes d'exonérations accordées aux divers investisseurs pourrait renforcer le dispositif existant, le cas échéant. De même, la réforme pour l'institution d'un dispositif crédible et de suivi-évaluation des taxes sur le revenu foncier et d'habitat pourrait mobiliser de recettes fiscales intérieures aux Etats ;

3- Plusieurs définitions ont été proposées, tant au sein de la ZF (CEMAC et UEMOA), qu'à l'intérieur de chacun des pays membres liant l'Etat et ses différents prestataires. Il convient de s'accorder sur une seule définition de ce phénomène multidimensionnel pour mieux l'évaluer, apprécier le critère de convergence et avoir une

même approche de lecture avec tous les prestataires, notamment celle contenue dans l'une des dernières directives de la CEMAC et de l'UMOA ;

4- En vue d'encourager et de rassurer les prestataires de services et de biens, ou tout autre investisseur, il apparaît judicieux de publier périodiquement sur le site du ministère des finances et du budget en collaboration avec toutes les autres structures administratives publiques et collectivités, par exemple tous les six mois, la situation des ARP en souffrance. Cela permettrait de consulter une seule base de données fiables et en cas de litige, en discuter à la fois avec le secteur concerné et le prestataire de services et de biens pour une compréhension du volume et un suivi, adéquats ;

5- les ARP représentent une composante essentielle et potentielle de la dette publique et publiquement garantie de l'Etat. A ce titre, ils exercent une influence certaine sur les simulations et analyses de la dette publique et faussent les politiques de gestion de la dette publique des Etats concernés. En outre, dans plusieurs pays de la zone, différentes institutions ou structures logées hors du ministère des finances et du budget (MFB) engagent l'Etat en contractant des emprunts publics et commerciaux avec l'extérieur sans centralisation des informations et archives au ministère compétent, le MFB. Souvent, ces entités logées à la Présidence ne disposent pas des capacités et compétences pour comprendre, étudier et négocier les termes de ces accords/conventions avant leur approbation et signature. Il en résulte des emprunts ou financements extérieurs de mauvaise qualité et qui ne profitent pas au pays. Quelle que soit l'urgence, il serait bénéfique pour le pays de s'appuyer sur le Comité national d'analyse de la dette publique (CONAD) préalablement à l'engagement de la Nation ;

6- À l'instar des autres investigations périodiques des services du FMI antérieures, une redynamisation de la réforme du système de gestion des finances publiques de chaque pays de la ZF se révèle cruciale en mettant l'accent sur : i) un cadrage macroéconomique et budgétaire crédible en vue de garantir les allocations assorties. Il s'agit d'améliorer la qualité des prévisions présentées en vue de minimiser leurs écarts avec l'exécution ; ii) la redynamisation de la chaîne des dépenses avec des outils adaptés et un personnel formé, motivé, et stable en poste, permettraient de mieux gérer cette problématique et autres obstacles inhérents ; iii) au niveau des secteurs prioritaires, l'exécution des allocations budgétaires doit prioriser d'abord l'existant, les activités en cours qui constituent un engagement juridique de l'Etat, et ce, quel que soit le changement administratif survenu. Il s'agit donc de privilégier la continuité afin de rassurer l'ensemble des parties prenantes ; iv)

l'existence des ARP découle également du manque de ressources domestiques. La formation, l'équipement moderne et la motivation du personnel des régies financières des impôts, de la douane et du Trésor permettront d'accroître les ressources domestiques en vue de financer les investissements productifs. Cela pourrait préserver de l'apparition de nouveaux ARP ;

7- le taux de prélèvement d'impôts sur les biens et services des pays¹²⁹ riches en ressources naturelles, notamment pétroliers, pour toute la période examinée sont nettement en deçà de celui des pays non pétroliers. Ce qui révèle l'existence de niches d'impôts à collecter pour ces pays concernés ;

8- sur les quatorze économies nationales de la ZF, seules celles de la Côte d'Ivoire et du Cameroun s'avèrent un peu diversifiées et résilientes face aux chocs commerciaux. Cette politique de diversification et de compétitivité adossée à un plan d'action dans toutes les visions à long terme et dans le plan national de développement de tous les pays membres de la ZF, leur permettent de bien se positionner. Ils aspirent ainsi à l'émergence à l'horizon 2030. Par ailleurs, depuis plusieurs décennies, l'une des réformes récurrentes qui confère tout son sens à la vie en communauté est celle conduisant à accroître et développer la libre circulation des facteurs de production pour un profit mutuel. Il s'avère impératif que chaque pays membre de la zone puisse traduire concrètement ces deux catégories de réformes structurelles en vue de pallier la vulnérabilité et la fragilité de ces chocs négatifs au sein de la Zone et dans les pays concernés en particulier. Ces actions pourraient stimuler une croissance tirée par le secteur privé et pérenniser la dynamique de croissance,

Principales limites de la thèse

La thèse traite partiellement des ARP relatifs aux remboursements d'impôts acquittés, comme la réduction de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), le remboursement d'impôts sur le revenu et les dépenses fiscales. En effet, la thèse n'aborde pas les ARP relatifs à certains passifs conditionnels des collectivités déconcentrées, ainsi que les autres organismes et organisations à but non lucratif bénéficiant des subventions de l'État. En effet, peu de données s'avèrent présentement disponibles et il conviendrait de pallier ce manque. Une recherche future pourrait intégrer valablement ces entités. La présente thèse se cantonne aux quatorze

¹²⁹ Pays pétroliers (Cameroun, Tchad, Congo, Guinée-Equatoriale, Gabon) et autres pays riches en ressources naturelles, non pétroliers (Burkina Faso, République Centrafricaine, Guinée Conakry, Mali et Niger)

pays de la ZF, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Il pourrait être judicieux de l'étendre aux Unions des Comores,

Sur le plan théorique et méthodologique, la thèse n'aborde pas plusieurs thèmes connexes liés au rôle et effets macroéconomiques d'ARP, tels que le rendement des créanciers et des prestataires, pourvoyeurs de la commande publique. De même, la relation entre l'accumulation d'ARP et la performance du secteur privé et leur interaction n'ont pu être explorées, eu égard au nonaccès aux données sur le conditionnement (la participation des entreprises aux marchés publics, l'accès à un prêt bancaire ou à une ligne de crédit, l'obligation de rencontrer les autorités fiscales et la part des ventes prépayées dans les ventes totales).

La thèse ne met pas assez la lumière sur l'efficacité de la politique budgétaire en ZF, lorsque les dépenses publiques sont financées par les ARP. Elle n'analyse pas la relation entre l'accumulation d'ARP et les multiplicateurs fiscaux¹³⁰. La thèse n'emploie pas le modèle dynamique d'équilibre général stochastique (DSGE) avec frictions financières pour élucider la littérature sur les effets du financement des dépenses publiques par les ARP. Cela permet d'apprécier la capacité de l'Etat à utiliser la politique budgétaire pour stimuler l'activité économique.

Enfin, la thèse ne fait pas également recours à la *méthode de contrôle synthétique* (MCS) développée par Abadie et Gardeazabal (2003) et étendue par Abadie, Diamond et Hainmueller (2010) en vue de tester l'hypothèse selon laquelle, « *les pays qui connaissent une forte accumulation d'arriérés enregistrent-ils des niveaux de croissance économique plus faibles dans les années qui suivent la forte accumulation ?* »

¹³⁰ Selon le Théorème de Haavelmo, il existe trois effets multiplicateurs : des dépenses publiques ; fiscal et du budget équilibré.

Bibliographie :

- [1]. **Alsim F. et Kalidou T.** , (2010), *Arriérés de paiement et dynamique de croissance au Sénégal*, Ministère de l'Économie et des Finances, Document de travail N° 16, mars 2010
- [2]. **Anna Sylvestre-Treiner**, (2018), *Infographie : Combien coûtent les élections en Afrique ?*, Jeune Afrique.
- [3]. **Bernardin A. et ali**, (2020), *Tax Revenues in fragile and conflict-affected States- why are they low and how can we raise*, IMF, Working Paper WP/20/143.
- [4]. **Blöndal, J.** (2003), « *Comptabilité et budgétisation sur la base des droits constatés : Questions clés et développements récents* », Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire, vol. 3/1, <https://doi.org/10.1787/budget-v3-art4-fr>
- [5]. **BOUDARBAT B. et ali**, (2018), *Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*, Observatoire de la Francophonie économique (OFE) de l'Université de Montréal, Septembre 2018
- [6]. **BRUN J-F et ali.**, (2015), *Effort fiscal des pays en développement : une mesure alternative*, octobre 2015, FERDI, *Economica*, pp. 251-264.
- [7]. **Caldeira É. et ali.**, (2019), *Effort fiscal en Afrique subsaharienne : Les résultats d'une nouvelle base de données*, 4(27), 10 ; <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2019-4>
- [8]. **Chauvin E.**, (2018), *La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ?*, AFD - Agence Française de Développement, ISSN : 2492-8313, <https://www.afd.fr> ›
- [9]. **Chauvin E. et Géraud M.** (2020), *Violences et régionalisation en Afrique centrale*, Revue Belge de Géographie, <https://doi.org/10.4000/belgeo.43632>
- [10]. **Checherita-Westphal C. and Viefers P.**, (2015), *Governments' payment discipline: the macroeconomic effet of public payment delays and arrears*, No 1771 / March 2015, Working Paper Series.
- [11]. **Christian E. and Dilan Ö.** , (2013), *Fiscal Policy over the Election Cycle in Low-Income Countries*, *Fond monétaire international*, Working Pape, Tome 2013 :(153) ; <https://isni.org/isni/00000000404811396>.

- [12]. **Collier, P. et Gunning, JW** (1999). *Trade Shocks in Developing Countries*, vom. *Africa*, Oxford University Press.
- [13]. **Commission économique pour l'Afrique**, (2019), *Rapport économique sur l'Afrique 2019 : La politique budgétaire au service du financement du développement durable*, Addis-Abeba, Éthiopie, ISBN : 978-92-1-125136-4, Web: www.uneca.org
- [14]. **Coulibaly, B., & Gandhi, D.**, (2018), *Mobilisation des recettes fiscales en Afrique : état des lieux et options politiques*, Washington DC, *Africa Growth Initiative*, 1-15.
- [15]. **Crivelli E. et Gupta S.**, (2014), *Resource Blessing, Revenue Curse ? Domestic Revenue Effort in Resource-Rich Countries*, *European Journal of Political Economy*, 35 PP; 88-101
- [16]. **Diarra, S.**, (2012), *Chocs et Mobilisation des Recettes Publiques dans les Pays en Développement. Economies et finances*. Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 109-138.
- [17]. **eJournal of Tax Reseach**, (2018), *L'impact de la corruption sur les recettes fiscales, conformité et développement économique : Tendances dominantes et mesures d'atténuation en Afrique*, 15(2), 217-242,
- [18]. **Emmanuel C. en Géraud M.** (2020), *Violences et régionalisation en Afrique centrale*, *Revue Belge de Géographie*, <https://doi.org/10.4000/belgeo.43632>
- [19]. **Ferguson, R. et ali.**, (2000), *Electricity use and economic development*, *Energy Policy* 28, 923-934
- [20]. **Fleurier V. and Goff M.**, (2021), *Les Régimes de changes en Afrique subsaharienne*, *Economie africaine*, 57-74
- [21]. **Flynn, S., & Pessoa, M.**, (2014). *Prévention et gestion des arriérés de dépenses publiques* [Note d'orientation technique]. Fonds Monétaire International? 35. <file:///C:/Users/Asus/Downloads/tnm1403f.pdf>
- [22]. **Flynn, S., & Pessoa, M.**, (2014), «*Governments payment discipline: the macroeconomic impact of public payment delays and arrears*», Fonds Monétaire International, <file:///C:/Users/Asus/Downloads/tnm1403f.pdf>,
- [23]. **Fonds Monétaire International**, (2019), *Perspectives Economiques Régionales en Afrique subsaharienne : Faire face à l'incertitude*, Octobre 2019.
- [24]. **Fonds Monétaire International**, (2018), *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* : document d'accompagnement, 43 pages, <https://www.imf.org> › gfs › pdf › French GFSM

- [25]. **Fonds Monétaire International**, (2015), *CEMAC : Pourquoi la croissance économique est-elle en retard et que peut-on faire pour y remédier ?*, IMF Working Paper N°15/308, 16 novembre 2015
- [26]. **Fonds Monétaire International**, (2014), *Manuel des Statistiques de finances publiques 2014*. – Washington, D.C. : International Monetary Fund ; cm. Includes bibliographical references and index. 479 pages ISBN: 978-1-49834-376-3, <https://www.imf.org> › GFS › 2014 › gfsfinal_fre
- [27]. **Fonds Monétaire International**, (2011), *Statistiques de finances publiques: Guide d'établissement à l'usage des pays en développement*, International Monetary Fund. Statistics Dept. Serie, 258 pages, ISBN :9781475516036, 1475516037, 57 pages, <https://www.elibrary.imf.org> › view › book
- [28]. **Fonds Monétaire International**, (2009), *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, 6th ed.,(MBP6), Washington, D.C., ISBN 978-1-46238-087-9, Édition française
- [29]. **Fonds Monétaire International**, (2009), *Rapport annuel (2009 ; 2010, 2013 ; 2014 ; 2016 ; 2017 ; 2018 et 2019) - Consultations : au titre de l'article IV*, CEMAC et UEMOA, Washington, D.C
- [30]. **Gaulme F.**, (2011), « *États Fragiles* » : *Concepts Jumelés d'une Nouvelle Réflexion Mondiale*, Institut français des relations internationales, Politique étrangère , 17 à 29, janvier 2011.
- [31]. **Global Corruption Barometer Africa** (2019), *Citizen's views and experiences of corruption*, <https://www.transparency.org/whatwedo/publication/corruption-perceptions-inde>
- [32]. **Groupe de la Banque Mondiale**, (2015), *Rapport de Suivi de la situation économique et financière, Deuxième Edition Septembre 2015*, <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/978-1-4648-0577-6>, Web2 févr. 2017
- [33]. **Hammadi, A. et al**, (2019), *A Governance Dividend for SubSaharan Africa?*, IMF Working Paper 19/1, International Monetary Fund, Washington, DC
- [34]. **International Peace Information Service (IPIS) et Danish Institute for International Studies (DIIS)**, (2018), *République centrafricaine - Cartographie du Conflit*, Anvers, Septembre 2018
- [35]. **Jacquemot, P. & Raffinot, M.**, (2018), *La mobilisation fiscale en Afrique*. Revue d'économie financière, 131, 243-263. <https://doi.org/10.3917/ecofi.131.0243>

- [36]. **Jacquemot, P.** (2013), *Trois défis de l'environnement : Climat, eau et biodiversité*, Economie politique de l'Afrique contemporaine (181-194), Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.jacqu.2013.01.0181>
- [37]. **Jeune Afrique**, (2018), *Infographie : Combien coûtent les élections en Afrique ?*, <https://www.jeuneafrique.com > Politique > Elections>, 31 mai 2018
- [38]. **Journal BBC News**, (2017) *Tchad : La difficile vie des retraités Tchadiens*. <https://fr.africanews.com/2019/11/11/congo-desempares-les-retraites-courent-apres-21-mois-d-arrieres-de-pensions//> , novembre, 2019.
- [39]. **Lienert I.**, (2003), *A Comparison Between Two Public Expenditure Management Systems in Africa*, Fonds Monétaire International, WP/03/2; <https://doi.org/10.5089/9781451841787.001>
- [40]. **Mansour M.**, (2014), *A Tax Revenue Dataset for Sub-Saharan Africa: 1980-2010*, FERDI working paper, 11.
- [41]. **Michael K. and Mario M.**, (2010), *Revenue Mobilisation in Sub Sahara Africa: Challenges from globalisation I- Trade Reform*, IMF, Development Policy Review, 553-571.
- [42]. **Ntungila, F., & Pinshi, C.**, (2019), *Fluctuations des prix des matières premières et Économie Congolaise : Manne d'Espoir ou de Malédiction ?*, <https://mpa.ub.uni-muenchen.de/95409/> MPRA Paper No. 95409, Août 2019.
- [43]. **Oeking A. and Sumlinski M.**, (2016), *Arrears to the IMF-A Ghost of the Past?* IMF Working Paper WP/16/225, Authorized for distribution by Olaf Unterberdoerster.
- [44]. **Peter Heller**, (2005) : « *La marge qui permet au gouvernement d'affecter des ressources à la poursuite d'un objectif sans mettre en péril la viabilité de sa position financière ou la stabilité de l'économie.*», L'ABC de l'Economie, Finances & Développement, <https://www.imf.org>
- [45]. **Pinshi, C.**, (2018), *Les effets macroéconomiques de la chute des cours de produits de base : Évaluation sur la République démocratique du Congo*, International Journal of Innovation and Applied Studies, 24 (1).
- [46]. **PNUD**, (), *les Directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC*, PNU-Brochure CEMAC , 214 pages, Document de travail
- [47]. **Ramos A.**, (1998), *Government Expenditure Arrears: Securitization and Other Solutions*, IMF Working Paper WP/98/ 70, Authorized for distribution by Thomas Reichmann.

- [48]. **Schlenther**, (2017) , *L'effet de la corruption sur les recettes fiscales, conformité et développement économique : Tendances dominantes et mesures d'atténuation en Afrique*, 15(2), 217-242, eJournal of Tax Reseach.
- [49]. **Tiawara, H.** (2015). *The Effect of Commodity Prices on African Economic Growth* [St. Cloud State University]. https://repository.stcloudstate.edu/econ_etds/1
- [50]. **Tidiane K. et al.**, (2016), *Commodity Price Shocks and financial sector fragility*, IMF Working Paper 16/12, février 2016.
- [51]. **Thomas A. & Trevino J.P.**, (2013), *Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa*, IMF Working Paper 13/198
- [52]. **Transparency International et Afrobaromete**, (2019), *Global Corruption Barometer Africa 2019 : Citizen's views and experiences of corruption*. Retrieved, <https://www.transparency.org/whatwedo/publication/corruption-perceptions-inde>
- [53]. **Villafuerte M. et al.** (2008), *Managing the Oil Revenue Boom: The Role of Fiscal Institutions*, IMF, Occasional Paper, 260
- [54]. **Xiangming F. et al.**, (2020), *Les conséquences économiques des conflits en Afrique subsaharienne*, Documents de travail du FMI, 2020(221), octobre 2020.

Table des matières

Remerciements	2
Résumé	3
Liste des sigles et abréviations	7
Liste des tableaux	10
Liste des figures.....	10
Introduction générale.....	11
1.1- Contexte et objectif principal de la thèse	11
1.2- Motivations de la thèse	13
1.3- Problématique de la thèse et question centrale	15
Première partie : Analyse des ARP en Zone franc.....	17
Introduction de la 1^{re} partie.....	18
Chapitre 1 : Typologie et Construction d'une Base de données sur les Arriérés Publics	19
Introduction	19
1.1- Définitions des différentes catégories d'arriérés publics	20
1.2- Evaluation comptable des arriérés publics	43
1.3- Construction d'une base de données relative aux ARP (2000-2018)	46
Conclusion.....	77
Chapitre 2 : Formation des arriérés publics	79
Introduction	79
2.1- Facteurs potentiels de création des arriérés publics en ZF	80
2.2- Canaux de transmission des arriérés publics en Zone franc (2000-2018).....	115
2.3- Principales causes d'accumulation des arriérés publics	124
Conclusion.....	131
Deuxième partie : Effets des arriérés publics	133
Introduction de la 2^{ème} partie.....	134
Chapitre 3 : Effets des arriérés publics sur les recettes fiscales	135

Introduction	135
3.1- Analyse des effets macroéconomiques des ARP sur les RHR	135
3.2-Effet d'ARP sur les quatre principales composantes des RHR (2006 – 2018)	152
3-3- Effets d'ARP sur la qualité des actifs des banques en zone CEMAC	161
3.4- Effets macroéconomiques des ARP sur la qualité institutionnelle et la	165
Conclusion	172
Chapitre 4 : Effets des ARP sur les dépenses d'investissements publics	174
Introduction	174
4.1- Effets des ARP sur les dépenses d'investissements publics en ZF	176
4.2- Effets d'ARP sur les dépenses d'Accès des populations à l'électricité en ZF et HZF	181
Conclusion	191
Conclusion générale, propositions de politique économique	193
Principales limites de la thèse	197
Bibliographie :	199
Table des matières	204
Liste des annexes	206

Liste des annexes

Annexe 1 : Résultats du Test des racines unitaires

Annexe 2 : Résultats du Test de cointégration de Johansen

Annexe 3.1 : Résultats du Test de Normalité

Annexe 3.2 : Résultats du Test d'Autocorrélation

Annexe 3.3 : Résultats du Test d'hétéroscédasticité

Annexe 4 : Résultats des estimations du Modèle VECM

Annexe 5-1 : Résultats du Test de Wald

Annexe n°5-2. a : Résultats du Test de causalité de Granger/Block Exogeneity Wald

Test

Annexe 5-2.b : Résultats du Test Pairwise Causalité de Granger

Annexe 6 : Liste des pays par groupe et par région du monde

Annexe n°1 : Résultats du Test des racines unitaires

Panel unit root test: Summary

Series: D(RHR)

Date: 12/31/22 Time: 17:24

Sample: 2000 2018

Exogenous variables: Individual effects

Automatic selection of maximum lags

Automatic lag length selection based on AIC: 0 to 3

Newey-West automatic bandwidth selection and Bartlett kernel

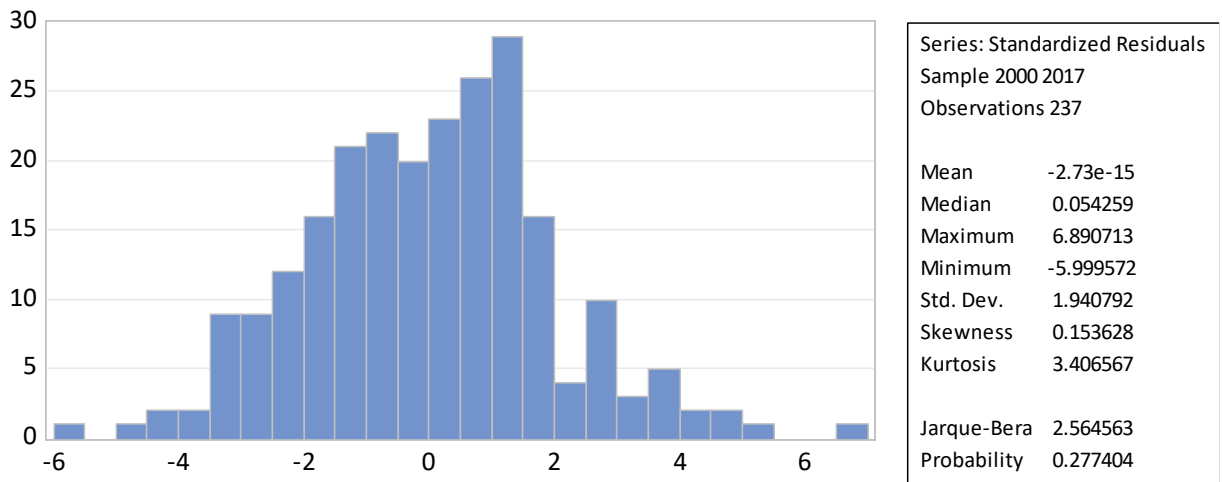
Method	Statistic	Prob.**	Cross- sections	Obs
<u>Null: Unit root (assumes common unit root process)</u>				
Levin, Lin & Chu t*	-12.0303	0.0000	14	214
<u>Null: Unit root (assumes individual unit root process)</u>				
Im, Pesaran and Shin W-stat	-10.6548	0.0000	14	214
ADF - Fisher Chi-square	150.187	0.0000	14	214
PP - Fisher Chi-square	420.483	0.0000	14	224

** Probabilities for Fisher tests are computed using an asymptotic Chi-square distribution. All other tests assume asymptotic normality.

Annexe 2 : Résultats du Test de cointégration de Johansen

Date: 02/25/23 Time: 14:17				
Sample (adjusted): 2007 2017				
Included observations: 148 after adjustments				
Trend assumption: Linear deterministic trend				
Series: RHR GDP INFLAT ARP TE X_PIB M_PIB IDH Eff_Gvt Crédit_Priv SBB SBC WGI Qlté_Réglement				
Lags interval (in first differences): 1 to 4				
Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)				
Hypothesized		Trace	0.05	
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None	0.600872	709.4435	NA	NA
At most 1	0.550920	573.5097	NA	NA
At most 2 *	0.491439	455.0278	334.9837	0.0000
At most 3 *	0.475921	354.9546	285.1425	0.0000
At most 4 *	0.373679	259.3300	239.2354	0.0044
At most 5	0.286481	190.0819	197.3709	0.1082
At most 6	0.228125	140.1251	159.5297	0.3433
**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values				
Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)				
Hypothesized		Max-Eigen	0.05	
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None	0.600872	135.9339	NA	NA
At most 1	0.550920	118.4819	NA	NA
At most 2 *	0.491439	100.0732	76.57843	0.0001
At most 3 *	0.475921	95.62456	70.53513	0.0001
At most 4 *	0.373679	69.24814	64.50472	0.0165
At most 5	0.286481	49.95679	58.43354	0.2658
At most 6	0.228125	38.32198	52.36261	0.6003

Annexe 3.1 : Résultats du Test de Normalité



Annexe 3.2 : Résultats du Test d'Autocorrélation

Date: 12/28/22 Time: 13:46

Sample (adjusted): 2001 2017

Included observations: 238 after adjustments

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob
█	█	1 -0.128 -0.128	3.9762	0.046	
█	█	2 -0.053 -0.070	4.6436	0.098	
█	█	3 -0.112 -0.131	7.6864	0.053	
█	█	4 -0.053 -0.094	8.3681	0.079	
█	█	5 -0.001 -0.042	8.3685	0.137	
█	█	6 0.063 0.031	9.3351	0.156	
█	█	7 0.015 0.009	9.3941	0.226	
█	█	8 -0.051 -0.051	10.037	0.262	
█	█	9 -0.052 -0.059	10.715	0.296	
█	█	10 0.017 0.002	10.791	0.374	
█	█	11 0.017 0.003	10.865	0.455	
█	█	12 0.040 0.023	11.260	0.507	

Annexe 3.3 : Résultats du Test d'hétéroscédasticité

VEC Residual Heteroskedasticity Tests (Levels and Squares)

Date: 02/25/23 Time: 14:11

Sample: 2000 2018

Included observations: 148

Joint test:

Chi-sq	df	Prob.
12048.83	11970	0.3041

Annexe 4 : Résultats des estimations du Modèle VECM

Vector Error Correction Estimates
 Date: 07/17/23 Time: 21:11
 Sample (adjusted): 2007 2017
 Included observations: 148 after adjustments
 Standard errors in () & statistics in []

Cointegrating Eq:	CointEq1													
RHR(-1)	1.000000													
Y(-1)	0.518204 (0.13011) [3.98288]													
INFLAT(-1)	0.072240 (0.04270) [1.71520]													
STCKARP(-1)	0.340732 (0.13138) [2.59337]													
ITE(-1)	-0.019519 (0.03293) [-0.60560]													
X_PIB(-1)	0.167733 (0.05468) [3.06742]													
M_PIB(-1)	-0.147989 (0.06328) [-2.33899]													
IDH(-1)	-57.48044 (12.2546) [-4.68890]													
EFF_GVT(-1)	-2.500586 (0.05293) [-5.46935]													
CREDIT_PRIV(-1)	-0.089973 (0.10088) [-0.90288]													
SBB(-1)	0.206610 (0.10088) [2.35309]													
SBC(-1)	-0.277330 (0.09360) [-2.98423]													
WG(-1)	-7.441431 (2.71759) [-2.73899]													
REGQILY_EST(-1)	6.928840 (3.48427) [1.98889]													
C	23.84698													
Error Correction:	D(RHR)	D(Y)	D(INFLAT)	D(STCKARP)	D(ITE)	D(X_PIB)	D(M_PIB)	D(IDH)	D(EFF_GVT)	D(CREDIT...	D(SBB)	D(SBC)	D(WG)	D(REGQILY...
CointEq1	-0.108124 (0.03262) [-3.14904]	0.240114 (0.118861) [1.73708]	-0.206278 (0.11775) [-1.75180]	-0.171048 (0.05080) [-2.81308]	0.592890 (0.35473) [1.67128]	0.281524 (0.13273) [1.21061]	-0.328137 (0.19517) [-1.68132]	-0.000177 (0.00161) [-0.11061]	0.061911 (0.05656) [1.16993]	-0.004601 (0.16954) [-0.08134]	-0.349899 (0.26351) [-1.32602]	0.556597 (0.26351) [2.10985]	-0.003879 (0.00228) [-1.70973]	0.002966 (0.00228) [1.30068]
D(RHR(-1))	-0.167319 (0.152410) [-1.09910]	-0.842644 (0.61441) [-1.37147]	-0.578053 (0.36359) [-1.56366]	-0.313343 (0.18868) [-1.68193]	-0.556260 (0.48135) [-1.15626]	-0.236190 (0.43237) [-0.54626]	0.027478 (0.03049) [0.90221]	-0.000597 (0.00449) [-0.13573]	-0.036902 (0.18442) [-0.19790]	0.459106 (0.05279) [8.69610]	-0.825188 (0.05279) [-15.64938]	-0.651908 (0.05279) [-12.54032]	0.003782 (0.00743) [0.50743]	0.005784 (0.00743) [0.77524]
D(RHR(-2))	-0.206590 (0.11114) [-1.85896]	-0.403505 (0.04375) [-9.20052]	0.071801 (0.38833) [0.18490]	0.346104 (0.20052) [1.72600]	-2.433799 (1.16990) [-2.08100]	-0.107721 (0.43772) [-0.24361]	0.006837 (0.04363) [0.15662]	-9.82E-05 (0.00049) [-0.00129]	0.053129 (0.05445) [0.97376]	0.241354 (0.18651) [1.29402]	-0.533637 (0.055913) [-9.59441]	-0.979400 (0.86900) [-1.12676]	-0.003820 (0.00723) [-0.52388]	0.008471 (0.00752) [1.12585]
D(RHR(-3))	-0.207966 (0.11503) [-1.82923]	-0.508103 (0.04191) [-12.20754]	-0.208784 (0.11011) [-1.87923]	0.137420 (0.05752) [2.39443]	-1.361115 (0.21081) [-6.45302]	-0.267583 (0.18299) [-1.46369]	-0.058130 (0.00051) [-115.6244]	-0.000475 (0.00156) [-0.30156]	0.069244 (0.05332) [1.29441]	0.144003 (0.19304) [0.74598]	-0.452006 (0.05798) [-7.81039]	-0.160852 (0.89939) [-0.17895]	0.003472 (0.00748) [0.45698]	-0.001421 (0.00779) [-0.18253]
D(RHR(-4))	-0.072414 (0.08219) [-0.88219]	-0.543473 (0.05408) [-10.21651]	-0.508737 (0.37089) [-1.37165]	0.221796 (0.19152) [1.15807]	0.618308 (0.11738) [5.26536]	0.032189 (0.01473) [2.24979]	0.036277 (0.01473) [2.46401]	-0.000342 (0.00047) [-0.72464]	-0.040171 (0.05201) [-0.77244]	0.480456 (0.53403) [0.90009]	-0.282546 (0.02999) [-9.41698]	-0.181873 (0.02999) [-6.07321]	0.001015 (0.00690) [0.14698]	0.000247 (0.00719) [0.34311]
D(Y(-1))	0.050065 (0.13140) [0.37939]	-1.141424 (0.11948) [-9.55088]	-0.058244 (0.10573) [-0.55088]	0.113214 (0.05460) [0.20646]	0.099965 (0.31853) [0.31383]	-0.119657 (0.13918) [-0.86003]	0.087042 (0.17524) [0.49670]	-7.11E-05 (0.00013) [-0.52868]	-0.047570 (0.01483) [-3.20874]	0.017309 (0.05078) [0.34085]	0.386750 (0.23862) [1.62091]	-0.327880 (0.01917) [-16.85781]	0.002935 (0.00197) [1.49110]	-0.001831 (0.00205) [-0.89375]
D(Y(-2))	0.033680 (0.136014) [0.24535]	-0.893351 (0.15074) [-5.93235]	-0.363170 (0.08411) [-4.52435]	0.077877 (0.04860) [1.57448]	-0.168852 (0.29321) [-0.57492]	-0.203789 (0.10698) [-1.90531]	0.290362 (0.15297) [1.89582]	4.09E-05 (0.00012) [-0.37894]	-0.031798 (0.01320) [-2.44226]	0.018037 (0.04520) [0.38300]	0.274208 (0.04250) [6.43852]	-0.526182 (0.24841) [-2.11417]	-0.000889 (0.00178) [-0.50029]	-0.000984 (0.00178) [-0.55731]
D(Y(-3))	0.039732 (0.02893) [1.37146]	-0.451501 (0.15074) [-2.99628]	-0.266643 (0.08411) [-3.22716]	-0.005213 (0.04860) [-0.10727]	-0.203843 (0.29321) [-0.69392]	-0.096035 (0.10698) [-0.90531]	0.029609 (0.15297) [0.19259]	0.000168 (0.00012) [1.37146]	-0.016637 (0.01320) [-1.25662]	0.036822 (0.04520) [0.81662]	0.195606 (0.03260) [5.99650]	-0.202862 (0.21960) [-0.92362]	6.42E-05 (0.00178) [-0.00102]	-0.001302 (0.00178) [-0.74191]
D(Y(-4))	-0.008891 (0.02124) [-0.41863]	-0.193935 (0.11886) [-1.63146]	-0.091348 (0.07421) [-1.23100]	-0.206009 (0.03832) [-5.36822]	0.129306 (0.22365) [0.57464]	-0.032799 (0.08364) [-0.39221]	-0.152207 (0.12299) [-1.23941]	-1.49E-05 (9.4E-05) [1.01404]	-0.001949 (0.01040) [-0.18564]	0.015012 (0.03564) [0.40954]	0.196697 (0.10684) [1.84625]	0.119493 (0.16606) [0.71958]	-0.000837 (0.00138) [-0.60265]	-0.001256 (0.00144) [-0.87001]
D(INFLAT(-1))	-0.018638 (0.02783) [-0.66981]	0.085732 (0.15577) [0.55248]	0.003651 (0.09725) [0.36501]	-0.034187 (0.05022) [-0.68454]	0.798338 (0.25299) [3.15814]	0.032276 (0.10962) [0.29478]	-0.150885 (0.16119) [-0.93498]	-0.000285 (0.00012) [-2.29684]	0.002985 (0.01364) [0.21891]	-0.002829 (0.04671) [-0.60421]	0.281705 (0.14403) [1.95470]	-0.046605 (0.21763) [-0.21363]	-0.002651 (0.00181) [-1.47062]	-0.001988 (0.00181) [-1.09889]
D(INFLAT(-2))	-0.018638 (0.02783) [-0.66981]	0.085732 (0.15577) [0.55248]	0.003651 (0.09725) [0.36501]	-0.034187 (0.05022) [-0.68454]	0.798338 (0.25299) [3.15814]	0.032276 (0.10962) [0.29478]	-0.150885 (0.16119) [-0.93498]	-0.000285 (0.00012) [-2.29684]	0.002985 (0.01364) [0.21891]	-0.002829 (0.04671) [-0.60421]	0.281705 (0.14403) [1.95470]	-0.046605 (0.21763) [-0.21363]	-0.002651 (0.00181) [-1.47062]	-0.001988 (0.00181) [-1.09889]
D(INFLAT(-3))	0.018638 (0.02783) [0.66981]	-0.085732 (0.15577) [-0.55248]	-0.003651 (0.09725) [-0.36501]	0.034187 (0.05022) [0.68454]	-0.798338 (0.25299) [-3.15814]	-0.032276 (0.10962) [-0.29478]	0.150885 (0.16119) [0.93498]	0.000285 (0.00012) [2.29684]	-0.002985 (0.01364) [-0.21891]	0.002829 (0.04671) [0.60421]	-0.281705 (0.14403) [-1.95470]	0.046605 (0.21763) [0.21363]	0.002651 (0.00181) [1.47062]	0.001988 (0.00181) [1.09889]
D(INFLAT(-4))	0.018638 (0.02783) [0.66981]	-0.085732 (0.15577) [-0.55248]	-0.003651 (0.09725) [-0.36501]	0.034187 (0.05022) [0.68454]	-0.798338 (0.25299) [-3.15814]	-0.032276 (0.10962) [-0.29478]	0.150885 (0.16119) [0.93498]	0.000285 (0.00012) [2.29684]	-0.002985 (0.01364) [-0.21891]	0.002829 (0.04671) [0.60421]	-0.281705 (0.14403) [-1.95470]	0.046605 (0.21763) [0.21363]	0.002651 (0.00181) [1.47062]	0.001988 (0.00181) [1.09889]
D(STCKARP(-1))	0.078425 (0.06503) [1.20598]	-0.235670 (0.36395) [-0.64728]	0.133257 (0.22722) [0.58640]	0.029315 (0.11733) [0.24965]	1.021817 (0.68454) [1.49270]	0.283677 (0.27660) [1.02454]	0.721024 (0.37660) [1.91839]	-8.72E-05 (0.00029) [-0.30189]	-0.037720 (0.03186) [-1.18529]	-0.023678 (0.10914) [-0.21696]	0.132517 (0.02716) [4.88624]	-0.639728 (0.50848) [-1.25812]	-0.002829 (0.00423) [-0.67140]	0.002408 (0.00423) [0.56824]
D(STCKARP(-2))	-0.071091 (0.05386) [-1.31923]	0.039279 (0.30145) [1.29362]	0.262886 (0.09718) [2.69640]	-0.030353 (0.09718) [-0.31107]	0.352623 (0.56699) [0.62124]	0.508226 (0.31193) [1.63054]	-0.000137 (0.00024) [-0.57024]	0.031405 (0.02639) [1.19252]	-0.035843 (0.09039) [-0.39409]	0.135549 (0.27098) [0.49695]	-0.343349 (0.42116) [-0.81522]	-0.003222 (0.00352) [-0.91603]	-0.005038 (0.00352) [-1.43305]	0.000385 (0.00352) [1.03919]
D(STCKARP(-3))	0.056258 (0.04995) [1.13481]	0.238160 (0.17454) [1.34091]	0.030988 (0.09013) [0.34586]	0.005011 (0.05294) [0.09481]	0.045816 (0.27660) [0.16573]	0.138101 (0.19874) [0.69569]	-0.401222 (0.28920) [-1.38809]	-0.000368 (0.00022) [-1.66011]	0.017718 (0.02447) [0.72396]	-0.009079 (0.03835) [-0.23362]	-0.001505 (0.05131) [-0.29550]	0.501952 (0.39959) [1.28150]	0.001029 (0.00325) [0.31662]	0.001237 (0.00325) [0.38689]
D(STCKARP(-4))	-0.081820 (0.04783) [-1.29468]	0.001049 (0.26767) [0.34013]	0.088429 (0.16711) [0.52896]	0.082866 (0.08629) [0.94796]	0.111620 (0.50345) [0.22181]	0.130805 (0.18837) [0.69442]	-0.164266 (0.27698) [-0.59307]	-7.81E-05 (0.00021) [-0.37994]	-0.034910 (0.08026) [-0.42696]	0.382783 (0.08026) [4.75411]	-0.478241 (0.24061) [-1.98606]	-0.001820 (0.37396) [-0.48031]	-0.001620 (0.00311) [-0.52388]	-0.000751 (0.00311) [-0.23180]
D(ITE(-1))	0.026441 (0.05657) [0.46510]	0.021850 (0.01707) [1.24688]	0.078068 (0.03347) [2.34088]	-0.026814 (0.14939) [-0.18026]	0.097840 (0.93246) [0.10461]	-0.049003 (0.31346) [-0.15642]	-0.094789 (0.57178) [-0.16424]	1.53E-05 (0.00071) [0.34502]	-0.005637 (0.04509) [-0.12777]	0.024177 (0.01669) [1.44827]	-0.006478 (0.12944) [-0.05078]	0.057208 (0.00667) [8.57351]	0.000429 (0.00067) [0.62825]	0.000602 (0.00067) [0.89439]
D(ITE(-2))	0.004512 (0.03941) [0.11426]	-0.024025 (0.13170) [-0.18311]	0.070785 (0.03478) [2.03665]	0.007033 (0.03190) [0.22032]	-0.121816 (0.11632) [-1.04724]	-0.039848 (0.10724) [-0.36997]	0.172221 (0.28897) [0.59918]	5.74E-05 (0.00019) [0.33231]	-0.001619 (0.01913) [-0.08418]	-0.027711 (0.06161) [-0.45008]	-0.008600 (0.01862) [-0.46253]	-0.000839 (0.01862) [-0.45008]	-0.000675 (0.00377) [-1.80552]	-0.000751 (0.00377) [-1.99742]
D(ITE(-3))	-0.036269 (0.01171) [-3.13842]	-0.026089 (0.06565) [-0.40161]	-0.136484 (0.04092) [-3.33133]	-0.239632 (0.02213) [-10.8229]	-0.039781 (0.12329) [-0.31949]	0.133492 (0.04613) [2.96997]	2.36E-05 (0.06783) [0.36921]	0.000342 (0.00574) [0.05952]	0.002875 (0.01966) [0.14626]	0.002875 (0.05892) [0.48823]	-0.008332 (0.09158) [-0.09158]	-0.00164 (0.00769) [-0.21062]	-0.000107 (0.00769) [-0.12742]	-0.000793 (0.00769) [-0.10242]
D(X_PIB(-1))	0.087434 (0.03921) [2.22984]	-0.083665 (0.21948) [-0.38125]	0.074609 (0.13701) [0.54458]	-0.030496 (0.07075) [-0.42975]	0.457414 (0.41275) [1.10920]	0.653890 (0.15443) [4.23276]	0.000440 (0.00680) [0.64225]	-0.027937 (0.01921) [-1.45427]	0.046007 (0.06680) [0.69915]	0.091050 (0.19227) [0.46156]	-0.905927 (0.30659) [-2.95481]	-0.003041 (0.00265) [-1.19311]	-0.001327 (0.00265) [-0.50825]	-0.000618 (0.00265) [-2.30444]
D(X_PIB(-2))	0.030729 (0.03941) [0.77093]	-0.165396 (0.13170) [-1.25945]	0.032249 (0.03170) [1.02319]	-0.013962 (0.07111) [-0.19635]	0.262435 (0.11480) [2.28751]	0.033057 (0.10724) [0.30897]	0.293450 (0.28897) [1.01642]	0.000167 (0.00019) [0.87084]	-0.016814 (0.01913) [-0.87804]	-0.088447 (0.06161) [-1.33728]	0.385440 (0.18			

DIEFF_GVT(-1)	-0.377334 (0.20238) [-1.86452]	1.612219 (1.13262) [1.42344]	0.657210 (0.70712) [0.92942]	-0.521960 (0.36514) [-1.42948]	-0.904975 (2.13031) [-0.42481]	0.942105 (0.78705) [1.18199]	1.695564 (1.17200) [1.44673]	0.000648 (0.00090) [0.72022]	-0.032371 (0.09915) [-0.32649]	-0.114173 (0.33863) [-0.33617]	-1.114301 (1.01814) [-1.09445]	-2.385220 (1.58239) [-1.50735]	0.011793 (0.01316) [0.89586]	0.004862 (0.01370) [0.35484]
DIEFF_GVT(-2)	-0.282956 (0.19427) [-1.45651]	0.608175 (0.67880) [0.59377]	-0.005796 (0.67880) [-0.00854]	-0.161651 (0.35052) [-0.46118]	0.837436 (2.04498) [-0.40951]	1.036072 (0.76513) [0.77784]	-1.757438 (1.12506) [-1.56209]	-0.001430 (0.00086) [-1.65601]	0.069257 (0.09518) [0.72766]	-0.355963 (0.32603) [-0.09182]	-0.525205 (0.97736) [-0.53737]	2.200083 (1.51901) [1.44837]	-0.019935 (0.01264) [-1.57755]	-0.007681 (0.01315) [-0.58397]
DIEFF_GVT(-3)	-0.481416 (0.20820) [-2.31228]	-0.938006 (1.16522) [-0.80500]	0.773206 (0.72747) [1.06287]	-0.368912 (0.37565) [-0.98206]	-2.363374 (2.19162) [-1.07837]	-0.307495 (0.81999) [0.37500]	1.036422 (1.20573) [-1.01314]	-0.001137 (0.00093) [-1.22929]	0.155483 (0.10200) [1.52430]	0.071173 (0.34941) [0.20542]	-0.010204 (1.04744) [-0.00974]	-1.304030 (1.62793) [0.80103]	-0.005106 (0.01354) [-0.37702]	0.005961 (0.01410) [0.64995]
DIEFF_GVT(-4)	0.038993 (0.19181) [0.20329]	0.042402 (1.07349) [0.03950]	-0.295319 (0.67020) [-0.44064]	0.194710 (0.34608) [0.56262]	-2.285308 (2.01908) [-1.13185]	-0.782384 (0.75544) [-1.03667]	-0.426330 (1.11081) [-0.38380]	-0.000233 (0.00085) [-0.27378]	0.102882 (0.09397) [1.09461]	-0.209162 (0.32190) [-0.64977]	-0.851114 (0.96498) [-0.86200]	-0.020737 (1.49978) [-0.01383]	-0.005023 (0.01248) [-0.40260]	-0.005179 (0.01299) [-0.39880]
D(CREDIT_PRIV(-1))	0.102911 (0.06961) [1.47844]	-0.499783 (0.38957) [-1.28290]	-0.280087 (0.24322) [-1.15159]	0.010823 (0.12559) [0.08618]	-1.091472 (0.73273) [-1.48960]	-0.340686 (0.27415) [-1.26963]	0.591770 (0.40312) [1.46799]	-0.000401 (0.00031) [-1.29610]	-0.049720 (0.03410) [0.62553]	-0.073073 (0.11682) [-0.45793]	0.105566 (0.35019) [0.30145]	-0.247443 (0.54427) [0.45463]	0.002076 (0.00453) [0.45849]	-0.000743 (0.00471) [-0.15768]
D(CREDIT_PRIV(-2))	0.134333 (0.07180) [1.87082]	-0.007344 (0.40186) [-0.01827]	0.346679 (0.25089) [1.38179]	-0.115070 (0.12955) [-0.88820]	-0.419433 (0.75585) [-0.55492]	-0.332506 (0.28280) [0.60667]	0.000467 (0.41583) [-0.79961]	0.012249 (0.00032) [1.46312]	0.129169 (0.03518) [0.34818]	0.092134 (0.12050) [1.07191]	0.081956 (0.36124) [1.90125]	0.044774 (0.56144) [-0.44777]	-0.001596 (0.00467) [-0.34174]	-0.006856 (0.00486) [0.141025]
D(CREDIT_PRIV(-3))	0.070128 (0.07251) [0.96714]	0.006555 (0.40582) [0.01615]	0.216058 (0.25336) [0.85278]	0.192846 (0.13083) [1.47403]	0.259360 (0.76328) [-0.30206]	-0.086263 (0.28558) [0.12389]	0.050206 (0.41992) [0.55426]	0.000179 (0.00032) [-0.65355]	-0.023217 (0.03521) [-0.75152]	-0.091452 (0.12169) [0.55426]	0.500974 (0.36480) [1.37330]	-0.421974 (0.56697) [0.74427]	0.002272 (0.00472) [0.48160]	-0.011239 (0.00491) [-0.25244]
D(CREDIT_PRIV(-4))	0.073878 (0.07120) [1.03761]	-0.014351 (0.39848) [-0.03601]	-0.106894 (0.24878) [-0.42967]	0.125016 (0.12847) [0.97315]	-1.042853 (0.74949) [-1.39141]	-0.045267 (0.28042) [-0.16142]	0.583205 (0.41234) [1.41395]	0.000101 (0.00032) [0.31825]	-0.095524 (0.03488) [-2.73839]	-0.079559 (0.11949) [-0.66582]	-0.057808 (0.35821) [-0.16138]	-0.548618 (0.56212) [0.98544]	0.007756 (0.00463) [1.67466]	-0.000996 (0.00482) [-0.20663]
D(SBB(-1))	0.006498 (0.01629) [0.39886]	-0.003074 (0.09118) [-0.03371]	0.068657 (0.05992) [1.20610]	0.007415 (0.02939) [0.25224]	0.066856 (0.17149) [0.38985]	-0.028214 (0.06416) [-0.43971]	-0.042758 (0.09435) [-0.45320]	-2.91E-05 (0.00798) [0.40188]	-0.012614 (0.00798) [-1.58039]	0.000492 (0.02734) [0.01799]	-0.537404 (0.08196) [-6.55678]	0.034840 (0.36124) [2.46166]	0.002609 (0.00106) [0.27350]	0.000603 (0.01100) [0.54545]
D(SBB(-2))	-0.018976 (0.10702) [-1.11471]	0.049236 (0.09527) [0.51679]	0.226069 (0.05948) [3.80075]	0.001442 (0.03071) [0.04693]	-0.191767 (0.17919) [-1.07018]	-0.012451 (0.06704) [-0.18571]	0.006997 (0.09858) [1.25820]	9.52E-05 (0.00834) [-0.87045]	-0.007260 (0.02857) [1.24083]	-0.035449 (0.08564) [-0.20642]	0.274603 (0.08564) [0.09214]	0.001664 (0.13310) [1.50312]	0.000773 (0.00111) [0.67051]	
D(SBB(-3))	-0.012890 (0.07121) [-0.74912]	-0.074218 (0.09630) [-0.77066]	0.094585 (0.06012) [1.57317]	0.052321 (0.03105) [1.68524]	-0.244769 (0.18113) [-1.35132]	-0.062595 (0.06777) [-0.96347]	0.029280 (0.09965) [0.29382]	-1.50E-05 (0.00843) [-0.19589]	-0.027098 (0.02088) [-3.21220]	0.020783 (0.02888) [0.71989]	-0.209249 (0.08857) [-2.41713]	-0.153943 (0.13455) [-1.14417]	0.000821 (0.00112) [0.73320]	0.000522 (0.00116) [0.44804]
D(SBB(-4))	-0.002995 (0.01524) [-0.19656]	0.058768 (0.08527) [0.68921]	0.137406 (0.05323) [2.58113]	0.021816 (0.02749) [0.79362]	-0.243520 (0.16038) [-1.51841]	0.038398 (0.06001) [0.63990]	0.170975 (0.08823) [1.93778]	7.80E-05 (0.00746) [1.15201]	0.000638 (0.02557) [0.29960]	-0.121580 (0.07665) [-1.58618]	-0.275579 (0.06099) [-2.31329]	0.000961 (0.00099) [0.96948]	0.000436 (0.00103) [-0.42283]	
D(SBC(-1))	-0.029384 (0.03333) [-0.88152]	0.139752 (0.18655) [0.74912]	-0.185825 (0.11647) [-1.59549]	0.070385 (0.06014) [-1.17031]	-0.001941 (0.35088) [0.00553]	0.323255 (0.13128) [2.46230]	-0.005448 (0.19304) [-0.02822]	-0.000168 (0.00015) [1.13342]	0.033489 (0.01633) [-0.20564]	-0.016950 (0.05594) [0.30300]	-0.129099 (0.16770) [-0.76984]	-0.005624 (0.26063) [0.36413]	-0.002821 (0.00217) [-2.68628]	0.000430 (0.00226) [-0.63730]
D(SBC(-2))	-0.031228 (0.02929) [-1.06819]	0.327231 (0.16392) [1.99625]	0.043378 (0.10234) [0.42386]	-0.092861 (0.05285) [-1.75719]	-0.044611 (0.30832) [-0.14469]	0.072781 (0.11536) [0.63092]	-0.248335 (0.16862) [-1.46405]	-3.80E-05 (0.00013) [-0.29229]	0.030538 (0.01435) [2.12813]	0.121466 (0.04915) [-2.47111]	-0.111257 (0.14735) [0.75504]	0.373867 (0.22902) [1.63249]	-0.002194 (0.00191) [-1.15152]	0.002026 (0.00191) [1.02165]
D(SBC(-3))	0.056766 (0.03187) [1.78137]	0.088923 (0.17835) [0.49860]	0.295662 (0.11135) [2.65536]	-0.060165 (0.05750) [-1.04643]	-0.148369 (0.33544) [-0.44230]	-0.091128 (0.12551) [0.72609]	0.064257 (0.18455) [0.34819]	-0.000124 (0.01561) [-0.87489]	0.010398 (0.05348) [0.66600]	0.080814 (0.16032) [1.51113]	-0.486847 (0.16032) [-0.30674]	-0.389330 (0.24917) [-1.56322]	0.002982 (0.00207) [1.43864]	0.003283 (0.00216) [0.52158]
D(SBC(-4))	0.043250 (0.02899) [1.60251]	-0.026664 (0.15105) [-0.17653]	-0.041856 (0.09430) [-0.44385]	0.150042 (0.04869) [0.30812]	-0.371343 (0.28410) [-1.30710]	-0.077626 (0.10629) [-0.73029]	-4.414852 (0.15630) [2.65425]	-3.38E-05 (0.00012) [-0.28171]	-0.014566 (0.01322) [-1.10158]	0.022453 (0.04529) [0.49572]	-0.199554 (0.13578) [-1.46970]	-0.533841 (0.21103) [-2.52973]	0.000281 (0.00176) [0.16012]	0.002701 (0.00183) [0.47849]
D(WGI(-1))	2.012824 (1.58783) [1.26765]	20.68277 (8.86653) [2.32743]	-1.284630 (5.54804) [-0.23155]	-6.138372 (2.86488) [1.24263]	6.294973 (16.7143) [0.37662]	-4.608097 (6.25365) [-0.73687]	0.979119 (9.19548) [0.10648]	0.013613 (0.00762) [1.92933]	1.818124 (0.77792) [2.33715]	-0.068632 (2.66474) [-0.02576]	-4.860676 (7.98828) [0.60848]	-13.80035 (12.4154) [1.11155]	0.309287 (0.10328) [2.99450]	0.204156 (0.10750) [1.89913]
D(WGI(-2))	-1.348499 (1.61798) [-0.83345]	4.592749 (0.95525) [0.50719]	2.87740 (5.65338) [0.51080]	-1.017643 (2.91928) [-0.34859]	14.25484 (17.0317) [0.83696]	2.339786 (6.37239) [0.36718]	-21.56513 (9.37008) [-2.30149]	-0.001386 (0.00719) [-1.93137]	1.054134 (0.79269) [1.32981]	-5.288110 (8.13995) [-1.94014]	-0.650706 (12.6511) [-0.07994]	20.04753 (8.13995) [1.90082]	-0.060479 (0.10525) [-0.57464]	0.050699 (0.10954) [0.50273]
D(WGI(-3))	-0.937973 (1.56132) [-0.60376]	4.347706 (8.73812) [0.49756]	3.916881 (5.45539) [0.71798]	-1.881269 (2.81704) [-0.66782]	2.741131 (16.4352) [0.16878]	2.203990 (6.14921) [0.35842]	-2.128883 (9.04192) [-0.23545]	-0.003206 (0.00694) [0.46212]	0.391469 (0.76493) [0.51177]	-0.268811 (2.62023) [-0.10251]	-1.766208 (7.85487) [-0.22496]	3.042073 (12.2081) [0.24919]	0.083819 (0.10156) [0.82532]	0.026980 (0.10570) [0.25524]
D(WGI(-4))	2.171172 (1.45287) [1.49441]	-6.948014 (8.13116) [-0.85449]	3.933883 (5.07645) [0.77493]	1.126628 (2.62136) [0.42979]	-10.62906 (15.2936) [-1.05057]	-0.011444 (5.72208) [-0.39414]	-3.316278 (8.41385) [0.49036]	0.003166 (0.00646) [-0.84571]	-0.601972 (0.71180) [0.19780]	-0.482271 (2.43823) [-0.19780]	-3.526160 (7.30926) [-0.48242]	3.379428 (11.3601) [0.29748]	-0.148261 (0.09451) [-1.56881]	0.062713 (0.09836) [0.63757]
D(REGQILITY_EST(-1))	-0.471091 (1.41920) [-0.33194]	-13.40583 (7.94272) [-1.68781]	-3.206264 (4.95881) [-0.64658]	2.095004 (2.56061) [0.81816]	17.20540 (14.9392) [1.15170]	10.02527 (5.58948) [2.04257]	16.78765 (8.21887) [0.41272]	0.002603 (0.00631) [-1.46698]	-1.019992 (0.69530) [2.09313]	4.985253 (2.38172) [0.78639]	5.614696 (7.13998) [0.31092]	-3.450239 (1.00968) [-0.04575]	0.004224 (0.09232) [0.04575]	-0.056768 (0.09608) [-0.59082]
D(REGQILITY_EST(-2))	-0.064462 (1.34081) [-0.04608]	-0.599664 (7.50402) [-0.07991]	7.081144 (4.88491) [1.51148]	1.757233 (2.41918) [0.72637]	8.022789 (14.1140) [0.56843]	0.593076 (7.76492) [0.11231]	2.153993 (0.00596) [0.27739]	0.007498 (0.00596) [-1.25852]	-0.508420 (0.65690) [-0.77397]	3.626079 (2.25017) [1.61147]	3.325654 (6.74552) [0.49404]	-5.708954 (10.4839) [-0.54455]	0.141542 (0.08722) [1.62288]	-0.097180 (0.09078) [-1.07055]
D(REGQILITY_EST(-3))	-0.869953 (1.27599) [-0.68151]	-3.458003 (7.14124) [-0.48423]	1.027043 (4.45842) [0.23036]	6.606672 (2.30223) [2.86969]	14.20570 (13.4317) [0.63357]	3.183979 (5.02546) [0.30981]	2.289363 (7.38952) [-0.66642]	-0.003779 (0.00567) [0.03098]	-0.111552 (0.62514) [-1.48494]	0.398468 (2.14139) [0.61941]	3.150292 (6.41941) [0.31575]	0.0049611 (0.97706) [-0.00773]	3.102092 (0.08300) [-0.52855]	-0.119006 (0.08639) [-1.37759]
D(REGQILITY_EST(-4))	2.449057 (1.27251) [1.92459]	1.192828 (7.12177) [-0.16749]	-4.892847 (4.44627) [-1.10044]	-0.834166 (2.29595) [-0.36332]	5.903718 (13.3951) [0.44074]	6.382946 (5.01175) [1.27360]	7.429048 (7.36937) [1.00810]	0.000771 (0.00565) [0.13627]	-0.273161 (0.62344) [-0.43815]	4.761885 (2.13555) [2.22981]	3.671121 (6.40190) [0.57344]	-8.147427 (9.94985) [-0.81885]	0.073786 (0.08277) [0.89142]	-0.046787 (0.08615) [-0.54308]
C	-0.457552 (0.36592) [-1.25040]	-0.996010 (2.04794) [-0.48635]	1.910431 (1.101754) [1.49419]	3.409181 (0.66023) [1.66875]	-2.629094 (3.85190) [-1.82426]	2.459353 (1.44118)<								

Annexe 5-1 : Résultats du Test de Wald

Wald Test:
Equation: Untitled

Test Statistic	Value	df	Probability
F-statistic	3.029007	(9, 91)	0.0033
Chi-square	27.26106	9	0.0013

Null Hypothesis: $C(6)=C(10)=C(14)=C(18)=C(22)=C(26)$
 $=C(38)=C(42)=C(46)=0$

Null Hypothesis Summary:

Normalized Restriction (= 0)	Value	Std. Err.
C(6)	0.048271	0.030285
C(10)	-0.001287	0.027391
C(14)	0.083041	0.065048
C(18)	0.027631	0.009917
C(22)	0.094580	0.038819
C(26)	-0.048980	0.037485
C(38)	0.108026	0.069618
C(42)	0.009371	0.016141
C(46)	-0.035960	0.032930

Restrictions are linear in coefficients.

Annexe n°5-2. a : Résultats du Test de causalité de Granger/Block Exogeneity

Wald Test

VEC Granger Causality/Block Exogeneity Wald Tests
 Date: 07/17/23 Time: 23:36
 Sample: 2000 2018
 Included observations: 148

Dependent variable: D(RHR)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(Y)	7.736808	4	0.1017
D(INFLAT)	1.664074	4	0.7572
D(STCKARP)	6.489069	4	0.1655
D(ITE)	1.084773	4	0.0255
D(X_PIB)	7.982956	4	0.0922
D(M_PIB)	7.168979	4	0.1322
D(IDH)	9.389846	4	0.0521
D(EFF_GVT)	8.748100	4	0.0677
D(CREDIT_PRIV)	7.959274	4	0.0931
D(SBB)	2.754143	4	0.5998
D(SBC)	7.522971	4	0.1107
D(WGI)	5.861937	4	0.2097
D(REGOLITY_EST)	5.888159	4	0.2077
All	91.78123	52	0.0006

Dependent variable: D(Y)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	2.477405	4	0.6487
D(INFLAT)	3.515258	4	0.4756
D(STCKARP)	1.267758	4	0.8634
D(ITE)	1.901173	4	0.7539
D(X_PIB)	0.741233	4	0.9461
D(M_PIB)	2.768990	4	0.5975
D(IDH)	2.688774	4	0.6112
D(EFF_GVT)	3.108969	4	0.5398
D(CREDIT_PRIV)	1.765789	4	0.7787
D(SBB)	3.204997	4	0.5241
D(SBC)	4.026943	4	0.4024
D(WGI)	6.552158	4	0.1615
D(REGOLITY_EST)	3.544669	4	0.4711
All	52.52939	52	0.4534

Dependent variable: D(INFLAT)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	4.088506	4	0.3942
D(Y)	21.61893	4	0.0002
D(STCKARP)	2.892534	4	0.5759
D(ITE)	19.30954	4	0.0007
D(X_PIB)	4.643168	4	0.3259
D(M_PIB)	7.196488	4	0.1266
D(IDH)	5.454813	4	0.2437
D(EFF_GVT)	2.15055	4	0.6953
D(CREDIT_PRIV)	3.584643	4	0.4651
D(SBB)	19.24967	4	0.0007
D(SBC)	10.33852	4	0.0351
D(WGI)	1.251910	4	0.8695
D(REGOLITY_EST)	4.957780	4	0.2917
All	130.7821	52	0.0000

Dependent variable: D(STCKARP)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	4.897545	4	0.2980
D(Y)	8.897309	4	0.0637
D(INFLAT)	14.84499	4	0.0050
D(ITE)	4.125415	4	0.3893
D(X_PIB)	4.281438	4	0.3893
D(M_PIB)	4.555395	4	0.3360
D(IDH)	4.467139	4	0.3465
D(EFF_GVT)	3.138312	4	0.6364
D(CREDIT_PRIV)	3.803506	4	0.4333
D(SBB)	3.876442	4	0.4320
D(SBC)	15.64309	4	0.0035
D(WGI)	5.335138	4	0.2546
D(REGOLITY_EST)	10.94799	4	0.0272
All	72.99614	52	0.0290

Dependent variable: D(ITE)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	5.650811	4	0.2268
D(Y)	3.627441	4	0.4588
D(INFLAT)	8.351249	4	0.0785
D(STCKARP)	3.280465	4	0.5120
D(X_PIB)	5.277121	4	0.2600
D(M_PIB)	3.003809	4	0.5572
D(IDH)	3.753038	4	0.4405
D(EFF_GVT)	2.924906	4	0.6705
D(CREDIT_PRIV)	4.385476	4	0.3563
D(SBB)	4.420490	4	0.3521
D(SBC)	1.847330	4	0.7638
D(WGI)	1.531295	4	0.8211
D(REGOLITY_EST)	2.344981	4	0.6726
All	59.72165	52	0.2156

Dependent variable: D(X_PIB)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	0.648628	4	0.9575
D(Y)	2.368157	4	0.6684
D(INFLAT)	6.720962	4	0.1514
D(STCKARP)	4.365810	4	0.3588
D(ITE)	4.205990	4	0.3788
D(M_PIB)	13.34780	4	0.0097
D(IDH)	2.892417	4	0.5760
D(EFF_GVT)	2.625258	4	0.6224
D(CREDIT_PRIV)	2.205051	4	0.6981
D(SBB)	2.771902	4	0.5967
D(SBC)	7.923896	4	0.0944
D(WGI)	2.293335	4	0.6809
D(REGOLITY_EST)	4.864562	4	0.3015
All	66.50486	52	0.0850

Dependent variable: D(M_PIB)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	0.018794	4	1.0000
D(Y)	9.735644	4	0.0451
D(INFLAT)	8.573842	4	0.0727
D(STCKARP)	9.069551	4	0.0594
D(ITE)	14.39293	4	0.0011
D(X_PIB)	16.16482	4	0.0028
D(IDH)	11.13190	4	0.0261
D(EFF_GVT)	5.942506	4	0.2035
D(CREDIT_PRIV)	4.212968	4	0.3780
D(SBB)	4.802109	4	0.3082
D(SBC)	9.271295	4	0.0547
D(WGI)	5.338999	4	0.2524
D(REGOLITY_EST)	4.989679	4	0.2884
All	76.54097	52	0.0150

Dependent variable: D(IDH)			
Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	2.224275	4	0.6946
D(Y)	6.734313	4	0.1506
D(INFLAT)	7.428638	4	0.1149
D(STCKARP)	3.030354	4	0.5528
D(ITE)	2.447244	4	0.6541
D(X_PIB)	8.618805	4	0.0714
D(M_PIB)	3.278625	4	0.5123
D(EFF_GVT)	4.937517	4	0.2938
D(CREDIT_PRIV)	4.732637	4	0.3158
D(SBB)	6.074642	4	0.1936
D(SBC)	2.159198	4	0.7065
D(WGI)	8.082403	4	0.0886
D(REGOLITY_EST)	3.144391	4	0.5340
All	62.85342	52	0.1440

Dependent variable: D(EFF_GVT)

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	4.381066	4	0.3569
D(Y)	12.41159	4	0.0145
D(INFLAT)	9.802380	4	0.0439
D(STCKARP)	3.548708	4	0.4705
D(ITE)	2.289039	4	0.6828
D(X_PIB)	3.788070	4	0.4354
D(M_PIB)	3.336637	4	0.5031
D(IDH)	3.004302	4	0.5571
D(CREDIT_PRIV)	9.192707	4	0.0565
D(SBB)	16.29619	4	0.0026
D(SBC)	8.786192	4	0.0667
D(WGI)	8.655495	4	0.0703
D(REGQLITY_EST)	2.407182	4	0.6613
All	67.55780	52	0.0722

Dependent variable: D(CREDIT_PRIV)

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	11.84730	4	0.0185
D(Y)	0.879988	4	0.9274
D(INFLAT)	2.669234	4	0.6146
D(STCKARP)	2.412660	4	0.6603
D(ITE)	5.114246	4	0.2758
D(X_PIB)	3.469094	4	0.4826
D(M_PIB)	5.888079	4	0.2077
D(IDH)	7.785146	4	0.0998
D(EFF_GVT)	1.838009	4	0.7655
D(SBB)	4.777888	4	0.3109
D(SBC)	8.756725	4	0.0675
D(WGI)	3.822614	4	0.4305
D(REGQLITY_EST)	9.621946	4	0.0473
All	58.48914	52	0.2494

Dependent variable: D(SBB)

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	2.674923	4	0.6136
D(Y)	6.914692	4	0.1405
D(INFLAT)	0.661475	4	0.9560
D(STCKARP)	2.816958	4	0.5889
D(ITE)	3.845092	4	0.4274
D(X_PIB)	14.32162	4	0.0063
D(M_PIB)	9.164987	4	0.0571
D(IDH)	6.328327	4	0.1759
D(EFF_GVT)	2.134344	4	0.7111
D(CREDIT_PRIV)	5.245472	4	0.2630
D(SBC)	10.33944	4	0.0351
D(WGI)	0.753303	4	0.9446
D(REGQLITY_EST)	1.040073	4	0.9037
All	49.77581	52	0.5618

Dependent variable: D(SBC)

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	1.530750	4	0.8212
D(Y)	9.377549	4	0.0523
D(INFLAT)	6.861009	4	0.1434
D(STCKARP)	5.756381	4	0.2181
D(ITE)	18.19725	4	0.0011
D(X_PIB)	15.22176	4	0.0043
D(M_PIB)	6.457726	4	0.1675
D(IDH)	7.316207	4	0.1201
D(EFF_GVT)	6.493042	4	0.1652
D(CREDIT_PRIV)	1.788475	4	0.7746
D(SBB)	6.440455	4	0.1686
D(WGI)	4.533562	4	0.3386
D(REGQLITY_EST)	1.528293	4	0.8216
All	69.21320	52	0.0554

Dependent variable: D(WGI)

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	1.237618	4	0.8719
D(Y)	9.718667	4	0.0454
D(INFLAT)	7.796990	4	0.0993
D(STCKARP)	1.697207	4	0.7912
D(ITE)	6.293990	4	0.1782
D(X_PIB)	2.487084	4	0.6470
D(M_PIB)	8.863645	4	0.0646
D(IDH)	3.660252	4	0.4539
D(EFF_GVT)	4.202001	4	0.3794
D(CREDIT_PRIV)	3.014091	4	0.5555
D(SBB)	6.386935	4	0.1721
D(SBC)	9.953155	4	0.0412
D(REGQLITY_EST)	5.548007	4	0.2355
All	68.89877	52	0.0583

Dependent variable: D(REGQLITY_EST)

Excluded	Chi-sq	df	Prob.
D(RHR)	1.863490	4	0.7608
D(Y)	1.462945	4	0.8332
D(INFLAT)	8.408886	4	0.0777
D(STCKARP)	2.357516	4	0.6703
D(ITE)	3.146792	4	0.5336
D(X_PIB)	11.35193	4	0.0229
D(M_PIB)	2.100436	4	0.7173
D(IDH)	5.202991	4	0.2671
D(EFF_GVT)	1.325595	4	0.8570
D(CREDIT_PRIV)	2.266369	4	0.6869
D(SBB)	0.544890	4	0.9690
D(SBC)	5.930221	4	0.2044
D(WGI)	4.868857	4	0.3010
All	60.08498	52	0.2062

Annexe 5-2.b : Résultats du Test Pairwise Causalité de Granger

Pairwise Granger Causality Tests
 Date: 07/17/23 Time: 22:05
 Sample: 2000 2018
 Lags: 2

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
Y does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause Y	224	1.25510 0.54893	0.2871 0.5784
INFLAT does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause INFLAT	224	2.44436 4.14913	0.0891 0.0170
STCKARP does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause STCKARP	224	0.01499 0.75503	0.9851 0.4712
ITE does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause ITE	224	5.65240 0.29083	0.0040 0.7479
X_PIB does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause X_PIB	224	0.07331 0.33596	0.9293 0.7150
M_PIB does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause M_PIB	224	0.76111 1.00199	0.4684 0.3688
IDH does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause IDH	224	3.89639 0.42900	0.0230 0.6517
EFF_GVT does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause EFF_GVT	224	1.84975 0.11383	0.1597 0.8925
CREDIT_PRIV does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause CREDIT_PRIV	221	1.18375 0.19114	0.3081 0.8262
SBB does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause SBB	224	0.07717 3.40199	0.9258 0.0351
SBC does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause SBC	224	2.71396 0.07854	0.0685 0.9245
WGI does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause WGI	196	3.08209 3.59638	0.0482 0.0293
REGQLITY_EST does not Granger Cause RHR RHR does not Granger Cause REGQLITY_EST	196	0.30643 4.42565	0.7364 0.0132
INFLAT does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause INFLAT	238	0.05577 3.20413	0.8458 0.0424
STCKARP does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause STCKARP	237	0.87102 2.89331	0.4199 0.0588
ITE does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause ITE	238	0.63465 0.11660	0.5310 0.8900
X_PIB does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause X_PIB	238	0.49799 4.72661	0.6084 0.0097
M_PIB does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause M_PIB	238	3.88055 0.97803	0.0220 0.3776
IDH does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause IDH	238	1.46270 2.74211	0.2337 0.0665
EFF_GVT does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause EFF_GVT	238	0.93237 3.62421	0.3951 0.0282
CREDIT_PRIV does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause CREDIT_PRIV	235	0.79738 0.79821	0.4517 0.4514
SBB does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause SBB	238	0.58675 1.88747	0.5570 0.1538
SBC does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause SBC	238	4.72181 5.10696	0.0098 0.0068
WGI does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause WGI	196	1.11589 2.75257	0.3297 0.0683
REGQLITY_EST does not Granger Cause Y Y does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	1.10122 3.09804	0.3344 0.0473
STCKARP does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause STCKARP	237	2.63396 1.96170	0.0739 0.1429
ITE does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause ITE	238	2.14486 0.80747	0.1194 0.4472
X_PIB does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause X_PIB	238	1.62453 0.27005	0.1992 0.7636
M_PIB does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause M_PIB	238	0.52238 3.03524	0.5938 0.0500
IDH does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause IDH	238	1.70467 0.03400	0.1841 0.9666
EFF_GVT does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause EFF_GVT	238	1.76040 0.54894	0.1743 0.5783
CREDIT_PRIV does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause CREDIT_PRIV	235	3.20390 0.22823	0.0424 0.7961
SBB does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause SBB	238	2.61658 2.04267	0.0752 0.1320
SBC does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause SBC	238	0.17523 1.69677	0.8394 0.1855
WGI does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause WGI	196	7.47016 3.08281	0.0008 0.0481
REGQLITY_EST does not Granger Cause INFLAT INFLAT does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	5.13438 2.32824	0.0067 0.1000
ITE does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause ITE	237	1.73131 4.98765	0.1793 0.0076
X_PIB does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause X_PIB	237	1.43146 3.55766	0.2411 0.0301
M_PIB does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause M_PIB	237	0.62508 1.18453	0.5361 0.3077
IDH does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause IDH	237	0.63128 1.86706	0.5328 0.1569
EFF_GVT does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause EFF_GVT	237	0.05527 4.41599	0.8462 0.0131
CREDIT_PRIV does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause CREDIT_PRIV	234	0.65876 0.31070	0.5185 0.7332
SBB does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause SBB	237	1.50843 4.78786	0.2234 0.0092
SBC does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause SBC	237	0.17384 0.19699	0.8405 0.8213
WGI does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause WGI	196	1.93740 0.48748	0.1469 0.8149

REGQLITY_EST does not Granger Cause STCKARP STCKARP does not Granger Cause REGQLITY_EST	209	1.62943 1.16255	0.1986 0.3148
X_PIB does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause X_PIB	238	1.43186 8.58449	0.2410 0.0003
M_PIB does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause M_PIB	238	0.43415 0.03102	0.6483 0.9695
IDH does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause IDH	238	0.05951 3.95405	0.9422 0.0205
EFF_GVT does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause EFF_GVT	238	1.40456 4.31344	0.2475 0.0145
CREDIT_PRIV does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause CREDIT_PRIV	235	0.61394 5.84009	0.5421 0.0034
SBB does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause SBB	238	0.53895 9.68840	0.5841 9.E-05
SBC does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause SBC	238	0.04932 4.11318	0.9519 0.0176
WGI does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause WGI	196	0.36290 1.57077	0.6961 0.2106
REGQLITY_EST does not Granger Cause ITE ITE does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	0.21854 0.91774	0.8039 0.4011
M_PIB does not Granger Cause X_PIB X_PIB does not Granger Cause M_PIB	238	10.8671 1.12807	3.E-05 0.3254
IDH does not Granger Cause X_PIB X_PIB does not Granger Cause IDH	238	0.74076 2.48141	0.4779 0.0858
EFF_GVT does not Granger Cause X_PIB X_PIB does not Granger Cause EFF_GVT	238	0.94633 1.68412	0.3896 0.1879
CREDIT_PRIV does not Granger Cause X_PIB X_PIB does not Granger Cause CREDIT_PRIV	235	2.76177 0.08478	0.0653 0.9187
SBB does not Granger Cause X_PIB X_PIB does not Granger Cause SBB	238	1.51237 4.80932	0.2225 0.0090
SBC does not Granger Cause X_PIB X_PIB does not Granger Cause SBC	238	8.26995 5.76792	0.0003 0.0036
WGI does not Granger Cause X_PIB X_PIB does not Granger Cause WGI	196	0.30406 0.59172	0.7382 0.5544
REGQLITY_EST does not Granger Cause X_PIB X_PIB does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	0.01406 2.38627	0.9860 0.0945
IDH does not Granger Cause M_PIB M_PIB does not Granger Cause IDH	238	0.22735 0.76391	0.7968 0.4670
EFF_GVT does not Granger Cause M_PIB M_PIB does not Granger Cause EFF_GVT	238	0.39579 1.04688	0.6736 0.3527
CREDIT_PRIV does not Granger Cause M_PIB M_PIB does not Granger Cause CREDIT_PRIV	235	3.83900 0.13644	0.0229 0.8725
SBB does not Granger Cause M_PIB M_PIB does not Granger Cause SBB	238	0.44954 0.55306	0.6385 0.5759
SBC does not Granger Cause M_PIB M_PIB does not Granger Cause SBC	238	6.48897 5.06626	0.0018 0.0070
WGI does not Granger Cause M_PIB M_PIB does not Granger Cause WGI	196	1.39187 0.15360	0.2511 0.8577
REGQLITY_EST does not Granger Cause M_PIB M_PIB does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	2.80552 0.63882	0.0628 0.5290
EFF_GVT does not Granger Cause IDH IDH does not Granger Cause EFF_GVT	238	0.16728 3.50739	0.8461 0.0316
CREDIT_PRIV does not Granger Cause IDH IDH does not Granger Cause CREDIT_PRIV	235	0.63684 6.72287	0.5299 0.0015
SBB does not Granger Cause IDH IDH does not Granger Cause SBB	238	5.28696 0.20548	0.0057 0.8144
SBC does not Granger Cause IDH IDH does not Granger Cause SBC	238	2.86008 5.18547	0.0593 0.0063
WGI does not Granger Cause IDH IDH does not Granger Cause WGI	196	1.29059 0.96096	0.2775 0.3844
REGQLITY_EST does not Granger Cause IDH IDH does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	0.59330 0.85557	0.5534 0.4266
CREDIT_PRIV does not Granger Cause EFF_GVT EFF_GVT does not Granger Cause CREDIT_PRIV	235	0.11908 0.17207	0.8878 0.8420
SBB does not Granger Cause EFF_GVT EFF_GVT does not Granger Cause SBB	238	0.25756 0.36210	0.7732 0.6966
SBC does not Granger Cause EFF_GVT EFF_GVT does not Granger Cause SBC	238	0.67583 4.93725	0.5097 0.0079
WGI does not Granger Cause EFF_GVT EFF_GVT does not Granger Cause WGI	196	4.42074 0.26501	0.0133 0.7675
REGQLITY_EST does not Granger Cause EFF_GVT EFF_GVT does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	1.55248 0.11375	0.2142 0.8908
SBB does not Granger Cause CREDIT_PRIV CREDIT_PRIV does not Granger Cause SBB	235	0.20105 6.66798	0.8180 0.0015
SBC does not Granger Cause CREDIT_PRIV CREDIT_PRIV does not Granger Cause SBC	235	1.84105 2.31284	0.1610 0.1013
WGI does not Granger Cause CREDIT_PRIV CREDIT_PRIV does not Granger Cause WGI	193	0.72462 2.58378	0.4859 0.0782
REGQLITY_EST does not Granger Cause CREDIT_PRIV CREDIT_PRIV does not Granger Cause REGQLITY_EST	207	1.50944 2.22154	0.2235 0.1111
SBC does not Granger Cause SBB SBB does not Granger Cause SBC	238	0.35307 2.64405	0.7029 0.0732
WGI does not Granger Cause SBB SBB does not Granger Cause WGI	196	0.32533 0.09676	0.7227 0.9078
REGQLITY_EST does not Granger Cause SBB SBB does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	1.49010 0.09344	0.2278 0.9108
WGI does not Granger Cause SBC SBC does not Granger Cause WGI	196	1.19660 1.41148	0.3045 0.2463
REGQLITY_EST does not Granger Cause SBC SBC does not Granger Cause REGQLITY_EST	210	2.96617 0.83281	0.0537 0.4363
REGQLITY_EST does not Granger Cause WGI WGI does not Granger Cause REGQLITY_EST	196	1.96310 10.6389	0.1432 4.E-05

Annexe 6 : Liste des pays par groupe et par région du monde

		Statistique			
		OCDE (34)			
		ALC (15)			
		EAC (12)			
		AP (14)			
		ASS (40)			
		Zone Franc (13)			
		ASSHZF (27)			
		115 pays			
Country	ISO3	Country	ISO3	Country	ISO3
OCDE (34 pays)		Asie Pacifique (14 pays)		ASS (40 pays), dont :	
Australia	AUS	Bangladesh	BGD	ASS-ZF (13 pays)	
Austria	AUT	Bhutan	BTN	Benin	BEN
Belgium	BEL	Cambodia	KHM	Burkina Faso	BFA
Canada	CAN	Hong Kong S	HKG	Cote d'Ivoire	CIV
Chile	CHL	Lao P.D.R.	LAO	Cameroon	CMR
Costa Rica	CRI	Mongolia	MNG	Central Africa	CAF
Czech Republic	CZE	Myanmar	MMR	Chad	TCD
Denmark	DNK	Nepal	NPL	Congo	COG
Estonia	EST	Pakistan	PAK	Gabon	GAB
Finland	FIN	Papua New G	PNG	Guinea	GIN
France	FRA	Philippines	PHL	Mali	MLI
Germany	DEU	Singapore	SGP	Niger	NER
Greece	GRC	Sri Lanka	LKA	Senegal	SEN
Hungary	HUN	Taiwan Provin	TWN	Togo	TGO
Iceland	ISL			ASS HZF (27 pays)	
Ireland	IRL	Amérique Latine et Caraïbe (ALC, 15 pays)		Angola	AGO
Israel	ISR	Barbados	BRB	Botswana	BWA
Italy	ITA	Bolivia	BOL	Burundi	BDI
Japan	JPN	Dominica	DMA	Cabo Verde	CPV
Korea, Republic of	KOR	Dominican Republic	DOM	Democratic Republic of the Congo	COD
Lithuania	LTU	El Salvador	SLV	Djibouti	DJI
Luxembourg	LUX	Guatemala	GTM	Ethiopia	ETH
Netherlands	NLD	Guyana	GUY	Gambia	GMB
New Zealand	NZL	Haiti	HTI	Ghana	GHA
Norway	NOR	Honduras	HND	Guinea Bissau	GNB
Poland	POL	Jamaica	JAM	Kenya	KEN
Portugal	PRT	Nicaragua	NIC	Lesotho	LSO
Slovak Republic	SVK	Panama	PAN	Madagascar	MDG
Slovenia	SVN	Paraguay	PRY	Malawi	MWI
Spain	ESP	Trinidad and	TTO	Mauritius	MUS
Sweden	SWE	Uruguay	URY	Mozambique	MOZ
Switzerland	CHE			Namibia	NAM
United Kingdom	UK			Nigeria	NGA
United States	USA			Rwanda	RWA
Europe & Asie Centrale (12 pays)				Sao Tome and Principe	STP
Albania	ALB			Seychelles	SYC
Armenia	ARM			Sierra Leone	SLE
Belarus	BLR			South Africa	ZAF
Bosnia and Herzegovina	BIH			Tanzania	TZA
Georgia	GEO			Uganda	UGA
Kyrgyz Republic	KGZ			Zambia	ZMB
Moldova	MDA			Zimbabwe	ZWE
Montenegro	MNE				
Serbia	SRB				
Tajikistan	TJK				
Turkey	TUR				
Ukraine	UKR				

*